

2022-2023

Master 1 Archives



FORMATION
ARCHIVES
ANGERS

LA CARTE ET LE TERRITOIRE : LA VALORISATION DES ARCHIVES CARTOGRAPHIQUES EN ARCHIVES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

*Les cas des Archives de Cholet, du Havre
et de Nantes.*



ESTEBAN LABARCA

Sous la direction de Magalie Moysan

Jury

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique

Magalie Moysan | Maîtresse de conférences en archivistique

Soutenu publiquement le 9 juin 2023

2022-2023

Master 1 Archives



FORMATION
ARCHIVES
ANGERS

LA CARTE ET LE TERRITOIRE : LA VALORISATION DES ARCHIVES CARTOGRAPHIQUES EN ARCHIVES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

*Les cas des Archives de Cholet, du Havre
et de Nantes.*



ESTEBAN LABARCA

Sous la direction de Magalie Moysan

Jury

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique

Magalie Moysan | Maîtresse de conférences en archivistique

Soutenu publiquement le 9 juin 2023

Figure 1 - Plan de la ville et de la citadelle du Havre de Grâce, vers 1701 –
Source : 1Fi 19, Archives Municipales du Havre.

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiants : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné, Esteban Labarca

Déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signé par l'étudiant le 19 / 03 / 2023

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Magalie Moysan, pour son soutien attentif et ouvert durant tout le long de mon travail de mémoire, dont les conseils avisés m'ont permis de trouver de très bonnes pistes de recherche et de fluidifier mon travail, ainsi que l'association ALMA pour son soutien matériel.

Je suis également reconnaissant envers les différents témoins interrogés dans le cadre de mon travail qui, malgré des emplois du temps parfois chargés, ont pris le temps de me recevoir pour répondre à mes questions, dans ces trois villes que j'ai eu plaisir à découvrir au cours de mes passages : Pierre Beaumont et Nicolas de Soyres, au Havre, Véronique Guitton et Nathalie Barré, à Nantes ainsi que Thierry Pineau, à Cholet.

Je remercie l'ensemble des membres de l'association *Histoires, Histoire* de La Tessoualle dont Raymond Maudet, son président, qui m'a très gentiment accueilli et accordé du temps pour un entretien. Je remercie également mon camarade Jérôme, qui m'a introduit au sein de ce groupe dynamique de bénévoles passionnés.

Enfin, je remercie Lucie, ainsi que mes parents, pour leur soutien constant tout au long de ces mois de recherche.

LISTE DES ABREVIATIONS

BNF : Bibliothèque Nationale de France.

AD : Archives Départementales.

AM : Archives Municipales

IGN : Institut Géographique National.

SIG : Systèmes d'Information Géographique.

SOMMAIRE

Avertissement.....	5
Engagement de non plagiat	7
Remerciements	9
Liste des abréviations	11
Sommaire.....	13
Introduction.....	15
État des connaissances - Cartes, communes et territoires, des objets particuliers à l'affirmation récente dans la sphère archivistique.....	19
1. Les archives cartographiques : un support hybride au traitement complexe pour les services de conservation	19
2. Politique culturelle et valorisation des archives communales et intercommunales.....	35
3. Les archives au service du territoire ?.....	47
Conclusion	61
Bibliographie.....	63
État des Sources	69
Étude de cas - une valorisation des archives cartographiques contribuant au lien entre les archives communales et leur territoire	73
1. Des fonds d'archives cartographiques caractérisant la ville, son agglomération et son service d'archives	74
2. Une typologie sujette à des actions de valorisation	91
3. Des actions de valorisation s'inscrivant dans un territoire et dans ses problématiques	106
Conclusion	121
Conclusion Générale	123
Annexes	125
Table des illustrations	175
Table des matières	177
Résumé.....	179

INTRODUCTION

Que représente ce terme d'archives cartographiques ? Ce terme doit-il être défini sous le prisme de la discipline géographique ? Sinon, peut-il faire l'objet d'une acception différente en tant que typologie d'archives ?

En géographie, plusieurs définitions de la carte coexistent. Nous pouvons par exemple retenir les termes de l'Association Internationale de Cartographie, « La carte géographique est une image codifiée de la réalité géographique, représentant une sélection d'objets ou de caractéristiques, relevant de l'effort créateur de son auteur par les choix opérés et destinée à être utilisée lorsque des relations spatiales ont une pertinence essentielle » ou celle de l'historien Christian Jacob, pour qui « la carte est une projection graphique d'une image de la Terre, qui est une création intellectuelle, artefact reflétant une vue de l'esprit, plus que décalque d'une réalité insaisissable par le regard concret¹ ». Ces deux définitions donnent deux visions très différentes de ce que représente une carte, résumées ici par Jean-Paul Bord : « Dans le premier cas, la définition officielle donnée par l'Association Cartographique Internationale, la relation avec la réalité est mise en avant, dans le second, la carte est vue comme un artefact (« phénomène d'origine humaine, artificielle », *Petit Robert*, 1991). Ces deux exemples illustrent, ici encore, la difficulté à dire ce qu'est cet instrument, ce langage qui est un médium entre la société et l'espace ou le territoire² ». Entre la carte offrant un point de vue objectif sur un espace, et la carte comme représentation intellectuelle d'un espace par son créateur, ce sont deux visions différentes de la carte qui sont proposées ici, l'une ancrée dans la sphère des sciences de la terre, et l'autre dans les sciences humaines et sociales. En apparence simple, ce travail de définition d'un simple support peut ainsi amener vers des débats épistémologiques importants³.

Comment l'archivistique définit-elle les cartes ? Dans la sphère archivistique française, l'expression la plus commune est celle de « cartes et plans ». Le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, établi en 2002 par les Archives de France, les définit très laconiquement comme « documents cartographiques, quelle que soit leur échelle » et renvoie par la suite à la définition des documents figurés⁴. Cette décision semble ainsi inviter le lecteur à se renseigner auprès des géographes afin de répondre à son envie de

¹ Jean-Paul Bord, « La carte, l'espace et le territoire », *Lire les territoires*, sous la direction de Yves Jean et de Christian Calenge, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2002, p. 210.

² J.-P. Bord, « La carte, l'espace et le territoire », *op.cit.*, p. 210..

³ Sur cette question voir par exemple : Jean-Jacques Bavoux, « Chapitre 5. Les méthodes de la géographie sont-elles scientifiques ? », *La géographie. Objets, méthodes, débats*, sous la direction de Jean-Jacques Bavoux, Armand Colin, 2016, p. 95-117.

⁴ Archives de France, *Dictionnaire de Terminologie Archivistique*, 2002, p.12.

définir ce que représente ce support. L'Association des Archivistes Français, dans son glossaire en ligne, ne propose aucune définition des cartes, ou même des différentes typologies de documents auxquelles l'archiviste peut être confronté, elle préfère le renvoyer au *Dictionnaire de Terminologie Archivistique*⁵. Il est d'autant plus questionnable que l'expression de « Cartes et Plans » ne fasse pas l'objet d'une réflexion théorique, car accoler ces deux termes « cartes » et « plans » ne fait l'objet d'aucune explication, alors que ce terme va jusqu'à désigner des départements entiers de différentes institutions patrimoniales de différents pays francophone, que ce soit archives ou bibliothèques nationales, en France, en Belgique ou au Québec. Il semble toutefois que le parti pris du dictionnaire, estimant que des « Cartes et Plans » peuvent représenter un espace « quelle que soit leur échelle » permet d'expliquer partiellement cet accollement, où le terme de plan serait défini par son échelle réduite, au contraire de la carte.

La sphère archivistique québécoise s'est bien plus penchée sur une définition théorique de la typologie des cartes, des plans et des photographies aériennes et a essayé de regrouper ces différentes catégories en une même expression. Dans l'ouvrage *Les fondements de la théorie archivistique*, Carole Couture et Jean-Yves Rousseau définissent la carte comme « une représentation plane d'une partie ou de l'ensemble de la terre ou d'un corps céleste⁶ ». Selon Laetitia Le Clech, qui reprend le travail des deux archivistes : « La typologie des archives cartographiques est vaste : ébauches, carnets de notes, photographies aériennes (annotées ou non), cartes manuscrites, fonds de cartes topographiques ou géographiques, cartes copiées à la main, cartes imprimées et cartes reproduites par différents procédés. On peut y ajouter les plans architecturaux, les croquis, les maquettes, les dessins de présentation, les dessins de perspective, les plans d'aménagement paysager, les documents de compilation et les dessins techniques⁷ ».

Cette définition permet ainsi de prendre en compte une variété très importante de documents pouvant être désignés comme des cartes. Elle ne définit pas ce qu'elles sont au sens géographique du terme, mais plutôt dans ce qu'elles donnent à montrer. La géographe Nathalie Joubert explique ainsi les différentes facettes d'une carte dans son article « La carte n'est pas qu'une carte : de sa fabrique par intention à ses fabriques à réception ». Elle explique par-là que la carte n'est pas réductible à une typologie unique mais qu'elle se définit aussi à son usage, pouvant devenir un « document historique, mémoriel, patrimonial », et permettre d'étudier des sujets se rapportant à sa production.

⁵ <https://www.archivistes.org/petit-glossaire-de-termes>

⁶ Jean-Yves Rousseau, Carol COUTURE et Florence ARES, *Les fondements de la discipline archivistique*, coll. Collection Gestion de l'information, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 218.

⁷ Laetitia Le Clech, « Archives et géographie : typologie, caractéristiques et perspectives », *Archives*, n°47, 2017, p. 60.

Elle met également en avant la dimension esthétique de la carte, comme document artistique ou décoratif⁸.

Comme nous l'avons vu, les géographes et les archivistes apportent chacun leur définition des cartes. En tant que documents, ces dernières permettent d'accéder à une représentation illustrée d'un espace donné, à une époque particulière, et sont établies dans un contexte de production historique permettant de l'étudier. Bien qu'elles posent des problématiques de traitement spécifiques, comme nous le verrons plus tard, elles peuvent faire l'objet d'un traitement archivistique, au même titre que n'importe quel document, respectant le respect des fonds, tel que théorisé par Michel Duchein⁹. C'est pour cette raison que nous utiliserons dans ce mémoire l'expression d'archives cartographiques, terme permettant d'entendre ces différentes typologies de documents au sein d'un ensemble cohérent.

Le sujet de ce mémoire portera son propos à partir de cette définition large de ce qui peut être considéré comme une typologie d'archives. L'objectif de cette étude est de découvrir ce que peuvent représenter celles-ci pour un service d'archives, chargé de les communiquer au public et de les mobiliser dans des actions culturelles et éducatives, à des fins de valorisation. De par la représentation du territoire particulière que celles-ci permettent, il est intéressant de s'attarder sur un échelon territorial le plus réduit possible dans le maillage des services d'archives français : la commune et l'agglomération. Les archives communales et intercommunales sont chargées de collecter et valoriser les archives d'un territoire administratif mais aussi culturel particulier, auquel les habitants témoignent l'attachement le plus fort¹⁰. L'une des premières images qu'on peut se faire d'une ville et d'une agglomération est la représentation de son territoire, avec le tracé de ses rues, de ses cours d'eau, de ses reliefs, de ses réseaux de transports. En ce sens, la perspective d'étudier la valorisation des archives cartographiques au sein d'archives communales et intercommunales permet l'étude du lien très fort de la relation entre un service d'archives et le territoire qu'il couvre, avec son identité historique et culturelle. Ajoutons que la valorisation des archives à l'échelon communal et intercommunal s'est largement développée depuis la loi de décentralisation n° 83-663 du 22 juillet 1983 inscrivant dans cette mission dans la réglementation pour les collectivités territoriales. Alors que la culture et le « patrimoine in situ » sont mobilisés de manière croissante dans la construction d'une identité territoriale, il est intéressant d'étudier le statut et la place

⁸ Nathalie Joubert, « La carte n'est pas qu'une carte : de sa fabrique par intention à ses fabriques à réception », *Arabesques*, n°98, 2020, p. 4-5.

⁹ Michel Duchein, « Le « respect des fonds » en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des Archives*, p. 71-96, n° 97, 1977.

¹⁰ Présentation d'une enquête du laboratoire *Géographie Cités* sur l'attachement des français à leur territoire : <https://theconversation.com/les-francais-face-a-leurs-territoires-resultats-dune-enquete-inedite-127338>.

des archives cartographiques dans cette dynamique à travers la relation entre un service d'archives et le territoire qu'il couvre, avec son identité historique et culturelle. On peut ainsi tracer les trois grands axes qui vont marquer l'état des connaissances, ainsi que l'étude de cas de ce travail de recherche, autour d'une problématique précise : de quelle manière les archives cartographiques conservées en archives communales et intercommunales sont-elles mobilisées pour valoriser le territoire de la ville et de ses quartiers, comme outil de connaissance ou de légitimation de ce territoire ?

Mobilisant des ressources de différentes disciplines, l'archivistique, la bibliothéconomie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'état des connaissances s'attachera à étudier ce que peut représenter historiquement et en pratique cette typologie d'archives cartographiques pour des institutions patrimoniales chargées de les conserver. Il s'agira ensuite de comprendre comment les services d'archives communales et intercommunales se sont emparés de leur rôle de service culturel et éducatif au sein d'une municipalité et d'une agglomération. Enfin, on interrogera la relation entre archives et territoire.

L'étude de cas concerne ainsi trois services d'archives communales et intercommunales, implantées dans trois villes de taille différentes : Cholet, Le Havre et Nantes, sélectionnées de par l'histoire particulière de leur territoire ou par la conception d'actions particulières de leur service d'archives, mobilisant des archives cartographiques. Il sera mobilisé différentes sources : sept entretiens avec des acteurs de valorisation des archives cartographiques, une observation non participante menée lors d'une réunion entre un directeur de service d'archives et une association, les instruments de recherche des fonds disponibles en ligne et diverses ressources en ligne. Dans cette étude de cas, nous commencerons par analyser des particularités historiques et culturelles des trois territoires étudiés, en relation avec les fonds d'archives cartographiques qui y sont conservés et qui représentent ces particularités. Ensuite, nous étudierons les différents types d'actions de valorisation faites autour de cette typologie. Enfin, les liens tissés avec les acteurs du territoire pour mener ces actions seront mis en avant.

ÉTAT DES CONNAISSANCES - CARTES, COMMUNES ET TERRITOIRES, DES OBJETS PARTICULIERS À L’AFFIRMATION RÉCENTE DANS LA SPHÈRE ARCHIVISTIQUE

Cette première traitera de l'état des connaissances actuelles sur les sujets entourant le thème de la valorisation des archives cartographiques en archives communales et intercommunales. Cela s'articulera autour de trois axes, tout d'abord que représente la typologie des archives cartographiques et de quel traitement elles ont pu faire l'objet par les structures les conservant, les pratiques d'actions culturelles et éducatives de valorisation des archives au sein d'archives communales et intercommunales et la manière dont les archives peuvent être utilisées pour un territoire.

L'étude de ces différents sujets se fera avec un nombre varié de sources. Pour la question de la typologie des archives cartographiques, ce seront des ressources concernant l'histoire de la cartographie qui seront utilisées ainsi que des articles et des sites internet concernant le traitement physique et numérique des archives cartographiques, provenant en grande partie de bibliothécaires ainsi que d'historiens de la cartographie, mais aussi de quelques archivistes. En ce qui concerne la valorisation en archives communales, beaucoup de retours d'expériences proviendront de différentes publications de la Gazette des Archives de la part d'acteurs de différentes communes concernant le service d'archives. Dans le thème des archives au service du territoire, il sera nécessaire d'utiliser des sources provenant de la théorie archivistique, mais également d'élargir vers des articles concernant des disciplines assez diverses, comme la géographie, la sociologie ou l'anthropologie.

Cet état des connaissances nous permettra ainsi de faire un état des lieux des connaissances au sein de ces différents axes de recherche, et dans le même temps d'introduire la seconde partie, liée à l'étude de cas, en exposant des questions qui pourraient être manquantes au sein des connaissances actuelles et auxquelles le mémoire pourrait essayer d'apporter certains éclaircissements et approfondissements.

1. Les archives cartographiques : un support hybride au traitement complexe pour les services de conservation

La notion d'archives cartographiques nous permet donc, comme vu dans l'introduction générale, d'inclure un nombre important de typologies de productions documentaires. Que ce soit des cartes, des plans, des photographies, elles constituent des documents qui se distinguent largement de l'ensemble des documents manuscrits ou figurés. Ces typologies

ne sont pas rassemblées en fonction de leur nature, de leur méthode de production, mais bien de l'objet qu'elles représentent : une représentation objectivée et plane d'un espace géographique, « quelle que soit l'échelle¹¹ ». En tant que documents, ces « cartes » peuvent devenir « archives cartographiques » en prenant en compte leur contexte de production. L'étude de ces supports nous pousse à analyser leur contexte de production et leur symbolique, avant d'étudier les difficultés que posent ces supports aux structures de conservation et les opportunités offertes par le développement d'outils numériques depuis les années 2000.

1.1. Histoire de la représentation cartographique des villes : des cartes locales aux cartes globales

Il est important de se demander ce que peuvent représenter les archives cartographiques conservées dans des structures de conservation, notamment par leur contexte de production. Il ne s'agit pas de faire ici une histoire générale des productions cartographiques, mais d'essayer de questionner ce contexte, par l'opposition qui pourrait être établie entre des cartes dites « locales » et des cartes produites à une plus grande échelle, que ce soit à couverture nationale ou même globale et d'étudier la manière dont elles influencent la manière de représenter des villes.

Du 25 septembre au 2019 au 6 janvier 2020, l'exposition *Quand les artistes dessinaient les cartes, vues et figures de l'espace français, Moyen-Âge et Renaissance*¹² présentée au Musée des Archives Nationales, à l'Hôtel Soubise de Paris, semble avoir mis en avant des questions récemment étudiées dans l'histoire de la cartographie. Selon Juliette Dumasy-Rabineau, historienne et commissaire de l'exposition, un renouvellement s'y est fait voir depuis les années 1980, ne visant plus à établir l'intérêt d'une carte en fonction de sa conformité avec l'exactitude censée caractérisée la cartographie « moderne¹³ ». De plus, « depuis la fin des années 2000, un nouvel intérêt s'est manifesté pour les cartes locales, en particulier pour le domaine français ». C'est donc ce contexte propice qui a encouragé la mise en place de cette exposition, ainsi que l'organisation, en parallèle, d'un colloque les 15 et 16 octobre 2019, regroupant des chercheurs internationaux et ayant abouti sur la publication de l'ouvrage *Pour une histoire des cartes locales en Europe, au Moyen Âge et à la Renaissance*. Tout comme dans l'exposition, c'est la dimension locale de ces cartes qui est mise en avant.

¹¹ Archives de France, *Dictionnaire de Terminologie Archivistique*, 2002, p. 12.

¹² <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/quand-les-artistes-dessinaient-les-cartes>.

¹³ J. Dumasy-Rabineau, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance [Introduction] », sous la dir. de J. Dumasy-Rabineau, C. SERCHUK, E. VAGNON, *Pour une histoire des cartes locales en Europe, au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022, p. 9-10.

Cet ouvrage collectif est donc très intéressant à étudier pour établir l'histoire des cartes locales, dont le terme a été choisi par les organisateurs car « peu porteur[r] d'idées préconçues », permettant « de centrer la réflexion sur le lieu¹⁴ » dans l'optique où elle propose de présenter divers cas de productions cartographiques, menées à une échelle locale et commandées pour des besoins de gouvernement, en France et en Europe. Son introduction permet de cadrer l'ensemble des enjeux des différentes contributions. J. Dumasy-Rabineau entend établir ce qui caractérise la carte locale. Dès l'Antiquité, Ptolémée a établi une distinction entre la « géographie » et la « chorographie ». Alors que la première entendrait représenter la Terre et ses continents, grâce à des procédés mathématiques, la seconde viserait « des espaces plus restreints, des régions et des lieux », représentés « à partir de l'observation réelle des lieux et sites à cartographier ». Cette distinction fut ensuite réintroduite par les humanistes italiens à partir de la fin du XIV^e siècle, et ce malgré l'amélioration des techniques, comme le développement de la trigonométrie au milieu du XVI^e siècle¹⁵. Cette distinction pose cependant problème à l'auteur : « où s'arrête le local et où commence l'espace plus que local ?¹⁶ ». Il s'avère que ces deux catégories traditionnelles de cartes sont en réalité entremêlées : « il a existé des échanges, des emprunts, des modes communs entre les deux genres, dont l'histoire est encore à faire.¹⁷ ». Par exemple, l'historienne britannique Catherine Delano-Smith montre qu'une représentation générale de la Grande-Bretagne, la Carte de Gough, produite au milieu du XVIII^e siècle, a été assemblée à partir de différentes représentations locales¹⁸.

Une autre relation pose question à J. Dumasy-Rabineau dans cette introduction : « la relation entre les cartes locales et les autres types de représentations de lieux, qu'il s'agisse de vues, portraits et profils urbains [...], ou de plans d'architecture ou de représentations de lieux dans les œuvres d'arts ou autres supports visuels¹⁹ ». Ces derniers, bien que différant du plan ou de la carte qui situent des objets au sein d'une espace abstrait, « font partie, sans aucun doute, des représentations "chorographiques" aux yeux de leurs contemporains et peuvent donc être étudiés conjointement aux cartes locales²⁰ ». L'aspect des techniques est également abordé dans cette introduction. L'auteur cherche à réhabiliter l'intérêt des méthodes de la chorographie, qui repose principalement sur l'observation visuelle d'un lieu. Ainsi, les usages de la chorographie laissaient place à une

¹⁴ J. Dumasy-Rabineau, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », *op.cit.*, p. 13.

¹⁵ *Ibid.*, p. 12.

¹⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸ Catherine Delano-Smith, « Who produced the Medieval Gough Map of Britain, Why and How ? », sous la dir. de J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk, E. Vagnon, *Pour une histoire des cartes locales en Europe, au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022, p. 71-87.

¹⁹ J. Dumasy-Rabineau, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », *op.cit.*, p.14.

²⁰ *Ibid.*, p. 15.

réalité visuelle qui pouvait être parfois plus appropriée pour l'objet de la production, qu'une réalité mathématique. Que ce soit pour les commanditaires de l'époque ou pour les chercheurs d'aujourd'hui, les méthodes employées pour produire des cartes locales ont un intérêt bien réel²¹. Enfin, les cartes témoignent des enjeux sociaux, politiques, économiques et environnementaux des cartes, ancrées dans leur contexte de production comme tout document d'archives²².

Longuement reprise ici, l'introduction de cet ouvrage collaboratif permet de poser des jalons historiques sur les productions des cartes locales, en opposition aux cartes globales, avant la généralisation des méthodes mathématiques de relevé de terrain, ayant quelque peu réduit la part de cette production artisanale de « vues figurées ». Il serait cependant faux d'estimer que cette systématisation des procédés mathématiques dans la constitution de cartes ait fait disparaître la part des cartes à visées locales au profit des grandes campagnes de couverture du territoire, typiquement initiée par la carte de Cassini au XVIII^e siècle. Pour appliquer ces concepts au sujet de la cartographie urbaine, il est nécessaire de s'attarder sur différentes représentations de villes à différentes époques afin de retracer une évolution de leur rayonnement.

L'historien Christophe Speroni dans le même ouvrage, traduit ce que les « vues figurées » pouvaient dire de la position politique des villes dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, à partir du cas des villes d'Orléans, Blois, Tours et Angers, quatre « bonnes villes » du Val de Loire²³. Les cartes témoignent de la puissance politique des « bonnes villes », qui peuvent choisir d'afficher leur fidélité à la monarchie (notamment par l'ajout d'ornements montrant un emblème en fleur de lys), font ressortir la grandeur de leurs fortifications en montrant les bourgs ruraux alentours et dont les cartes s'affichent dans des atlas à côté de grandes villes italiennes, allemandes ou flamandes autonomes dans leur statut. Mais « le repli politique sur les États des XVII^e et XVIII^e siècle » se traduit « dans des plans plus techniques faits non pas par des artistes, mais par des ingénieurs soumis au pouvoir central²⁴ ».

Cela est illustré par l'article de l'historienne Guenièvre Antonini-Fournier qui, à partir des cas de Gênes, Marseille et Barcelone, du XVII^e au XIX^e siècles permet d'étudier une forme d'évolution de la cartographie urbaine. Au fil de la période, alors que l'abstraction géographique et la précision de la représentation prend de plus en plus de place, celle-ci

²¹ J. Dumasy-Rabineau, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », *op.cit.*, p. 17.

²² *Ibid.*, p. 20.

²³ Ce concept de « bonne ville » a été repris par l'historiographie à partir de la publication de l'ouvrage de Bernard Chevalier, *Les bonnes villes de France du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1982, 345 p.

²⁴ Christophe Speroni, « Les « bonnes villes » du Val de Loire dans les profils et plans urbains de la seconde moitié du XVI^e siècle », sous la dir. de J. Dumasy-Rabineau, C. Serchuk, E. Vagnon, *Pour une histoire des cartes locales en Europe, au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022, p. 275-291.

est avant tout mise au service d'une volonté de contrôle des autorités locales : « La progression des plans géométriques n'est pas uniquement le fait d'un perfectionnement des mesures, ce sont davantage les nouveaux rapports au territoire, parmi lesquels la notion d'ordre public, qui l'ont suscité.²⁵ ». Le renforcement du pouvoir royal sur son territoire durant le XVII^e siècle crispe les autorités locales, comme à Marseille, où elles mettent en œuvre des plans valorisant la ville pour s'affirmer face à la monarchie louis-quatorzienne et ses grands plans de réaménagement²⁶. L'article s'attache ainsi à montrer la carte urbaine comme un instrument d'administration et de contrôle de la ville, dans une vision ordonnée du territoire, d'autant plus visible à la fin de la période étudiée, jusqu'à aujourd'hui, où la carte sert de collecte de données précise sur la ville et sa population. Cependant, des vues de villes, même au XIX^e, continuent d'être produites en parallèle de ces cartes. L'auteur y voit un paradoxe : « Les productions manifestent deux exigences contradictoires : suivre au plus près les mutations de l'existant et préserver la constance d'une image caractéristique de la ville.²⁷ ». On voit ainsi que malgré une sujétion de plus en plus forte face à un pouvoir central, ces grandes villes portuaires continuent de produire des cartes et vues visant à assouvir leur contrôle de l'espace urbain.

En parallèle de ces initiatives locales de productions cartographiques, dans une visée de plus en plus importante de contrôle du territoire, des campagnes de cartographie nationale sont mises en place à partir du XVIII^e siècle, dans la vision d'une géographie abstraite et globale théorisée par Ptolémée²⁸. Cette fois-ci, la ville n'est plus le sujet principal des représentations, mais n'est qu'un élément à intégrer dans un territoire d'une nation qui cherche encore à asseoir sa centralité. La carte de Cassini, réalisée par triangulation entre 1683 et 1744, est la première carte topographique et géométrique réalisée à l'échelle de la France entière, constituée par 154 feuilles²⁹. Elle fut principalement établie pour une raison précise : « dresser une carte de la France exacte en distances³⁰ ». Les villes « importantes et fortifiées » y sont schématisées, avec leurs noms écrits en capitales³¹, mais laissent tout de même une trace réduite dans l'immensité du territoire représenté. À partir de 1760, il devint nécessaire de tenir à jour ces feuilles, en suivant l'évolution de territoires en constante mutation³². Depuis le XIX^e siècle, ce sont principalement des plans cadastraux, pour découper spatialement les parcelles de terrain dans tout le pays, des

²⁵ Guenièvre Antonini-Fournier, « Réduire la ville en carte, une mise en ordre du territoire ? Vues et plans de Barcelone, Gênes et Marseille du XVII^e à la fin du XIX^e siècle », *Liame*, n°24, 2012. p. 5.

²⁶ *Ibid.*, p. 6.

²⁷ *Ibid.*, p.16.

²⁸ J. Dumasy-Rabineau, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », *op.cit.*, p.12.

²⁹ Laurent Costa, Sandrine Robert, sous la dir. de, *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*, Paris, Errance, 2008, p. 23.

³⁰ *Ibid.*, p. 8.

³¹ *Ibid.*, p. 25.

³² *Ibid.*, p. 150.

cartes militaires, préparées pour la défense du territoire, puis finalement des cartes et photographies aériennes de l'IGN, qui proposent des couvertures entières du pays, et donc de ses villes, dans des méthodes de plus en plus normalisées et informatisées³³. La part de l'initiative locale dans des productions de carte monographiques se réduit graduellement en France, en même temps que l'autonomie des villes. Selon l'historien de la cartographie, Jean-Luc Arnaud, « 80 % à 90 % des feuilles imprimées depuis 1850 ressortissent à des séries.³⁴ ».

Nous avons pu ici prendre le temps d'historiciser la question de la cartographie, en tant que cartes locales, et de la vision qu'elles ont pu transmettre sur l'espace qu'elles représentent, des enjeux politiques de légitimation de la ville par rapport à un pouvoir central. Les campagnes de couverture nationale de productions cartographiques, qu'on pourrait qualifier de cartes globales, ont progressivement supplanté les initiatives locales, elles-mêmes de plus en plus portées vers l'exactitude de la représentation, en proposant des représentations des villes intégrées dans un large territoire national. En distinguant deux typologies d'archives cartographiques, les séries cartographiques et les monographies, on peut poser divers questionnements autour de leur traitement par les institutions chargées de leur conservation.

1.2. Les difficultés de traitement des cartes et plans, point de distinction entre archives et bibliothèques ?

Les séries cartographiques peuvent être associées à des pratiques de représentation globale quand les monographies sont plus orientées vers des représentations locales³⁵. Ces documents possédant la particularité d'être conservés à la fois en bibliothèques et en services d'archives, ce sujet permet ainsi de confronter les pratiques des deux secteurs. Alors que les séries, constituées de plusieurs documents reliés par un même contexte de production, semblent s'adapter aux pratiques des archivistes, les monographies, composées de documents illustratifs isolés, pourraient être vues comme plus cohérentes avec les méthodes des bibliothèques. Cette présomption doit être confrontée aux réflexions théoriques des deux sphères portant sur le traitement de ce support particulier.

C'est entre 1975 et 1985 qu'émergent des pratiques spécifiques aux cartes dans le monde des bibliothèques, au niveau international et national. *L'International Federation of Library Associations* (IFLA) normalise la description des cartes, tandis qu'au niveau européen, le congrès de la Ligue Européenne des Bibliothèques de Recherche crée un

³³ L. Costa, S. Robert, sous la dir. de, *Guide de lecture des cartes anciennes : illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien*, *op.cit.*, p. 31-35.

³⁴ J.-L. Arnaud, « Éléments pour une définition des séries cartographiques », *op.cit.*, p.149.

³⁵ *Ibid.*, p. 148.

groupe de cartothescaires en 1980 ; en France, le Comit  franais de cartographie cr e une commission « documentation » en 1981. C'est une r elle  volution qui marque le traitement r serv  aux cartes dans les institutions historiques, comme la Biblioth que Nationale de France³⁶. Dans ce contexte, Pierre-Yves Duchemin, arriv  en 1985 au sein du D partement des cartes et plans de la BnF, d veloppe diff rentes actions qui vont marquer le monde des cartothesques franaises. Il contribue ainsi   informatiser le d partement,   normaliser le traitement ou   r tro convertir les catalogues³⁷. Suivant les travaux de J.-L. Arnaud, ces avanc es n'ont toujours pas assez adapt  les m thodes et des erreurs ont pu  tre commises dans l'appr ciation des particularit s de ces cartes³⁸.

Depuis 1970, plusieurs r pertoires des cartothesques en France ont  t  produits, chaque d cennie environ : un questionnaire envoy  aux institutions  tant en mesure de d tenir des fonds cartographiques a permis de les recenser et de conna tre leurs m thodes de conservation. Le dernier r pertoire recens , dat  de 2004, a  t   tabli par le P le de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information g ographique, rattach  au CNRS. Il rassemble 198 notices d'organismes (contre 150 en 1981³⁹ et 178 en 1999⁴⁰), que ce soit des biblioth ques et des services d'archives, mais aussi des mus es, universit s ou institutions productrices de cartes, ayant   leur disposition des fonds d'archives cartographiques⁴¹. On constate donc une augmentation du nombre d'institutions en capacit  de traiter des archives cartographiques, bien que cette enqu te n'ait pas vocation    tre exhaustive. Certaines institutions se consacrent m me sp cifiquement au traitement de cartes, comme l'IGN, ou des centres li s   la recherche en g ographie. C'est le cas de l'universit  Paris VIII qui dispose d'une cartothesque rattach e au d partement de g ographie de l'universit , ce qui en fait une structure associ e et non pas int gr e au service de documentation de l'universit ⁴². De mani re g n rale, la majorit  de ces cartothesques sont rattach es   une institution-m re et, selon J.-L. Arnaud, « [l]es cartothescaires sont tout d'abord des biblioth caires, ils ont  t  form s sur le tas au

³⁶ Olivier Loiseaux, « Le D partement des Cartes et Plans de la Biblioth que nationale de France, ses collections et leur traitement », Journ e d'hommage   Pierre-Yves Duchemin, ENSSIB de Villeurbanne, 19 novembre 2007, p. 1-2.

³⁷ Voir Pierre-Yves Duchemin, « Opaline : l'automatisation du d partement des cartes et plans de la biblioth que nationale », *Bulletin de l'Association des Biblioth caires Franais*, n 137, 1987, p. 7-10 et P.-Y. Duchemin, *Bulletin des biblioth ques de France*, n 1993-5, 1993, p. 52-53.

³⁸ J.-L. Arnaud critique par exemple P.-Y. Duchemin sur son appr hension des s ries cartographiques : « Selon Duchemin [...], une des caract ristiques des s ries cartographiques, indicateur de diff rence avec les collections, serait que le nombre de feuilles de chaque s rie soit « d termin    l'avance ». De toute  vidence, cette assertion r siste mal   une confrontation avec les documents. » (J.-L. Arnaud, 2015, p. 154).

³⁹ Monique Pelletier, « R pertoire des cartothesques de France : r sultat d'une enqu te du Comit  franais de cartographie », *Bulletin des biblioth ques de France (BBF)*, 1981, n  11, p. 660.

⁴⁰ Emma Chauvel, *R pertoire des cartothesques de France*, enqu te men e pour le P le de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information g ographique, 2004, p. 3.

⁴¹ *Ibid.*, 134 p.

⁴² F lix Poyer, *Formation   la recherche documentaire et valorisation des collections en cartothesque universitaire*, rapport de stage, sous la dir. de Nathalie Rigaud, Universit  Paris VIII, 2011, p. 7.

traitement de la cartographie⁴³ ». Quentin Mercuriol estime que l'usage de ces cartes se voit renforcé par une importante activité du réseau de carto-thécaires, mais qu'au sein de bibliothèques, cette « sur-spécialisation » peut poser problème : « Loin de nier la nécessité de certaines formes de spécialisation disciplinaires dans l'usage des cartes, celles-ci présentent le danger de délégitimer le traitement de ce type de documents dans des bibliothèques toujours plus grandes et plus généralistes.⁴⁴ ».

Le traitement des cartes pose un certain nombre de difficultés pour les bibliothèques, habituées à traiter des ouvrages monographiques : largement produites par séries, elles demandent un certain respect de leur intégrité, malgré leur séparation en plusieurs feuilles. Il est également compliqué de définir le périmètre de ces séries, leurs logiciels étant adaptés aux monographies classiques. Ainsi, leurs méthodes de description peuvent varier en fonction de la personne qui est chargée de la faire et des particularités de la série qu'elle a à traiter⁴⁵.

Au-delà des séries, le traitement de cartes monographiques pose aussi problème. Les cartes ont pu être rassemblées par un collectionneur, qui en les donnant à une institution, lui donne la charge de respecter ou non le fonds qu'il a constitué. La question du respect de la constitution des fonds peut aussi se poser pour des fonds d'architectes, qui malgré la disparité des plans qui peuvent s'y trouver, forment un ensemble permettant de restituer la représentation d'une œuvre intellectuelle⁴⁶. C'est ainsi qu'au sein des bibliothèques municipales du Havre, la collection Chardey, ensemble hétéroclite de cartes du Havre, de France, d'Europe et d'autres continents constitués par le notable havrais Rémi Chardey (1813-1900), témoigne de l'évolution des questionnements professionnels des bibliothécaires, notamment vis-à-vis de l'intégrité de leur collection, dans des thématiques qu'on pourrait connecter au respect du fonds, qui fait autorité dans la sphère archivistique. La collection a fait l'objet de deux mémoires d'étudiants de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) : un rapport de stage de François Calais en 1993⁴⁷ et un mémoire d'étude d'Hélène Coste en 2006⁴⁸. Le premier constate une collection de cartes « en souffrance, c'est-à-dire non traité[e]s, que ce soit matériellement ou au niveau documentaire⁴⁹ ». Il fait le choix d'un classement thématique

⁴³ Jean-Luc Arnaud, « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, n° 51, 2014, p. 77.

⁴⁴ Quentin Mercuriol, *Après la carte ? De nouvelles rencontres entre l'information géographique et les bibliothèques*, mémoire de recherche, sous la dir. de Cristina Ion, ENSSIB, 2021, p. 16-19.

⁴⁵ J.-L. Arnaud, « Éléments pour une définition des séries cartographiques », *op.cit.*, p. 149-150.

⁴⁶ Florence Wierre, « Les archives comme outils de représentation de l'œuvre », *Sociétés Représentations*, n° 30-2, 2010, p. 173-180.

⁴⁷ François Calais, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographiques et cartographiques de la Bibliothèque Municipale du Havre*, rapport de stage, sous la dir. de Mathilde Le Pape, ENSSIB, 1993, 58 p.

⁴⁸ Hélène Coste, *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre*, mémoire d'étude, sous la dir. de Pierre-Yves Duchemin, ENSSIB, 2006, 69 p.

⁴⁹ F. Calais, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographiques et cartographiques de la Bibliothèque Municipale du Havre*, *op.cit.*, p. 8.

de ces cartes en fonction de l'espace qu'elles représentent, loin de l'ordre originel de la collection. Distinguant différents « documents très rares » à intérêt historique important, l'auteur préconise également de séparer physiquement la collection : « Sur les quelques sept cents cartes que contient cette collection, on en a dû verser quatre-vingt-neuf en réserve.⁵⁰ ». Le second porte une attention importante au contexte de production de ces cartes, comme par exemple aux annotations émises sur six d'entre elles et sur la quête de sources complémentaires, permettant de renseigner au mieux les savoirs géographiques des collectionneurs⁵¹. H. Coste critique à plusieurs reprises la vision de ses prédécesseurs de ces collections ainsi que les préconisations de F. Calais⁵². Selon elle, c'est bien un traitement archivistique qui s'avère approprié à la nature de la collection : « cette collection étant un ensemble indivisible et complet, le respect du fonds doit être primordial et l'éparpillement des cartes à différents endroits ne peut s'avérer que préjudiciable⁵³ ». Par cet exemple, on peut ainsi illustrer comme un signe d'une amélioration de la connaissance mutuelle des pratiques entre les deux professions entre les années 1990 et 2000.

Dans la sphère archivistique française, on peut constater une relative absence de réflexion théorique sur le traitement d'archives cartographiques. Ces ressources concernent plutôt le traitement de typologies spécifiques, comme les plans d'architectures identifiés dans des archives d'architecte⁵⁴ mais aussi des problématiques de collecte, comme dans l'article publié par Christian Wilsdorf dans *La Gazette des Archives* dans lequel, en tant que directeur des Archives Départementales du Bas-Rhin, il incite l'ensemble des services d'archives départementales à acquérir les photographies aériennes produites par les grandes campagnes de couvertures du territoire français par l'IGN, en plein développement depuis les années 1950. Présentant l'intérêt de couvrir l'ensemble du pays et d'être renouvelées tous les huit à dix ans, ces photographies deviendront un jour « une documentation historique de premier ordre sur les modifications rapides que l'homme fait actuellement subir à la surface de notre pays⁵⁵ ». Il anticipe également ces acquisitions, en donnant les méthodes de classement et de conservation qu'il a eu à établir dans son service d'archives⁵⁶. Cet article est très intéressant pour comprendre le point de vue d'un archiviste contemporain des premières campagnes de couverture aériennes faites par l'IGN, constituant aujourd'hui une grande partie de la documentation de l'évolution du territoire français depuis l'Après-Guerre. Au Royaume-Uni, un article de Andrew Janes,

⁵⁰ H. Coste, *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre*, op.cit., p. 21-23.

⁵¹ *Ibid.*, p. 32-33.

⁵² *Ibid.*, p. 34-37.

⁵³ *Ibid.*, p. 42.

⁵⁴ « Les archives d'architectes », *La Gazette des archives*, Paris, Association des Archivistes Français, n°190-191, 2000, p. 179-330.

⁵⁵ Christian Wilsdorf, « L'acquisition et l'archivage de la « Couverture photographique aérienne I.G.N. » d'un département. », *La Gazette des archives*, n°69, 1970, p. 93-94.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 97-100.

dévoilant les problématiques du traitement de cartes au sein des Archives Nationales, présente l'intérêt d'expliquer l'adaptation des normes ISAD(G) et ISBD à des archives cartographiques. Il explique ainsi que les différences de traitement offertes par les deux normes posent question quand il s'agit d'un même support qui doit être classé. Par ce biais, l'auteur, qui met en évidence l'utilité pour les archivistes de s'inspirer des méthodes des bibliothèques et de développer des outils permettant de mettre en lien leurs formes de descriptions respectives, propose de traiter ces fonds non seulement comme archives, mais aussi, secondairement, comme cartes, permettant ainsi de garder un contact avec les méthodes de traitement des autres secteurs⁵⁷.

Le thème de la conservation de ces formats spécifiques, notamment dans une perspective de leur communication au public, semble être un point de difficulté réunissant les deux professions. Aux AD des Yvelines, un article publié dans *La Gazette* en 2008 par Elisabeth Gautier-Desvaux, laisse entrevoir les difficultés de conserver ces « supports spécifiques », de grands formats. Certains fonds, pourtant d'une grande valeur historique, sont restés longtemps non traités et ont été qualifiés par les archivistes précédents de « résidus⁵⁸ », faisant écho à la faiblesse du traitement de la collection Chardey⁵⁹. Il est aussi intéressant de constater la sophistication des techniques de stockage, très notable dans un service bien doté comme les AD des Yvelines : les plus grands formats sont « encapsulés sous plexiglas » ou « rangés dans des râteliers modulables et amovibles », des formats plus petits peuvent être dans des « meubles à blocs » ou dans « des portefeuilles rangés à plat », la restauration demande aux documents d'être présentés « verticalement sur les grilles mobiles fixes » et pour éviter les déformations, il faut « tendre les documents sur châssis après intervention », d'autres sont stockés dans « sous pochette « Mylar »⁶⁰. L'évocation de ces moyens de conservation rappelle aussi les éléments donnés par H. Coste dans l'histoire du traitement matériel fait à sa collection, après la même utilisation de pochettes « Mylar⁶¹ ». Généralement, c'est bien la difficulté de la conservation matérielle de ces supports spécifiques qui rassemble archives et bibliothèques dans des problématiques communes, demandant des moyens matériels et un espace de stockage conséquent. Ces difficultés de conservation amènent une autre difficulté pour les deux professions, celle de communiquer matériellement ces documents. Aux AD des Yvelines, du fait de « leur fragilité et de leur difficulté de manipulation », on

⁵⁷ Andrew Janes, « Of Maps and Meta-Records : Eighty Five Years of Map Cataloguing at The National Archives of the United Kingdom », *Archivaria*, n°74, 2012, p. 135-140.

⁵⁸ Elisabeth Gautier-Desvaux, « Des cartes, plans et maquettes aux supports électroniques : la conservation des supports spécifiques aux Archives des Yvelines. », *La Gazette des archives*, n° 209-210, 2008, p. 102.

⁵⁹ F. Calais, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographiques et cartographiques de la Bibliothèque Municipale du Havre*, *op.cit.*, p. 8.

⁶⁰ E. Gautier-Desvaux, « Des cartes, plans et maquettes aux supports électroniques : la conservation des supports spécifiques aux Archives des Yvelines. », *op.cit.*, p. 104-105.

⁶¹ H. Coste, *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre*, *op.cit.*, p. 35-36.

décide que les documents ne vont pas quitter leur lieu de stockage. F. Calais résume poétiquement les difficultés que cela entraîne pour ces cartes tirant leur intérêt de ses qualités visuelles⁶² : « Toujours le même paradoxe qui fait que le document ne "vit" que par son ennemi le plus dangereux bien qu'animé des meilleurs sentiments : la personne qui le touche⁶³ ». Face à ces difficultés, les actions de valorisation doivent bien souvent se concentrer sur leur exposition lors de diverses manifestations culturelles. Aux AD d'Yvelines, on invite le public à venir les consulter dans leur lieu de stockage, nommé à l'occasion par E. Gautier-Desvaux comme des « réserves visitables »⁶⁴. Celle-ci indique ainsi que désormais, la politique de communication de ces cartes s'orientera vers une consultation dématérialisée⁶⁵, introduisant l'intérêt de développement d'outils numériques de consultations.

Malgré le fait qu'en France, les archives cartographiques sont conservées autant en archives qu'en bibliothèques, la théorisation des problématiques de catalogage ou de classement de cartes a été avant tout faite par ces dernières, et les archivistes semblent s'être assez peu appropriés ces questions. Cela est-il dû à des méthodes archivistiques plus naturellement adaptées au traitement d'archives cartographiques, ne nécessitant pas de réflexion théorique ou de retours d'expérience ? Ou à une moindre importance de la question pour la profession ? Cependant, au moment où la carte pose des contraintes matérielles, les deux secteurs doivent dépasser les mêmes difficultés de conservation et de communication à l'endroit de ces supports spécifiques. Face à cela, les opportunités offertes par le numérique deviennent une question primordiale.

1.3. Numérisation et géoréférencement, une nouvelle exploitation par les outils numériques

Depuis quelques décennies, le développement de nouvelles technologies a permis aux métiers des archives et bibliothèques de bénéficier d'outils numériques. Ce développement technologique a aussi amené les supports papiers à faire l'objet d'une numérisation « de masse » des documents d'intérêt, que ce soit en archives ou bibliothèques. Pour les services d'archives, l'intérêt évident d'une accessibilité simplifiée à ces documents en ligne, permettant également la mise en œuvre d'outils interactifs, est contrebalancé par

⁶² Q. Mercuriol, *Après la carte ? De nouvelles rencontres entre l'information géographique et les bibliothèques*, *op.cit.*, p. 15.

⁶³ F. Calais, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographiques et cartographiques de la Bibliothèque Municipale du Havre*, *op.cit.*, p. 47.

⁶⁴ E. Gautier-Desvaux, « Des cartes, plans et maquettes aux supports électroniques : la conservation des supports spécifiques aux Archives des Yvelines. », *op.cit.*, p. 103.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 103.

l'inquiétude de constater une baisse de fréquentation des salles de lecture⁶⁶, en partie liée à cette évolution. Ces deux questions, par la nécessité de gérer des serveurs informatiques toujours plus lourds, posent également des problématiques de moyens et de consommation d'énergies, dans la nécessité de gérer des serveurs toujours plus lourds⁶⁷.

Concernant la typologie particulière des cartes, la possibilité de dématérialiser des supports si complexes à conserver et à communiquer au public semble enthousiasmer les services de conservation, comme vu précédemment. Mais au-delà du strict aspect pratique, de quelle manière le développement de nouveaux outils numériques offre de nouvelles opportunités d'exploitation des archives cartographiques, documents aux aspects multiples ?

Comme le rappelle Jean-Luc Arnaud, la numérisation présente ainsi un avantage matériel considérable pour les structures de conservation : « La manipulation et la consultation des cartes présentent toujours un risque, d'autant plus important que les documents sont de plus grand format. Les reproductions permettent aussi de délocaliser les collections de manière à les conserver à moindre coût ou bien dans de meilleures conditions qu'à proximité des lieux de consultation. Pour les établissements qui n'ont pas vocation à conserver les documents mais seulement à en faciliter la consultation, ils peuvent se débarrasser des collections reproduites.⁶⁸ ». Il énumère ainsi plusieurs avantages à faire consulter des cartes numérisées.

Contrairement à un document écrit, l'utilisateur ne va pas lire la carte, il va la consulter. Recherchant dans beaucoup de cas une information précise sur la carte (par exemple la forme d'une enceinte urbaine, ou le toponyme d'un village), sa consultation va nécessiter un temps plus réduit que la lecture d'un livre. L'accès à une carte numérisée lui fait donc gagner beaucoup de temps ainsi qu'à la structure chargée de la lui communiquer⁶⁹. C'est ainsi qu'on peut trouver des initiatives assez novatrices dès la fin des années 1990, notamment au sein de grandes institutions comme la BNF. Pierre-Yves Duchemin, figure éminente du département des Carte et Plans dans les années 1990, retrace ces initiatives et montre les difficultés rencontrées dans la mise en place de ce projet, à une époque encore balbutiante pour le développement de ces outils en France. Si les grandes campagnes de numérisation « de masse » des ouvrages conservés à la BNF ont été menées à la fin des années 2000, notamment en réaction à l'annonce du lancement de la plateforme *Google Books* en 2004, et grâce à la mise en place de grands plans de

⁶⁶ Voir Peter Daniel, L'évolution du lectorat : la fin des « vingt glorieuses », *La Gazette des archives*, n°222, 2011, p. 127-137.

⁶⁷ Voir Arnaud Jules et Jean-Marc Rietsch, « L'archivage électronique : mettre en place les niveaux de services et solutions adaptés aux différents besoins », *La Gazette des Archives*, n°240, 2015, p. 205-215.

⁶⁸ J.-L. Arnaud, « Lire / consulter les cartes – reproductions numériques et outils de navigation », *In Situ*, n° 39, 2019, p. 2.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 3.

financements⁷⁰, les premières numérisations de cartes commencent dès la fin des années 1990. Cependant, ces initiatives dont bénéficient les supports cartographiques ainsi que des plans d'architectes sont à cette époque pensées plus largement dans le cadre de la numérisation de l'ensemble des documents figurés (photographies, estampes...). C'est par ce biais que l'auteur constate le manque de sensibilisation des acteurs du projet à la particularité du support cartographique, comme décrite par J.-L. Arnaud. Alors qu'on décide initialement pour la numérisation des cartes et plans d'une résolution insuffisante, « 2 048 par 3 072 points par pouce », calquée sur les autres documents figurés, J.-Y. Duchemin semble devoir militer auprès de sa hiérarchie pour obtenir une plus grande précision : « On savait déjà, depuis les tests initiaux, que ce taux était insuffisant pour une bonne utilisation d'images numérisées à partir de documents cartographiques. Ces derniers ont nécessité une procédure particulière afin d'obtenir à l'écran une lecture satisfaisante des toponymes et des détails graphiques : ils ont été numérisés au taux de résolution de 4 000 par 6 000 points par pouce.⁷¹ ». De nombreux questionnements se superposent, liés à la nature même de ces documents numérisés, demandant à être résolue pour leur indexation et leur catalogage : « l'image numérique est-elle un document à part entière ou un simple support de substitution ?⁷² ». Des questions de libre accessibilité et de sécurité sont également évoquées⁷³. Cela montre ainsi que les avantages particuliers de la numérisation des cartes et plans ne s'affranchissent pas des débats théoriques que pose la numérisation pour l'ensemble des typologies documentaires. Cet exemple de la BnF montre donc une certaine méconnaissance par l'institution des nécessités propres à la numérisation des archives cartographiques au format particulier.

Dans un autre exemple, il est possible de voir que la numérisation de cartes peut encourager une forme de restitution numérique d'archives cartographiques à des gouvernements de pays anciennement colonisés et ainsi une transmission du savoir géographique et historique à des pays encore marqués par la domination coloniale. À Bordeaux, un fonds d'archives cartographiques produit par la Société géographique commerciale de Bordeaux, fondée en 1874, et conservé par la cartotheque de l'Université Bordeaux-Montaigne a été numérisé par l'effort des trois groupes de recherches, dont le centre d'information scientifique et technique du CNRS Regards à Pessac. Ces numérisations ont permis de transmettre ces copies numérisées de cartes, en compagnie de leurs instruments de recherches informatisés ainsi que leurs coordonnées de géoréférencement, à des chercheurs des territoires, aujourd'hui des pays d'Afrique,

⁷⁰ Denis Bruckmann et Nathalie Thouny, « La numérisation à la Bibliothèque nationale de France et les investissements d'avenir : un partenariat public-privé en actes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 4, p. 49-53.

⁷¹ P.-Y. Duchemin, « La numérisation des documents cartographiques anciens : supports traditionnels et nouvelles technologies », *International Journal of Special Libraries (INSPEL)*, n° 36, 2002, p. 74-75.

⁷² *Ibid.*, p. 78.

⁷³ *Ibid.*, p. 80.

d'Amérique et d'Asie. Cette initiative ne s'est pas faite sans contraintes techniques, notamment en raison de la connexion informatique parfois limitée dans ces pays. Ces cartes numérisées transmises ont fait l'objet, chez les chercheurs de ces pays, d'une certaine réappropriation. Les enjeux de la numérisation peuvent ainsi concerner des problématiques politiques de maîtrise de l'information du territoire, et leur restitution, notamment par les anciens empires coloniaux, dans les pays anciennement colonisés⁷⁴.

Une fois numérisées, les potentialités d'exploitation sont loin d'être épuisées. J.-L. Arnaud évoque le développement d'outils de reconnaissances afin d'aider l'utilisateur à trouver rapidement son information sur une carte numérisée⁷⁵. Il évoque longuement, dans différents articles, les opportunités de géoréférencement que ces numérisations permettent, notamment pour des séries cartographiques divisées en plusieurs feuilles couvrant un large territoire, par le biais de l'utilisation de systèmes d'informations géographiques. Il explique ainsi que malgré certaines tentatives, la normalisation du géoréférencement de cartes anciennes n'a pas abouti, cela entraînant le développement de méthodes diverses permettant de le mettre en œuvre⁷⁶. Dans un article de 2014 spécifiquement dédié à cette question, le même auteur propose son analyse des difficultés pour les cartothécaires de retranscrire les coordonnées géographiques des cartes à leur disposition dans leurs catalogues. Cela est vrai pour les séries cartographiques, dont les différentes feuilles sont souvent considérées comme des monographies dans la pratique des bibliothèques, ce qui complique leur géoréférencement dans les catalogues ainsi que pour des monographies anciennes de faible fiabilité géographique⁷⁷. Le numérique permet ainsi de faciliter ce géoréférencement, par des outils géomatiques, développés depuis les années 1970, qui offrent la possibilité de modifier les dimensions d'une carte afin de la référencer par rapport aux coordonnées géographiques actuelles. Différents exemples sont présentés par l'auteur. Sont notamment évoqués, en France, le projet *CartoMundi*⁷⁸ de l'Université Aix-Marseille, dont l'auteur a participé au développement, qui permet de retrouver les différentes pièces d'une série cartographique, référencées et mises en relation par un tableau d'assemblage. Le *Géoportail* de l'IGN⁷⁹, agrémenté du site *Remonter Le Temps* depuis 2016⁸⁰, permet, quant à lui, de naviguer fluidement entre des séries cartographiques, issues de campagnes historique de couverture du territoire, depuis

⁷⁴ François Bart, Daniel Pouyllau, « Les enjeux de la numérisation des cartes et photographies anciennes dans la transmission des savoirs », *La transmission des savoirs à l'ère numérique*, sous la dir. de Arnaud Dhermy, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021, 16 p.

⁷⁵ J.-L. Arnaud, « Lire / consulter les cartes – reproductions numériques et outils de navigation », *op.cit.*, p.5.

⁷⁶ *Ibid.*, p.6.

⁷⁷ Jean-Luc Arnaud, « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question », *op.cit.*, p. 72-73.

⁷⁸ <http://www.cartomundi.fr/site/>

⁷⁹ <https://www.geoportail.gouv.fr/>

⁸⁰ <https://remonterletemps.ign.fr/>

la carte de Cassini aux couvertures actuelles⁸¹. Cependant, ce rassemblement côte à côte, sous la forme d'un continuum, de feuilles amène le risque de décalages importants ou d'approximations géographiques par l'évolution du territoire entre la production des différentes feuilles. Ainsi, selon J.-L. Arnaud, « il n'est pas toujours souhaitable de publier une carte sous forme de continuum. ». Cette initiative est plus adaptée à des monographies, parfois découpées en plusieurs feuilles au moment de l'édition, présentant l'avantage de montrer un territoire à une période fixe, réduisant les décalages une fois rassemblés⁸². Cela est par exemple fait sur le site *Map Warper*⁸³. On peut donc constater l'intérêt du géoréférencement pour la valorisation d'archives cartographiques. Les solutions doivent cependant être adaptées en fonction des cartes à traiter. Pour la recherche historique, le géoréférencement par les systèmes d'information géographique permet ainsi une exploitation plus approfondie des sources cartographiques, qui peuvent par ce biais être comparées entre elles⁸⁴.



Figure 2 - Exemple d'outil de comparaison de cartes géoréférencées sur le site [Remonter Le Temps](#) de l'IGN - Capture d'écran prise par Esteban Labarca, sur le site mentionné, le 13/04/2023.

Néanmoins, l'utilisation de ces outils nécessite des compétences techniques importantes, celles de géomaticiens. Cette profession, d'habitude employée à créer des cartes pour remplir des besoins techniques, semble faire preuve d'enthousiasme et d'initiative pour aider les structures patrimoniales à valoriser leurs cartes. Par exemple,

⁸¹ J.-L. Arnaud, « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question », *op.cit.*, p. 72-73.

⁸² J.-L. Arnaud, « Lire / consulter les cartes – reproductions numériques et outils de navigation », *op.cit.*, p. 7-8.

⁸³ <https://mapwarper.net/>

⁸⁴ Jean-Luc Pinol, « Les systèmes d'information géographique et la pratique de l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, 2011, p. 111-126.

Wilfried Faucher, géomaticien pour la ville de Limoges, a publié un article dans *La Gazette des archives* permettant de mettre en avant le travail qu'un géomaticien peut effectuer, en particulier pour un service d'archives des collectivités territoriales⁸⁵. L'archiviste Jean François Moufflet, dans la même revue, recense l'ensemble des outils SIG pouvant aider un service d'archives, allant même au-delà du traitement de cartes anciennes en montrant des outils de SIG permettant d'aider le service dans l'ensemble de ses missions⁸⁶. Cet apport indispensable de ces compétences extérieures aux carto-thécaires est cependant critiqué par J.-L. Arnaud, qui y voit une forme de dépendance de ces derniers vis-à-vis géomaticiens. Pour y remédier, celui-ci insiste sur la nécessité de simplifier de ces outils pour permettre aux initiés d'y accéder pour y produire leurs propres travaux. Il préconise également, dans cet objectif, une normalisation de ces procédés de géoréférencement au sein des organisations⁸⁷.

J.-L. Arnaud explore enfin des possibles avancées futures, comme par exemple la possibilité de retrouver des cartes indexées par coordonnées géographiques, ce dont les catalogues actuels s'avèrent incapables. Cela permettrait des recherches d'archives cartographiques, notamment en ligne, bien plus adaptés à ce qui est, selon l'auteur, l'une des principales demandes des lecteurs pour ce type de documents. À partir de bases actuelles de recherches par localisation, comme sur *CartoMundi* ou *Map Warper*, encore à développer, il deviendrait imaginable de se voir proposer des cartes de lieux similaires lors des consultations et ainsi permettre la confrontation entre documents, ce que J.-L. Pinol considère très utile pour la recherche historique⁸⁸. Avec les outils de géoréférencement actuels, J.-L. Arnaud indique estimer ces idées comme « envisageable de développer assez facilement » par J.-L. Arnaud⁸⁹.

À travers les différentes opportunités offertes par les techniques de numérisation et de géoréférencement dans le traitement d'archives cartographiques, ainsi que les différentes problématiques que ces initiatives posent, on a pu voir comment le développement d'outils numériques semblent tout à fait adapté au format spécifique ici exploité et valorisé de manière plus optimale que par une simple communication papier en salle de lecture. Cependant, ces outils doivent être justement jaugés par leurs acteurs par rapport aux attentes du public et à la nature des cartes qu'ils ont à traiter. Leur usage doit être simplifié pour permettre une certaine indépendance des archivistes et bibliothécaires.

⁸⁵ Wilfrid Faucher, « La géomatique comme outil de valorisation et de protection des archives », *La Gazette des archives*, n° 244, 2016, p. 223-225.

⁸⁶ Jean-François Moufflet, « Les archives à la carte : potentialités de la cartographie numérique pour les archives », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 241-255.

⁸⁷ J.-L. Arnaud, « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question », *op.cit.*, p. 77-79.

⁸⁸ J.-L. Pinol, « Les systèmes d'information géographique et la pratique de l'histoire », *op.cit.*, p. 117.

⁸⁹ J.-L. Arnaud, « Lire / consulter les cartes – reproductions numériques et outils de navigation », *op.cit.*, p. 8-9.

...

Sur cette thématique des archives cartographiques, il est ainsi aisé de constater que la majorité des ressources disponibles concernent les expériences et les réflexions des bibliothécaires, devenus à l'occasion carto-thécaires. Par la nature des fonds conservés, principalement constitués en série et par les problématiques de traitement de ces documents aux propriétés spécifiques, les pratiques bibliothéconomiques semblent nécessiter une plus grande réflexion que dans la sphère archivistique. Néanmoins, dans ces questionnements liés à leur exploitation numérique, le rapport entre les deux professions s'équilibre et pourrait même constituer un point de rencontre entre elles. Cette exploitation numérique présente enfin un potentiel important pour la valorisation des archives.

2. Politique culturelle et valorisation des archives communales et intercommunales

Les archives communales constituent un échelon du réseau territorial des services d'archives en France, derrière les archives nationales, régionales et départementales, ayant un rôle de service de proximité. L'habitant d'une ville, ressentant souvent un important sentiment d'appartenance à son égard, serait censé attendre du service d'archives qu'il réponde à ses attentes, en communiquant et en valorisant les archives de sa commune, permettant ainsi d'en faire l'histoire et la mémoire. Cette présomption idéalisée de l'intégration de ces services d'archives au sein d'une action culturelle municipale est-elle effective en France aujourd'hui ? Par quelles actions de valorisation ces ambitions peuvent-elles se traduire ? Dans le contexte d'un recours croissant des communes à la mutualisation de la gestion des archives par un service intercommunal, annonçant une nouvelle vision de l'identité municipale, ces démarches se retrouvent-elles renforcées ou amoindries ? Ces questions seront étudiées principalement par l'intermédiaire des retours d'expériences effectués par des archivistes communaux dans différents numéros de *La Gazette des Archives* depuis les années 1980.

2.1. L'intégration des archives dans les politiques culturelles municipales après les lois de décentralisation de 1983

Au sein du réseau français des archives territoriales, les archives communales ont historiquement fait l'objet d'une réglementation plus tardive que les Archives nationales et départementales. N'ayant pas été instituées par une loi durant la Révolution Française, ayant pris des formes variées selon les communes, les archives communales apparaissent,

de premier abord, comme des services moins réglementés et documentés par la sphère archivistique française, malgré une emprise croissante depuis lors. Au XIX^e siècle, des instructions instituent et révisent leur cadre de classement⁹⁰. Au début du XX^e siècle, on trouve par exemple un arrêt ministériel de 1926, tentant une réglementation de ces services. Marcel Baudot, dans *La Gazette*, décrit la situation comme alarmante en 1970, avec des locaux d'archives inadaptés et du personnel peu formé⁹¹. Cela est d'autant plus visible sur le sujet de ses actions culturelles, alors même qu'à un niveau national, toute la période de l'Après-Guerre a fait l'objet de débats sur le rôle culturel des services d'archives.

L'événement qui a précipité ces questionnements chez les archivistes communaux est la loi n°83-663 du 22 juillet 1983. Celle-ci établit que les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Cette disposition est reprise dans le Code du patrimoine à l'article L. 212-6 qui indique qu'elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur. Cette notion de mise en valeur questionne elle-même l'évolution de la théorie archivistique et de la pratique de la profession concernant le rôle culturel que tiennent les services dans leur domaine de compétences. L'ajout de ce rôle est aussi à mettre en relation avec l'intégration des Archives de France au Ministère de la Culture.

C'est dans ce cadre que les années 1980 ont vu une période importante de développement des actions culturelles au sein des archives communales, pour des structures souvent très récemment constitués. Ces derniers ont dû développer progressivement leurs actions culturelles dans un écosystème politique de différents services municipaux constitués depuis longtemps, notamment autour de leurs propres actions culturelles. Ces premiers temps sont ainsi documentés par Paul Delsalle dans *La Gazette*, en 1986, trois ans après ces bouleversements. L'auteur y décrit les actions menées par le service d'archives de Tourcoing, créé en 1982 pour conserver des archives auparavant gérées par la bibliothèque. Concernés dès sa création par des problématiques de locaux, ce n'est qu'en 1985 que le service s'autonomise de la bibliothèque municipale⁹². Cela peut montrer la nécessité, avant d'entreprendre des actions plus élaborées, de se constituer comme un service propre par rapport à des structures existantes. Paul Delsalle expose les manques de son service, encore peu connus de la population : « Si nous voulions vraiment toucher de nouveaux publics, nous pourrions devenir une institution aussi importante qu'une bibliothèque ou un musée.⁹³ ».

⁹⁰ Instructions du 16 juin 1842 et du 20 novembre 1879 sur la réglementation du cadre de classement pour les archives communales et instruction du 25 août 1857 sur le classement des archives communales antérieures à 1790.

⁹¹ Marcel Baudot, « Les archives des villes », *La Gazette des Archives*, n° 70, 1970, p. 145-158.

⁹² Paul Delsalle, « Les activités culturelles des archives municipales », *La Gazette des archives*, n°133, 1986, p.144.

⁹³ *Ibid.*, p. 150.

La publication thématique de 1993 de *La Gazette des Archives*, « Archives municipales et animation culturelle », issue des interventions d'un symposium du groupe des archivistes municipaux de l'AAF de 1992, constitue une source très importante sur l'état de l'intégration de ces services au sein des structures culturelles de leurs villes, une dizaine d'années après les bouleversements provoqués par les lois de décentralisation et à partir de plusieurs retours d'expériences⁹⁴. Alain Dégagé, juriste, y théorise le processus de développement d'un service d'archives communal : « Une municipalité intègre un service des archives dans sa politique culturelle tout d'abord par la prise de conscience de sa nécessité quant à la conservation d'une certaine forme du patrimoine local, ce qui n'est pas une évidence partout, notamment dans les petites villes et les villages, ensuite par les moyens qu'elle met à sa disposition pour réaliser cette tâche dans des conditions favorables. De là s'ensuivent l'action que peut mener le service en ce domaine et sa participation plus ou moins importante à l'activité culturelle de la cité.⁹⁵ ». Divers articles sont publiés sur les expériences d'archives communales diverses par leurs principaux acteurs, pas seulement archivistes. On y présente dans plusieurs cas le processus de constitution et de développement des différents services d'archives dans leurs activités. Conformément au thème de l'ouvrage, la part de l'animation culturelle dans ce développement général est présentée, ainsi que l'inscription de celles-ci dans les politiques culturelles de la ville. Dans le cas de la ville de Beaune, René Kauffmann, maire-adjoint, décrit le développement des actions culturelles du service d'archives de la ville, fait en parallèle du développement des musées et bibliothèques, sous l'égide d'un service culturel général créé en 1984. En comparant l'état actuel de ces structures par rapports à celui, moins reluisant, de 1972, montrant ainsi l'évolution positive du développement culturel de la ville⁹⁶. Bien qu'on puisse y voir la volonté de cet élu de mettre en avant les réussites des politiques faites sous son mandat, cela confirme bien l'importance prise par le développement des politiques autour des années 1980, en services d'archives comme dans d'autres structures culturelles. Dans l'article suivant, c'est le cas des archives de Sète qui est présenté par A. Dégagé. L'explication du développement des actions culturelles du service est ici par un changement de direction : « Le premier élément à considérer est le rattachement du service. Jusqu'en 1984, les Archives relevèrent du Secrétariat général malgré la demande formulée par le nouveau conseiller aux Affaires culturelles de les prendre en délégation, demande justifiée par sa connaissance du service en tant que chercheur universitaire et sa volonté d'effacer l'image de "nid à rat" et de "lieu de sieste

⁹⁴ Elodie Belkorchia, « La valorisation : mutation(s) dans le temps long », *La Gazette des Archives*, n°244, 2016, p. 195.

⁹⁵ Alain Dégagé, « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale : l'exemple de Sète », *La Gazette des Archives*, n°160, 1993, p. 16.

⁹⁶ René Kaufmann, « La place des Archives dans la vie locale et leur intégration dans la politique culturelle municipale », *La Gazette des Archives*, n°160, 1993, p. 12-13.

assurée" traditionnellement répandue dans les divers services.⁹⁷ ». Le rattachement des Archives de France au Ministère semble ici avoir inspiré la ville à rattacher le service d'archive aux Affaires Culturelles, faisant évoluer ses missions purement administratives vers des missions culturelles. Selon Jeanne-Marie Dureau, archiviste à la métropole de Lyon, ces rattachements ne suffisent à garantir un bon développement : « Le rattachement des Archives de la ville au Secrétariat général ou aux Affaires culturelles selon les cas ne doit pas changer les choses, car la décision et la répartition des efforts financiers sont toujours politiques.⁹⁸ ».

Comme vu dans le cas de Tourcoing, de nombreuses municipalités ont été incitées à créer leur service d'archives de manière indépendante. Alors que les missions fondamentales de ces services en constitution s'articulent autour des missions de collecte, classement, conservation et communication, l'action culturelle et éducative peuvent-elles inclure ces missions prioritaires ? Dans la métropole de Lyon, J.-M. Dureau répond par l'affirmative : « C'est donc de par leur statut que les archives municipales sont presque condamnées à faire la preuve de leur utilité immédiate et pour un assez grand nombre de personnes. L'action culturelle me semble donc une nécessité absolue pour des archives municipales : c'est le seul moyen pour elles d'assurer des ressources pour leurs autres fonctions, tout aussi et plus importantes, mais beaucoup moins visibles.⁹⁹ ». Cette citation laisse à voir une certaine précarité du statut des archives communales au sein des collectivités, qui malgré les lois de décentralisation, doivent toujours prouver leur légitimité. Néanmoins, dans beaucoup d'articles, il apparaît une nette primauté de la bonne mise en œuvre des missions des « 4 C » par rapport aux actions éducatives et culturelles. Aux Archives de Colmar, les actions de valorisations sont dépendantes de la bonne tenue des activités classiques du service : « Essentiellement annexe en règle générale, cette dernière activité tend à prendre une importance certaine dans la mesure où l'accomplissement des autres fonctions — fondamentales — du service ne pose pas de problème particulier et permet de dégager une disponibilité suffisante pour des actions culturelles.¹⁰⁰ ». Vingt ans plus tard, alors que Rezé commence à développer son service d'archives de manière importante, l'action culturelle est toujours mise en tension avec la nécessité de mener un travail de classement de fonds non-traités : « Lorsque la définition du programme du centre d'interprétation est lancée en 2009, les priorités du service des archives ne sont pas vraiment les actions de valorisation et de médiation mais plutôt la

⁹⁷ A. Dégagé, « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale : l'exemple de Sète », *op.cit.*, p. 16.

⁹⁸ Jeanne-Marie Dureau, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », *La Gazette des Archives*, n°160, 1993, p. 23.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰⁰ Jean-Marie Schmitt, « L'action culturelle des Archives municipales de Colmar », *La Gazette des Archives*, n°160, 1993, p. 91.

nécessité de classer, trier et éliminer afin d'éviter une nouvelle saturation des locaux¹⁰¹ ». Afin de pouvoir mener des projets intéressants, les archivistes en poste doivent recruter « des renforts pour le classement (deux contrats à durée déterminée, deux stagiaires)¹⁰² ». Dans beaucoup de cas, des services encore peu stables doivent donc prioriser l'urgence du traitement des fonds produits par leur administration, avant d'éventuellement imaginer la conception d'actions de valorisation.

Ces progressives intégrations, effectuées durant les années 1980, des archives communales aux politiques culturelles municipales ont naturellement mené à des collaborations entre les différentes structures culturelles des municipalités. Selon Elodie Belkorchia : « Les partenariats peuvent être de natures diverses : apporter une expertise, être un relais sur le territoire en vue d'assurer une visibilité plus importante pour le service et les ressources qui y sont conservées mais également amener les archives vers les publics qui n'y accèdent pas pour des raisons symboliques ou matérielles. Dans un contexte culturel riche, les partenariats sont aussi un vecteur d'efficience.¹⁰³ ». Dans le cas de Beaune, des projets les archives d'une part, et bibliothèque, musées et théâtre municipaux sont portés en exemple, de même qu'avec le tissu associatif local¹⁰⁴. J.-N. Dureau théorise une certaine complémentarité entre l'ensemble de ces structures, notamment par ce qu'elles peuvent apporter au visiteur : « Bibliothèques ou musées ouvrent sur le monde et sur l'autre. Les archives et les archives de la cité au premier chef offrent un retour sur soi, sa ville, son identité. Les deux démarches sont nécessaires et complémentaires. C'est donc une chance dont il faut profiter pour nourrir l'intérêt des habitants de la ville et l'élargir au-delà.¹⁰⁵ ». Ces initiatives semblent avoir perduré dans le temps au fur et à mesure que les services d'archives s'installent de manière plus durable dans le paysage culturel de la ville. C'est par exemple visible en 2013, dans le numéro thématique de *La Gazette*, où des nombreuses collaborations de même nature sont présentées, à une période plus contemporaine, que ce soit entre archives et musées à Béthune¹⁰⁶ ou entre archives et le service patrimoine de la ville à Argenteuil¹⁰⁷ ou Rezé¹⁰⁸. Seuls les exemples de collaboration entre archives et bibliothèque ne sont pas mis en avant, posant la question d'une

¹⁰¹ Ronan Viaud, « L'implication du service des archives de Rezé dans le projet du centre d'interprétation et d'animation du patrimoine », *La Gazette des Archives*, n° 232, 2013, p. 187.

¹⁰² *Ibid.*, p. 189.

¹⁰³ E. Belkorchia, « La valorisation : mutation(s) dans le temps long », *op.cit.*, p. 204.

¹⁰⁴ R. Kaufmann, « La place des Archives dans la vie locale et leur intégration dans la politique culturelle municipale », *op.cit.*, p. 14.

¹⁰⁵ J.-M. Dureau, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », *op.cit.*, p. 25.

¹⁰⁶ Laure Laurent, Sébastien Meaux, Arnaud Willay, « Exposition « Tortillards d'hier - tramways de demain » : un exemple de mutualisation des moyens entre les Archives municipales de Béthune et le musée d'ethnologie régionale », *La Gazette des Archives*, n° 232, 2013, p. 221-226.

¹⁰⁷ Isabelle Lefeuvre, Stéphanie Martin, « Argenteuil : les activités pédagogiques mutualisées du service Archives avec le service Patrimoine », *La Gazette des Archives*, n° 232, 2013, p. 167-176.

¹⁰⁸ R. Viaud, « L'implication du service des archives de Rezé dans le projet du centre d'interprétation et d'animation du patrimoine », *op.cit.*, p. 185-189.

potentielle rivalité que peuvent entretenir les deux types de structures dépendant d'une même collectivité locale. En 2003, on compte 86,8 % des archives communales cultivent des partenariats dans leurs actions¹⁰⁹.

Il est donc évident, après avoir pu étudier différents cas de développement d'actions culturelles au sein de services d'archives communales, que la date de 1983, théâtre de la loi de décentralisation, offrant plus de responsabilités aux collectivités, et de rattachement des Archives de France au Ministère de la Culture, affirmant le rôle culturel des services d'archives, est une étape décisive pour ces services, longtemps restés dans l'ombre des bibliothèques et musées. Il est aussi intéressant d'observer que pour beaucoup de villes, souvent de taille modeste, ces nouveaux paradigmes les ont amené à créer leurs services, devant ainsi attendre une stabilisation du traitement des fonds pour mener des actions culturelles et éducatives. Il sera désormais intéressant d'étudier la nature de ces actions de valorisation culturelle et éducatives et leurs évolutions dans le temps.

2.2. Les actions culturelles et éducatives en archives communales

Les actions culturelles et éducatives en archives municipales demandent, comme vu précédemment, une politique d'intégration, par la municipalité, dans les affaires culturelles de la ville. Ces actions permettent ainsi de rendre visible l'action du service auprès de la municipalité et de la population, et demandent donc des moyens, de l'espace et de la créativité. Depuis la fin des années 1990, le développement des outils numériques a considérablement fait évoluer les possibilités de valorisation, pouvant désormais se faire en ligne sur un support virtuel. Il est donc intéressant de retracer ces évolutions à partir des retours d'expériences d'archivistes communaux.

La première préoccupation logistique des services d'archives communales souhaitant accueillir des activités culturelles et éducatives est celle de la recherche de locaux adaptés à recevoir des publics en nombre important. Selon une enquête de 2003, 26,3 % des archives communales, sont alors équipées d'une salle de conférence, 18,4 % d'une salle d'expo permanente, 52,6 % d'un espace d'exposition temporaire, 50% de bureaux dédiés à la mise en œuvre de l'action culturelle et éducative¹¹⁰. Il semble donc qu'une part modeste des services d'archives sont en capacité, d'un point de vue logistique, d'accueillir des actions culturelles et éducatives. Pour beaucoup, la réalisation de ces actions passe par le recours à des actions hors-les-murs, effectuées dans les locaux d'une structure extérieure ou dans l'espace urbain. En 1992, à Sète, alors que les archives sont installées

¹⁰⁹ Ariane James-Sarazin, Isabelle Rambaud, « Les Archives à la rencontre de leur public. Les services éducatifs », *La Gazette des Archives*, n° 204, 2006, p. 266.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 265.

dans le même bâtiment que la médiathèque, c'est dans une salle polyvalente située dans le hall de ce bâtiment que le service peut déployer ses expositions¹¹¹. Dans le cas de Colmar, ce sont des locaux associatifs qui peuvent être mobilisés : « La pratique d'actions communes avec une structure associative permet souvent de régler les questions de locaux, de manutention, de permanences bénévoles¹¹² ». Dans le cas, plus contemporain, de Béthune, c'est par la collaboration avec le Musée d'Ethnographie que les Archives peuvent effectuer une exposition commune dans les locaux du Musée, structure habituée à la réception du public¹¹³.

Le développement de ces actions culturelles a induit également le besoin de personnel qualifié pour mener des actions de valorisation de qualité. E. Belkorchia estime un manque de formation des archivistes à ces missions¹¹⁴, ce que semble confirmer Paul Delsalle, maître de conférences dans la formation de Mulhouse en 1992¹¹⁵. Dans la ville de Colmar, on tente une catégorisation des différentes actions possibles du service, pouvant être faites dans le cadre d'une commémoration, dans le cadre de Portes Ouvertes pour la Journée des Monuments Historiques, de collaborations avec des sociétés d'histoire, notamment par le biais de conférences¹¹⁶. Certains exemples témoignent cependant d'une certaine inventivité, comme à Avignon, où le Bicentenaire de la Révolution Française a fait l'objet d'un spectacle organisé, entre autres, par les Archives de la ville, à partir de leurs fonds multimédia¹¹⁷. Aux Archives de Dunkerque, entre 1997 et 1999, une action originale montre une certaine maturité des pratiques de valorisation au sein des services, l'animation d'une « mémoire des quartiers » de la ville. Cette initiative, menée en collaboration avec le Centre d'Aide Sociale, prévoit l'animation d'ateliers autour de l'histoire des différents quartiers de la ville, visant à inclure particulièrement leurs habitants, ainsi que la collecte de sources orales d'anciens habitants, pour retracer ces histoires particulières¹¹⁸. Cette approche permet ainsi une forme de réappropriation du territoire des acteurs, vis-à-vis des archives de leur quartier, semblant marquer vers une évolution par rapport à des pratiques plus classiques d'expositions entièrement mises en place par le service, pour un public passif.

¹¹¹ A. Degage, « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale : l'exemple de Sète », *op.cit.*, p. 18.

¹¹² J.-M. Schmitt, « L'action culturelle des Archives municipales de Colmar », *op.cit.*, p. 92.

¹¹³ L. Laurent, S. Meaux, A. Willay, « Exposition « Tortillards d'hier - tramways de demain » : un exemple de mutualisation des moyens entre les Archives municipales de Béthune et le musée d'ethnologie régionale », *op.cit.*, p. 223.

¹¹⁴ E. Belkorchia, « La valorisation : mutation(s) dans le temps long », *op.cit.*, p. 204.

¹¹⁵ Paul Delsalle, « La formation des archivistes municipaux à l'animation culturelle », *op.cit.*, p. 47-51.

¹¹⁶ J.-M. Schmitt, « L'action culturelle des Archives municipales de Colmar », *op.cit.*, p. 93.

¹¹⁷ Yves Laisne, « Un exemple d'exploitation multimédia des archives d'une ville : le feuillet de la Ratapiole », *La Gazette des Archives*, n°160, 1993, p. 95-100.

¹¹⁸ Jean-Luc Pohrel, « Mémoire de quartiers, une expérience d'animation de quartiers par les archives municipales de Dunkerque 1997-1999 », *La Gazette des Archives*, n° 199, 2005, p. 9-16.

Depuis les années 2000, la révolution numérique a décuplé les possibilités de valorisation. Selon E. Belkorchia : « S'intéresser aux nouvelles écritures (expositions virtuelles, webdocumentaire, longue forme) permet de proposer aux demandeurs de contenus (réalisateur, documentariste) des ressources pertinentes au regard des objectifs du projet, mais également aux archivistes d'exploiter, voire de détourner ces nouvelles écritures pour sublimer les fonds.¹¹⁹ ». Parmi les initiatives récentes, nous pouvons par exemple citer des actions mettant en lien des documents d'archives en lien avec une cartographie numérique de la ville, comme la plateforme *MeTae* des Archives de Metz¹²⁰ ou *UrbanHist* à Toulouse¹²¹. On peut ici constater l'importance du tracé urbain de la ville pour permettre à l'utilisateur de visualiser la localisation des documents qu'il traite. Des actions plus quotidiennes de valorisation d'archives en ligne sont également mobilisées. C'est par exemple le cas d'expositions virtuelles, comme à Lille¹²², ainsi que des actions de communication, par une rubrique *Document du moment*, mettant en avant une pièce d'archives sur le site du service de manière régulière¹²³. Aussi difficile soit-il d'énumérer tous types d'actions culturelles des services d'archives communales de la ville, il paraît intéressant de voir la diversité des actions possibles, malgré le manque de moyen qui caractérise encore des services récemment constitués.

En termes d'actions éducatives, on peut tracer l'évolution des pratiques au sein des archives communales par l'enquête de 1992, établie par Christine Roubaud, professeure-médiatrice aux Archives de Marseille, et celle de Brigitte Guigueno, conservatrice du patrimoine au SIAF, analysant dans *La Gazette* les résultats d'une enquête sur le sujet, menée entre autres dans les services communaux. C'est à partir des années 1980 que les archivistes communaux, développent des services éducatifs, de manière plus tardive qu'en archives départementales¹²⁴. En 1992, seuls 16 services d'archives communales ont des services éducatifs constitués. Et parmi les services n'ayant pas des services éducatifs constitués, 42 ont des activités éducatives, sans avoir créé un service officiel. L'article note une absence de corrélation entre la taille de la ville et l'importance du service éducatif¹²⁵. L'enquête du SIAF établit une nette progression puisqu'elle dénombre environ 40 au début des années 2000 et 200 en 2014¹²⁶. Concernant la création de ces services, l'article de 1992 prend exemple sur le service éducatif des archives de Marseille, créé en 1986, qui

¹¹⁹ E. Belkorchia, « La valorisation : mutation(s) dans le temps long », *op.cit.*, p. 201.

¹²⁰ <https://storymaps.arcgis.com/collections/1bd5748cf8e24a279d4409a7bb002d3a?item=1>

¹²¹ <https://www.urban-hist.toulouse.fr/uh/>

¹²² <https://archives.lille.fr/exhibit/28>

¹²³ <https://archives.lille.fr/blog/t107>

¹²⁴ A. James-Sarazin, I. Rambaud, « Les Archives à la rencontre de leur public. Les services éducatifs », *op.cit.*, p. 262.

¹²⁵ Claudine Roubaud, « Les services éducatifs des Archives municipales », *La Gazette des Archives*, n° 160, 1993, p. 67-68.

¹²⁶ Brigitte Guigueno, « Les activités éducatives dans les archives, entre bilan et perspectives », *La Gazette des Archives*, n° 247, 2017, p. 158.

concerne l'auteur. Celle-ci est une ancienne professeure-relais, qui s'est ainsi proposée à la municipalité pour rester à plein temps en tant que médiatrice, par la création d'un service éducatif officiel et de son poste, ce en accord avec le Rectorat¹²⁷. C'est ainsi que à partir des années 2000, le rôle des professeurs-relais a largement diminué au profit de médiateurs, traduisant une baisse des moyens humains et matériels, pour des services ne pouvant continuer à assurer un suivi pédagogique poussé à leurs actions¹²⁸. Au niveau des actions, elles sont catégorisées par le SIAF en trois lieux : au sein du service, en « hors les murs » et en ligne. La volonté des pouvoirs publics étant de confronter les élèves à la connaissance de l'histoire par le document, à partir des programmes d'histoire, et de l'éduquer à la citoyenneté, comme aux Archives de Lille, qui « s'associent à l'opération classes civiques de la ville qui fait découvrir aux CM2 les institutions municipales et l'histoire du territoire.¹²⁹ ». On dénombre ainsi, en 2015, 75 011 élèves ayant visité des archives municipales, à 56% venant de classes de primaires, les écoles élémentaires étant gérées par le même échelon municipal¹³⁰. En 2003, pour faire connaître leurs actions éducatives, 81,5% des archives communales « font transiter leurs informations via la presse écrite, la radio et la télévision ainsi que par internet. » et « 56 archives communales bénéficiaient de pages web », des dossiers pédagogiques (68,4%) et catalogues d'expositions (39,4%)¹³¹.

Les Archives de Colmar, en 1992, ne disposent pas de service éducatif constitué, il est cependant intéressant de voir quelles furent leurs actions officielles à une époque où les services communaux se voient encore dotés de peu de moyens et de reconnaissance, par « l'accueil d'enseignants et de petits groupes d'élèves pour des recherches aux archives »¹³². À noter que l'auteur inclut dans ce type d'actions toute formation donnée à des étudiants ou divers agents de la ville pouvant être intéressés par la recherche en archives. Aux Archives d'Argenteuil, c'est avec le service Patrimoine de la ville que l'action éducatrice est menée à partir de la création de son service éducatif en 1992 :

« Les Archives municipales ont pu proposer, à partir de 1998, un programme d'initiation à l'histoire d'Argenteuil au travers de documents d'archives. Les séances d'études et les animations étaient et sont d'ailleurs toujours essentiellement conçues pour les élèves des écoles élémentaires, gérées sous les prérogatives de la municipalité. Elles débutent par un choix initial des thématiques avec les enseignants avant l'accueil de la classe en deux groupes aux Archives municipales : étude de documents en salle de lecture et visite guidée des magasins d'archives. Depuis 1999,

¹²⁷ C. Roubaud, « Les services éducatifs des Archives municipales », *op.cit.*, p. 69.

¹²⁸ B. Guigueno, « Les activités éducatives dans les archives, entre bilan et perspectives », *op.cit.*, p. 160.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 155.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 157-159.

¹³¹ A. James-Sarazin, I. Rambaud, « Les Archives à la rencontre de leur public. Les services éducatifs », *op.cit.*, p. 274.

¹³² J.-M. Schmitt, « L'action culturelle des Archives municipales de Colmar », *op.cit.*, p. 94.

des expositions réalisées par les Archives municipales ont également été mises à la disposition des enseignants dans une version itinérante.¹³³ ».

Ainsi à partir de 1998, le service anticipe et propose des thématiques pouvant intéresser les professeurs : « un réel programme thématique au travers de séances d'études et d'animations assurées en direction des classes élémentaires comme du second degré.¹³⁴ ».

De par leur caractère disparate, les archives communales ont développé plus largement leurs actions culturelles et éducatives, principalement à partir des années 1980. Ces actions permettent légitimer l'existence des services auprès de la municipalité, de renforcer le lien avec la population et de valoriser la mémoire de territoires en restructuration. Mais au fur et à mesure des années, la baisse des moyens semble avoir produit une certaine stagnation de leur importance après l'effervescence de la fin du siècle, bien qu'en termes de nombre, les services culturels et éducatifs se sont multipliés. Depuis lors, de nouvelles prérogatives des collectivités territoriales, encouragées par l'Etat, ont produit un effet inédit depuis les années 1990, la mutualisation des services d'archives par le recours massif général à l'intercommunalité.

2.3. Quelle valorisation possible dans le cadre de l'intercommunalité ?

L'archiviste Olivier Muth résume dans son article fait à *La Gazette*, en 2018, une évolution majeure au sein du réseau institutionnel des services d'archives en France, s'établissant à partir des années 1990, la part de plus en plus importante des services d'archives intercommunaux, nommé par l'auteur comme « la montée en puissance de l'intercommunalité » : « Apparus dès 1890 sous la forme de coopération syndicale (et surtout à partir des années 1920 pour l'assainissement ou l'électrification), les groupements de communes ont pris un essor dans les années 1990¹³⁵. ». Ce sont deux lois qui ont particulièrement développé ces structures : la loi d'administration territoriale de la République de 1992, ayant libéré les initiatives, ainsi que la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, promulguée en 1999¹³⁶. Concernant les archives, c'est la loi du 15 juillet 2008 qui reconnaît pour la première fois l'existence des services d'archives intercommunaux qui « a proposé divers modes de relations entre communes et intercommunalités pour la gestion de leurs

¹³³ I. Lefeuvre et S. Martin, « Argenteuil : les activités pédagogiques mutualisées du service Archives avec le service Patrimoine », *op.cit.*, p. 167.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 170.

¹³⁵ Olivier Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 23.

¹³⁶ Rémy Le Saout, « L'intercommunalité : vingt ans de développement et des interrogations », *Métropolitiques*, 2012, p. 1.

archives »¹³⁷. Conjointement, le Code du patrimoine reconnaît depuis 2008 que « les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et sont responsables de leur conservation et de leur mise en valeur ». Il permet également à des communes membres d'une intercommunalité de confier leur archives à une des communes de cette même intercommunalité¹³⁸.

Ces évolutions ont-elles pu impactées les actions des archives communales, parfois devenues intercommunales ? Alors que ces actions centrées sur une commune pouvaient s'appuyer sur l'évocation d'une identité particulière, celles portées par l'intercommunalité pourraient, quant à elle, s'appuyer sur les identités diverses de l'agglomération.

Les articles traitant des archives intercommunales ou des collaborations entre communes ne semblent que peu pointer les particularités que peut poser l'action culturelle et éducative de ces structures, par rapport à celle des services communaux. La priorité est davantage donnée à la description administrative des archives intercommunales, des fonds qu'ils traitent, à l'évolution du maillage territorial des services d'archives ou à leur processus de constitution à partir des fonds des différentes communes. Si *La Gazette des archives* y consacre un numéro thématique, il semble que les réflexions sur des projets de valorisation pour les archives intercommunales ne soient pas encore prioritaires par rapport aux questions techniques et administratives que posent de tels déménagements de fonds. Cependant, un article détaille le projet de constitution d'archives d'agglomération à Dunkerque, qui, possiblement dans la continuité de son projet de « Mémoire des quartiers¹³⁹ », en décrivant une histoire administrative très complexe de leurs archives. De plus, les 18 communes de la Communauté Urbaine présentent des profils très différents, entre une grande ville centre, une ville nouvelle et des petites villes rurales¹⁴⁰. En termes de valorisation, Anne Lebel décrit les possibilités de cette fusion vers l'intercommunalité à travers « la mise à disposition du personnel de la cellule d'actions culturelle et éducative des archives municipales aujourd'hui avec pour le service éducatif la possibilité d'intervenir sur l'ensemble des établissements scolaires du territoire dunkerquois et pour le service culturel de démultiplier donc ces missions, soit sous forme d'expositions ou de publications qui concernera l'ensemble du territoire dunkerquois, soit là aussi on répondra donc à des sollicitations des communes ou de quartiers de communes qui souhaiteraient faire une exposition donc dans leurs petites communes.¹⁴¹ ». Dans le prolongement du contrôle scientifique et technique, les archives départementales s'inscrivent en soutien des intercommunalités et peuvent leur fournir une aide pour classer et valoriser leurs fonds.

¹³⁷ O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 23.

¹³⁸ Code du patrimoine, article L. 212-6-1.

¹³⁹ Voir Partie 2.2.

¹⁴⁰ Anne Lebel, « Dunkerque et le projet de création d'un centre d'archives communautaire à vocation intercommunale », *op.cit.*, p. 106-108.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 109-110.

Ainsi les AD d'Ille-et-Vilaine, accompagnent les communes et intercommunalités rurales ne disposant pas de leurs propres agents pouvant conduire des actions de numérisation pour faciliter l'accès aux chercheurs, ou encore des expositions délocalisées¹⁴².

Au-delà de la mutualisation institutionnelle, la valorisation fait aussi l'objet de coopérations entre les communes, comme c'est le cas dans deux services d'archives issues de communes réunies par leur géographie car traversées par la même rivière, Rive-de-Gier et Saint-Chamond, dans le département de la Loire, entre Lyon et Saint-Etienne. Bien qu'ils ne se situent pas au sein d'une agglomération définie, leur proximité géographique leur a permis, sur un sujet particulier les réunissant, l'histoire du Gier, la rivière traversant les deux communes, d'assembler leurs équipes de deux archivistes chacun pour l'exposition « Dans la vallée coule une rivière », présentée dans les deux communes en 2011. L'article détaille ainsi les différentes modalités d'organisation de l'exposition, que ce soit ses financements, assumés par un ensemble très large d'organisations et de collectivités, comme par exemple l'agence de l'Eau régionale, ou la région Rhône-Alpes, les fonds utilisés, recherchés dans des services d'archives dépassant les deux communes, ou encore l'aide apportée d'associations et structures publiques diverses dans des manifestations diverses et variées¹⁴³. Il s'agit donc d'un exemple de projet conçu fait au-delà des logiques institutionnelles, par le soutien d'acteurs de la région différant de leurs collectivités respectives.

La particularité des actions de valorisation en archives intercommunales ainsi que dans des projets mutualisés entre deux communes semble encore faire preuve d'assez peu de documentation au sein de la sphère archivistique française. Cela peut être dû au manque de maturité de ces structures, ou à la prédominance des traditions de l'ancien service la ville-centre, au sein des communautés urbaines ou des métropoles que celle-ci domine. Dans des intercommunalités plus rurales, sous le statut de communautés de communes, l'heure est encore aujourd'hui encore à l'externalisation vers des centres de gestion ou des archives départementales, mais des archivistes commencent à être recrutés par celles-ci pour développer des services¹⁴⁴ et pourront peut-être apporter de nouvelles initiatives d'actions culturelles et éducatives au sein des collectivités, mais semblent pour l'instant plutôt répondre à l'urgence du tri d'archives parfois laissées à l'abandon depuis longtemps.

Nous avons donc pu traiter comment l'intégration et le développement des services d'archives communaux dans les politiques culturelles municipales a pu se faire à partir des

¹⁴² Éric Joret, « Archives des communes rurales et structures intercommunales en Ille-et-Vilaine », *La Gazette des Archives*, n°199, 2005, p. 102-104.

¹⁴³ Samuel Bouteille, Catherine Morellon, « « Dans la vallée coule une rivière », ou quand deux petits services d'archives communales unissent leurs forces », *La Gazette des Archives*, n° 232, 2013, p. 213-220.

¹⁴⁴ Exemple de présentation d'archivistes sur la chaîne YouTube de l'AAF, travaillant depuis 2019 dans des communautés de communes du Nord de la France : <https://www.youtube.com/watch?v=OBIFMvOFIPc&t=145s> / <https://www.youtube.com/watch?v=R9UMwSR7lrA>.

bouleversements des années 1980, entre la décentralisation donnant de nouvelles prérogatives aux collectivités vis-à-vis de leurs archives et l'intégration des Archives de France au Ministère de la Culture. A divers degrés, cela a amené les communes à encourager la collaboration des archivistes avec d'autres structures culturelles de la ville, produisant des actions culturelles et éducatives variées, permettant la valorisation de leurs fonds. Le développement à partir des années 1990 de structures intercommunales, aux prérogatives concernant les archives reconnues depuis la loi de 2008, a entraîné de nouvelles formes de mutualisation entre services. Les actions de valorisation pouvant être issues de ces grandes évolutions n'ont cependant pas encore pu faire l'objet de réflexions poussées, ce que ce travail pourra éventuellement contribuer à faire.

3. Les archives au service du territoire ?

Les pages précédentes à propos des archives communales et intercommunales nous permettent de voir que les actions culturelles et éducatives de ces services peuvent être effectuées à des degrés divers dépendants du contexte administratif dans lequel ils évoluent. Alors que les archives de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier ont pu être à l'initiative d'un programme commun, motivé par leurs intérêts propres, le projet de mutualisation des archives de Dunkerque avec celles d'archives des différentes communes de son agglomération demandent aux archivistes de s'adapter aux volontés politiques du territoire. Compte tenu de leur profond ancrage territorial à différents échelons (national, départemental, communal...), à quel degré les services d'archives, ainsi que les documents d'archives qu'ils conservent, doivent-ils s'ajuster au contexte et aux contraintes politiques, aux volontés de représentation auxquelles peuvent s'ajouter d'autres volontés de réappropriation de ce territoire ?

3.1. Formes de représentations du territoire par les archives

Le sociologue Daniel Meier, dans la revue interdisciplinaire de sciences sociales *A contrario*, introduit une série d'articles sur la question de la fragmentation territoriale en Syrie en analysant le rapport entre territoire et représentations. Reprenant le travail de Pierre Bourdieu, Daniel Meier insiste sur le lien très important entre ces deux termes :

« Un territoire n'existe pas en soi, indépendamment d'un regard qui est porté sur lui. Plus largement, cela signifie qu'il y a toujours une médiation ; et celles du politique et du religieux occupent une bonne place dans ce processus. En résulte une dimension fortement identitaire de l'analyse du territoire, ce qui fait apparaître l'identité collective comme un lieu géométrique, une sorte d'inhérence dont les

formes se déclinent tantôt sur le mode historique [...], tantôt sur le mode économique [...], religieux [...] ou communautaire¹⁴⁵ ».

Cette vision du territoire comme phénomène social est reprise par O. Muth dans l'introduction du numéro thématique de *La Gazette des Archives*, sur le thème « Archives et territoire », où il intègre des débats de chercheurs en sciences humaines autour de la forme de détermination de ces territoires. Il distingue les partisans d'un territoire déterminé par des « structures sociales et spatiales lourdes », et ceux d'un territoire déterminé par « l'expérience des habitants » qui le composent¹⁴⁶.

Le territoire est donc un fait social, qui ne se représente pas seulement spatialement ou géographiquement, mais aussi culturellement. Le terme de « représentations » est complexe. Il peut ici être repris comme celui de « représentations sociales ». Celui-ci est défini par la sociologue de diverses façons. Nous pouvons reprendre la définition du sociologue Christian Guimelli : « Elles recouvrent donc l'ensemble des croyances, des connaissances et des opinions qui sont produites et partagées par les individus d'un même groupe, à l'égard d'un objet social donné.¹⁴⁷ ». Mais nous pouvons aussi privilégier un usage plus modeste, comme défini par le dictionnaire Larousse : « Action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe¹⁴⁸ ».

Dans cette acception de la notion de territoire comme représentation, il faut essayer de comprendre comment les archives servent de vecteur de représentations d'un territoire donné. Les archives, constituées en fonds d'archives par l'activité d'un producteur, servent ainsi à prouver ou illustrer des faits. Le territoire peut-il, par ce biais, se servir des archives afin de se représenter ? Les archives peuvent-elles aller jusqu'à incarner le territoire dans leur composition même ?

En se concentrant uniquement sur les archives comme vecteur de représentation du territoire, les archives cartographiques peuvent apparaître comme une clé évidente. Comme nous l'avons vu dans l'article de C. Speroni sur les représentations des « bonnes villes » du Val de Loire, de G. Antonini-Fournier sur Gênes, Marseille et Barcelone ou des grandes campagnes de couverture nationale¹⁴⁹, même une carte, ayant comme objectif affiché d'offrir une représentation objectivée du territoire n'offre en réalité qu'une vision établie sur celui-ci, issue d'un contexte de production particulier. Comme l'écrit Nathalie Joubert, « une carte n'est pas qu'une carte », « Elle est un document par intention, celle du cartographe, auteur d'un message destiné à des lecteurs, reçu différemment en fonction de ces derniers. », puis « [c]'est l'utilisateur, le récepteur, qui fait le document lorsqu'il le

¹⁴⁵ Daniel Meier, « Territoires et représentations : une introduction », *A contrario*, n° 11, 2009 p. 119.

¹⁴⁶ O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 17-18.

¹⁴⁷ Christian Guimelli. « Les représentations sociales », *La pensée sociale*, sous la dir. de C. Guimelli éd., *La pensée sociale*. Presses Universitaires de France, 1999, p. 63.

¹⁴⁸ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/repr%C3%A9sentation/68483>.

¹⁴⁹ Voir partie 1.1.

questionne, lui reconnaît une signification.¹⁵⁰ ». Une nouvelle fois, la carte, outil typique de représentation du territoire et au même titre que les archives d'architectes, n'est pas en réalité un outil objectivé de celle-ci, malgré l'exactitude mathématique et géographique que celle-ci peut détenir. De plus, leur exactitude mathématique ne permet pas de visualiser tous les aspects que peuvent montrer la géographie d'un territoire. Les vues et lectures aériennes obliques constituent un exemple intéressant. Permettant de prendre la photographie d'un territoire en biais, depuis un avion ou un hélicoptère, elles offrent une vue pouvant être située à la lisière des archives cartographiques et photographiques. Ces photographies, produites grâce au développement de l'aviation depuis le début du XX^e siècle, offrirent un point de vue inédit sur le territoire par le grand public, découvrant pour la première fois un point de vue aérien sur l'espace français. Ces évolutions ont également touché le travail des géographes, qui ont pu compter sur ces photos, archivées par exemple par l'IGN, pour offrir un nouveau point de vue sur le territoire et ainsi de nouvelles sources d'études, prenant par exemple plus en compte le relief que des cartes planes¹⁵¹. Cet exemple montre comment la représentation des territoires peut évoluer par l'évolution des techniques.



Figure 3 - Vue aérienne oblique, photographiant le Village de Vaxy (Saulnois, Moselle annexée) depuis un ballon captif en 1914 – Source : André Humbert et Colette Renard-Grandmontagne, « 100 ans de visions et lectures aériennes », Bulletin de l'Association des Géographes Français, n° 97, 2020, p. 48.

¹⁵⁰ N. Joubert, « La carte n'est pas qu'une carte : de sa fabrique par intention à ses fabriques à réception », *op.cit.*, p. 4.

¹⁵¹ André Humbert et Colette Renard-Grandmontagne, « 100 ans de visions et lectures aériennes », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° 97, 2020, p. 48-63.

Un territoire se transforme dans la durée, sa représentation doit également prendre en compte ces transformations. L'exemple des procès-verbaux d'expertise parisienne des greffiers des bâtiments, pouvant être ramenés à des archives urbaines peut par exemple être mobilisé. Elles contribuent, par la mise en conformité de bâtiments parisiens à différentes époques, « à traduire les transformations de la cité »¹⁵². Dans cet objectif de documentation de la transformation des territoires, nous pouvons également citer les archives de la reconstruction de la France d'après-guerre, mobilisation des typologies d'archives très diverses, et ayant fait l'objet d'une journée d'étude aux Archives Nationales en 2021. Ici ce sont « photographies, films, cartes, plans, vues aériennes, affiches, calques » qui permettent de traduire cette évolution¹⁵³.

Les archives pourraient-elles faire partie intégrante d'un territoire et de ses évolutions, au-delà de la représentation qu'elles en donnent ? C'est le sens que tente de donner l'introduction de la revue *Histoire Urbaine* dans sa revue thématique publiée en 2020, « Archives urbaines ». L'introduction rappelle que les archives urbaines ne sont pas réductibles aux fonds des archives communales, ni même aux communes comme institutions : « Leur dimension territoriale les caractérise sans doute mieux¹⁵⁴ ». L'auteur comme dans les exemples précédents traite de l'importance du contexte de ces archives, ne pouvant prétendre à une représentation objectivée du territoire urbain : « Il ne suffira donc pas pour nous d'affirmer que les archives urbaines ont une histoire : leur production et leur usage constituent un enjeu complet de l'histoire urbaine. On soulignera ainsi leur fonction dans les rapports sociaux, politiques ou juridiques urbains.¹⁵⁵ ». Cet article de l'historienne Florence Bourillon et du géographe Laurent Coudroy de Lille va même jusqu'à présenter la ville comme pouvant en elle-même correspondre à une « archive ouverte », inscrivant son espace public dans la mémoire collective. Allusion est faite avec la géologie qui traite comme « archives sédimentaires » des couches de matières laissant trace de l'évolution de la composition d'une roche, montrant la composition inédite que peut prendre le terme d'archives, pouvant être composée par des éléments naturels¹⁵⁶. Il est donc ici exprimé de quelle manière le territoire peut être considéré comme une archive à part entière, situant cette dernière au-delà d'un rôle de représentation mais bien d'incarnation du territoire.

Il est ensuite utile de s'attarder sur la manière dont des archives peuvent représenter un objet plus général. Florence Wierre étudie la manière dont les archives d'architectes

¹⁵² Michela Barbot, Robert Carvais, « Des archives pour analyser la ville et pour dessiner ses territoires : Les procès-verbaux d'expertise parisienne des greffiers des bâtiments », *Histoire Urbaine*, n° 59, 2020, p. 63-84.

¹⁵³ Annonce de la journée d'étude « Les fonds iconographiques et audiovisuels de la Reconstruction de 1940 aux années 1960 », organisée le 8 avril 2021 par les Archives Nationales : <https://calenda.org/853234>.

¹⁵⁴ Florence Bourillon, Laurent Coudroy de Lille, « Archives urbaines, introduction », *Histoire Urbaine*, n° 59, 2020, p. 39-40.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 40.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 41.

constituent un outil de représentation de l'œuvre qu'a produit celui-ci. Selon l'auteur, ce qui permet cette représentation de l'œuvre des architectes dans leurs archives est le respect de l'intégrité de ces fonds, résultant des choix du producteur, et devant primer dans toutes les étapes de la production : « La vision que le producteur a de son travail, ou celle qu'il souhaite en donner, s'illustre dans les documents qu'il choisit de mettre en valeur dans le cadre de ses activités, notamment dans ses supports de communication. Elle s'illustre aussi dans les pièces conservées, qu'elles soient du registre personnel ou professionnel, lorsqu'un architecte envisage le classement de ses archives.¹⁵⁷ ». Les archives n'objectivent donc pas les travaux de l'architecte, elles permettent seulement de représenter ceux-ci par des choix opérés par le producteur, sélectionnant des objets d'intérêts parmi les documents résultant de son activité. D'autant plus que beaucoup d'architectes, en préparation d'une éventuelle collecte de leurs documents par un service d'archives, vont délibérément procéder à une nouvelle étape de sélection dans leurs documents : « un architecte peut négliger ou éliminer des éléments qui pourraient constituer des références, ou garder uniquement les images qu'il souhaite transmettre. Dans ses choix de classement et dans ses sélections, il construit un ordre distinctif, doté d'une cohérence qui lui est propre¹⁵⁸ ». En dernier, l'institution chargée de classer et conserver ces archives va, à son tour, altérer cette représentativité de l'œuvre de l'architecte : « Le travail d'une institution se lit au travers des instruments de recherche qu'elle met en place et parfois dans la constitution des fonds eux-mêmes. De même, l'intervention de la personne en charge du classement ne sera pas totalement neutre. Son expérience et ses connaissances auront naturellement un impact sur l'organisation et le traitement des documents. Tous ces éléments interviennent sur les représentations du travail de l'architecte et notamment sur celui du chercheur¹⁵⁹ ». Cet article, bien que ne traitant pas le thème du territoire, permet de comprendre qu'un fonds d'archives, par l'historique de sa conservation et différents tris dont il peut faire l'objet, est la résultante de deux formes de représentations : celle du producteur et celle de l'archiviste.

Les archives sont donc un instrument important de représentation du territoire, pouvant largement servir quiconque voudrait l'étudier, ce pour différentes typologies d'archives. Si les archives cartographiques peuvent apparaître comme les meilleurs moyens pour représenter ces territoires, elles n'en donnent pas une représentation objective. Par des vues obliques, des relevés statistiques, des procès-verbaux de conformités, des photographies, des affiches ou des fonds audiovisuels, la représentation du territoire peut prendre de multiples formes. Au-delà des représentations à l'exactitude mathématique, l'ensemble de ces ressources présente un point de vue orienté sur le territoire, qui ne peut

¹⁵⁷ F. Wierre, « Les archives comme outils de représentation de l'œuvre », *op.cit.*, p. 174.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 179.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 180.

avoir l'ambition de représenter exhaustivement celui-ci. Les archives peuvent en aller à incarner ce territoire, qui, faisant pleinement partie de celui-ci, présente un regard neuf et affranchi de toute volonté d'exactitude ou d'objectivité.

3.2. Des services d'archives subordonnés aux politiques de leur territoire ?

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux interactions entre archives et territoire, pris dans la définition d'un territoire déterminé par les structures politiques et sociales qui l'administrent¹⁶⁰. L'action des services d'archives territoriaux, sous le contrôle de la collectivité territoriale dont elle dépend ainsi que l'État central, constituent, dans le cadre français, une mission de service public importante, incarnant la transparence de l'action publique depuis son commencement, ainsi que la possibilité pour le citoyen ou le chercheur d'accéder à des sources permettant de documenter la mémoire de la Nation et de ses départements. Cette connexion très forte de ces services à l'action publique, notamment vis-à-vis du territoire, se traduit-elle par une forme de dépendance, amenant les services à s'adapter aux politiques de ces mêmes collectivités ? Ces services peuvent-ils faire l'objet d'une certaine autonomie par rapport aux décisions de leurs hiérarchies à l'échelon territorial ? Il sera utile d'étudier ce thème à partir de retours d'expériences montrant différents cas où se pose la question de cette adaptation mais aussi de réflexions plus théoriques sur le sens des politiques territoriales.

Depuis la Révolution Française, le nouveau maillage territorial dont ont dépendu, dès le début de leur existence, les archives nationales, départementales et communales, ont fait preuve d'une importante stabilité pendant deux siècles. Malgré les changements de régimes et les différentes guerres qui ont marqué la France durant cette période. O. Muth estime que cette stabilité va être changée, par une importante « modernisation de l'administration territoriale » au niveau régional, du rôle des préfets ou par le redécoupage de la région Ile-de-France en 1964, passant de trois à huit départements. La décentralisation de 1983, étudiée dans la partie précédente, poursuit ce mouvement¹⁶¹. L'inspectrice du patrimoine Geneviève Etienne appuie également cette stabilité entre ces trois échelons, à la différence que « [l]a première décentralisation, effective pour les Archives en 1986, a finalement peu changé la situation. », n'ayant affecté ce maillage que par l'importance prise par les archives régionales. Mais aujourd'hui, la remise en cause de l'échelon départemental pourrait amener des fusions de départements¹⁶². Souhaitant donner des préconisations aux services d'archives territoriaux, le rapport *Archives et*

¹⁶⁰ Définition évoquée par O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 17-18.

¹⁶¹ O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 21.

¹⁶² Geneviève Étienne, « Archives et territoires : évolutions institutionnelles et conséquences sur le réseau des services d'archives français », *La Gazette des Archives*, 2013, n° 229, p. 131-132.

Territoires de l'Inspection du Patrimoine, publié en 2011, confirme ce constat d'ensemble et illustre les changements par de nouvelles prérogatives données aux collectivités en 2003, à partir d'une révision constitutionnelle, la RéATE, réformes recherchant une meilleure efficacité de l'action des régions, ainsi que la réforme des collectivités locales de 2010¹⁶³. On peut, à travers ces sources, comprendre qu'il existe un consensus sur l'importante stabilité du maillage territorial des services d'archives depuis la Révolution Française, mais les voix discordent sur le moment où cette stabilité a été bouleversée.

Ces évolutions transforment assez largement la vie des services, obligés de recomposer leurs missions et leurs activités. Le rapport *Archives et Territoires* explique les différentes difficultés que posent ces changements pour les services d'archives, avec « des opérations d'archivage en cascade », « une atténuation de la territorialité des archives » et une obligation de composer avec des structures transformées¹⁶⁴. Ces changements n'ont pas été des obstacles anticipés par les services selon O. Muth : « il semble que nous soyons plus dans une adaptation "subie" et que nous peinions à suivre le train des réorganisations territoriales et administratives, des versements massifs d'archives publiques ou des évolutions des besoins des usagers.¹⁶⁵ ». Les archivistes Elisabeth Verry et Christophe Gandon confirment aussi, dans la même publication, cela : « les archivistes n'ont pu que prendre acte des divers mouvements de regroupement et de recomposition survenus sur leur territoire.¹⁶⁶ ». Les archives ont dû également s'adapter aux réformes territoriales touchant les communes au sein des départements, un très important redécoupage administratif a eu lieu depuis les années 1990, puis par lois de 2010 réformant les collectivités locales. E. Verry, alors directrice des AD de Maine-et-Loire, prend l'exemple de son département pour traiter des problématiques posées à son service, dû à ces transformations du territoire. Déjà à partir des années 1990, son service a dû reprendre en main de nombreuses archives de communes par les AD, au détriment du Centre de Gestion, qui s'est désintéressé de la question¹⁶⁷. Le département est ainsi passé de 363 communes en 2010, à 183 en 2018, à partir des lois de 2010 réformant les collectivités locales¹⁶⁸. Au cours de ces recombpositions des communes, le service d'archives a eu un rôle de consultation quand il a fallu recomposer les limites du département au gré d'une fusion de communes¹⁶⁹ ou lorsqu'il a fallu trouver des toponymes à des communes nouvelles¹⁷⁰. Les archives régionales, ayant pris une importance récente, ont également

¹⁶³ Inspection des Patrimoines, *Rapport du groupe de travail Archives et territoires*, 2011, p. 12-19.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 21-22.

¹⁶⁵ O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 21.

¹⁶⁶ Christophe Gandon, Elisabeth Verry, « Politique archivistique et évolutions territoriales: les années décisives 2010-2018 », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 57.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 52-54.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 56.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 58.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 60.

dû s'adapter à ces réformes, comme après la fusion des régions en 2016, demandant par exemple aux archives du Limousin, du Poitou-Charentes et de l'Aquitaine de se fusionner dans la Nouvelle-Aquitaine, ou celles de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon, fusionnée dans la région Occitanie, malgré la diversité de leurs moyens et de leurs méthodes initiales¹⁷¹. L'ensemble de ces faits montrent bien comment les archives ont dû s'adapter aux nombreuses réformes entreprises par l'Etat sur l'organisation administrative du territoire, devant procéder à une adaptation à des évolutions qu'ils n'ont pas souhaité. On peut constater l'incitation pour les services à s'y adapter, par le rapport *Archives et Territoires*, travaillant pour le Ministère de la Culture, qui y expose les préconisations en matière de solutions¹⁷². On y constate un réel rapport de sujétion des services d'archives à l'encontre des collectivités et de l'État central, lui demandant de se faire à ses décisions, malgré la menace de précarisation que cela fait peser sur le service.

Ces mêmes collectivités territoriales peuvent décider de mener des politiques culturelles qui, couplées à des stratégies de marketing territorial, visent à établir une valorisation du territoire, pouvant attirer des habitants, des investissements ou du tourisme. Le sociologue Emmanuel Négrier et le politologue Philippe Teillet expriment qu'un certain équilibre doit être trouvé entre cette volonté intéressée d'établir des projets culturels de territoire afin de le développer, et « instrumentaliser » ce développement « au bénéfice de la culture »¹⁷³. Le conservateur Pierre Moulinier, explique quant à lui l'importance d'avoir un retour économique de ces actions : « Un territoire ne peut être attractif s'il est perçu comme un "désert culturel" et si les habitants ont une opinion négative de leur lieu de vie. De nombreuses collectivités locales, notamment des syndicats de communes, considèrent que l'action culturelle peut être l'un des axes porteurs de développement¹⁷⁴ », mais aussi social, notamment pour des territoires urbains défavorisés¹⁷⁵.

Les archives se voient donc incluses dans des enjeux économiques et sociaux manifestes, motivant des projets culturels de territoire dépassant leurs motivations propres. L'archiviste Alain Guerrier interpelle dans *La Gazette des Archives* les services des communes : « Service communal, le service des Archives contribue à l'image de la commune. Quelle image conservera le visiteur ou le lecteur de telle ville dont l'accès aux Archives est difficile, sous comble ou en sous-sol, mal éclairé, malodorant, et dont la

¹⁷¹ Claire Bernaud-Deust, Myriam Favreau et Martine Vinzetout, « Les impacts de la nouvelle carte des régions sur les services d'archives régionaux de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 73-86.

¹⁷² Inspection des Patrimoines, *Rapport du groupe de travail Archives et territoires*, 2011, p. 26-39.

¹⁷³ Emmanuel Négrier, Philippe Teillet, *Les projets culturels de territoire*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2019, p 10-11.

¹⁷⁴ Pierre Moulinier, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, p. 27.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 27-29.

dernière couche de peinture a été appliquée il y a plusieurs dizaines d'années ?¹⁷⁶ ». Cette représentation du territoire que doit incarner le service d'archives peut-il le contraindre dans ses actions culturelles et éducatives, vis-à-vis d'une collectivité pouvant rechercher par les actions culturelles le développement de son territoire ? Le mémoire de Camille Rouffaud, étudiante au Master Archives de l'Université d'Angers, donne une illustration détaillée du processus de conception d'une résidence d'artistes aux AD des Yvelines. Elle y expose le fait que le service d'archives a entièrement conçu cette résidence artistique, mais qu'une réelle similitude dans la démarche est observable par rapport aux préconisations générales donnée par le département pour le même type de projets¹⁷⁷. On peut voir ici que la liberté offerte par le service ne l'empêche pas de prendre en considération les demandes particulières de sa collectivité vis-à-vis de la culture de son territoire. Les AD de la Meuse, quant à elles, organisent des conférences avec comme objectif de valoriser un travail de recherche universitaire lié au territoire du département, ayant bénéficié de la bourse donnée par le département, pour des étudiants au projet de recherche contribuant à valoriser le patrimoine du département. L'objectif est affiché de médiatiser ces bourses afin de permettre au département de recueillir plus de candidatures. Dans ce cas précis, le service se voit faire relais direct d'une politique de développement du territoire, par une action ayant pourtant été de son ressort propre¹⁷⁸. Dans le département des Vosges, le vieillissement de la population a amené le département à lancé des actions pour le bien-être des habitants de cette catégorie d'âge. Dans le cadre des « Semaines Bleues », semaines annuelles des retraités et des personnes âgées, organisées à l'échelon national, le département a voulu sensibiliser à ses actions, en menant des projets culturels en lien avec des résidents en EHPAD, où les AD se sont entièrement mobilisées¹⁷⁹. Ces exemples d'actions menées par différentes archives départementales montrent que malgré la liberté plus ou moins acquises par ces services dans leurs actions culturelles et éducatives, l'influence des politiques culturelles de la collectivité dont ils dépendent reste importante, que ce soit de manière diffuse, comme aux Yvelines ou affirmée, comme en Meuse ou dans les Vosges.

Que ce soit par des politiques de réforme administrative, faisant muter les territoires, ou par des politiques culturelles, intégrant des nécessités de développement du territoire, les services d'archives territoriaux restent très dépendants de l'influence de leur collectivité

¹⁷⁶ Alain Guerrier, « Archives, action culturelle et marketing », *La Gazette des archives*, n°160-161, 1993, p. 31.

¹⁷⁷ Camille Rouffaud, *Archives et territoire depuis les années 1980 : Babette Largo en résidence d'artiste aux Archives départementales des Yvelines, un nouvel outil pour créer du lien entre archives et territoire*, mémoire de recherche, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2021, p. 57-60.

¹⁷⁸ Lydiane Gueit, « Archives et conférences délocalisées : l'exemple de la Meuse », *La Gazette des archives*, n°224, 2011, p. 130-133.

¹⁷⁹ Isabelle Chave, « Archives et personnes âgées : le projet « 5 150 mémoires » dans les Vosges », *La Gazette des archives*, n° 224, 2011, p. 134-149.

ainsi que de l'Etat central. Si on considère le territoire par les structures qui l'administrent, nous pouvons donc conclure ici que les services d'archives, quelles que soit leurs libertés effectives, demeurent des acteurs aux services du territoire qu'ils couvrent, devant intégrer les problématiques définies par les politiques territoriales de l'Etat ou des collectivités pour mener leurs actions. Néanmoins, la politique institutionnelle, comme vu dans le cas des Yvelines, n'empêche pas forcément des actes d'appropriation informelle du territoire.

3.3. L'usage de archives dans des démarches d'appropriation du territoire

Dans les débats des chercheurs en sciences humaines, le territoire peut aussi être compris comme un espace défini par « l'expérience de ses habitants¹⁸⁰ ». Certaines définitions évoquent directement l'appropriation comme une constitution du territoire, définit comme : « espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille¹⁸¹ ». On peut étudier ainsi l'utilisation des archives dans une démarche d'appropriation d'un territoire par des habitants, des artistes ou des militants, ces catégories d'acteurs pouvant s'entrecouper. Cette démarche peut ainsi se placer dans la lignée de travaux de géographes et sociologues ayant eu pour objet d'étude une appropriation informelle d'un territoire, notion particulièrement étudiée dans la géographie urbaine¹⁸². Le terme d'appropriation, tout comme celui de territoire, a fait l'objet de définitions très multiples en sciences humaines¹⁸³ tout comme pour la notion de formel et d'informel dont le sociologue Christian Azaïs et le géographe Jean-Fabien Steck, précisent qu'une définition n'est pas non plus réalisable, de par la complexité qu'elle pose¹⁸⁴. Nous nous contenterons de cadrer, à défaut de définir précisément, le terme d'appropriation du territoire, comme d'usage des archives servant à faire sien un territoire, par un individu ou un collectif. Il pourra être mis en miroir des pratiques institutionnelles, donc considérées comme formelles, et des pratiques informelles, provenant d'artistes ou de communautés. Cela ne signifie pas que ces usages sont en dehors de la loi, ou qu'ils ne sont pas appuyés par une institution publique, mais simplement qu'ils servent une démarche construite par une initiative personnelle ou communautaire.

Le mémoire de C. Rouffaud permet d'avoir un exemple d'une appropriation du territoire par les habitants, par le biais d'archives présentées par une artiste, Babette Largo. Celle-

¹⁸⁰ Définition évoquée par O. Muth, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *op.cit.*, p. 17-18.

¹⁸¹ Pascal Baud, Catherine Bras, Serge Bourgeat, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995, p. 130.

¹⁸² Voir : *Espaces et sociétés*, « Les territoires de l'informel », n°143, 2010, 210 p. et Kelogue Thérasmé, « Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du Sud : le cas du centre-ville de Port-au-Prince », thèse, sous la dir. de Sylvie Paré Université de Québec à Montréal, 2011, 422 p.

¹⁸³ Jodelle Zetlaoui-Léger, « Qu'est-ce que l'appropriation ? », *Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables*, 2012, p. 12-17 et Vincent Veschambre, « La notion d'appropriation », *Norois*, n° 195, 2005, p. 115-116.

¹⁸⁴ Christian Azaïs et Jean-Fabien Steck, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n° 143, 2010, p. 9.

ci a pu établir une résidence d'artistes aux AD d'Yvelines, d'une durée d'un an, effectuée de manière nomade, par des interventions sur l'ensemble du département¹⁸⁵. L'artiste a proposé des ateliers, en amenant des matériaux archivistiques sélectionnés par ses soins, pour proposer des ateliers aux habitants, leur permettant d'interagir avec ces archives dans des formes très diverses, touchant très souvent à de l'improvisation. Il fut décidé de centrer ces ateliers le thème de la paix¹⁸⁶. Bien que l'artiste ait eu comme volonté de pouvoir dialoguer avec le territoire, il semble que le choix d'un thème assez universel, couplé au fait que les acteurs du projet, n'ait pas forcément réussi à faire résonner l'histoire générale du département avec l'expérience vécue actuelle des habitants, dans un territoire qui a évolué depuis les périodes historiques mises en avant. Selon une archiviste impliquée dans le projet : « là vous arrivez avec des fiches matricules, des affiches, des photos qui parfois ne sont pas du tout parlantes pour des gens qui n'ont pas ces repères historiques, des gens qui sont peut-être en France depuis dix ans, et qui n'ont pas les mêmes références culturelles, tout du moins pas forcément sur la Première Guerre mondiale, qui n'ont pas d'histoire familiale par rapport à ça.¹⁸⁷ ». Ces difficultés semblent moins marquées dans les diverses actions de constitution et de valorisation d'une « Mémoire des Quartiers » au sein de service communaux et intercommunaux. Ces types d'actions, faites par exemple à Dunkerque¹⁸⁸ ou à Nantes¹⁸⁹, ont pour différence qu'elles se sont faites en collaboration avec un public d'habitants volontaires, parfois réunis en une association. Ceux-ci ont ainsi eu une part active dans des actions de collectes de témoignages oraux et de documents d'archives privés ou dans des projets publication d'ouvrages thématiques, reliés à l'histoire de leurs quartiers. Ces exemples montrent que même pour une institution culturelle territoriale, il n'est pas aisé d'inciter des habitants à mener une démarche d'appropriation du territoire. Il faut, pour un service d'archives, l'aide de médiateur, ici des associations et des artistes, une compréhension fine de l'évolution du territoire, pour pouvoir toujours les histoires personnelles des habitants en relation avec leur territoire.

Les artistes peuvent également s'approprier pour eux-mêmes un territoire par le biais d'archives, que ce soit ou non par le biais d'un service culturel. C'est par exemple le cas au Québec où l'artiste Patrick Altman, pour une exposition commémorant les quatre-cents ans de la ville de Québec, a exposé dix photographies anciennes, évoquant des lieux censés

¹⁸⁵ Camille Rouffaud, *Archives et territoire depuis les années 1980 : Babette Largo en résidence d'artiste aux Archives départementales des Yvelines, un nouvel outil pour créer du lien entre archives et territoire*, *op.cit.*, p. 65.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 77.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 78.

¹⁸⁸ Jean-Luc Pohrel, « Mémoire de quartiers, une expérience d'animation de quartiers par les archives municipales de Dunkerque 1997-1999 », *op.cit.*, p. 9-16.

¹⁸⁹ Nathalie Barré, « Le service Histoire et mémoires des quartiers des Archives municipales de Nantes », *La Gazette des Archives*, n° 222, 2011, p. 187-192.

correspondre à la ville, tout en n'étant pas prises à Québec¹⁹⁰. Ce dessein caché de tromper le public montre qu'une certaine liberté a été prise par l'artiste malgré le cadre institutionnel de l'exposition. L'artiste Andrzej Maciejewski, quant à lui, a cherché à partir de photographie d'archives, retrouvées depuis le musée McCord Stewart d'histoire sociale de Montréal, leurs localisations pour effectuer une photo depuis l'angle exact où il a été pris à l'époque¹⁹¹. En 2017, les Archives Nationales, accueillant régulièrement des artistes dans le cadre de leur programmation culturelle, ont permis au photographe Mathieu Pernot de réaliser une œuvre en explorant un vaste ensemble de cartes postales du fonds Lapie. Celui-ci a sélectionné 350 cartes postales anciennes montrant des photographies aériennes du territoire français, qui propose, selon la médiatrice Anne Rousseau, « par un jeu d'assemblage visuel, une imposante carte imaginaire de la France des années 1950 et 1960 », et ainsi « donne à voir la France en mutation des Trente Glorieuses caractérisée par une forte croissance industrielle et une urbanisation accélérée »¹⁹². Selon le critique d'art Etienne Hatt : « En parvenant à télescoper une barre HLM et un château Renaissance, Mathieu Pernot les fait coexister comme ils coexistent dans la réalité. Il redonne toute sa complexité au territoire, sinon fragmenté par sa mise en carte postale.¹⁹³ ». Ces réappropriations sont ici possibles, même à un échelon aussi étendu que le territoire français. L'ensemble de ces exemples montrent que, malgré l'appui et l'accueil d'institutions culturelles, les artistes peuvent s'approprier des territoires par le détournement de documents d'archives, en faisant parfois d'une certaine ruse vis-à-vis de l'institution.

Pour d'autres acteurs, situés dans des contextes où l'appropriation du territoire peut faire l'objet d'enjeux politiques et identitaires, les archives se voient utiliser à des fins différentes. Dans des territoires coloniaux ou anciennement colonisés, les enjeux de contrôle territorial mettent en miroir des pratiques coloniales, institutionnelles, et des pratiques informelles de communautés ayant accompagné ou subi ce pouvoir. Dès le XVIII^e siècle, la création du dépôt de la Marine a servi à rassembler une documentation permettant de seconder l'expansion française sur les espaces coloniaux, ensuite à prouver la légitimité de l'établissement colonial sur ces territoires puis à servir l'administration de ces larges territoires¹⁹⁴. Xavier Gelly, étudiant en Master Archives à l'Université d'Angers, montre dans son mémoire que durant la colonisation française de l'Algérie, colonie départementalisée, les services d'archives départementales ont dû s'approprier un

¹⁹⁰ Marie-Pierre Boucher, Yvon Lemay, « Des archives mises en scène par les artistes », *Documentation et Bibliothèques*, n° 56, 2015, p. 77.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 77-78.

¹⁹² Anne Rousseau, « La création artistique aux Archives nationales : un espace d'expérimentation et de collaborations croisées pour un patrimoine vivant », *La Gazette des Archives*, n° 254, 2019, p. 345-359.

¹⁹³ Etienne Hatt, « Bons Baisers de France », *Art Press*, n° 445, 2017, p. 88.

¹⁹⁴ Marie Houlemare, « La fabrique des archives coloniales et la naissance d'une conscience impériale (France, XVIII^e siècle) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 61, 2014, p. 13-17.

territoire colonial étendu et isolé de l'État central, afin de pouvoir mener leurs missions réglementaires. Dans le département d'Alger, un des trois départements de la colonie au début du XX^e siècle, l'étendue du territoire pose un problème pour le service d'archives qui n'a pas un budget suffisant pour ses prérogatives d'inspection des différentes administrations du département. Après de nombreuses demandes, ce budget n'est accordé qu'à partir des années 1930, après dix années sans inspection. Cela permet au service de multiplier ses inspections sur tout le territoire, et d'ainsi « avec [les inspections], l'appropriation du territoire par les archives départementales.¹⁹⁵ ». Ces appropriations institutionnelles peuvent également, chez les descendants de colons, aboutir à des pratiques informelles, utilisées jusqu'à aujourd'hui. En Nouvelle-Calédonie, cette problématique touche les « caldoches », descendants de colons européens, dont les recherches généalogiques servent à « répondre à un besoin de prouver le bon droit à sa place sur le territoire. », notamment vis-à-vis de revendications autonomistes kanaks¹⁹⁶.

Face à ces usages, les pays issus de la colonisation peuvent user à leur tour, désormais indépendant, peuvent user à leur tour d'archives afin de se réapproprier un territoire, qui fut longtemps délimité et administré par des autorités coloniales. Cette appropriation passe notamment par le biais de la redéfinition des frontières de ces états, décidé par ces autorités sans concertation avec les populations locales. C'est par exemple le cas en Afrique, où en 2013, l'Etat français a remis des documents concernant quarante-cinq traités concernant la délimitation de ces frontières, effectués durant la colonisation française sur une large partie du continent entre 1845 et 1956, à l'Union Africaine. Cette transmission passe par la numérisation de cinq-cents documents, facilitant leur accessibilité par les pays demandeurs. Cela permet ainsi aux pays membres de l'Union, concernés par ces traités, de redéfinir plus précisément les archives, de manière plus accordée aux réalités locales, ce « *sans créer de problèmes.* » selon le directeur du programme¹⁹⁷. Cependant, la difficulté de définir des frontières issues de la colonisation peut devenir une cause de conflits entre deux pays, comme entre le Cameroun et le Nigeria¹⁹⁸, amenant l'utilisation d'archives afin de légitimer la revendication chez les deux parties sur un territoire disputé.

¹⁹⁵ Xavier Gelly, *L'administration des archives coloniales françaises en Algérie : regard sur le fonctionnement des archives départementales d'Alger de 1902 à 1962*, mémoire de recherche, sous la dir. de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2015, p. 45-46.

¹⁹⁶ Marion Ferrer, *Revendication patrimoniale kanak : place des archives dans la préservation d'une culture orale de la fin des années 1960 à nos jours*, mémoire de recherche, sous la dir. de P. Marcilloux, Université d'Angers, 2014, p. 55.

¹⁹⁷ Article de Radio France Internationale (RFI) du 29/11/2013, « Délimitation des frontières africaines : la France a remis les archives à l'Union Africaine. » : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131129-archives-frontieres-africaines-Addis-Abeba>.

¹⁹⁸ Jadesola Tai Babatola, « Nigerian-Cameroon boundary dispute : the quest for Bakassi Peninsular », *Journal of International Affairs and Global Strategy*, n° 4, 2012, p. 81-95.

Au sein de communautés autochtones ou minorisées dans des pays issus de la colonisation, la question de l'appropriation de leurs territoires va ainsi de pair avec une appropriation des archives permettant de documenter leur histoire et de perpétuer leur mémoire. En Australie, certaines communautés aborigènes, notamment localisées dans le nord du pays, ont constitué des services patrimoniaux communautaires, nommés « centres des savoirs », permettant de recueillir des archives et peintures provenant des grandes institutions patrimoniales australiennes, universitaires comme étatiques. Ces restitutions se sont notamment faites par le biais d'archives numériques, qualifiées ainsi du terme de « rapatriement numérique » par les mouvements autochtones. Beaucoup d'archives, issues des campagnes de missionnaires et ethnologues européens du début du XX^e siècle, « [m]atérialisées sous forme d'artefacts, d'images ou d'enregistrements, les milliers de "traces" laissées par les ancêtres dans les collections muséales et les archives scientifiques pouvaient désormais revenir *chez elles*, sur leurs terres d'origine, pour être réintégrées à la vie de leurs descendants.¹⁹⁹ ». On observe en cela comment le transfert numérique de ces archives sur leurs territoires ancestraux, isolés des institutions centrales australiennes, constitue pour ces communautés un mouvement fondamental, donnant une nouvelle légitimité à leur territoire vis-à-vis de l'Etat australien. En Nouvelle-Calédonie, territoire français faisant l'objet de puissants mouvements autonomistes kanaks, c'est la préservation de la culture orale, très importante dans la culture kanake, qui permet une réappropriation du territoire par des communautés. Les archives orales se voient ainsi faire l'objet d'enjeux très importants²⁰⁰.

L'ensemble de ces exemples nous permettent d'illustrer comment dans des contextes très multiples, l'usage d'archives sert une démarche d'appropriation du territoire, dans des espaces plus ou moins sujets à disputes. Que ce soit artistes, états, communautés, l'ensemble de ces acteurs, aux motivations parfois opposées, permettent de montrer la dimension politique des archives, en tant qu'instruments de pouvoir mais aussi d'expression artistique, lui permettant de transmettre une vision personnelle du territoire.

...

Pour conclure, si le lien profond entre archives et territoires semble assez évident, rien que par la doctrine de territorialité des archives définie en France, la question de la sujétion des archives et services d'archives à celui-ci pose plus de questions. Que ce soit dans des démarches de représentation, de politique ou d'appropriation du territoire, les archives semblent être dans tous ces cas des sources permettant de servir différentes visions,

¹⁹⁹ Jessica De Lary Healy, « Archives numériques aborigènes, parenté et création : De la restitution à la réappropriation relationnelle des savoirs en Terre d'Arnhem (Australie) », *Ateliers Anthropol.* 2022.51, DOI : 10.4000/ateliers.15632.

²⁰⁰ Marion Ferrer, *Revendication patrimoniale kanak : place des archives dans la préservation d'une culture orale de la fin des années 1960 à nos jours*, op.cit., p. 70-71.

connaissances de ce territoire, pour des motivations diverses et sont donc sujettes aux aléas du contexte dans lequel elles sont produites ou utilisées. Il pourrait être intéressant d'étudier désormais si les archives, en tant que source de preuve, sont, en général, un instrument au service d'un objet, en tant que science auxiliaire, ou si les archives peuvent exister et être étudiées pour ce qu'elles sont elles-mêmes, ce que tente le développement d'une discipline universitaire archivistique en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs.

Conclusion

Au travers de ces trois axes de recherches, cette première partie du mémoire a permis de montrer les connaissances actuelles sur ces trois thèmes, ainsi que les limites de celles-ci, pouvant éventuellement faire l'objet d'approfondissement au cours de ce présent travail. Dans la première partie, il a été montré que les problématiques de traitement des archives cartographiques ont été jusqu'ici l'apanage de la bibliothéconomie, qui de par ses méthodes peut-être moins adaptées à ces documents aux modalités particulières, a été sujet à des réflexions théoriques et des retours d'expériences plus importantes que pour la sphère archivistique. Il s'agirait dans l'étude de cas d'apporter le point de vue des archivistes sur les archives cartographiques ainsi que sur leur traitement et leur valorisation physique ou numérique. En ce qui concerne les archives communales et intercommunales et leurs actions de valorisation, un certain vide semble apparaître sur la question des nouvelles formes de valorisation qui pourraient être prises dans le cadre du développement de plus en plus important de l'intercommunalité au sein des grandes villes françaises. Les possibilités offertes par le numérique, dans des services aux moyens plus limités posent aussi question, ainsi que l'intégration des services dans la vie de la commune. Dans la partie étudiant l'usage des archives au service de territoires, il ressort que les différents sujets abordés pourraient faire preuve d'un approfondissement général. En abordant cette question par l'angle des archives cartographiques, objet important de représentation du territoire, il semble que l'étude de ce lien pourra ici être enrichi d'une manière assez originale. L'ensemble de ces éléments permet ainsi de voir l'intérêt particulier pour la recherche en archivistique de l'étude de cas qui va être développée dans la deuxième partie du mémoire, concernant les Archives de Cholet, du Havre et de Nantes.

BIBLIOGRAPHIE

Archivistique générale

Archives de France, *Dictionnaire de Terminologie Archivistique*, 2002, 37 p.

ARES Florence, COUTURE Carol et ROUSSEAU Jean-Yves, *Les fondements de la discipline archivistique*, coll. Collection Gestion de l'information, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, 374 p.

Association des Archivistes Français, *La Gazette des archives*, « Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain ? », Paris, Association des Archivistes Français, n°240, 2015, 417 p.

DANIEL Peter, L'évolution du lectorat : la fin des « vingt glorieuses », *La Gazette des archives*, n°222, 2011, p. 127-137.

DUCHEIN Michel, « Le « respect des fonds » en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des Archives*, n° 97, 1977, p. 71-96.

JULES Arnaud et RIETSCH Jean-Marc, « L'archivage électronique : mettre en place les niveaux de services et solutions adaptés aux différents besoins », *La Gazette des Archives*, n°240, 2015, p. 205-215.

Histoire de la cartographie

ANTONINI-FOURNIER Guenièvre « Réduire la ville en carte, une mise en ordre du territoire ? Vues et plans de Barcelone, Gênes et Marseille du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle », *Liame*, n° 24, 2012, p. 1-23.

COSTA Laurent, ROBERT Sandrine, sous la dir. de, *Guide de lecture des cartes anciennes*, Paris, Éditions Errance, 2008, 108 p.

DUMASY-RABINEAU Juliette, SERCHUK Camille, VAGNON Emmanuelle, sous la dir. de, *Pour une histoire des cartes locales en Europe, au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Le Passage, 2022, 320 p.

- DUMASY-RABINEAU Juliette, « Pour une histoire des cartes locales en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », p. 9-20.
- DELANO-SMITH Catherine, « Who produced the Medieval Gough Map of Britain, Why and How ? », p. 71-87.
- SPERONI Christophe, « Les « bonnes villes » du Val de Loire dans les profils et plans urbains de la seconde moitié du XVI^e siècle », p. 275-291.

HUMBERT André, RENARD-GRANDMONTAGNE Colette, « 100 ans de visions et lectures aériennes », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°97, 2020, p. 48-63.

JOUBERT Nathalie, « La carte n'est pas qu'une carte : de sa fabrique par intention à ses fabriques à réception », *Arabesques*, n° 98, 2020, p. 4-5.

Archives et architecture

Les archives d'architectes, *La Gazette des archives*, n°190-191, 2000, p. 179-330.

WIERRE Florence, « Les archives comme outils de représentation de l'œuvre », *Sociétés & Représentations*, n°30-2, 2010, p. 173-180.

Archives et territoires

Archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture, La Gazette des archives, n° 224, 2011, 155 p.

- GUEIT Lydiane, « Archives et conférences délocalisées : l'exemple de la Meuse », p. 130-133.
- CHAVE Isabelle Chave, « Archives et personnes âgées : le projet 5 150 mémoires dans les Vosges », p. 134-149.

Archives et territoires : évolutions ou révolutions, La Gazette des archives, n° 252, 2018, 124 p.

- BERNARD-DEUST Claire, FAVREAU Myriam et VINZETOUT Martine, « Les impacts de la nouvelle carte des régions sur les services d'archives régionaux de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 73-86.
- GANDON Christophe, VERRY Élisabeth, « Politique archivistique et évolutions territoriales : les années décisives 2010-2018 », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 49-70.
- MUTH Olivier, « Archives et territoires, des mutations permanentes », *La Gazette des Archives*, n° 252, 2018, p. 17-33.

BARRÉ Nathalie, « Le service Histoire et mémoires des quartiers des archives municipales de Nantes. », *La Gazette des archives*, n° 222, 2011, p. 187-192.

ETIENNE Geneviève, « Archives et territoires : évolutions institutionnelles et conséquences sur le réseau des services d'archives français. », *La Gazette des archives*, n° 229, 2013, p. 131-143.

GRANDCLAUDON Colette, « Les Archives dans le développement territorial », *La Gazette des archives*, n°160-161, 1993, p. 36-46.

Inspection des Patrimoines, *Rapport du groupe de travail Archives et territoires*, 2011, 85 p.

MOULINIER Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, 128 p.

NEGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, *Les projets culturels de territoire*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2019, 155 p.

ROUFFAUD Camille, *Archives et territoire depuis les années 1980 : Babette Largo en résidence d'artiste aux Archives départementales des Yvelines, un nouvel outil pour créer du lien entre archives et territoire*, mémoire de recherche, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2021, 103 p.

Société Française d'Histoire Urbaine, "Archives Urbaines", *Histoire Urbaine*, n° 59, 2020, 258 p.

- BARBOT Michela, CARVAIS Robert, « Des archives pour analyser la ville et pour dessiner ses territoires : Les procès-verbaux d'expertise parisienne des greffiers des bâtiments », *Histoire Urbaine*, n° 59, 2020, p. 63-84.
- BOURILLON Florence, COUDROY DE LILLE Laurent, « Archives urbaines, introduction. », *Histoire urbaine*, n° 59, n° 3, 2020, p. 37-41.

Politiques culturelles municipales et valorisation des archives en communes et intercommunalités

Archives municipales et animation culturelle (actes du symposium de la Section des archivistes municipaux de l'AAF, Narbonne, 5 et 6 mai 1992), La Gazette des archives, n° 160-161, 1993, 184 p.

- DEGAGE Alain, « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale : l'exemple de Sète », p. 16-19.
- DUREAU Jeanne-Marie, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », p. 20-26.
- GUERRIER Alain, « Archives, action culturelle et marketing », p. 27-35.
- KAUFMANN René, « La place des Archives dans la vie locale et leur intégration dans la politique culturelle municipale », p. 11-15.
- LAISNE Yves, « Un exemple d'exploitation multimédia des archives d'une ville : le feuillet de la Ratapiole », p. 95-100.
- ROUBAUD Claudine, « Les services éducatifs des archives municipales », p. 67-73.
- SCHMITT Jean-Marie, « L'action culturelle des Archives municipales de Colmar », p. 90-94.

Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales, La Gazette des archives, n° 251, 2013, 251 p.

- BOUTEILLE Samuel, MORELLON Catherine, « « Dans la vallée coule une rivière », ou quand deux petits services d'archives communales unissent leurs forces », p. 213-220.
- LAURENT Laure, MEAUX Sébastien, WILLAY Arnaud, « Exposition « Tortillards d'hier - tramways de demain » : un exemple de mutualisation des moyens entre les Archives municipales de Béthune et le musée d'ethnologie régionale », p. 221-226.
- LEFEUVRE Isabelle, MARTIN Stéphanie, « Argenteuil : les activités pédagogiques mutualisées du service Archives avec le service Patrimoine », p. 167-176.
- VIAUD Ronan, « L'implication du service des archives de Rezé dans le projet du centre d'interprétation et d'animation du patrimoine », p. 185-189.

Archives et politique de la ville, archives et intercommunalité (Colloques des archivistes municipaux, Toulouse 2000 et Dunkerque 2002), La Gazette des archives, n° 199, 2005, 129 p.

- JORET Éric, « Archives des communes rurales et structures intercommunales en Ille-et-Vilaine », p. 100-104.
- POHREL Jean-Luc, « Mémoire de quartiers, une expérience d'animation de quartiers par les archives municipales de Dunkerque 1997-1999 », p. 9-16.

BAUDOT Marcel, « Les archives des villes », *La Gazette des Archives*, n° 70, 1970, p. 145-158.

BELKORCHIA Elodie, « La valorisation : mutation(s) dans le temps long », *La Gazette des archives*, n° 244, 2016, p. 193-206.

DELSALLE Paul, « Les activités culturelles des archives municipales », *La Gazette des archives*, n°133, 1986, p.143-156.

GUIGUENO Brigitte, « Les activités éducatives dans les archives, entre bilan et perspectives », *La Gazette des archives*, n°247, 2017, p. 153-167.

JAMES-SARAZIN Ariane, « Les Archives à la rencontre de leur public. Les services éducatifs », *La Gazette des archives*, n°204, 2006, p. 255-276.

LEBEL Anne, « Dunkerque et le projet de création d'un centre d'archives communautaire à vocation intercommunale », *La Gazette des Archives*, n°199, 2005, p. 105-112.

Traitement des archives cartographiques

ARNAUD Jean-Luc, « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question », *Documentaliste - Sciences de l'Information*, n° 51, 2014, p. 69-79.

ARNAUD Jean-Luc, « Séries cartographiques et géoréférencement, nouveau contexte, nouveaux enjeux », *e-Perimtron*, n° 10, 2015, p. 143-189.

ARNAUD Jean-Luc, « Éléments pour une définition des séries cartographiques », *Documentation et Bibliothèques*, vol. 61-4, 2015, p. 148-158.

ARNAUD Jean-Luc, « Lire / consulter les cartes – reproductions numériques et outils de navigation », *In Situ*, n° 39, 2019, <http://journals.openedition.org/insitu/22016>, consulté le 02/11/2022.

ARNAUD Jean-Luc, « CartoMundi : des services innovants pour la valorisation du patrimoine cartographique », *Arabesques*, n° 98, 2020, p. 8-9.

BART François, POUYLLAU Daniel, « Les enjeux de la numérisation des cartes et photographies anciennes dans la transmission des savoirs », sous la dir. de Arnaud Dhermy, *La transmission des savoirs à l'ère numérique*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021, <http://books.openedition.org/cths/15043>, consulté le 02/05/2023.

BRUCKMANN Denis et THOUNY Nathalie, « La numérisation à la Bibliothèque nationale de France et les investissements d'avenir : un partenariat public-privé en actes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2012, p. 49-53.

CALAIS François, *Conservation, traitement documentaire et mise en valeur des fonds iconographiques et cartographiques de la Bibliothèque Municipale du Havre*, rapport de stage, sous la dir. de Mathilde Le Pape, ENSSIB, 1993, 58 p.

CHAMAY Charles-Antoine, *Gérer et valoriser un fonds d'archives cartographiques à l'ère du numérique : nouveaux contextes, pratiques et perspectives*, travail de bachelor, sous la dir. de Françoise Dubosson, Haute Ecole de Gestion de Genève, 2020, 134 p.

CHAUVEL Emma, *Répertoire des carto-thèques de France*, enquête menée pour le Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, 2004, 134 p.

COSTE Hélène, *Conserver et mettre en valeur des cartes et plans en bibliothèque municipale : l'exemple de la collection Chardey au Havre*, mémoire d'étude, sous la dir. de Pierre-Yves Duchemin, ENSSIB, 2006, 69 p.

DUCHEMIN Pierre-Yves, « La numérisation des documents cartographiques anciens : supports traditionnels et nouvelles technologies », *International Journal of Special Libraries (INSPEL)*, n° 36-1, 2002, p. 67-82.

FAUCHER Wilfrid, « La géomatique comme outil de valorisation et de protection des archives », *La Gazette des archives*, n° 244, 2016, p. 223-225.

GAUTIER-DESVAUX Elisabeth, « Des cartes, plans et maquettes aux supports électroniques : la conservation des supports spécifiques aux Archives des Yvelines. », *La Gazette des archives*, n° 209-210, 2008, p. 101-114.

JANES Andrew, « Of Maps and Meta-Records : Eighty Five Years of Map Cataloguing at The National Archives of the United Kingdom », *Archivaria*, n°74, 2012, p. 119-165.

LE CLECH Laetitia, « Archives et Géographie : typologies, caractéristiques et perspectives », *Archives*, Québec, n° 47, n°1, 2017, p. 59-83.

LOISEAUX Olivier, « Le Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale de France, ses collections et leur traitement », Journée d'hommage à Pierre-Yves Duchemin, ENSSIB de Villeurbanne, 19 novembre 2007, 8 p.

MERCUROL Quentin, *Après la carte ? De nouvelles rencontres entre l'information géographique et les bibliothèques*, mémoire de recherche, sous la dir. de Cristina Ion, ENSSIB, 2021, 120 p.

MOUFFLET Jean-François, « Les archives à la carte : potentialités de la cartographie numérique pour les archives », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 241-255.

PELLETIER Monique, « Répertoire des cartotheques de France : résultat d'une enquête du Comité français de cartographie », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1981, n° 11, p. 660.

PINOL Jean-Luc, « Les systèmes d'information géographique et la pratique de l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4bis, 2011, p. 111-126.

WILSDORF Christian, « L'acquisition et l'archivage de la « Couverture photographique aérienne I.G.N. » d'un département. », *La Gazette des archives*, n°69, 1970. p. 93-100.

Géographie

BAUD Pascal, BRAS Catherine, BOURGEAT Serge, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995, p. 130.

Eres, *Espaces et sociétés*, « Les territoires de l'informel », n°143, 2010, 210 p.

THERASME Kelogue, *Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du Sud : le cas du centre-ville de Port-au-Prince*, thèse de géographie, sous la dir. de Sylvie Paré, Université de Québec à Montréal, 2011, 422 p.

VESCHAMBRE Vincent, « La notion d'appropriation », *Noroi*, n° 195, 2005, p. 115-116.

ZETLAOUI-LEGER Jodelle, « Qu'est-ce que l'appropriation ? », *Contribution scientifique et technique sur la notion d'appropriation dans les opérations d'aménagements urbains durables*, 2012, p. 12-17.

Appropriation politique, artistique et communautaire des archives

BOUCHER Marie-Pierre, LEMAY Yvon, « Des archives mises en scène par les artistes », *Documentation et Bibliothèques*, n° 56, 2015, p. 77.

DE LARGY HEALY Jessica, « Archives numériques aborigènes, parenté et création : De la restitution à la réappropriation relationnelle des savoirs en Terre d'Arnhem (Australie) », *Ateliers d'Anthropologie*, n° 51, 2022, <http://journals.openedition.org/ateliers/15632>, consulté le 28/04/2023.

FERRER Marion, *Revendication patrimoniale kanak : place des archives dans la préservation d'une culture orale de la fin des années 1960 à nos jours*, mémoire de recherche, sous la dir. de P. Marcilloux, Université d'Angers, 2014, 107 p.

GELLY Xavier, *L'administration des archives coloniales françaises en Algérie : regard sur le fonctionnement des archives départementales d'Alger de 1902 à 1962*, mémoire de recherche, sous la dir. de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2015, 90 p.

HATT Etienne, « Bons Baisers de France », *Art Press*, n° 445, 2017, p. 88-89.

HOULLEMARE Marie, « La fabrique des archives coloniales et la naissance d'une conscience impériale (France, XVIII^e siècle) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n° 61, 2014, p. 7-31.

ROUSSEAU Anne, « La création artistique aux Archives nationales : un espace d'expérimentation et de collaborations croisées pour un patrimoine vivant », *La Gazette des Archives*, n° 254, 2019, p. 345-359.

TAI BABATOLA Jadesola, « Nigerian-Cameroon boundary dispute : the quest for Bakassi Peninsular », *Journal of International Affairs and Global Strategy*, n° 4, 2012, p. 81-95.

Sociologie

LE SAOUT Rémy, « L'intercommunalité : vingt ans de développement et des interrogations », *Métropolitiques*, 2012, <http://www.metropolitiques.eu/L-intercommunalite-vingtans-de.html>, consulté le 26/05/2023.

MEIER Daniel. « Territoires et représentations : une introduction », *A contrario*, n°11-1, 2009, p. 119-121.

GUIMELLI Christian, « Les représentations sociales », *La pensée sociale*, sous la dir. de C. Guimelli, Presses Universitaires de France, 1999, p. 63.

ÉTAT DES SOURCES

Sources légales, réglementaires et normatives

Code du patrimoine, article L. 212-6-1.

Loi de décentralisation du 22 juillet 1983 : qui donne aux collectivités locales le rôle d'assurer la mise en valeur des archives.

Arrêté ministériel portant règlement du 31 décembre 1926 : règlement des archives communales.

Instructions du 16 juin 1842 et du 20 novembre 1879 : réglementation du cadre de classement pour les archives communales.

Instruction du 25 août 1857 : classement des archives communales antérieures à 1790.

Norme Afnor Z44-067 : concernant le catalogage de documents cartographiques en bibliothèques.

Journaux, revues, documentation

Articles et ouvrages

Archives municipales de Nantes, *Quartiers à vos mémoires*, collection, 5 tomes.

Archives Municipales du Havre, *Dictionnaire historique des rues du Havre*, Rouen, Éditions des Falaises, 2011, 336 p.

Presse

Article de Radio France Internationale (RFI) du 29/11/2013, « Délimitation des frontières africaines : la France a remis les archives à l'Union Africaine. » : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131129-archives-frontieres-africaines-Addis-Abeba>.

Article de Tendence Ouest sur le renouveau de l'image de la ville : <https://www.tendanceouest.com/actualite-378190-le-havre-effacer-le-traumatisme-des-bombardements>.

Dictionnaires et lexiques

Définition du terme « représentation » dans le Dictionnaire Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/repr%C3%A9sentation/68483>.

Association des Archivistes Français, *Glossaire de termes d'archivistique*, <https://www.archivistes.org/petit-glossaire-de-termes>.

Documentation diverse

Carte produite par un témoin lors de son témoignage, lors d'une collecte de source orale par le service Histoire et Mémoires des Quartiers des Archives de Nantes, conservée comme document de travail.

Documents supports d'ateliers "cartographie" et "complements de cartes" transmis par le service éducatif des Archives de Nantes.

Documents de préparation à l'exposition *Itinérances* des Archives de Choletais et de l'association *Histoire, Histoires* sur le plan cadastral de La Tessoualle.

Documents présentant l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*, inaugurée en 2008 par les Archives du Choletais.

Documentation transmise par le service SIGU de la ville du Havre présentant un répertoire des cartes anciennes utilisées par le service dans ses actions de valorisation numérique.

Sources d'archives

Archives Municipales du Havre : 1Fi (*Cartes et Plans*), 3Fi (*Carte et plans en album ou atlas*), 17Fi (*Carte, plans et autres documents conservés en rouleaux*), 52Fi (*plans cadastraux*), 68Fi (*Institut Géographique National*), 93Fi et 94Fi (*Division aménagement et urbanisme*), 1001Fi (*Archives Municipales du Havre - Cartes et plans*).

Archives de Nantes : 1Fi et 3Fi (*Cartes et Plans*), 30Fi (*Photographies Aériennes*).

Archives de Cholet : 1Fi (*Plans*), 6Fi (*Fonds photographiques de la ville*).

Sources Orales

Entretiens oraux

Entretien n°1 du 2 mars 2023 avec Pierre Beaumont, directeur des Archives Municipales du Havre, fait en présentiel.

Entretien n°2 du 2 mars 2023 avec Nicolas de Soyres, Chef du secteur Données et ingénierie géomatique du SIGU de l'agglomération Le Havre Seine Métropole, fait en présentiel.

Entretien n°3 du 9 mars 2023 avec Véronique Guitton, directrice des Archives de Nantes, fait en présentiel.

Entretien n°4 du 9 mars 2023 avec Nathalie Barré, archiviste responsable du Service Histoire et Mémoire des Quartiers aux Archives Municipales de Nantes, fait en présentiel.

Entretien n°5 du 16 mars 2023 avec Raymond Maudet, président de l'association *Histoire, Histoires* sur l'histoire de La Tessoualle, fait en présentiel.

Entretien n°6 du 31 mars 2023 avec Véronique Guitton, directrice des Archives de Nantes, fait en distanciel.

Entretien n° 7 du 7 avril 2023 avec Thierry Pineau, directeur des Archives de Cholet, fait en présentiel.

Observations enregistrées

Observation enregistrée du 16 mars 2023 à 10h30 faite lors d'une réunion entre Thierry Pineau, directeur des Archives de Cholet et l'association *Histoire, Histoires*, à propos de l'organisation conjointe d'une exposition basée sur les plans cadastraux, dans la mairie de La Tessoualle, en agglomération de Cholet.

Sites Internet

Plateformes de valorisation d'archives cartographiques

Plateforme *Carto Mundi* de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme de l'Université Aix-Marseille destinée à valoriser en ligne le patrimoine cartographique : <http://www.cartomundi.fr/site/>.

Plateforme *Géoportail* de l'Institut Géographique National : <https://www.geoportail.gouv.fr/>.

Histoire de Cartes de Le Havre Seine Métropole : <https://histoiredecartes.lehavreseinemetropole.fr/>.

Plateforme *Map Warper* : <https://mapwarper.net/>.

Plateforme *METAE* développée par les Archives de Metz : <https://storymaps.arcgis.com/collections/1bd5748cf8e24a279d4409a7bb002d3a?item=1>.

Plateforme *Remonter le temps* de l'Institut Géographique National : <https://remonterletemps.ign.fr/>.

Plateforme *Route de Vannes* : <http://www.routedevannes.com/voyageroutedevannes/>.

Plateforme *UrbanHist* développée par les Archives de Toulouse : <https://www.urban-hist.toulouse.fr/uh/>.

Autres sites

Archives de Cholet : <https://archives.cholet.fr/>.

Archives du Havre : <https://archives.lehavre.fr/>.

Archives de Nantes : <http://www.archives.nantes.fr/default.htm>.

Bibliothèque Municipale du Havre : <https://bibliotheques.lehavre.fr/>.

Bibliothèques Municipales de Nantes : <https://bm.nantes.fr/home.html>.

Découvrir Nantes Métropole : <https://www.vivreanantesmetropole.fr/>.

Plateforme *Document du moment* sur le site internet des Archives de Lille : <https://archives.lille.fr/blog/t107>.

Expositions virtuelles développées par les Archives de Lille : <https://archives.lille.fr/exhibit/28>.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) : <https://www.insee.fr/fr/accueil>.

Annonce de la journée d'étude « Les fonds iconographiques et audiovisuels de la Reconstruction de 1940 aux années 1960 », organisée le 8 avril 2021 par les Archives Nationales : <https://calenda.org/853234>.<https://calenda.org/853234>.

Le Havre Seine Métropole : <https://www.lehavreseine-patrimoine.fr/>.

Métropole de Nantes : <https://metropole.nantes.fr/>.

Nantes Patrimonia : <https://patrimonia.nantes.fr/>.

Page de présentation de l'exposition *Quand les artistes dessinaient les cartes*, présentée au Musée des Archives Nationales du 25 septembre 2019 au 6 janvier 2020 : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/quand-les-artistes-dessinaient-les-cartes>.

Présentation d'une enquête du laboratoire *Géographie Cités* sur l'attachement des français à leur territoire : <https://theconversation.com/les-francais-face-a-leurs-territoires-resultats-dune-enquete-inedite-127338>.

Vidéos *YouTube* de l'Association des Archivistes Français :
<https://www.youtube.com/watch?v=OBIFMvOFIPc&t=145s>
<https://www.youtube.com/watch?v=R9UMwSR7lrA>.

Ville de Cholet : <https://www.cholet.fr/welcome/index.php>.

ÉTUDE DE CAS – UNE VALORISATION DES ARCHIVES CARTOGRAPHIQUES CONTRIBUANT AU LIEN ENTRE LES ARCHIVES COMMUNALES ET LEUR TERRITOIRE

La première partie de ce mémoire de recherche nous a donc permis d'identifier plusieurs thèmes pouvant faire l'objet d'un approfondissement dans les modalités de la nature et du traitement des archives cartographiques par des structures patrimoniales, les actions de valorisation en archives communales et intercommunales, ainsi que dans le rapport entre archives et territoires. La seconde partie, qui va être développée dans les pages suivantes, va s'atteler à propos des pistes de réflexion par la mise en lien de ces trois thématiques, réparties au long des trois nouvelles parties qui seront développées.

La première partie sera dédiée à la nature des territoires du Havre, de Nantes et de Cholet et des archives cartographiques conservées par les services d'archives de ces trois communes et agglomérations. Après avoir identifié la particularité de ces territoires, il sera nécessaire de les connecter avec un état des lieux des fonds d'archives cartographiques conservés par les trois services étudiés. Enfin, les méthodes de traitement de ces supports spécifiques seront mises en lumière et comparées.

La deuxième partie traitera des modalités des actions de valorisation de ces archives cartographiques par ces services. Il sera d'abord sujet de leur usage quotidien dans la vie du service, avant de voir leur implication dans des projets plus structurants. Enfin, nous nous intéresserons à leur exploitation numérique, souvent faite en lien avec les autres acteurs du territoire.

La troisième partie abordera, enfin, par le prisme de ces actions, les relations du service à leur territoire, que ce soit à travers les implications des politiques communales ou intercommunales, à travers la relation des services d'archives avec d'autres structures, principalement issues de la même collectivité, et à travers les relations avec le tissu associatif local.

Ces trois thématiques font ainsi écho aux trois axes de l'état des connaissances, tout en permettant d'établir différentes connexions entre celles-ci par le prisme d'un même sujet, la valorisation des archives cartographiques en services d'archives communales et intercommunales.

Cette étude sera entreprise par le biais de différentes sources : des entretiens avec six acteurs participants ou ayant participé à des actions mobilisant des archives cartographiques, conservées dans les services d'archives de trois villes et parfois de

l'ensemble de l'agglomération : Cholet, Le Havre et Nantes. Nous comptons ainsi les entretiens des trois directeurs de ces services d'archives. En plus de ceux-ci, permettant de tracer les lignes générales des actions des services, il a été possible d'interroger trois acteurs particuliers dans chaque ville, mobilisant un point de vue particulier sur les actions de valorisation étudiées. Dans l'agglomération de Cholet a été interrogé un président d'association d'histoire locale d'une commune, participant avec les Archives de Cholet, à une exposition mobilisant le cadastre de sa commune et a été effectuée une observation de terrain, lors d'une réunion entre l'association et le directeur des Archives de Cholet, préparant une exposition centrée autour de cartes. Au Havre a été interrogé un géomaticien du service SIG de l'agglomération, contribuant à la valorisation numérique des fonds d'archives cartographiques de la ville de manière régulière. À Nantes, c'est avec une médiatrice culturelle, en charge d'un service faisant vivre, avec des associations locales, l'histoire et la mémoire des quartiers de manière périodique qu'a été effectué l'entretien. Le développement de cette étude de cas mobilise également les catalogues des fonds disponibles en ligne et diverses ressources en ligne.

1. Des fonds d'archives cartographiques caractérisant la ville, son agglomération et son service d'archives

En tant que services d'archives territoriales, les services d'archives communales et intercommunales ont en leur possession des fonds d'archives directement issus de l'activité des municipalités et des agglomérations concernés, ainsi que des fonds privés que les archivistes ont jugés utiles de récupérer pour illustrer l'histoire du territoire. Les fonds d'archives cartographiques entrent pleinement dans cette dimension, car en plus d'être issues de l'activité du territoire, elles ont comme objet de le représenter au mieux. Dans les trois services faisant l'objet de l'étude de cas, il sera ainsi nécessaire, dans cette partie, de distinguer les caractéristiques historiques et culturelles des territoires de Cholet, du Havre et de Nantes, de faire un état des lieux des différentes archives cartographiques pouvant y être conservées, et de tracer leur lien avec ces caractéristiques, et enfin de questionner le traitement de ces archives au support particulier, par des services ne disposant pas toujours des moyens de services situés à des plus hauts niveaux d'échelons territoriaux. Cela nous permettra ainsi de connaître au mieux le matériel que nous allons étudier ensuite : le territoire et les archives cartographiques que son histoire a produites.

1.1. Des territoires aux différentes particularités historiques et culturelles

Afin d'étudier les fonds d'archives cartographiques des trois services d'archives communales et intercommunales intéressant l'étude de cas, il est nécessaire de tracer les particularités des territoires urbains constituant leurs zones de juridictions ainsi que leur évolution historique. Cholet, Le Havre et Nantes constituent des communes et des agglomérations de formes différentes.

La commune de Cholet est habitée par 54 307 habitants en 2019, sur une superficie de 87,5 km² ²⁰¹. L'intercommunalité dont elle est le centre est l'Agglomération du Choletais, constituée depuis 2017 sous la forme d'une communauté d'agglomération, qui regroupe 26 communes et un total de 81 000 habitants²⁰². Elle fait ainsi partie de la catégorie d'aires urbaines que l'INSEE désigne comme « ville moyenne », et représente, en taille, la deuxième ville du département du Maine-et-Loire, derrière Angers, ainsi qu'une de ses sous-préfectures. La commune du Havre, quant à elle, regroupe 168 290 habitants sur une superficie de 47 km² ²⁰³. Elle est le centre de Le Havre Seine Métropole, communauté urbaine regroupant 54 communes et 267 218 habitants²⁰⁴. Elle est la commune la plus peuplée du département de la Seine-Maritime, devant le chef-lieu Rouen, qui dépasse cependant Le Havre en termes d'aire urbaine. Enfin, la commune de Nantes comporte 318 808 habitants en 2019, sur une surface de 65,2 km² ²⁰⁵. Elle est le chef-lieu du département de Loire-Atlantique, la préfecture de la région des Pays de la Loire, ainsi que le centre de la Métropole de Nantes, composée de 24 communes et 665 204 habitants²⁰⁶.

Les trois communes détiennent des services d'archives aux structures différentes. Le service d'archives municipales du Havre comporte treize agents. Bien que sous contrôle municipal, le service est mutualisé avec l'agglomération du Havre²⁰⁷, mais il ne dispose pas de relations spécifiques avec les petits services d'archives des autres communes composant l'agglomération²⁰⁸ et il demeure au sein du département Culture, Animation et Patrimoine de la ville et rattaché, depuis 2019, à la Lecture Publique²⁰⁹. Depuis 1985, le service est situé au niveau de l'ancien fort de Tourneville, situé sur les hauteurs de la ville²¹⁰, et le seul des trois services à posséder sa propre salle d'exposition²¹¹. Les Archives

²⁰¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49099>.

²⁰² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200071678>.

²⁰³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-44109>.

²⁰⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200084952>.

²⁰⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-76351>.

²⁰⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200084952>.

²⁰⁷ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.00.42.

²⁰⁸ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.12.02.

²⁰⁹ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.01.31.

²¹⁰ <https://archives.lehavre.fr/fort-de-tourneville>.

²¹¹ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.22.23.

de Nantes, quant à elles, représentent un service de taille plus importante, avec vingt-et-un agents, avec l'arrivée prochaine de trois recrues. Le service est séparé en trois pôles, un pôle animation-collecte, un pôle traitement-communication et un pôle animation culturelle, qui est composée de trois médiatrices culturelles, dont Nathalie Barré, qui gère un service particulier, *Histoire et Mémoire des Quartiers*²¹². Le service est situé dans le centre-ville de Nantes et est un service commun de l'ensemble de la métropole de Nantes, ce depuis 2014²¹³, agissant sous la responsabilité de la direction Culture et Art dans la ville²¹⁴. Enfin, les Archives Municipales de Cholet, dénommées Archives du Choletais sur leur site internet, représentent un service de taille plus réduite, situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, qui gère l'accueil des visiteurs venant aux archives²¹⁵. C'est un service de cinq agents, placé sous la direction de la Culture de la Ville²¹⁶, qui, tout comme Le Havre, est également chargé de gérer les archives administratives de l'agglomération²¹⁷. La métropole de Nantes accueille huit musées²¹⁸. La ville compte huit bibliothèques²¹⁹.

La ville du Havre possède une histoire particulière parmi les grandes villes. Construite *ex-nihilo* sous le règne de François I^{er} en 1517 au nord de l'embouchure de la Seine en tant que port militaire, elle devient un des principaux ports commerciaux du royaume de France à partir du XVIII^e siècle, dont une partie importante du développement se fera par le commerce colonial et triangulaire. La révolution industrielle augure un « âge d'or » du port, qui devient au XIX^e siècle un des premiers ports de commerce de France, un important bassin industriel et ouvrier, ainsi qu'une station balnéaire prisée. La Seconde Guerre Mondiale marque cependant le bombardement de la ville, les 5 et 6 septembre 1944, par l'aviation alliée, provoquant la destruction de plus de vingt mille logements, soit 82% de la ville. Durant l'après-guerre, l'architecte Auguste Perret est chargé de sa reconstruction, par un style novateur fait d'immeubles en béton armés aménagés dans des espaces favorisant le confort, la circulation et la lumière²²⁰. Cette architecture très particulière dans le paysage des villes françaises fut classée en 2005 au Patrimoine Mondial de l'UNESCO²²¹. Pierre Beaumont, conservateur du patrimoine et directeur des Archives Municipales du Havre, distingue au sein de cette histoire une grande particularité :

« [C]'est une fondation récente, puisque c'est 1517, et c'est une ville qui a énormément subi, ou connu, tout dépend comment on voit les choses, de transformations. Donc on pense, certes, à la période des destructions et des reconstructions du XX^e siècle. Mais même sans ça, c'est une ville qui a énormément

²¹² Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 9 mars 2023, 00.00.25.

²¹³ *Idem*.

²¹⁴ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 9 mars 2023, 00.04.48.

²¹⁵ <https://archives.cholet.fr/informations-pratiques-1/venir-aux-archives-1>.

²¹⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, 7 avril 2023, 00.01.46.

²¹⁷ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, 7 avril 2023, 00.13.21.

²¹⁸ <https://metropole.nantes.fr/musees>.

²¹⁹ <https://bm.nantes.fr/home/pratique/adresses-et-horaires.html>.

²²⁰ <https://www.lehavre.fr/ma-ville/une-ville-chargee-dhistoire>.

²²¹ <https://www.lehavre.fr/ma-ville/et-lunesco-reconnut-le-havre>.

été transformée. Tout simplement parce que, dès le départ donc, l'Etat s'est intéressé au territoire local et que ce sont des décisions d'en haut, à chaque fois, des décisions de l'Etat qui ont fait les grandes évolutions de la ville. [...] Que ce soit la défense de la ville, les fortifications, à différentes époques, que ce soit les agrandissements, aussi du territoire, le port, évidemment, le rôle du port, puisque la ville n'existerait pas sans le port. Et donc, à chaque fois, ce sont des transformations. Je peux même dire que moi qui suis depuis un peu plus de quinze ans au Havre, je vois aussi ces transformations au quotidien qui sont extrêmement importantes, à la fois du point de vue urbain ou de l'aménagement global, industriel, commercial, ça va très vite. Et donc pour les Havrais et l'administration, on a vraiment besoin de cette mémoire des transformations de la ville.²²² ».

Ces transformations apportent notamment des besoins particuliers du public, ayant besoin par exemple des archives pour entreprendre des travaux d'aménagements, afin de connaître l'état du terrain à une période passée²²³. La vocation portuaire, à la fois fluviale et maritime, apporte également une ouverture internationale à la ville, matérialisée par un ensemble d'échanges culturels²²⁴. Le témoin distingue également un attachement des Havrais à leur ville, de par son histoire particulière en Normandie et son relatif isolement géographique²²⁵, malgré une certaine mauvaise réputation dans le reste du pays de son caractère moderne, industriel et portuaire, redorée notamment par son renouveau culturel et son classement UNESCO²²⁶. La ville accueille un ensemble de six musées²²⁷ et un ensemble de sept bibliothèques et médiathèques²²⁸.

La ville de Nantes, la plus peuplée des trois communes étudiées, constitue une des principales agglomérations de l'Ouest de la France, ayant pendant longtemps disputé le titre de capitale de la Bretagne à Rennes. Il s'agit également d'un port fluvial très important, contrôlant le débouché de la Loire dans l'Océan Atlantique, existant depuis l'époque romaine et qui s'est particulièrement développé et enrichi à partir du XVII^e siècle, tout comme Le Havre, par la commerce colonial et triangulaire. Il s'agit au XVIII^e siècle du premier port négrier de France. Cet enrichissement se matérialisa par l'implantation d'hôtels particuliers sur les rives de Loire ainsi que l'aménagement de places royales dans le centre-ville. La révolution industrielle fait de Nantes un important bassin industriel. Le paysage de la ville est lui aussi transformé, notamment par le comblement des nombreuses rives de la Loire et de l'Erdre intégrant notamment l'Ile Feydeau au reste de la ville. La Seconde Guerre Mondiale provoque, à une moindre mesure qu'au Havre, la destruction

²²² Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.12.02.

²²³ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.14.38.

²²⁴ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.13.44.

²²⁵ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 2 mars 2023, 00.47.13.

²²⁶ Article de Tendances Ouest sur le renouveau de l'image de la ville : <https://www.tendanceouest.com/actualite-378190-le-havre-effacer-le-traumatisme-des-bombardements>.

²²⁷ <https://www.lehavre.fr/pratique/musees-patrimoine-et-histoire>.

²²⁸ <https://bibliotheques.lehavre.fr/bibliotheques>.

d'une partie de la ville ainsi qu'une reconstruction moderne à l'Après-Guerre²²⁹, où Nantes a également étalé sa surface en dehors de ses limites historiques, avec la construction de nombreuses cités HLM²³⁰. Aujourd'hui, Nantes est une agglomération très dynamique, qui en plus de ses particularités géographiques et historiques, se caractérise par une importante animation culturelle et artistique. Véronique Guitton, directrice des Archives de Nantes, et Nathalie Barré, médiatrice en charge du service *Histoire et Mémoire des Quartiers*, souhaitent mettre en avant cela. Nantes a été désignée ville européenne du carnaval en 2023 pour sa célèbre parade, également inscrite au patrimoine immatériel français par le Ministère de la Culture²³¹, possède un pôle d'écoles d'art très important, ainsi qu'un réseau d'associations artistiques très importantes, valorisée par les politiques de la ville²³². Cela se matérialise, en autres, par la création du site *Nantes Patrimonia* en 2019, avec pour ambition de diffuser l'ensemble des actions patrimoniales de la ville²³³.

Agglomération de taille et d'influence bien plus modeste que Nantes et Le Havre, Cholet se distingue également par sa situation géographique, à l'intérieur des terres. Bâtie autour d'un château, la ville ne se développe que tardivement à partir de l'époque moderne. Son histoire est notamment marquée par les Guerres de Vendée qui détruisent la ville. Sa reconstruction sous le Premier Empire marque un renouveau de la ville, qui devient durant le XIX^e siècle un bassin industriel important de la région, notamment autour de l'industrie textile²³⁴. Il s'agit d'une ville disposant notamment de deux musées (Musée d'Art et d'Histoire, notamment centré sur les Guerres de Vendée, et le Musée du Textile et de la Mode, lié à l'importante industrie du secteur), une ludothèque et une médiathèque²³⁵. On peut ainsi aisément comprendre ici la situation de Cholet comme celle d'une ville moyenne, disposant d'une offre culturelle existante mais assez limitée, centrée sur quelques périodes de son histoire. Thierry Pineau, conservateur du patrimoine et directeur des Archives Municipales de Cholet, ne semble ainsi pas relever de particularités spécifiques à son territoire pouvant orienter ses actions de valorisation²³⁶.

En passant brièvement en revue les particularités historiques et culturelles des trois villes et agglomérations étudiées, on peut ainsi tracer différentes caractéristiques à celles-ci, qui auront une incidence sur les actions de valorisation de leurs services d'archives ainsi que sur la nature des archives cartographiques qui y seront conservées. Entre ces trois villes à la taille et aux histoires différentes, subsistent néanmoins des points communs, qui font que des éléments de comparaisons pourront également être établis.

²²⁹ <https://www.vivreanantesmetropole.fr/nantes-tourisme/histoire-de-nantes>.

²³⁰ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.02.25.

²³¹ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.14.04.

²³² Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.08.21.

²³³ <https://patrimonia.nantes.fr/home/a-propos-1>.

²³⁴ https://www.cholet.fr/chaines/dossier_6_cholet+ville+histoire.html.

²³⁵ <https://www.cholet.fr/welcome/culture.php>.

²³⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.10.25.

1.2. Des fonds d'archives cartographiques classés et connectés à leurs territoires

Comme vu dans la partie précédente, les trois services d'archives communales et intercommunales sont de tailles différentes et sont connectés à des territoires variés. Il est néanmoins intéressant de dresser un état des lieux des fonds d'archives cartographiques de ces derniers pour essayer d'en détacher des particularités qui, n'ayant pas l'ambition de représenter les services communaux et intercommunaux de l'ensemble de la France, peuvent donner quelques éléments de comparaison et de compréhension de ces fonds, que ce soit par leur nature ou par l'historique de leur production. Nous comparerons la situation générale des fonds d'archives par typologies.

Il semble tout d'abord que l'importance de ces fonds d'archives cartographiques soit très fluctuante en fonction de la taille du service mais aussi de la situation du partage entre archives et bibliothèques d'une même commune. Les institutions pouvant tous deux être en capacité de conserver de tels documents, la répartition des fonds d'archives cartographiques entre celles-ci dépend, au cas par cas, de l'historique de ces structures. Dans le cas de Nantes, « une grande partie de l'histoire de la ville se fait avec le fonds patrimonial des archives » selon V. Guitton²³⁷. C'est donc le service d'archives qui détient une place importante dans la conservation de ces fonds, au détriment des bibliothèques et musées, qui va ainsi concentrer les recherches du public et des structures. Au Havre, il semble que la situation soit différente, bien que la proportion d'archives détenues par les bibliothèques ne soit pas évoquée, Pierre Beaumont a conscience que « la bibliothèque municipale a un très beau fonds cartographique » et que cela est dû au fait que les archives ont, à l'origine vendu certains fonds à des collectionneurs, qui ont ensuite été rachetés par les bibliothèques²³⁸. En raison de cet historique particulier, le service doit donc partager des archives cartographiques d'intérêt avec la bibliothèque municipale, ce qui réduit sa masse globale par rapport à Nantes. Ces deux situations montrent que les services d'archives ont pu prendre différentes directions au cours de leur histoire, qui ont aujourd'hui une influence sur la nature et la taille des fonds d'archives cartographiques qu'ils peuvent conserver.

Les cartes constituent donc une partie importante des archives cartographiques, elles peuvent représenter l'ensemble de la ville, un quartier en particulier, des faubourgs l'environnant ou même un espace extérieur au territoire national, ce à différentes époques, dont les tableaux suivants tentent de dénombrer dans les cas de Cholet et du Havre, à partir des instruments de recherche disponibles en ligne, sur le site de chaque service.

²³⁷ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.22.03.

²³⁸ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.40.56.

Datation des cartes	XVIII ^e siècle	1801-1850	1851-1900	1901-1950	Total
Nombre de cartes	1	2	6	12	21

Figure 4 - Répartition des « plans d'ensemble » de la série 1Fi des AM de Cholet par datation – Répertoire numérique détaillé de la série 1Fi.

Aux Archives de Cholet, c'est la série 1Fi qui recense les cartes conservées par le service, nommées « plans d'ensemble », à côté de différents plans d'urbanisme et d'architectes. L'ensemble de ces documents représentent donc l'ensemble de la ville, principalement de la seconde moitié du XIXe et de la première moitié du XXe siècle²³⁹, occultant des espaces plus réduits ou extérieurs à la ville, ce que confirme T. Pineau²⁴⁰. Celui compte ainsi un ensemble de 1 200 cartes et plans, dont une partie sont des plans d'urbanisme²⁴¹.

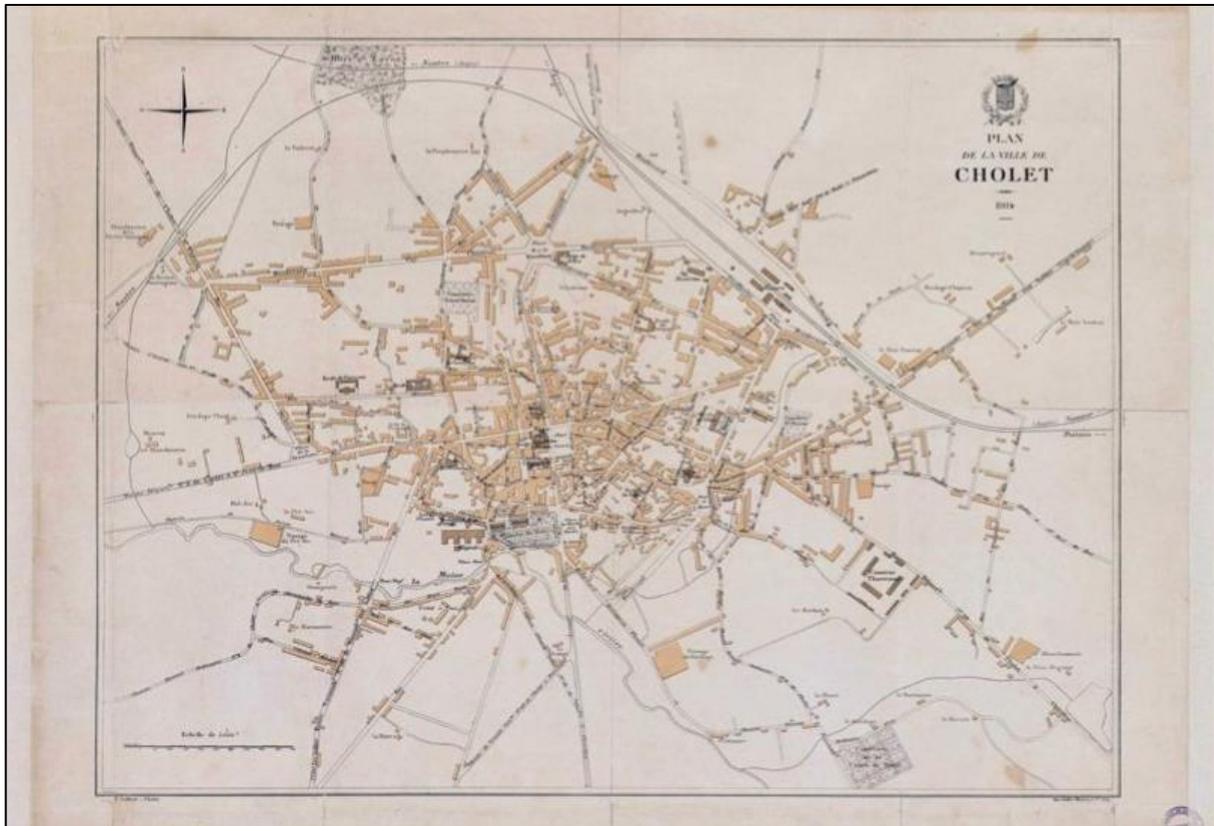


Figure 5 - Plan d'ensemble de la ville de Cholet en 1914 – Cote 1Fi 10 des AM de Cholet.

²³⁹ Répertoire numérique détaillé de la série 1Fi, AM de Cholet.

²⁴⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.14.15.

²⁴¹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.03.47.

Datation des cartes	XVI ^e siècle	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	1801-1850	1851-1900	1901-1944	1945-2020	Total
Nombre de cartes	5	6	21	20	70	52	84	258

Figure 6 - Répartition des cartes de la série 1Fi des AM du Havre par datation.

Type de territoire représenté	Ville et port du Havre	Région autour du Havre	Quartiers du Havre ou de ses environs	Carte marine	Territoire outre-mer ou étranger	Total
Nombre de cartes	188	21	20	18	11	258

Figure 7 - Répartition des cartes de la série 1Fi des AM du Havre par type de territoire représenté.

Au Havre, c'est une masse bien plus importante de cartes qui est recensée sur le site du service. Si la grande majorité des cartes sont cotées dans la série 1Fi (*Cartes et plans*), certaines cartes sont cependant situées dans des séries différentes que 1Fi, que ce soit en 3Fi (*Carte et plans en album ou atlas*), 17Fi (*Carte, plans et autres documents conservés en rouleaux*) ou 1000Fi (*Archives Municipales du Havre - Cartes et plans*), mais aussi des plans cadastraux en 52Fi²⁴². En se concentrant sur l'échantillon des cartes situées dans la série 1Fi, on observe également une plus grande variété de datations, pour des cartes représentant la ville dès le moment de sa création, en 1517. On peut observer dans ce tableau comment le nombre de cartes augmente, logiquement, au fur et à mesure des périodes, notamment à partir de la fin du XIX^e siècle, représentant une période de développement très important de la ville vers ses dimensions actuelles. Les espaces représentés varient également. Même si, de manière classique, la ville dans son ensemble



Figure 8 - Carte de l'Isle de Saint-Domingue une des grandes Antilles, colonie française et espagnole. - Cote 1Fi 351, AM du Havre.

²⁴² Cadre de classement des Documents Iconographiques, AM du Havre : http://avenio.lehavre.fr/4DCGi/web_fondsmcadre/34/ILUMP21374.

est, de loin, le premier espace représenté par les cartes de cette série, il est intéressant de voir que les particularités de la ville ressortent également, que ce soit par la présence de cartes marines, de cartes du port ou de cartes représentant des espaces étrangers au territoire français, notamment d'anciens espaces coloniaux. Nous pouvons notamment prendre pour exemple un ensemble de quatre cartes datant du XVIII^e siècle, placé par le cadre de classement dans la rubrique « Plans Historiques – Autres lieux », qui représentent des plans de Guyane, des Antilles, de Saint-Domingue entrées par versement en 2008²⁴³. P. Beaumont confirme cette répartition globale de la datation des cartes et d'espaces représentés dans les fonds conservés par son service, ajoutant l'intérêt des annotations présente sur certains plans, permettant de retracer la vie du document et ses usages²⁴⁴.

Dans le cas de la ville de Nantes, le nombre de cartes prend une dimension très importante, avec 7661 notices pour la seule série 1Fi (*Cartes et plans*), pour celles datant d'après 1790. Mais mélangées avec les plans d'architectes et d'urbaniste, ne faisant pas l'objet d'un plan de classement, il est par conséquent difficile de les recenser²⁴⁵. V. Guittou



Figure 9 - Plan de la ville et de ses faux bourgs levés par François Cacault en 1756 et 1757 - Cote II157/6, Archives de Nantes.

détaille l'ensemble des typologies de cartes repérables dans cette série. A partir de plans généraux de la ville à partir du XVII^e siècle, évoluant vers des plans topographiques plus réguliers à partir du XIX^e siècle. Elle mentionne également un « cadastre napoléonien » daté de 1836 ainsi que celui des communes annexées à la ville. Le cadastre rénové de 1970 est aussi mentionné ainsi que des plans d'alignements et de nivellements datant des grands travaux

²⁴³ Cote 1Fi 349-352, AM du Havre.

²⁴⁴ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.04.08 ; 00.05.50.

²⁴⁵ Notice de la série 1Fi, Archives de Nantes :

https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/Web_FondsCClass1Fi/ILUMP31842.

d'alignements du XIX^e siècle²⁴⁶. Un des plans les plus célèbres conservé par le service est le *Plan Cacault*, seul document décorant la salle de lecture du service²⁴⁷ et cité à plusieurs reprises par V. Guitton et N. Barré, daté de 1757, et ayant comme caractéristique son exactitude parfaite, permettant aux chercheurs d'avoir un aperçu précis de la situation de la ville au milieu du XVIII^e siècle²⁴⁸. Comme l'ensemble des documents figurés provenant d'archives anciennes, elles n'ont pas été cotées en Fi et sont demeurés exclusivement recensées dans leur cotation d'origine²⁴⁹. Même s'il s'agit d'un port historique de la façade atlantique française, la situation plus intérieure de la ville a influé sur le fait que le service n'ait pas en sa possession un nombre significatif de cartes marines ou littorales. V. Guitton explique : « On a quelques cartes qui présentent la côte, [...] mais ça n'est pas notre spécificité non plus. Notre port ne va pas jusqu'à la mer ! », comparant la situation du Havre à celle de Saint-Nazaire, port encadrant l'estuaire de la Loire²⁵⁰. Cet exemple montre très bien comment la situation géographique de la ville influence la nature des cartes à sa disposition.

Concernant la typologie des photographies aériennes, les fonds détenus par les Archives de Cholet proviennent essentiellement de l'IGN, à quelques exceptions près selon T. Pineau : « il y a eu des campagnes qui ont été menées aussi, à différentes époques. Il y a une campagne qui a été menée en 1966, on a tout un ensemble de vues aériennes de Cholet à cette époque. Ça avait été fait par un organisme officiel.²⁵¹ ». Ces « vues aériennes » sont trouvables dans la série 6Fi, en compagnie des autres photographies conservées par le service, classées par espaces représentés²⁵². Au Havre, les différentes acquisitions faites par la municipalité, dont la première a été commandée à l'IGN en 1939, permettent, selon Nicolas De Soyres, géomaticien au service SIG de l'agglomération Le Havre Seine Métropole, « des millésimes de photographie [...] tous les trois, quatre ans ». L'évolution du territoire fait que, très rapidement, des photographies deviennent obsolètes et rejoignent la documentation historique, nécessitant des campagnes de couverture photographiques régulières²⁵³. Depuis 1991, la ville commande elle-même ses photographies à un prestataire extérieur et ne dépend plus de l'IGN²⁵⁴, il semble que seule une petite partie de ces commandes soit conservée physiquement par le service d'archives. Dans le cadre de classements des fonds figurés, les photographies aériennes sont par exemple représentées dans la série 68Fi (*Institut Géographique National*), présentant la

²⁴⁶ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.05.12.

²⁴⁷ Voir annexe 8.

²⁴⁸ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.18.42.

²⁴⁹ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.11.59.

²⁵⁰ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.24.16.

²⁵¹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.42.55.

²⁵² Répertoire numérique détaillés de la série 6Fi et 10Fi, AM de Cholet.

²⁵³ Entretien n°2 avec Nicolas De Soyres, le 2 mars 2023, 00.25.11.

²⁵⁴ *Idem*.

campagne de couverture photographique de la ville faite en 1947, peu après le bombardement de la ville survenu trois ans plus tôt, comportant 108 articles et là-aussi classé par espaces représentés²⁵⁵. Différentes photographies aériennes sont également dénombrables dans la série 47Fi (*Jacques Tournant*)²⁵⁶, ainsi que plusieurs vues aériennes obliques dans la série 71Fi (*Jean Legoy*)²⁵⁷. L'ensemble des photographies aériennes semblent ainsi être assez dispersés au sein de différents fonds personnels. Enfin, aux Archives de Nantes, « [la] première campagne de photographie aérienne date de 1923, [...] ensuite, à partir de 1944, on a des séries de photographies aériennes, mais qui sont finalement des campagnes faites par l'IGN pour la ville. Aujourd'hui depuis 2006, on est complètement en photographie aérienne numérique. ». Ici, comme au Havre, l'obsolescence rapide de ces documents pose problème à la ville, forcé de renouveler régulièrement sa documentation, dont l'acquisition ne passe pas forcément par le service d'archives²⁵⁸. Contrairement au Havre, les photographies aériennes sont séparées du reste et placées dans la série 30Fi (*Photographies Aériennes*), comportant un total de 4813 notices²⁵⁹. On peut ainsi constater une différence dans le classement de ces photographies aériennes, faisant l'objet d'une série à part entière à Nantes, d'une sous-série à Cholet, et dispersées en plusieurs fonds au Havre.



Figure 10 - Photographie aérienne des destructions de la ville du Havre datée de 1945 – Cote 47Fi2, AM du Havre.

²⁵⁵ Notice de la série 68Fi, AM du Havre : http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass68Fi/ILUMP28825.

²⁵⁶ Notice de la série 47Fi, AM du Havre : http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass47Fi/ILUMP28825.

²⁵⁷ Notice de la série 71Fi, AM du Havre : http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass71Fi/ILUMP28825.

²⁵⁸ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.05.12.

²⁵⁹ Notice de la série 30Fi, Archives de Nantes : https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/Web_FondsCClass30Fi/ILUMP25387.

Enfin, les plans d'architectes et d'urbanistes font également pleinement partie des fonds figurés de ces services d'archives. Aux Archives de Cholet, T. Pineau décrit l'importance de ces fonds pour son service : « on a un fonds très riche d'architectes, qui est plus méconnu mais qui est très important parce qu'on s'est un peu spécialisé, dans la ville de Cholet, sur la conservation de ces fonds d'architecte. Donc, on a [...] tout un ensemble de fonds d'architectes qui sont très précieux pour l'histoire architecturale du territoire²⁶⁰ ». Ces fonds, sont classés comme des fonds d'archives privés, entrés par don, au nombre de trois : le fonds 3J 1-1547 (*Architecte Maurice Laurentin*) et le fonds 3J 1548-2246 (*Architectes Daviau, Bréheret, Renard, Manville, Berjaud*), le fonds 3J étant coupé en deux afin de séparer les archives de l'architecte Maurice Laurentin, qui a constitué le fonds, et celles de ses prédécesseurs, ainsi que le fonds 8J (*Architecte Charles Arnault*)²⁶¹. Cependant, les plans issus de ces fonds, se retrouvent faire l'objet d'une double cotation, et sont donc disponibles dans la série 1Fi²⁶² où une partie des plans sont présentés²⁶³. Au Havre, les plans architecturaux et d'urbanisme renseignent particulièrement les chantiers de reconstruction engagé par Auguste Perret, faisant l'objet d'une attention particulière, par son classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO, bien que de nombreuses cartes et photographies le fassent également²⁶⁴. L'ensemble des plans architecturaux sont classés dans la série 2Fi (*Plans des bâtiments et plans techniques*), concernant des périodes très diverses, bien souvent avant même la reconstruction²⁶⁵. Il couvre plans de bâtiments mais laisse également une part importante aux plans techniques de mise en place de tramways ou de trolleys à partir du XIX^e siècle. Les séries 93Fi et 94Fi (*Urbanisme / Division aménagement urbanisme*) renseignent, quant à eux, des projets d'aménagements de

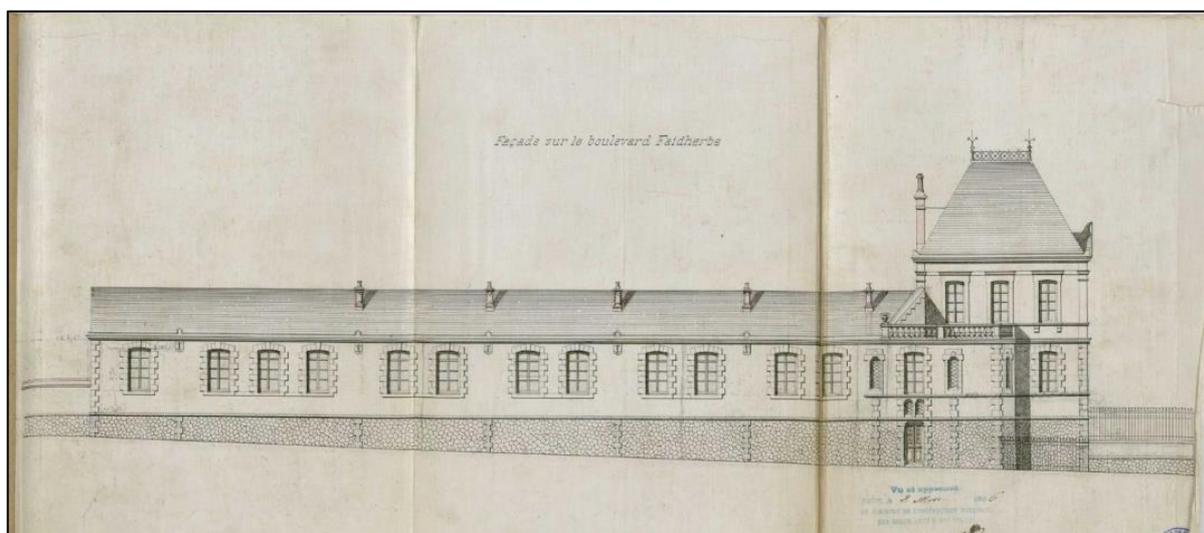


Figure 11 – Plan du Collège des jeunes filles, Place de la République - Cote 1Fi 1034, AM de Cholet.

²⁶⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.03.47.

²⁶¹ Répertoire numérique détaillé des séries 3J 1-1547, 3J 1548-2246 et 8J, AM de Cholet.

²⁶² Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.07.40.

²⁶³ Répertoire numérique détaillé de la série 1Fi, AM de Cholet.

²⁶⁴ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.19.30.

²⁶⁵ Notice de la série 2Fi, AM du Havre : http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass2Fi/ILUMP27901.

zones de la ville, entre les années 1970 et 1990²⁶⁶. Dans le cas de Nantes, V. Guitton décrit « des plans d'architectures, plans de voiries, plans de bâtiments, tout ce qui peut aménager, illustrer, les projets de construction ou d'aménagement urbain²⁶⁷ ». La majorité de ces plans sont localisés, conjointement aux cartes, dans la très importante série 1Fi, pour les documents datés d'après 1790²⁶⁸. Comme pour les cartes, les plans datant d'avant cette date sont demeurés exclusivement rattachés à leurs fonds d'origine²⁶⁹.

Nous avons ainsi fait un état des lieux des fonds de cartes, photographies aériennes et plans d'architectes et urbanistes, nous permettant de caractériser le matériel sur lequel travaillent ces trois services d'archives dans les différentes actions de valorisation qui seront, par la suite, étudiées. On peut ainsi constater une grande variété dans la taille de ces fonds, leurs historiques de production, ainsi que dans leur méthode de classement. Dans la ville de Cholet, les trois typologies, cartes, photographies aériennes et plans d'architectes sont classées ensemble. Au Havre, comme à Nantes, une certaine séparation, imparfaite, s'opère. Il est nécessaire de comprendre comment les archivistes communaux et intercommunaux arrivent à appliquer des méthodes archivistiques sur ces supports iconographiques, aux formats très divers et au contenu informationnel particulier, au-delà même du travail de classement, déjà évoqué dans cette partie.

1.3. Des méthodes de traitement similaires entre services ?

L'état de connaissance a permis de mieux comprendre les difficultés de traitement auxquelles pouvaient être confrontés des services patrimoniaux ayant en sa possession des archives cartographiques. Cependant, il semble que ces questions ont davantage été accaparées par la sphère bibliothéconomique qu'archivistique. Cette présente partie s'attache ainsi à donner l'expérience de ces services communaux et intercommunaux concernant la collecte, le classement, aspects qui furent toutefois abordés dans la partie précédente, de la conservation et la numérisation de ces typologies d'archives. Le thème de la valorisation, faisant l'objet de la suite du mémoire, ne sera pas traité ici.

L'ensemble des fonds recensés et étudiés dans la partie précédente sont, pour certains, conservés par la municipalité depuis plus de cent ans, il est par conséquent difficile de réussir à tracer l'origine d'entrée de tous ces derniers. Mais il est cependant possible de tracer les pratiques actuelles de collecte d'archives cartographiques par ces services

²⁶⁶ Notices des séries 93Fi et 94Fi, AM du Havre :

http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass93Fi/ILUMP27901/

http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/Web_FondsCClass94Fi/ILUMP27901.

²⁶⁷ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.05.12.

²⁶⁸ Notice de la série 1Fi, Archives de Nantes :

https://catalogue-archives.nantes.fr/WEBS/Web_FondsCClass1Fi/ILUMP31842.

²⁶⁹ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.11.59.

d'archives. T. Pineau, à Cholet, déclare que, par exemple, les plans d'ensemble de son service ont été collectés par son prédécesseur, alors rattaché à un service de documentation²⁷⁰. Il estime également que son service n'a pas une politique d'acquisition particulière, ses principales sources d'entrées de cartes et plans provenant du service de l'urbanisme de la ville. Cependant, il ne rejette pas la possibilité de s'intéresser et des archives cartographiques, si celles-ci provenaient d'un fonds d'Ancien Régime²⁷¹. Les Archives du Havre semblent quant à elles avoir une politique d'acquisition plus active d'archives cartographiques. P. Beaumont prend l'exemple des dernières acquisitions du service, comme celles d'un fonds provenant du XVIII^e siècle, constitué par Jean-Baptiste Degaulle, hydrographe royal officiant à l'Ecole d'Hydrographie du Havre, et comportant notamment des cartes marines représentant la Manche. Ce dernier témoigne cependant du caractère rare de cet achat, plutôt concentré sur des plans du Havre et ses environs²⁷². Aux Archives de Nantes, V. Guitton témoigne du fait que l'essentiel de la collecte des archives cartographiques provenant de la ville se font désormais par archivage électronique, pour des documents numériques natifs, par l'intermédiaire du service SIG²⁷³. Pour des plans privés, le service peut orienter sa collecte vers des acquisitions d'opportunité : « on a un budget d'acquisition de 13 000 euros, qui n'est quand même pas négligeable. Mais ce n'est pas ce qu'on achète en priorité. Il faut qu'il y ait l'opportunité, il ne faut pas qu'on l'ait déjà. », prenant l'exemple d'un plan détaillé de la ville en 1723, le *Plan Delafont*, dont le service n'avait pas d'exemplaires mais qu'il savait existant, acheté à un libraire à Paris. D'autres archives peuvent entrer par le don de particuliers qui peuvent comporter des plans, comme par exemple dans des fonds d'architectes²⁷⁴. Il semble que la collecte de cartes et plans des services se fait sur des documents produits par la ville, dans les séries contemporaines, ou par des achats d'opportunités, pour des documents datant plutôt de l'Ancien Régime, qui, de par leur rareté, semblent plus susceptibles d'intéresser le service. Pour les photographies aériennes, comme précédemment, c'est plutôt la ville qui collecte auprès de l'IGN ou d'un prestataire extérieur, sans passer par l'intermédiaire du service d'archives. Plus généralement, ces méthodes de collectes ne semblent pas faire l'objet de particularités spécifiques par rapport au reste des archives. Simplement, l'achat de cartes, de par leur intérêt figuratif propre, semble pouvoir être fait pour une pièce unique, à la différence de photographies ou de documents manuscrits.

Concernant le classement, nous avons déjà pu traiter des méthodes effectuées par les trois services, qui se rejoignent globalement. Tous trois sortent les archives cartographiques, en tant que supports spécifiques, de leurs fonds d'origine pour leur

²⁷⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.05.40.

²⁷¹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.06.34.

²⁷² Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.07.04.

²⁷³ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 00.05.12.

²⁷⁴ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 00.09.53.

affecter une côte Fi, en plus de leur cote d'origine²⁷⁵. Les archives de Nantes, cependant, gardent une côte unique pour les documents issues des fonds anciens, datés d'avant 1790²⁷⁶. Il est utile de tracer l'historique de la série Fi, notamment appliquée pour des monographies isolées. P. Beaumont, arrivé en 2005, a initié cela :

« Moi, quand je suis arrivé dans le service, on avait un ensemble de cartes et plans, de toutes époques, qui étaient conservées à part, dans des meubles à plans, mais qui n'étaient pas identifiées, pas répertoriées, pas classées dans des conditions satisfaisantes. Au-delà de ces plans, il y avait également un ensemble de gravures, de photographies. C'est à dire qu'en fait, certes les plans étaient à part, mais il y avait tout un ensemble de documents figurés qui méritaient un traitement. Donc, à partir de 2007, nous avons eu, dans le service, une nouvelle collègue, dont une des missions a été de préparer le chantier de traitement des documents figurés, y compris les cartes et plans. [...] Donc, mise en place de la cotation réglementaire, identification sur notre logiciel²⁷⁷ ».

Cet exemple nous permet de voir que dans beaucoup de services, le suivi des instructions données aux archives départementales semble être priorisé pour appliquer une méthode de classement pour les documents figurés, par l'utilisation d'une côte Fi²⁷⁸. Cependant, il apparaît que l'intérêt pour les documents figurés, incluant les cartes et plans, a longtemps été ignoré par les archivistes, et que leurs méthodes de classement spécifique, qu'ils soient isolés ou issus d'un fonds d'archives classique, a fait l'objet d'une application parfois récente.

La conservation de ces supports spécifiques demande également une adaptation particulière, les archives cartographiques étant de formats très divers et de matière pouvant être fragile. Les trois services utilisent, évidemment, des meubles à plans afin de préserver la majorité de leurs cartes, ainsi classées physiquement en 1Fi, comme c'est le cas à Cholet²⁷⁹. Dans le cas de Nantes, qui a la particularité de ne pas coter en série Fi ses cartes et plans d'Ancien Régime, cela n'est pas remis en cause : « on a la politique d'en sortir le plus possible, question de conservation, les mettre à plat, en fragilité quand ce sont des calques, qui sont pliés par exemple. Certains Canson, quand même, à force cassent, aussi peuvent se plier quand ils sont de grands formats, donc on essaye, ci-possible, de les sortir.²⁸⁰ ». Cependant, il peut arriver dans le cas de petits formats, de ne

²⁷⁵ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 00.01.58. ; Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 00.11.59. ; Entretien n°7 avec Thierry Pineau, 00.07.40.

²⁷⁶ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.11.59.

²⁷⁷ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.01.58.

²⁷⁸ Présentation de la Série Fi aux AD de l'Hérault :

<https://francearchives.gouv.fr/fr/facomponent/fc4a93e699760c2f6e2397babf09e1e761e3d1b2>.

²⁷⁹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.07.40.

²⁸⁰ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.11.59.

pas les ressortir de ne pas le ressortir de leurs fonds²⁸¹. Au Havre, une salle entière dédiée à la conservation des archives iconographiques, ce depuis « quelques années » :

« C'est une salle de 110m², avec des meubles à plans dans la partie centrale, qui sont des meubles à plans horizontaux pour les photographies anciennes, grand format, cartes et plans. Également, on prévoit, l'intégration des plans de bâtiments, au fur et à mesure du traitement de certains fonds. Et donc, sur les côtés, soit des meubles à plan verticaux, pour des choses qui nous sont arrivés des services sous cette forme-là. On a essayé de les conserver dans les meubles d'origine. Voilà, on dispose de place, d'un lieu de conservation adapté, sécurisé, climatisé. Donc il n'y a aucun souci.²⁸² ».



Figure 12 - Photographie de la salle de conservation des archives iconographiques des AM du Havre – Photographie prise par E. Labarca, le 2 mars 2023.

Du côté de la restauration curative, les Archives du Havre ont un agent habilité à réparer des dégâts légers sur ce type de formats, pouvant être fragiles. Mais pour des opérations plus lourdes, le recours à un prestataire extérieur s'avère nécessaire²⁸³, tout comme à Nantes, ne disposant pas d'agents qualifiés²⁸⁴. Ces exemples montrent bien le sérieux avec lequel les services voient leurs missions de conservation, en particulier pour des supports spécifiques dont font partie les cartes et plans. Cependant, les ressources nécessaires pour établir des actions efficaces s'avèrent lourdes en moyens et en équipements, que ne peuvent s'offrir tous les services.

Enfin, cette conservation a pu profiter du développement de nouvelles technologies pour réduire cette charge de conservation, en facilitant leur accès au public, par la numérisation.

²⁸¹ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.36.05.

²⁸² Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.08. 29.

²⁸³ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.32.55.

²⁸⁴ Voir Annexe 3.3.

Aux Archives de Cholet, c'est un ensemble d'environ 1 200 plans qui sont numérisés et accessibles sur le site internet du service²⁸⁵. T. Pineau, à son arrivée, a rapidement entamé une démarche de numérisation de cette typologie :

« J'ai commencé la numérisation en 2001, c'est donc un travail qui a été fait de très longue date. Les plans ont été l'une des premières opérations que j'ai mené en numérisation. Après les délibérations en Conseil Municipal, on a fait les cartes et plans. Donc, effectivement, ces plans ont été numérisés très tôt. On continue encore à numériser. Alors, quasiment l'ensemble de la collection de nos plans d'urbanisme ont été numérisés. Là, on le fait plutôt de manière ponctuelle sur des plans d'architectes. De temps en temps, on mène à nouveau des opérations de numérisation sur ces fonds-là.²⁸⁶ ».

Au Havre, la majorité des archives cartographiques sont également numérisées. Par exemple, pour les cartes et plans isolés qui ont dû faire l'objet d'un traitement à partir de 2007, leur numérisation a suivi leur classement en Fi. Cependant, un manque de capacité de numérisation empêche de numériser ces documents dès leur entrée dans le service²⁸⁷. À Nantes, les archives cartographiques sont également majoritairement numérisées, mais cette opération ne constitue pas la première préoccupation dans la mise en accessibilité de ces documents : « chaque année, comme on en ressort de nouveaux au fur et à mesure des classements, [...] forcément on en a toujours à numériser derrière. La priorité, c'est d'abord de les rentrer dans la base de données, pour porter à connaissances des chercheurs, des curieux, des administrés, le fait qu'ils existent, et ensuite, le plus, c'est de les numériser pour un accès à distance.²⁸⁸ ». La numérisation, selon les méthodes propres au service, peut donc prendre une place différente dans l'ordre de priorité du traitement des archives cartographiques. Aux Archives de Cholet, la numérisation semble avoir été une opération très prioritaire, aussi aidée par le fait que le service à un volume d'entrées moins important par rapport à Nantes ou Le Havre, qui ne peuvent satisfaire leurs besoins de numérisation de ces documents entrant en quantité croissante. Néanmoins, les archives cartographiques semblent être une typologie prioritaire pour la numérisation, de par leur intérêt figuratif, ce qui fait qu'elles sont, dans les trois cas, souvent consultables en ligne.

Il semble ainsi que le traitement archivistique des fonds d'archives cartographiques rentre plus largement dans le traitement général fait aux fonds iconographiques, matérialisés par l'utilisation d'une double cotation en Fi, largement répandu dans les trois services d'archives étudiés, à quelques nuances près. Pour la conservation, cependant, les formats très divers que peuvent prendre ces documents, ainsi que la matière de ces derniers demandent des mesures spécifiques afin de les conserver dans un état acceptable.

²⁸⁵ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.03.47.

²⁸⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.09.19.

²⁸⁷ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.07.59.

²⁸⁸ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, le 9 mars 2023, 00.13.25.

La numérisation prioritaire de ces documents montre, comme vu dans l'état des connaissances, l'utilité que peut avoir ces nouvelles opportunités pour les services.

...

Nous avons donc pu aborder dans cette partie la connexion entre les particularités des territoires de Cholet, Le Havre et Nantes et les fonds d'archives cartographiques que leurs services d'archives conservent, ainsi que le traitement archivistique qui leur est consacré par ces derniers. Ces fonds représentent majoritairement le territoire de la ville, à l'exception du Havre qui conserve une part non négligeable de cartes représentant des espaces extérieurs, en lien avec son histoire maritime et coloniale. Le traitement qui est réservé à ces fonds est globalement similaire entre les trois services, à l'exception de plusieurs nuances concernant les méthodes appliquées. Il s'agit désormais de comprendre comment ces services arrivent à s'emparer de cette typologie d'archives pour accomplir leurs actions de valorisation culturelle et éducative.

2. Une typologie sujette à des actions de valorisation

Il s'agit ici d'étudier les actions de valorisations de ces trois services d'archives, opérées sur des archives cartographiques provenant de leurs fonds propres, étudiés dans la partie précédente, mais il sera également utile d'étudier des utilisations pouvant être faites de fonds conservés dans des services extérieurs. La partie s'attachera ainsi à étudier cette utilisation dans le cadre d'actions culturelles et éducatives, quelle que soit l'importance qui y soit donnée à ces fonds. Seront ainsi étudiés différentes typologies d'actions : des actions quotidiennes, typiquement des ateliers ou des visites de classes, des projets plus structurants, demandant une préparation plus poussée, typiquement des expositions temporaires, mais aussi de la valorisation pouvant être faite sur des plateformes numériques, depuis des cartes numérisées. Cela nous permettra de comprendre de quelle manière les archivistes voient la façon dont ils souhaitent valoriser ces archives cartographiques, dont l'état des connaissances a pu montrer qu'elles se distinguent d'autres types d'archives par la multiplicité des types d'informations qu'on peut y trouver, ainsi que par l'attrait figuratif dont elles peuvent faire preuve.

2.1. L'usage des archives cartographiques dans des actions périodiques

Il est désormais nécessaire de séparer les actions qui peuvent relever du domaine du périodique et celles relevant de moments temporaires. Les actions de services éducatifs entrent par exemple dans ce domaine, comme celles de visites entreprises par un service

culturel ou de publications d'ouvrages. Cette partie s'attardera ainsi sur les actions de valorisation d'archives cartographiques effectuées dans ce cadre par les trois services.

La mise en place de ces actions dépend d'abord de la capacité humaine des services, permettant d'avoir des services culturels et éducatifs plus ou moins dynamiques. Dans le cas de Cholet, bien que le site présente une des agents comme une « médiatrice »²⁸⁹, son rôle principal est celui de la gestion de la salle de lecture²⁹⁰. Cependant, le service dispose tout de même d'un « service pédagogique ». Aux Archives du Havre, le service indique également posséder un service éducatif²⁹¹, bien qu'aucune des subdivisions de son organigramme ne soit dédiée à cela²⁹². Les Archives de Nantes, aux effectifs plus conséquents, possèdent un service culturel pleinement constitué par trois médiatrices culturelles, portant à la fois des actions culturelles et éducatives²⁹³. Bien que les trois services indiquent détenir un service éducatif ou culturel constitué, il semble que dans les cas de Cholet et du Havre, c'est l'ensemble des agents qui y soient mobilisés. Seul Nantes possède un service culturel comportant des médiateurs culturels uniquement dédiés à cela.

Les actions éducatives, faites à destination de classes scolaires, est une des principales sources d'actions quotidiennes de valorisation dans un service communal. Dans un service restreint comme celui de Cholet, les actions éducatives sont en mesure d'utiliser des archives cartographiques dans leurs actions, notamment un atelier particulier : « un des dossiers thématiques est orienté vers l'urbanisme, effectué à partir des plans anciens²⁹⁴ ». Au Havre, P. Beaumont a en tête l'exemple d'une action particulière par rapport à une carte :

« On dispose d'un plan exceptionnel du Havre en 1846, et qui est un plan grand format, qui est très détaillé, ça n'est pas du tout un plan cadastral. Déjà, il est très détaillé, c'est-à-dire que, par exemple, on a, malgré tout, les numéros de parcelles, les noms, parfois, des propriétaires, parfois les numéros de rues quand ils existent, la localisation d'entreprises, d'administrations. Enfin, quelque chose de très détaillé. En plus, c'est un document qui, visuellement, est vraiment très beau. Ce qu'on avait décidé, c'était de faire une reproduction sur du linoléum, en trois ou quatre parties, on l'avait quand même un peu agrandi par rapport à l'original. Ça, c'est un outil qu'on utilise en médiation, avec des élèves en particulier, mais ça peut être aussi auprès du grand public, notamment quand on travaille sur l'histoire urbaine de la ville. Parce que, effectivement, on peut marcher directement sur le plan, on peut montrer, beaucoup plus facilement que quand on est à trois mètres, on lit de manière très lisible que, par exemple, il existait des parcs à huîtres au Quartier de l'Eure, là où aujourd'hui on trouve des formes de radoubes et des bassins, que tel ou tel

²⁸⁹ <https://archives.cholet.fr/informations-pratiques-1/qui-sommes-nous->.

²⁹⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.02.46.

²⁹¹ Plaquette de présentation du service : <https://archives.lehavre.fr/sites/default/files/2020-04/plaquette-amh.PDF>.

²⁹² Voir Annexe 9.

²⁹³ Entretien n°3 avec Véronique Guitton, 9 mars 2023, 00.00.25.

²⁹⁴ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.18.18.

propriétaire, grand négociant de la ville, avait telle ou telle villa, maison sur les hauteurs. Enfin, voilà, on découvre tout un tas de choses et, ce qui est intéressant, c'est qu'on est avant les premières transformations importantes du XIX^e siècle, avant 1852, l'annexion des premières communes suburbaines et la destruction des remparts. Donc, on voit la ville encore dans ses remparts.²⁹⁵ ».

En plus de l'inventivité d'un développement d'une reproduction agrandie d'un tel document, on peut constater dans cet exposé le triple intérêt dont peut faire objet l'exposition d'une carte pour un public scolaire : un intérêt esthétique, permettant aux élèves de s'y intéresser plus facilement, un intérêt historique, leur donnant un point de vue détaillé sur le fonctionnement spatial de la société havraise de l'époque, ainsi qu'un intérêt mémoriel, en particulier dans une ville plusieurs fois transformée²⁹⁶, donnant à voir aux élèves une forme disparue de leur ville.

Aux Archives de Nantes, l'importance plus grande du service semble permettre un éventail d'action plus important. La préparation des actions est faite de manière autonome par les trois agents du service culturel, notamment dans son exécution, bien que la direction donne, au départ, ses prérogatives²⁹⁷. Selon une des médiatrices du service, les cartes, plans et photographies aériennes sont régulièrement utilisées : « nos propositions pédagogiques sont pour un grand nombre tournées vers la découverte du quartier de l'école, de la ville et de ses aménagements... Une lecture, observation de plans, cartes de ville, de quartiers mais aussi de lieux spécifiques : jardins, immeubles, maisons sont régulièrement intégrés dans nos séances²⁹⁸ ». L'utilisation des cartes est donc régulière au sein des différentes actions, mais seul deux ateliers utilisent exclusivement des archives cartographiques : les ateliers « comblements » destiné à un public de CM1-CM2, et « cartographie », destiné à un des classes de collège-lycée. Le premier vise à faire colorier aux élèves les anciens bras des rivières de la Loire et de l'Erdre²⁹⁹ sur un plan de la ville de 1990, en s'aidant d'un plan de 1905, montrant les anciennes rives. On demande également aux élèves de retrouver le nom des anciens ponts qui les traversaient et qui aussi disparu³⁰⁰. L'atelier « cartographie », destiné à des élèves plus âgés, « propose d'analyser 5 cartes et plans de différentes périodes »³⁰¹, ce sur douze champs variés, touchant notamment le contexte de production, les méthodes de réalisation, l'espace représenté³⁰². Cet atelier a été initié par un projet particulier, lors de l'édition 2019 du *Débord de Loire*³⁰³, évènement culturel annuel centré autour de la Loire dans plusieurs

²⁹⁵ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.16.41.

²⁹⁶ Voir partie 1.1.

²⁹⁷ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, 00.16.02.

²⁹⁸ Voir annexe 10.3.

²⁹⁹ Voir partie 1.1.

³⁰⁰ Voir annexe 10.2.

³⁰¹ Voir annexe 10.3.

³⁰² Voir annexe 10.1.

³⁰³ Voir annexe 10.3.

villes entourant son estuaire, où différentes classes ont pu, entre autres, « réaliser deux croquis géographiques et une carte sensible analysant le territoire et son lien avec la Loire. », en s’aidant notamment d’archives³⁰⁴, ce qu’évoque également V. Guitton³⁰⁵. Celle-ci évoque également des ateliers effectués durant les Journées du Patrimoine sous forme de jeu, utilisant par exemple de cartes à remettre dans les bonnes cases pour les enfants, d’autres ateliers éducatifs sont réalisés à la demande spécifique d’écoles, « Le Quartier de mon École », visant des classes de CP-CE1 dans le cadre de leur programme un apprentissage de la spatialisation par les élèves. Dans ce cadre, les archives cartographiques sont beaucoup mobilisées, notamment pour illustrer l’évolution du quartier, faisant pleinement rentrer cette action dans le cadre des programmes d’éducation culturelle et artistique³⁰⁶. L’ensemble de ces cas nous montre bien comment les particularités du territoire font l’objet d’une attention particulière chez les initiateurs de ces projets. Comme vu dans l’exemple du Havre et de Nantes, la ligne entre actions culturelles et éducatives demeure assez floue. V. Guitton explique ainsi que beaucoup de projets, initialement produits pour un grand public, pour des aspects événementiels ou commémoratif, qui sont ensuite régulièrement adaptés pour des actions éducatives³⁰⁷.

Tome	1 - Des Dervallières	2 - De la Contrie	3 - Place Zola	4 - Quai de la Fosse	5 - Quartier des Ponts	Total de cartes mobilisées par typologies
Nombre de pages de l'ouvrage	46	78	178	216	280	---
Nombre de cartes publiées	2	4	4	18	25	53
Nombre de photographie aériennes publiées	1	1	0	4	4	10
Nombre de plans d'architectes et d'urbanistes publiées	1	1	2	19	8	31
Total d'archives cartographiques mobilisées par tomes	4	6	6	41	37	94

Figure 13 - Nombre d'archives cartographiques publiées dans la collection Quartiers, à vos mémoires, par tome publiés et par typologies.

Concernant des actions culturelles de plus grande envergure, mais toujours effectuées de manière périodique, le service *Histoire et Mémoire des Quartiers* des Archives de Nantes, dont Nathalie Barré est responsable, effectue des travaux montrant une utilisation particulière des archives cartographiques. Le service a été créé en 1999. Il a alors dû « répondre à la demande » émanant des structures de quartiers afin de valoriser leurs

³⁰⁴ Article de Nantes Patrimonia revenant sur le projet : <https://patrimonia.nantes.fr/home/actualites/debord-de-loire-retours-sur-troi.html>.

³⁰⁵ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.00.00.

³⁰⁶ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.10.58.

³⁰⁷ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.09.52.

actions, sans pour autant établir un cadre général de ces actions. C'est à partir de 2004 qu'est lancé le projet de publication d'une collection de livres, *Quartiers, à vos mémoires*, qui se fait de manière régulière, jusqu'en 2021, constituant le principal biais de valorisation, devant les expositions³⁰⁸. Chaque livre retrace, par différents chapitres, l'histoire d'un quartier sur des sujets généraux (par exemple l'évolution du tracé du quartier) et particuliers (par exemple l'histoire d'un bâtiment ou d'une entreprise). Ces projets nécessitent environ deux ans de travail entre le service et les associations d'habitants, avec la publication d'un livre sur l'histoire du Quartier des Ponts, qui devrait clôturer la collection³⁰⁹. À côté de cela, les associations du quartier de Nantes Sud ont plutôt décidé d'effectuer des publications plus modestes et plus régulières, *Nantes Sud, entre mémoire et histoire*, se concentrant sur l'histoire d'une rue ou d'une place et regroupant onze bulletins³¹⁰. L'usage d'archives cartographiques est très régulier dans ces publications. Depuis des fonds majoritairement issus des Archives de Nantes, les archives cartographiques sont une des typologies, loin derrière les photographies, qui y sont le plus utilisées et ce de manière croissante dans l'ordre chronologique des cinq publications³¹¹. N. Barré décrit le rôle donné à ces documents, qui servent d'introduction pour le lecteur à l'histoire du quartier en lui donnant une représentation particulière de celle-ci : « ça illustre clairement le propos qu'on développe dans la notice historique. Les gens peuvent se repérer tout de suite par rapport à ce qu'on va raconter³¹² », ce que peut montrer la place de ces documents dans les différents chapitres des ouvrages. Elles peuvent, par exemple également servir de support pour la transcription de témoignage³¹³. Le cadastre et les plans d'architectes vont particulièrement être utilisés pour repérer des bâtiments ou des industries, comme dans l'exemple du Quartier des Ponts, ancien pôle industriel de la ville, transformé depuis³¹⁴. C'est N. Barré qui, de manière générale, mène le processus de sélections de cartes à utiliser, de par la plus grande facilité qu'elle a à connaître et accéder au fonds. Elle peut être amenée, de manière rare, à mobiliser des fonds issus d'autres services, prenant l'exemple de la nécessité ponctuelle d'aller consulter les AD de Loire-Atlantique pour accéder à certains fonds liés aux industries, pouvant inclure des plans³¹⁵, mais ne va pas utiliser des cartes représentant un territoire extérieur au quartier, même si un lien historique peut-être établi avec le quartier. Bien que certains quartiers se soient développés par le commerce colonial à partir du XVIII^e siècle, on se contentera de l'évoquer sans pour utiliser des cartes de ces territoires ultra-marins³¹⁶. Plus généralement,

³⁰⁸ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.11.25.

³⁰⁹ *Idem*.

³¹⁰ Collection *Nantes Sud, entre mémoire et histoire*, 11 bulletins, Nantes, Archives Municipales de Nantes.

³¹¹ Collection *Quartiers, à vos mémoires*, 5 tomes, Nantes, Archives municipales de Nantes.

³¹² Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.20.42.

³¹³ Voir Annexe 11.

³¹⁴ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.26.50.

³¹⁵ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.29.23.

³¹⁶ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.30.15.

différentes typologies d'archives cartographiques seront mobilisées en fonction de l'histoire du quartier, dans des quartiers datant du XVIII^e, on va utiliser des cartes de cette période, pour des quartiers construits durant l'Après-Guerre, par de grand ensemble, ce seront avant tout des archives contemporaines qui vont être utilisées³¹⁷. S'agissant d'éventuellement utiliser des cartes du territoire avant ces constructions récentes, N. Barré explique que le service manque de fonds pouvant servir d'appui iconographiques de ces territoires, avant leur transformation³¹⁸. En s'attardant sur cette publication, il est ainsi possible de comprendre les possibilités que peuvent offrir des archives cartographiques comme support d'un propos historique plus général, particulièrement pour l'histoire des Quartiers qui vise à toucher ses habitants, pouvant ainsi assez facilement s'identifier au contenu qu'ils découvrent, notamment par les points communs qu'ils peuvent tracer avec leur environnement contemporain. C'est notamment le rôle que peut avoir un cours d'eau sur un carte³¹⁹. Les informations que délivrent la carte sont donc précieuses pour ce type d'ouvrages, étant une porte d'entrée très utile pour intéresser le lecteur. Au Havre également, les problématiques entourant des projets en lien avec des quartiers diffèrent assez largement de celles, plus classiques, concernant l'histoire générale de la ville. P. Beaumont décrit des actions assez régulières, en lien avec les habitants, par la demande de la Direction de la Vie Sociale des Territoires, au sein de centres sociaux de proximité, pouvant être amenés à utiliser des fonds cartographiques. Il exprime également une certaine difficulté de coordination avec les acteurs locaux, qui n'ont pas forcément l'habitude de traiter de questions patrimoniales³²⁰.

Il paraît également que, dans le cadre de ces actions, les cartes sont d'abord mobilisées pour leurs qualités informatives ou illustratives, mais assez peu pour leur contexte de production ou leurs annotations, à l'exception de l'atelier « cartographie », à Nantes, qui s'intéresse aux auteurs et à la réalisation de ces cartes. À la question de savoir si son service culturel arrive également à mettre en valeur le contexte de production des archives cartographiques, V. Guitton confirme cette tendance générale :

« On les utilise beaucoup comme une illustration. Avec certaines, cela dépend des projets, effectivement, on va aller plus, là, expliquer le contexte de production. Quand on parle de la ville au XVIII^e, on va parler effectivement des modifications urbaines, parce que les fortifications sautent. On va expliquer qu'on demande à l'architecte en chef de dessiner les nouveaux plans de la ville, et tout. [...] On est vraiment plus dans des dossiers thématiques qui font grande part à l'évolution urbaine, donc forcément on parle des acteurs de l'évolution urbaine. Mais, par exemple pour le bombardement de 1944, on va mettre le plan avec là où il y a le

³¹⁷ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.32.47.

³¹⁸ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.34.56.

³¹⁹ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.32.47.

³²⁰ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.29.48.

plus de bombes reçues. [...] Là, il n'y a pas à dire, forcément, sur l'auteur du plan.³²¹ ».

Dans ce genre d'actions, il est donc clair que la mise en avant du contexte de production de ces documents relève plus de l'exception, l'illustration du territoire reste leur première utilité.

Nous avons ainsi pu analyser la manière dont les services font usage des archives cartographiques dans le cadre de leurs actions culturelles et éducatives périodiques. On peut, ici, aisément constater l'importance de l'utilisation de la carte, que ce soit dans un cadre d'actions visant un public scolaire ou un public plus large. Ces cartes sont ainsi utilisées, dans la plupart des cas, de support à un exposé souhaitant documenter l'évolution d'un territoire, de son urbanisme et de son architecture, et permet au public de connecter des repères spatiaux aux éléments exposés. La mise en valeur du contexte de production des cartes sont moins souvent mobilisées et paraissent avant tout être utilisées pour leur qualité illustrative. Désormais, nous allons nous attarder sur des actions préparées sur un plus long terme par le service d'archives, et effectuées de manière temporaire.

2.2. La mobilisation des archives cartographiques dans des projets structurants

Les projets d'expositions temporaires constituent une étape structurante dans la vie d'un service d'archives, en particulier dans des services communaux de taille assez restreinte, mobilisant une grande partie de ses capacités pour son accomplissement. C'est ce qui ressort des différents entretiens effectués, notamment dans les cas du Havre et de Cholet, aux effectifs plus restreints que Nantes, où une plus grande profusion de projets peut se constater. Nous nous intéresserons d'abord à l'utilisation des archives cartographiques dans l'ensemble des expositions, avant de nous intéresser à des projets donnant une importance particulière à celles-ci.

De manière générale, les archives cartographiques semblent être utilisées de manière quasiment systématique par les services étudiés dans le cadre des expositions ou de publications qu'elles proposent. T. Pineau résume cela : « On se sert toujours des cartes. Elles servent d'appui pour toutes les expositions que j'ai réalisées. Que ce soit l'exposition qu'on avait faite sur les bancs de l'école, exclusivement axée sur l'histoire des écoles choletaises, mais pour autant, les plans étaient là pour présenter les différentes écoles aux différentes époques. Lorsqu'on a fait l'exposition sur la Grande Guerre, c'était pareil, les

³²¹ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.29.59.

cartes étaient là pour présenter l'histoire à travers ces documents graphiques.³²² ». À Nantes, V. Guitton, dans son exposé des différentes actions menées par son service, évoque également une utilisation régulière des archives cartographiques, dans le cadre de projets aux sujets très divers³²³. N. Barré évoque par exemple la construction d'un projet sur la jeunesse, qui va évoquer le thème des « lieux de l'enfance », amenant ainsi une dimension spatiale au sujet général, impliquant potentiellement la mobilisation d'archives cartographiques. Elle estime plus généralement qu'il s'agit de « supports qui interpellent³²⁴ ». Au Havre, c'est par exemple le cas de l'exposition *1517*, datée de 2017, commémorant les cinq cents ans de la création de la ville. Le service d'archives du Havre a ainsi mobilisé une partie très importante de son équipe, pour cette exposition faite dans les locaux du service, sur plus de 300 m², sur une période de plus de trois mois. Celle-ci, pour illustrer les évolutions de la ville depuis sa création, a ainsi eu à mobiliser un nombre important d'archives cartographiques de manière physique, mais également numérique, ce que nous étudierons lors de la partie suivante³²⁵. Les archives cartographiques, sur le modèle de *Quartiers, à vos mémoires* à Nantes, peuvent aussi être utilisées par les services pour illustrer un ouvrage unique. C'est le cas au Havre avec le *Dictionnaire historique des rues du Havre*, qui s'attèle à retranscrire l'historique des différentes voies de la ville ainsi que de leur dénomination. Son introduction montre elle aussi l'évolution du territoire la ville, en lien direct avec l'histoire de ses rues, et présente un nombre important de cartes et plans³²⁶, donnant un enjeu important pour documenter les transformations de la ville³²⁷.

Certains projets particuliers peuvent mettre au centre de leur sujet la question des archives cartographiques, sur un sujet directement lié à l'historique de ces documents. C'est le cas aux Archives de Cholet qui, en 2008, ont présenté l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*, dans un espace du Musée d'Art et d'Histoire de la ville, qui a aussi participé à sa conception³²⁸. Cette exposition avait comme but de présenter l'aspect de la ville à cette date précise, basée sur les plans cadastraux issus de la campagne effectuée la même année par l'administration napoléonienne³²⁹. Bien qu'assez ancienne, T. Pineau garde des souvenirs assez précis de sa mise en place en 2008, où il a eu le principal rôle de discours scientifique³³⁰:

« L'exposition était née du fait de la numérisation, justement. [...] Il faut savoir que le cadastre c'est assez compliqué à utiliser et on l'utilise beaucoup pour la

³²² Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.16.52.

³²³ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.00.00.

³²⁴ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.48.55.

³²⁵ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.22.23.

³²⁶ Archives Municipales du Havre, *Dictionnaire historique des rues du Havre*, Rouen, Editions des Falaises, 2011, p. 14-33.

³²⁷ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.34.34.

³²⁸ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 mars 2023, 00.12.03.

³²⁹ Voir Annexe 12.

³³⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.19.21.

recherche historique. L'idée, c'était de mettre à la fois, en parallèle, les plans cadastraux qui permettaient de se localiser en 1811, mais aussi de pouvoir faire une recherche cadastrale sur l'histoire du bâti et du non-bâti de Cholet depuis 1811 jusqu'au cadastre rénové en 1969. Donc, on avait numérisé l'ensemble des planches des plans parcellaires et l'ensemble des matrices cadastrales qui étaient associées à ces plans. On avait créé une base de données commune, qui permettait de faire des recherches, de A à Z, sans avoir à utiliser les registres, ni les plans. Donc, l'objectif de cette exposition, c'était de présenter l'ensemble de ce cadastre napoléonien, comment il était apparu et comment le cadastre était né à Cholet, comment il avait été constitué. L'idée c'était aussi de permettre au public de pouvoir faire une recherche sur leur maison, et de connaître son origine. Donc, on invitait les gens à retrouver leur maison sur le cadastre napoléonien, et, ensuite, on les invitait à faire leur recherche à partir d'une base de données qu'on avait mise en place, sur un outil informatique, pour pouvoir faire la recherche en ligne. On avait un peu élargi notre thématique, on s'était dit que comme le cadastre de Cholet était réalisé en 1811, on pouvait, en même temps, faire aussi un petit clin d'œil sur Cholet à cette époque. Donc, on avait élargi notre exposition à l'ensemble de Cholet en 1811.³³¹ ».

Une brochure mise à disposition aide le visiteur à se repérer dans la recherche cadastrale³³². Le témoin décrit également la mise en place d'une reproduction agrandie des plans cadastraux, sur environ 50 m²³³³, rappelant l'initiative des Archives du Havre, vue dans la partie précédente, et a également utilisé des objets d'arpentage, prêtés par le Musée du Louvre et des Arts et Métiers, à Paris, fournissant un support visuel à l'exposé présentant la méthode de réalisation du cadastre à l'époque³³⁴. Afin d'améliorer



Figure 14 - Photographie de l'exposition Arpenter Cholet en 1811, prise par les organisateurs -
Source : Présentation de l'exposition sur le site internet des Archives du Choletais.

³³¹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.20.21.

³³² Voir annexe 12.1.

³³³ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.22.44.

³³⁴ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.26.09.

l'interactivité avec le public, une autre brochure permet à celui-ci de répondre à un questionnaire lié aux informations données par l'exposition³³⁵. Cette exposition nous donne ainsi un exemple très intéressant d'une exposition se concentrant principalement sur un type d'archives cartographiques, les plans cadastraux, pour construire toute une scénographie autour de ceux-ci, ainsi qu'une interactivité avec les informations qu'ils contiennent, le visiteur pouvant rechercher l'historique d'un terrain à partir d'un outil numérique qui y est présenté. Cependant, l'élargissement du thème de l'exposition du cadastre vers l'ensemble de la ville en 1811, nous permet de constater que même dans ce cadre, les archives cartographiques semblent de nouveau assignées à leur rôle interactif : l'existence de ces plans cadastraux permet aux visiteurs de visualiser l'état de la ville à cette date précise.

Depuis 2023, cette initiative a fait l'objet d'un développement important. Dans le programme d'expositions *Itinérances*, organisé par l'agglomération du Choletais, où les Archives de Cholet produisent une initiative similaire à l'endroit de différentes communes et lieux-dits de l'agglomération : au Puy-Saint-Bonnet, où l'exposition a eu lieu en janvier 2023³³⁶, et à La Tessoualle, où l'exposition est en préparation pour le début d'année 2024³³⁷. Ce programme d'expositions concerne l'ensemble des services culturels de la ville, qui doivent proposer différentes offres d'exposition aux communes, devant choisir celle qui les intéresse le plus. Si une commune choisit une exposition proposée par le service d'archives, T. Pineau rencontre les élus de la commune qui doivent trouver des acteurs locaux qui puissent s'impliquer dans le projet, afin élaborer un comité scientifique et enclencher la préparation de l'exposition de manière conjointe³³⁸. Les deux thèmes proposés par les Archives de Cholet sont une exposition sur les écoles des communes³³⁹, dans la continuité d'une ancienne exposition mentionnée par le témoin, et celle sur le cadastre, dont T. Pineau confirme le lien avec l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*, tout en ajoutant quelques avantages d'une telle action pour son service. Elle permet, ainsi, d'enrichir les collections du service, de faire vivre le site à travers l'exposition, de valoriser l'histoire des communes vis-à-vis de ses habitants et de pouvoir collaborer avec des communes et leurs associations d'histoire locale³⁴⁰. C'est dans ce cadre que La Tessoualle a choisi d'effectuer une exposition mobilisant les plans cadastraux de sa commune, du cadastre napoléonien ainsi que le cadastre révisé, datant de 1967, ce pour le début de l'année 2024. La commune s'appuie sur l'association *Histoires, Histoire*, se chargeant de valoriser l'histoire de la commune depuis sa fondation en 2014 par Raymond Maudet, dont

³³⁵ Voir annexe 12.2.

³³⁶ Voir annexe 13.1.

³³⁷ Voir annexe 13.2.

³³⁸ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.29.11.

³³⁹ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.11.20.

³⁴⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.24.50.

il est toujours le président. Elle effectue notamment un travail de publications d'ouvrage consacrées à l'histoire de La Tessoualle et a l'habitude de documenter ses travaux par les fonds des Archives de Cholet³⁴¹, et s'est également déjà emparée de plans cadastraux afin de réaliser une publication sur le thème des fermes de la commune³⁴². Il compte également y présenter des cartes non-cadastrales³⁴³ provenant des archives de la commune³⁴⁴.

C'est dans ce contexte de préparation de l'exposition qu'une réunion a eu lieu le 16 mars 2023, dans une salle prêtée par la mairie de La Tessoualle, regroupant une quinzaine de membres de l'association, dont Raymond Maudet, président les débats, et un ancien maire de la commune, en plus de Thierry Pineau et d'un habitant du Puy-Saint-Bonnet ayant participé à l'élaboration de l'exposition de janvier 2023. La réunion visait principalement, pour T. Pineau, à expliquer la démarche de recherche à effectuer depuis les matrices cadastrales napoléoniennes et celles révisées, afin de proposer une base de données des propriétés de la commune au public, via une tablette numérique présentée au milieu de l'exposition³⁴⁵, ainsi que de préparer une collecte de photographies appuyant le projet. Elle sert également à présenter la forme concrète que devrait prendre celle-ci au sein du local, prêtée par la mairie dans son bâtiment, notamment en partant de



Figure 15 - Thierry Pineau et Raymond Maudet observant et commentant l'aspect du cadastre napoléonien de La Tessoualle, à la suite de la réunion de préparation de l'exposition À la découverte du cadastre napoléonien -
Source : Photographie prise par E. Labarca, le 16 mars 2023.

³⁴¹ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.09.22.

³⁴² Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.15.38.

³⁴³ *Idem.*

³⁴⁴ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.17.57.

³⁴⁵ Voir annexe 13.1.

l'expérience du Puy-Saint-Bonnet. Elle montre ainsi la difficulté pour les bénévoles à comprendre le cadastre, la manière dont les matrices peuvent être dépouillées afin d'en tirer les informations nécessaires à la base de données qui est prévue de mettre à disposition du public. T. Pineau, qui doit régulièrement montrer le cadastre pour présenter la méthode de dépouillement aux bénévoles, y répond en proposant une formation au cadastre qui devrait avoir lieu prochainement, permettant à ceux-ci de pouvoir aider le public dans ses recherches, même en absence d'un agent du service d'archives³⁴⁶. À l'appui de l'exposition, une collecte de photographies de différentes bâtisses de la commune doit être entreprise par certains bénévoles, posant des questions concernant le contact avec les habitants, ainsi que les droits à l'image sur des photographies comportant des personnes³⁴⁷. Cette observation permet ainsi d'entrer pleinement dans le processus de réalisation d'un projet d'exposition concernant des archives cartographiques. Collaborant ici avec des bénévoles, uniquement amateurs de ce type de réalisation, l'archiviste doit user d'une pédagogie très importante pour pouvoir faire comprendre les spécificités de documents aussi pointus que celui du cadastre, afin que ceux-ci puissent s'en emparer, et ainsi mener à bien la collaboration.

Ces deux expositions portées par les Archives de Cholet, centrées sur le même objet, celui des plans cadastraux d'un territoire particulier, montrent un équilibre important entre utilisation de ces cartes pour leur qualité illustratives, permettant de voir à quoi ressemble un territoire à une époque donnée, mais aussi informationnelles, permettant de connaître l'historique des différents terrains d'un espace donné, et contextuelles, permettant de connaître les méthodes d'arpentage et les raisons politiques de l'établissement d'un cadastre généralisé. T. Pineau appuie cela, voyant bien l'intérêt pour le public de comprendre comme un document fiscal peut désormais servir de source historique³⁴⁸.

Nous avons pu, dans cette partie, nous attarder sur l'utilisation d'archives cartographiques dans le cadre d'expositions et de publications uniques, réalisées par les services d'archives étudiés. Pour des actions ayant comme thème des sujets très divers, la mobilisation de cette typologie demeure une constante, permettant, comme pour les actions périodiques, d'appuyer le propos entourant l'exposition. Les expositions sur le cadastre menées par les Archives de Cholet nous ont permis d'observer un cas, assez rare, d'exposition ayant au centre de son sujet l'exposition de cartes particulières, les plans cadastraux. Ces derniers, faisant l'objet d'une certaine difficulté d'approche nécessitant une certaine qualification, détiennent néanmoins un intérêt très riche pour le visiteur, qui peut ainsi comprendre son contexte de production. Cette richesse qui caractérise

³⁴⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.31.50.

³⁴⁷ Voir annexe 14.

³⁴⁸ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.34.00.

l'ensemble de la typologie, peut d'autant plus être utilisée, que le développement d'outils numériques a décuplé les possibilités de valorisation des archives cartographiques.

2.3. Les opportunités de la valorisation numérique, limites aux compétences des services d'archives ?

L'état des connaissances nous a permis d'explorer différentes initiatives de valorisation d'archives cartographiques à travers différents outils numériques et techniques informatiques de traitement de ces cartes. Pour ce faire, les services nécessitent souvent l'appui de géomaticiens, pouvant entreprendre des travaux en lien avec des archives cartographiques, pour le compte du service. Nous allons, ici, étudier ces pratiques.

Aux Archives de Cholet, où l'on a vu une politique de numérisation très tôt développée par T. Pineau³⁴⁹, la valorisation des archives cartographiques peut aussi s'appuyer sur le service SIG de la commune, notamment pour l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*. Le SIG a permis à l'exposition de superposer les planches du cadastre avec les voies de communication actuelles, facilitant ainsi le repérage du public sur ces cartes. Un projet est en cours entre les deux services, par la création d'une carte numérique de la ville, ajoutée d'une couche historique d'informations préparée par le service³⁵⁰. Plus généralement, il estime l'utilisation du numérique comme très pertinente pour cette typologie³⁵¹.

Dans le cadre nantais, un nouveau site internet du service est en phase d'être lancé. Le service culturel souhaite se servir des nouvelles possibilités du site, sans trop comment savoir, encore. Ils souhaitent pour se faire s'appuyer sur un géomaticien à la Direction du Patrimoine, qui peut créer, à leur demande, différentes cartes leur permettant d'aider leur médiation numérique³⁵². N. Barré énonce avoir comme idée de développer une carte narrative³⁵³, inspirée par un exemple développé par un prestataire spécialisé, *Les cartes narratives*, avec le soutien des Archives de Nantes, les AD de Loire-Atlantique et les Archives Diocésaines de Nantes, *La Route de Vannes*, permettant au visiteur de voir une narration s'affichant en lien avec l'histoire d'un lieu qu'il aura repéré, à partir d'une carte³⁵⁴. Le témoin, tout comme V. Guitton³⁵⁵, voit également comme très intéressantes les possibilités de la valorisation numérique des archives cartographiques, sans voir de limites

³⁴⁹ Voir partie 1.3.

³⁵⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.41.50.

³⁵¹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.44.12.

³⁵² Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.45.32.

³⁵³ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.47.15.

³⁵⁴ Carte narrative de la *Route de Vannes* : <http://www.routedevannes.com/voyageroutedevannes/>.

³⁵⁵ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.48.10.

par rapport à leur valorisation physique, mobilisant des compétences géomatiques qui semblent néanmoins dépasser la capacité de leurs services.

Au Havre, l'importance de la valorisation numérique de ces documents durant l'exposition *1517* nous a permis de comprendre les enjeux que posent la valorisation numérique de ces documents pour un service d'archives communal. P. Beaumont décrit, dans cette manifestation, la présentation d'une maquette blanche en relief sur laquelle est projeté un film présentant l'évolution de la ville, à travers des plans, des animations et un commentaire audio. Ensuite, il a été mis en accès libre, « une maquette virtuelle, en partie imaginée, de ce qu'était le Havre autour des années 1570 [...] permettant d'avoir une vue générale de l'ensemble de la ville et la possibilité de zoomer sur certaines zones. ». Ces deux outils ont été créés avec le service SIG de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Il explique la nature de la collaboration entre les deux services, avec le service d'archives livrant la matière scientifique aux géomaticiens, qui ensuite donnèrent leur avis technique sur les possibilités de réalisation de tels outils³⁵⁶, similaire au processus décrit par N. Barré, à Nantes³⁵⁷. Cette relation date de bien avant cette manifestation, avec un processus de décision assez similaire à chaque fois, à partir d'un souhait des deux parties. Celle-ci s'est matérialisée par un nombre important de projets évoqués par le témoin³⁵⁸.

Nicolas de Soyres, géomaticien au service SIGU, confirme cette relation de longue date, initiée par les premières numérisations de documents iconographiques³⁵⁹, faites dans la lignée des nombreux projets du service en lien avec le patrimoine havrais, pas seulement lié aux cartes, mais également à des objets patrimoniaux³⁶⁰, ainsi que la nature de la collaboration, avec des demandes du service d'archives et des solutions techniques apportées par le service SIGU, en tant que service support³⁶¹. Deux types d'outils géomatiques sont mobilisés, des outils internes du service, adapté aux professionnels, et des outils externes, permettant d'être utilisés à un usage plus grand public, par des clients lourds ou légers³⁶². Afin d'élaborer ses projets de valorisation numériques d'archives cartographiques, le service détient une base de données de trente-trois cartes et plans et de dix-neuf photographies aériennes, issues principalement de fonds et collections conservés par les AM du Havre, pour différentes cartes anciennes, l'IGN, pour l'ensemble des photographies aériennes et une carte topographique, ainsi que la BNF. Celles-ci représentent Le Havre, son aire urbaine ou l'ensemble de l'estuaire de la Seine³⁶³. Le témoin explique que cette base de données est aujourd'hui complète concernant l'aire

³⁵⁶ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.22.23.

³⁵⁷ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.06.02.

³⁵⁸ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.34.34.

³⁵⁹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.14.52.

³⁶⁰ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.09.54.

³⁶¹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.17.29.

³⁶² Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.20.04.

³⁶³ Voir Annexe 15.

urbaine du Havre, et qu'elle ne pourrait s'agrandir qu'en cas d'arrivée de fonds représentant des communes plus éloignées de l'agglomération, comme Etretat³⁶⁴. La constitution de cette base de données d'archives cartographiques géoréférencées s'est faite à partir du classement UNESCO du centre-ville³⁶⁵, avec, en première ligne, la plateforme *Histoire de Cartes*³⁶⁶, offrant un outil de comparaison entre cartes et photographies aériennes de différentes époques pour la ville du Havre, de manière comparable au site *Remonter le Temps* et le *Géoportail*, développés par l'IGN. Interrogé sur le lien entre les deux plateformes, N. de Soyres explique que la plateforme développée par son service a été mise en fonction avant celles de l'IGN, au cours des années 2000, bien que de nombreuses ressources soient communes³⁶⁷. Le témoin évoque d'autres utilisations de cette base de données, comme à partir du site *Géo LH*, qui permet des manœuvres similaires ou diverses réutilisations pour différentes expositions, dont *1517*³⁶⁸. P. Beaumont traite d'un projet de mise en lien des références de dossiers d'autorisation d'urbanisme à partir d'une carte numérique, qui n'est encore qu'au stade de concertation³⁶⁹. Plus généralement, N. de Soyres exprime une certaine facilité d'exploitation de ces documents : « ce qui a été numérisé, géoréférencé et intégré à la base de données géographique une fois, l'est un peu pour toujours. Après, c'est une réutilisation à l'infini de la donnée pour créer l'information, suivant des cas d'usages différents.³⁷⁰ ». Par cet exemple précis, il est vérifiable que quand la valorisation d'archives cartographiques touche le numérique, les compétences des géomaticiens s'avèrent indispensables aux services, qui peuvent utiliser des archives différentes que celles conservées par le service d'archives de leur collectivité, montrant une forme d'autonomisation de ces derniers dans la sélection des cartes à utiliser.

Cette idée de forte dépendance est cependant à relativiser, N. de Soyres insiste de manière appuyée sur le fait que son rôle ne peut supplanter les prérogatives ainsi que le savoir-faire des services patrimoniaux en matière de valorisation :

« En tant que service géomatique, service informatique et service support, on n'a pas de stratégie propre autour de ces données-là. Notre axe stratégique, c'est de pouvoir les mettre à disposition et de les valoriser au maximum. Après, dans le métier, là, c'est Pierre Beaumont, c'est nos collègues des musées, des bibliothèques, qui savent la valeur et les usages possibles de médiation culturelle, et autres, avec ces documents et ces données. Du coup, on est à leur ordres, et on est prêts à discuter avec eux. Mais on n'est pas moteur.³⁷¹ ».

³⁶⁴ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.31.08.

³⁶⁵ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.09.54.

³⁶⁶ Plateforme *Histoire de Cartes* : <https://histoiredecartes.lehavreseinemetropole.fr/>.

³⁶⁷ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.20.04.

³⁶⁸ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.09.54.

³⁶⁹ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.34.34.

³⁷⁰ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.18.39.

³⁷¹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.41.33.

Il semble ainsi que, selon le témoin, le traitement numérique des archives cartographiques ne va pas amener à un processus d'automatisation ou de technicisation des initiatives de valorisation les concernant. Les compétences scientifiques en médiation culturelle que peuvent détenir archivistes demeurent primordiales pour conduire ces projets, qui, en retour, ne voient pas une quelconque menace pour leur profession. P. Beaumont, à l'instar des autres témoins, estime que « le numérique, c'est l'idéal ». Il nuance néanmoins ce propos en posant une limite à l'utilisation de ces procédés, lors de venues du public au sein du service, les visiteurs peuvent venir avec pour désir d'observer l'aspect physique du document ancien³⁷².

Cette partie nous a donc permis de constater les aspects très particuliers que posent, pour la valorisation des archives cartographiques, le recours à des outils numériques. Une partie de la réalisation des projets, demandant des compétences propres aux géomaticiens, semblent sortir du champ des décisions prises habituellement par les agents du service d'archives. Cependant, il est encore clair que les acteurs de ces projets sont encore loin d'y voir une suppression du rôle scientifique indispensable des archivistes pour mener à bien la direction de ces projets.

...

L'étude des différentes actions de valorisation d'archives cartographiques menées par les trois services d'archives étudiés nous ont ainsi apporté un retour d'expérience très riche sur les origines, les processus de réalisations et les motivations de ces projets, pouvant prendre une place très large dans la vie de ces services de taille plus ou moins modeste. Loin de se cantonner à des actions quotidiennes et périodiques, à des actions temporaires et structurantes, ou à des actions numériques et permanentes, les services d'archives tentent, à leur mesure, de jouer de tous les moyens leur permettant de valoriser ces fonds particuliers, qu'ils considèrent comme primordiaux pour la conduite de leurs différentes actions, que ce soit dans des projets où cette typologie tient une place centrale ou quand elles sont seulement utilisées comme support au propos principal. Il est désormais nécessaire de s'intéresser à ce que ces différentes actions veulent bien dire de la relation qu'entretient le service d'archives avec le territoire dans lequel il évolue.

3. Des actions de valorisation s'inscrivant dans un territoire et dans ses problématiques

Les services d'archives communales et intercommunales, agissant sous la hiérarchie d'une collectivité territoriale, exercent leurs prérogatives dans le cadre d'un espace délimité et fixé par ces missions. Ils peuvent, comme dans les trois cas, se voir accroître

³⁷² Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.52.57.

ces missions pour le compte d'une agglomération, ou d'autres communes la composant, mais il se verra toujours limité à un territoire défini. Cette donnée entraîne forcément une relation importante entre ce service et les acteurs du territoire, publics ou privés, dont il est censé pouvoir reconstituer les activités. À partir de cet état de fait, cette partie sera amenée à étudier les interactions avec différents acteurs du territoire qu'amène la réalisation de ces actions de valorisation d'archives cartographiques, qui ont été étudiées précédemment, ainsi que la vision que peuvent avoir ces acteurs sur les fonds cartographiques conservés dans les services d'archives de Cholet, Le Havre et Nantes. Trois catégories d'acteurs seront ainsi étudiées : les instances politiques de la ville, décidant des grandes prérogatives concernant les services, les autres services de la commune ou de l'intercommunalité, dans ses collaborations avec les services d'archives, ainsi que les acteurs associatifs locaux, pouvant représenter des mouvements d'habitants souhaitant s'appropriier leur territoire.

3.1. L'influence des politiques de la ville

Les collectivités territoriales sont ainsi chargées d'orienter les politiques culturelles au sein de leur juridiction. Pour une commune ou une intercommunalité, cette politique s'oriente sur un territoire restreint, celui de la ville. Les villes étant des unités territoriales aux identités assez marquées, structurant la vie de ses habitants, les archives cartographiques que leurs services conservent peuvent prendre une certaine importance dans des volontés d'identification du territoire, de par la représentation visuelle de son aspect qu'elle présente à travers les époques. En montrant l'évolution d'un territoire à différentes périodes, une municipalité peut également avoir pour volonté de valoriser, voire de légitimer son territoire, auprès de ses habitants, de ses investisseurs ou de ses visiteurs, en montrant l'ancienneté de son existence ou sa singularité géographique. Il est ainsi intéressant d'étudier comment elles considèrent l'importance de cette typologie d'archives et des actions de valorisation qui en font usage, et comme elles peuvent y influencer.

Quelle liberté est accordée aux archivistes et médiateur dans leurs missions de valorisation ? Aux Archives de Nantes, V. Guittou et N. Barré souhaitent mettre en avant la liberté dont elles bénéficient, de la part des acteurs politiques de la municipalité, pour valoriser leurs archives, et notamment les archives cartographiques. N. Barré explique la forte liberté laissée par sa hiérarchie :

« C'est royal, vraiment. Il n'y a aucun contrôle. Après, peut-être parce qu'après, on fait nos preuves, tout simplement. Mais, la parole est libre. Ils nous font confiance. Je crois que c'est une des qualités, peut-être, à une époque de la municipalité nantaise, même encore sans doute, de déléguer aux personnes dont c'est le métier. [...] Et je pense que c'est peut-être le fait qu'on soit archives, on est un peu contrôlés bizarrement. On est une sorte d'entité un peu autonome, parce que, bon, les gens

ne percutent pas. Pourtant, ils savent qu'on est de la ville, mais, pour eux, on est vraiment une institution patrimoine, les archives, on a un côté un peu sanctuaire.³⁷³ ».

Au Havre, P. Beaumont estime quant à lui il jamais complètement autonome : « il y a un impact des décisions municipales sur notre activité. Il y a des choses, certes, qu'on peut proposer et qui sont validées, et puis il y en a un certain nombre qu'on peut nous refuser, et puis d'autres sur lesquelles on va nous orienter.³⁷⁴ ». À Cholet, T. Pineau décrit également une liberté générale des actions de son service³⁷⁵, il considère cependant cette liberté accordée comme dépendante de la démarche de l'élu à la culture à un instant précis³⁷⁶. Ainsi, l'ensemble des acteurs témoignent d'une certaine liberté qui leur est laissée par les politiques culturelles.

Malgré cette liberté, il est aussi intéressant de voir comment les archivistes adaptent leurs actions de valorisation aux mutations dont peuvent faire l'objet leurs territoires, notamment par l'élargissement croissant des missions de ces services vers l'intercommunalité. T. Pineau explique les missions de plus en plus fréquentes données à son service à destination des communes du territoire, dont le programme *Itinérances* constitue un exemple type, provenant d'une commande aux différents services à vocation patrimoniales par les politiques culturelles de la ville, et demandant au service d'entreprendre des programmes d'expositions valorisant différentes communes de l'agglomération³⁷⁷. Ces nouvelles prérogatives ont inspiré la création du site *Archives du Choletais*, existant depuis quelques années, nommé ainsi dans le but de valoriser les archives des communes³⁷⁸. T. Pineau témoigne de son enthousiasme pour les collaborations avec les communes de l'agglomération entreprises grâce à *Itinérances*, pour ce qu'il décrit comme « une sorte de révélation ». Il explique cela : « je trouve que travailler avec les communes, c'est très riche. [...] C'est un moyen, aussi, de rencontrer d'autres acteurs, d'autres personnes. Cette richesse, grâce à ces contacts, c'est vraiment très précieux³⁷⁹ ». Dirigeant un service commun dédié à la gestion des archives de l'agglomération et de ses communes, V. Guitton évoque des pratiques qui vont devoir s'adapter aux nouvelles politiques métropolitaines du patrimoine. Cela va, par exemple, nécessiter le traitement de nouveaux fonds cartographiques pouvant représenter différentes communes de l'ensemble de l'agglomération, conservés dans des services parfois extérieurs à la ville³⁸⁰. Contrairement à N. de Soyres, son collègue géomaticien,

³⁷³ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.53.18.

³⁷⁴ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, 00.47.13.

³⁷⁵ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.14.56.

³⁷⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.37.23.

³⁷⁷ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.37.23.

³⁷⁸ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.39.48.

³⁷⁹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.40.49.

³⁸⁰ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.49.14.

qui, travaillant directement pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, voit de multiples avancées à faire dans la collecte de données géographiques dans les communes récemment intégrées à l'agglomération³⁸¹, P. Beaumont n'a pas de missions particulières vis-à-vis de celle-ci, avec qui son service n'entretient pas de rapports particuliers. Il reste sur ses prérogatives initiales, la gestion des archives de la ville et de l'intercommunalité³⁸². Nous pouvons donc constater que, comme vu dans l'état des connaissances, la mutualisation croissante des services d'archives municipales avec l'agglomération, et parfois avec l'ensemble des communes la composant, obligent les archivistes à s'adapter à ces nouveaux périmètres leur incombant, mais restent dans le cadre de leur attributions administratives.

La typologie même des archives cartographiques, de par ses caractéristiques particulières permettant de voir représenté un territoire de manière spatialisé, peut-elle faire l'objet d'un certain intérêt des acteurs politiques, souhaitant valoriser voire légitimer leur territoire ? Dans une ville du Havre parfois sujette à une image assez négative auprès de la population, P. Beaumont explique que les services de communication demandent en effet au service de porter à connaissance la richesse historique du territoire, bien que la carte soit assez peu mobilisée par cela, lui préférant plutôt les fonds photographiques. Le témoin considère néanmoins que, de par l'histoire et la situation particulière de la ville, les Havrais sont très attachés à leur ville, ne nécessitant des initiatives particulières de légitimation auprès d'eux³⁸³. N. de Soyres explique, quant à lui, les grands changements d'ambition de la municipalité depuis le classement UNESCO du centre-ville : « c'est une demande politique, au départ, exactement dans le sens de valoriser l'image du Havre, auprès des Havrais eux-mêmes. Le premier truc, c'est ça. Evidemment, au niveau extérieur, mais aussi vis-à-vis des havrais eux-mêmes. [...] C'est plutôt une réussite car, depuis ce classement, personnellement, je ressens une différence de perception du Havre vis-à-vis de l'extérieur et même de leurs habitants.³⁸⁴ ». Il voit également l'histoire comme ayant été un objet très positif pour sensibiliser la municipalité aux opportunités offertes à la géomatique³⁸⁵. Dans le cadre d'une municipalité assez dynamique sur le plan des politiques culturelles, N. Barré, explique que, dans une démarche de marketing territorial, c'est plus la création de cartes qui est mobilisée, plus que l'utilisation de cartes anciennes³⁸⁶. Selon elle, la valorisation de l'histoire des quartiers, notamment entreprise par l'intermédiaire des archives cartographiques, fait l'objet d'un certain consensus dans la municipalité³⁸⁷, qui n'y voit pas une sorte de concurrence à l'histoire plus générale de la

³⁸¹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.16.03.

³⁸² Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.12:02.

³⁸³ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.47.13.

³⁸⁴ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.41.33.

³⁸⁵ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.42.34.

³⁸⁶ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.55.55.

³⁸⁷ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.42.03.

ville³⁸⁸. V. Guitton estime que ces acteurs considèrent moins les archives cartographiques que l'ensemble des archives iconographiques conservées par les Archives de Nantes³⁸⁹. Pineau explique que les expositions sur le cadastre ont beaucoup participé à la valorisation des territoires des petites communes : « ça a permis [...] de s'apercevoir de la richesse de leur territoire à travers ces plans, c'est certain. Et puis ça permet de voir comment son territoire a aussi évolué au fil du temps.³⁹⁰ ». Ces municipalités n'ont donc peut-être pas eu initialement conscience des possibilités importantes de valorisation induites par de tels fonds. N. de Soyres s'interroge cependant sur un certain manque de connaissances de la part des directions à propos des possibilités offertes par les SIG pour la valorisation du territoire : « je ne m'en rends pas compte, je ne les ai pas questionnés et je les côtoie très peu. Je ne sais pas s'ils sont conscients de tout ce qu'on a et de tout le potentiel, certainement certains, oui. Je pense que, de toutes façons, le domaine de l'histoire est toujours très positif, très porteur.³⁹¹ ».

Les acteurs politiques des municipalités semblent donc laisser, dans les cas étudiés, une certaine marge de manœuvre aux archivistes et médiateurs pour entreprendre des actions de valorisation, et en particulier pour des fonds d'archives cartographiques, bien que la mutation des attributions territoriales de leurs services les obligent à s'adapter. Cette liberté laissée aux services semble exprimer le fait que l'utilisation de cette typologie d'archives ne semble pas faire l'objet d'un intérêt particulier pour celle-ci de la part des acteurs politiques, par rapport à l'ensemble des fonds d'archives iconographiques pouvant être contenus dans l'ensemble des services patrimoniaux. Au sein de ces politiques culturelles, les archives cartographiques cohabitent avec un ensemble de structures, aux missions patrimoniales ou non, avec lesquelles elle doit collaborer régulièrement dans les actions traitées. La prochaine partie s'attachera donc à décrire ces liens, tout en essayant d'analyser l'intégration des archives dans leur territoire qu'elles sous-tendent.

3.2. Des collaborations entre services

Au sein des différentes villes étudiées, regroupant des villes de tailles relativement importantes, un important maillage de services, à vocation culturelle ou non, est chargé de répondre aux besoins du territoire. C'est dans ce maillage que les trois services d'archives s'intègrent pleinement, devant agir conjointement entre eux afin de proposer la meilleure offre à destination des habitants de leur territoire, ainsi que des visiteurs. Cette partie sera donc dédiée à étudier les modalités de ces collaborations quand elles impliquent

³⁸⁸ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.01.09.

³⁸⁹ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.43.36.

³⁹⁰ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.39.09.

³⁹¹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.34.55.

des projets de valorisation d'archives cartographiques. Nous étudierons d'abord la relation de ces services d'archives avec les institutions culturelles et patrimoniales du territoire, avant de nous pencher sur l'action de services supports, servant d'appui technique et logistique aux services d'archives dans l'accomplissement de ces actions.

Mis à part les services d'archives, les premiers services participant à l'offre culturelle de la municipalité à destination du public sont, sans conteste, les musées et bibliothèques, pouvant être également être amenés à conserver des fonds d'archives cartographiques³⁹². La question d'une potentielle tension dans les actions de valorisation entre ces services mérite, par ce biais, d'être posée, conjointement à l'étude des collaborations pouvant être mises en œuvre. Au Havre, où la Bibliothèque Municipale détient un nombre important d'archives cartographiques, P. Beaumont ne connaît pas la nature des fonds conservés, ni les méthodes de traitement employées par ces derniers. On peut y voir la traduction d'une certaine méconnaissance du travail des deux côtés. Cependant, le lancement du projet *Nutrisco* lancé par la Bibliothèque Nationale du Havre, sur le modèle de *Gallica* pour la BNF, a essayé d'impliquer l'ensemble des structures patrimoniales, dont les Archives Municipales. Le service est actuellement en train de réfléchir à la manière d'intégrer les fonds à ces outils. Alors que, pour l'instant, les fonds papiers ne seront pas mis à disposition par ce biais, « la cartographie est encore une question à étudier »³⁹³. Dans la métropole de Nantes, où le réseau de musées et bibliothèques est le plus étendu des trois cas, le service d'archives sert d'abord de source pour les autres structures patrimoniales dans l'accomplissement de leurs propres actions, plus rarement pour des projets communs, par exemple pédagogiques. V. Guitton prend l'exemple d'utilisation de différentes cartes et plans aux Archives de Nantes par le Muséum d'Histoire Naturelle de la ville. Celui-ci, dans le cadre d'une grande exposition sur l'écosystème autour de la Loire, a notamment reproduit une carte des îles de Loire datée de 1654, présentée au public dès l'entrée de l'exposition. Les autres cartes servaient à présenter l'évolution topographique du fleuve³⁹⁴. Ce cas montre que des structures n'ayant pas pour vocation de présenter l'histoire de la ville peuvent ainsi mobiliser une source cartographique à usage historique. Aux Archives de Cholet, T. Pineau exprime le besoin de collaborer avec le Musée d'Art et d'Histoire de la ville afin de pouvoir présenter ses expositions, comme dans le cas de l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*³⁹⁵, et également d'objets permettant d'enrichir le discours scientifique des expositions *Itinérances* sur le cadastre des communes³⁹⁶. Ce dernier témoigne également de partenariats relatifs aux cartes et plans avec le Musée du Textile de Cholet, mais assez

³⁹² Voir partie 1.2.

³⁹³ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.40.56.

³⁹⁴ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023,

³⁹⁵ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 mars 2023, 00.12.03.

³⁹⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 mars 2023, 00.26.09.

peu avec la médiathèque municipale³⁹⁷. Dans l'ensemble des cas étudiés, il transparaît que les musées sont les premières institutions avec qui il est nécessaire de mobiliser des cartes et plans, avant les bibliothèques. Cela est peut-être dû au fait que les bibliothèques peuvent se permettre de mobiliser les propres collections d'archives cartographiques. D'autres structures liées au patrimoine sont également visibles, comme par exemple le service archéologique de la Métropole de Nantes, qui peut être amené à utiliser des cartes dans le cadre de ses projets de fouilles, notamment dans l'optique de visualiser les différentes constructions d'un territoire à une époque passée, facilitant leurs recherches. V. Guitton prend l'exemple de ce genre d'utilisation par les archéologues de la métropole, à partir du *Plan Cacault* qu'ils ont géoréférencé, se distinguant par son exactitude géographique permettant une appréciation fidèle de l'état du territoire nantais au milieu du XVIII^e siècle. La recherche effectuée pour des communes extérieures à Nantes mobilise, quant à elle, des plans du cadastre napoléonien³⁹⁸.

Dans des agglomérations de tailles importantes, comme au Havre et de Nantes, des services récemment constitués ont pour mission de regrouper l'ensemble des actions patrimoniales produites dans l'ensemble du territoire, par des acteurs publics ou privés, afin de les diffuser à grande échelle auprès du public et de proposer des visites guidées aux visiteurs. C'est ainsi les missions dont ont été chargés le site *Nantes Patrimonia*, déjà mentionné, ainsi que le service *Pays d'Art et d'Histoire* du Havre. Il est intéressant d'étudier les nouvelles collaborations qui doivent être entreprises avec ces organismes. *Nantes Patrimonia* est un site créé par la Direction du Patrimoine de la métropole en 2019³⁹⁹, qui a bénéficié aux Archives de Nantes, le soutenant dans ses différents projets culturels par la diffusion. *Nantes Patrimonia* peut également se servir dans les archives cartographiques des Archives de Nantes pour ses propres actions, par exemple pour enrichir son encyclopédie en ligne du patrimoine nantais⁴⁰⁰ mise en avant sous forme de différentes publications, comme celle faite le 25 avril 2023, présentant un projet de constructions de salle de spectacles au XVIII^e siècle, jamais entrepris, à l'aide de cartes et de plans d'architectes de l'époque⁴⁰¹. C'est également *Nantes Patrimonia* qui aide le service dans beaucoup de projets numériques pouvant impliquer de la cartographie, disposant d'un géomaticien à plein temps pour servir les structures patrimoniales⁴⁰². Le service peut également soutenir les missions des archives, en reprenant certaines activités ne pouvant plus être effectuées par les Archives de Nantes, c'est notamment le cas pour le service *Histoire et Mémoire des Quartiers*, où N. Barré souhaite prochainement arrêter son

³⁹⁷ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 mars 2023, 00.36.12.

³⁹⁸ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.14.05.

³⁹⁹ Voir partie 1.1.

⁴⁰⁰ Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.14.05.

⁴⁰¹ <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/projets-de-salles-de-spectacles.html>.

⁴⁰² Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.45.32.

implication. *Nantes Patrimonia* va donc prendre le relais pour poursuivre des initiatives de valorisation de l'histoire des quartiers de manière numérique, impliquant une utilisation d'archives cartographiques⁴⁰³. Au Havre, le service *Pays d'Art et d'Histoire* de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, est chargé d'animer le patrimoine havrais. Il fut créé à partir le classement de la ville au label du même nom, depuis 2019, par le Ministère de la Culture⁴⁰⁴. Selon P. Beaumont, pouvoir être, à l'avenir, un collaborateur important pour entreprendre de nouveaux projets : « ça pourrait être quelque chose qu'on pourrait encore développer, on pourrait travailler davantage avec eux. Justement, si on arrivait à avoir un outil qui mêle les besoins de l'urbanisme et du patrimoine, ça pourrait aussi être un outil à utiliser par les guides-conférenciers dans le cadre de leurs visites. C'est un peu comme ça que je vois les choses. Mais, en fait, c'est ambitieux, c'est complexe, et on n'a pas dépassé le stade des échanges⁴⁰⁵ ». On voit à travers ces deux exemples divers stades d'avancements dans les collaborations des services avec ces services d'agglomérations, créés très récemment, et poussant à la mutualisation de toutes les manifestations patrimoniales des deux villes.

Des services supports aident également l'aspect logistique et technique de la mise en place de projets de valorisation des archives cartographiques, ou alors de la communication autour de celles-ci. N. Barré mentionne par exemple les services de la communication, qui peuvent parfois avoir une mauvaise compréhension de l'action et avoir des demandes inadaptées pour communiquer ces actions⁴⁰⁶. C'est, aussi, typiquement le cas des services SIG, existant dans les trois villes étudiées. Au Havre, le côtoiement continu du service SIGU avec les Archives Municipales, datant de plusieurs années, et avec les missions patrimoniales plus en général, influe sur les pratiques et les mentalités des agents du service, pourtant prioritairement formés à la géomatique. N. de Soyres explique une certaine sensibilisation qu'il acquit autour du métier d'archiviste à force travailler avec des services⁴⁰⁷. Au sein, en général, de la profession de géomaticien, le témoin rapporte de ses échanges avec sa communauté professionnelle : « il y a eu un engouement, il y a même eu une conférence des géomaticiens, ayant lieu chaque année qui, en 2014, a pris comme thème l'exploitation des données historiques, où Le Havre a présenté son savoir-faire⁴⁰⁸ ». N. de Soyres fait part de son grand intérêt pour le traitement de données historiques, citant, par exemple, la diversité d'informations environnementales ou toponymiques pouvant renseigner l'évolution du territoire : « aujourd'hui, la cartographie, elle est partout [...], elle est mise à jour en temps réel. C'est important d'avoir ces photos

⁴⁰³ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.11.25.

⁴⁰⁴ <https://www.lehavreseine-patrimoine.fr/pays-dart-et-dhistoire-un-label-national-en-faveur-du-patrimoine-local>.

⁴⁰⁵ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.44.41.

⁴⁰⁶ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.53.18.

⁴⁰⁷ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.19.39.

⁴⁰⁸ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.45.15.

de ce qui s'est passé avant. Parce que l'espace public est en constante mutation et tous ces documents nous permettent de reconstituer ces informations. Je trouve ça passionnant.⁴⁰⁹ ». Le dialogue avec les services de SIG peut même dépasser le cadre de la valorisation numérique d'archives. N. Barré explique le fait qu'elle est chargée, conjointement avec V. Guitton, à la dénomination des nouvelles voies de la ville, devant ainsi travailler avec le service SIG, qui adapte les cartes, ainsi qu'avec la direction de l'urbanisme, qui les créent initialement⁴¹⁰. Dans l'autre sens, les archivistes peuvent se voir également formés à des problématiques liées à la géographie de la ville, afin de pouvoir mieux accomplir leurs missions pouvant nécessiter des compétences de compréhension de la gestion du territoire, pouvant impliquer des cartes. N. Barré, à Nantes, explique avoir eu une formation pour comprendre l'utilisation du logiciel *Géo Nantes*, permettant la consultation de cartes, ce par le service SIG⁴¹¹. V. Guitton explique devoir former ses collègues à l'utilisation du cadastre, notamment ceux de la salle de lecture, permettant de guider les utilisateurs⁴¹². P. Beaumont a assisté à une formation liée aux autorisations d'urbanisme, auprès des AD du Calvados, et estimerait utile de pouvoir se former de manière plus approfondie à l'utilisation des cartes⁴¹³. L'exemple typique du services SIG du Havre illustre la manière dont les services tiers peuvent s'imprégner du travail des archives à partir de leurs fonds d'archives cartographiques, pour comprendre et faire connaître l'intérêt du traitement des données géographiques qu'ils amènent à la ville, mais également à l'ensemble de la communauté professionnelle.

Nous avons donc pu aborder la question des relations que mettent en lumière les actions de valorisation d'archives cartographiques, entre les services d'archives étudiés et les autres services de la municipalité ou de l'agglomération dont ils font partie. Si la collaboration avec les services SIG semblent primordiale pour concevoir ce type de projets, les autres institutions, principalement patrimoniales, semblent généralement plutôt enclines à se servir des fonds pour leur usage propre, sans pour autant participer à leur valorisation conjointement avec les services d'archives. Dans certains cas, des collaborations ont lieu de manière régulière, surtout pour servir d'appui à des services d'archives dans la scénographie ou dans l'emprunt de locaux permettant d'abriter une manifestation. L'inscription dans le territoire de ces actions demeure ainsi résiduelle, bien que la constitution récente de services servant à mettre en commun la communication autour de ces projets dans certaines agglomérations pourrait permettre une meilleure inscription de ces services d'archives dans l'ensemble du réseau de services publics. Au-delà même des structures publiques, les habitants sont également à même de s'emparer

⁴⁰⁹ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.46.51.

⁴¹⁰ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.06.02.

⁴¹¹ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.07.45.

⁴¹² Entretien n°6 avec Véronique Guitton, le 31 mars 2023, 00.46.39.

⁴¹³ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023,

de ces outils pour s'approprier à leur façon leur territoire. Il est désormais intéressant d'étudier l'interaction entre archives, associations locales ainsi que, de manière plus générale, l'ensemble du public que permettent ces actions de valorisation.

3.3. Des dialogues avec le tissu associatif local par le prisme des archives cartographiques

Les différentes actions entreprises notamment par le service *Histoire et Mémoire des Quartiers*, ainsi que par les Archives de Cholet, à travers le programme *Itinérances*, ont permis de voir comment des associations locales pouvaient entreprendre avec les services un travail de valorisation d'archives cartographiques, pouvant exprimer ce qui pourrait être un dialogue entre un service d'archives et un territoire. Dans la continuation de l'étude de ce dialogue, il sera également intéressant de le mettre en interaction avec la façon dont le public, censé être représenté par ces associations, s'est également emparé des archives cartographiques pour répondre à ses besoins.

Aux Archives du Havre, différentes associations d'histoire sont hébergées au rez-de-chaussée du bâtiment accueillant le service d'archives. Cette situation particulière pousse à une forte proximité des deux parties, et ainsi à des collaborations. Pour les associations, l'usage d'archives se fait principalement par le biais de collaborations ou de conférences. P. Beaumont ne note pas cependant des utilisations spécifiques d'archives cartographiques. Il envisage principalement une utilisation de cette typologie dans le cadre d'ateliers coorganisés avec des sociétés savantes ou des associations de généalogie. Une thématique est par exemple à développer selon lui, le lien entre recensement et cartographie, par rapport aux pratiques des généalogistes⁴¹⁴.

Dans le cadre du projet *Itinérances* de l'agglomération de Cholet, R. Maudet tient une part égale dans l'organisation de l'exposition sur le cadastre de La Tessoualle prévue pour le début d'année 2024. Il décrit ainsi la longue expérience de son association *Histoires, Histoire* dans la consultation⁴¹⁵ et la numérisation d'archives⁴¹⁶ provenant des Archives de Cholet. Cette collaboration est allée jusqu'au fait que le site du service héberge les archives numérisées de la commune de La Tessoualle⁴¹⁷. L'association utilise également des cartes de la commune, permettant d'illustrer certaines publications de l'association, par exemple sur le recensement des fermes où vivaient les Tessouallais ayant été mobilisés pendant la Première Guerre mondiale⁴¹⁸. C'est donc tout d'abord la fréquentation régulière du service

⁴¹⁴ Entretien n°1 avec Pierre Beaumont, le 2 mars 2023, 00.46.04.

⁴¹⁵ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.09.22.

⁴¹⁶ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.06.44.

⁴¹⁷ https://archives.cholet.fr/fonds-darchives/fonds-la-tessoualle-1?arko_default_6294763bd500d--ficheFocus=.

⁴¹⁸ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 7 avril 2023, 00.28.11.

d'archives qui a amené l'association à candidater, avec la commune de La Tessoualle, aux expositions proposées par les Archives de Cholet dans le cadre du programme *Itinérances*. L'organisation conjointe de cette exposition à propos du cadastre fait également suite à des travaux de l'association à propos du patrimoine des fermes de la commune de La Tessoualle, ayant nécessité aux bénévoles de comprendre l'utilisation du cadastre. T. Pineau leur a donc dispensé, aux environs de 2020, une présentation permettant de donner des clés de compréhension de ces documents spécifiques, à la demande de l'association⁴¹⁹. Cette initiative, en suivant les dires des bénévoles de l'association au cours de la réunion du 16 mars 2023, ne leur a cependant pas permis de comprendre entièrement comment utiliser ces archives-là⁴²⁰. T. Pineau remédiera à cela en proposant une nouvelle formation plus poussée dans le même thème, dans l'optique de l'organisation de l'exposition *Itinérances*⁴²¹. Pour l'organisation de l'exposition, R. Maudet explique vouloir impliquer son association au maximum dans ce processus, en rappelant l'expérience déjà existante de son association en la matière : « de toutes façons, on a besoin de se mettre sous la tutelle de professionnels. Je trouve qu'on fera une meilleure exposition. Mais, enfin, on a déjà fait des expositions avec les Archives de Cholet sur la Première Guerre mondiale [...] On est capable d'organiser tout seul des expositions. On a fait une exposition à propos de l'histoire de l'église de la paroisse [...] Je trouve que c'est très bien qu'on mette les mains dans le cambouis⁴²² ». Le témoin exprime également une volonté de s'approprier le cadastre pour le restituer aux habitants de la commune : « C'est nous qui habitons ici, les Tessouallais viendront grâce à nous. [...] on va s'approprier un outil et on va apprendre à le gérer un petit peu. Mais, en réalité, c'est notre cadastre⁴²³ ». Cette exposition, impliquant la numérisation du cadastre, semble ainsi une occasion pour l'association de développer l'expérience de ses bénévoles, afin de pouvoir développer les autres projets de l'association, notamment une publication sur l'histoire des fermes de la commune, impliquant une compréhension sur le cadastre : « Une fois qu'on aura fait le cadastre, on se sera mieux armés, quand même. [...] au moins pour la partie rurale de la commune, c'est très important pour l'histoire des fermes.⁴²⁴ ». Il poursuit : « en réalité, on n'a pas assez avancé sur ce thème, et je pense que le cadastre peut nous aider à faire au moins un point d'étape.⁴²⁵ ». L'entretien effectué avec Raymond Maudet nous permet donc de comprendre la manière dont une association d'histoire locale peut entretenir sa relation avec un service d'archives. Si la possibilité d'organiser et de proposer une exposition à la

⁴¹⁹ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.31.50.

⁴²⁰ Voir Annexe 14.

⁴²¹ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.22.00. ; Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.31.50.

⁴²² Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.19.20.

⁴²³ *Idem*.

⁴²⁴ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.15.38.

⁴²⁵ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.22.00.

population de sa commune est une raison importante, elle ne constitue pas le seul biais motivant la participation de celle-ci à une telle manifestation. Elle compte également sur les apports d'expérience du service d'archives avec qui elle coopère, amenant aussi de meilleurs moyens, ainsi qu'une meilleure compréhension du cadastre, document cartographique demandant une certaine expertise pour pouvoir être utilisé. Celui-ci est une source importante à mobiliser pour les projets présents et futurs de l'association sur le territoire de sa commune.

Aux Archives de Nantes, N. Barré nous permet d'observer un point de vue du côté de ces relations entre services d'archives et associations du point de vue du service d'archives. En charge du service *Histoire et Mémoire des Quartiers* depuis 1999, chargée de travailler avec les associations d'habitants sur des projets de valorisation de l'histoire de ces quartiers, elle détient ainsi une longue expérience dans ce domaine d'échanges. Elle explique les deux mots d'ordre de sa relation avec celles-ci :

« Accompagnement et co-construction. Parce qu'en fait, chacun à sa place. Moi, je suis la professionnelle des archives qui va les aider. Il n'y aucune ambiguïté, au contraire, ils sont plutôt contents. Eux, ils ont la connaissance de leur quartier. C'est vraiment un échange fructueux. Parce qu'effectivement, moi dans mon coin, je pourrais très bien faire l'histoire du quartier et m'en dépouiller. Mais je mettrais plus de temps, finalement. Parce que, eux, ils vont savoir tout de suite repérer les endroits sur le terrain qui sont intéressants à valoriser, ils connaissent les personnes pour les témoignages et on est vraiment dans l'échange. Entre moi, ce que j'ai pu repérer au préalable, en bibliographie, sur l'histoire, et eux, sur le terrain. Et après, on met ça en commun et on avance en marchant aussi. Même si on a le cadre de départ, le contenu évolue.⁴²⁶ ».

Comparable à la démarche d'*Itinérances*, c'est une démarche où les deux parties s'appuient sur les capacités de l'autre pour une réalisation optimale du projet. En préparation des publications du service, cette relation se fait d'abord par la constitution d'un groupe de travail qui, par des ateliers concernant les archives iconographiques, doit notamment comprendre l'évolution du territoire du quartier en comparant différentes cartes, plans et photographies aériennes. Cela donne ainsi la mesure de ce qu'il y aura à chercher. Ensuite, un temps de visite sur le terrain s'opère pour visualiser de visu ces changements. Cette comparaison constitue, pour le témoin, le meilleur moyen de comprendre l'évolution de celui-ci, dans le dialogue avec ces associations⁴²⁷. Dans le cadre des témoignages oraux organisés par le groupe de travail, qui constituent une source très importante pour l'histoire de la ville, les archives cartographiques des Archives de Nantes ne sont pas particulièrement mobilisées. Cependant, de manière récurrente, ce sont les témoins qui constituent eux-mêmes une carte, en direct, pour illustrer l'emplacement des différents lieux de voisinages à l'époque à propos de laquelle ils sont interrogés, en situant

⁴²⁶ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.07.23.

⁴²⁷ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.20.42.

le tracé des rues ainsi que les différents emplacements des lieux de vies de leurs voisins et des commerces de leurs quartiers⁴²⁸. N. Barré explique cette démarche spontanée d'illustration d'une mémoire géographique par la constitution d'une carte manuscrite durant le témoignage : « ça revient tout le temps quand c'est des collectes de témoignages de quartiers, quand c'est des habitants qui habitent là depuis longtemps : les commerces. Alors là, ils prennent leur papier, ils dessinent la rue et ils dessinent, sur une période donnée de ce qu'ils ont connu. [...] Ils ont cette représentation en tête, souvent assez précise, en plus. Donc ils le dessinent. On ne fait pas toujours quelque chose, mais c'est un support pour eux, de redessiner.⁴²⁹ ». Ces documents sont conservés comme des documents de travail, et non comme des archives, bien que N. Barré ne rejette pas cette possibilité⁴³⁰. L'évocation de ces différentes étapes dans la relation entre archives et associations, pour la conception d'un projet commun nous montre bien comment les archives cartographiques peuvent servir à un meilleur dialogue entre les deux sphères. Elles permettent, à partir d'une représentation visuelle subjectivée du territoire, d'allier la méthode scientifique du service d'archives, la connaissance du terrain de l'association, avec, en prime, la mémoire des habitants, pour traiter de l'évolution spatiale du quartier.

Ces associations sont-elles à même de s'emparer des cartes de leur territoire pour le valoriser à leur manière ? N. Barré voit des démarches qui, de manière générale, ne concernant pas spécifiquement la représentation du territoire, mais plus les discours qu'on peut en faire : « ce qu'ils veulent, c'est plutôt qu'on parle de leur quartier différemment. Justement, si on inscrit l'histoire du quartier sur un temps plus long et d'en montrer l'évolution, c'est plutôt ça qui leur paraît important.⁴³¹ ». Elle note néanmoins différentes exceptions :

« Il y a deux quartiers où il est important d'avoir cette représentation, ce sont les deux anciennes communes indépendantes rattachées à Nantes, Chantenay et Doulon. Les gens qui habitent dans l'une ou dans l'autre, alors qu'ils n'ont pas connu l'indépendance, c'est un marqueur identitaire pour eux. Il se trouve qu'on a le plan des deux anciennes communes, ça, ça leur parle. [...] Ou alors des territoires très délimités, très identifiables. L'Île de Nantes, par exemple, c'est facile, c'est une île [...] et Nantes-Sud, qui fait vraiment une botte entre la Sèvre et la Loire, qui est hyper bien délimitée. Sinon les autres, non, parce que les frontières sont floues. »⁴³².

R. Maudet, quant à lui, préfère montrer sa motivation à s'emparer de l'histoire de La Tessoualle, quel que soit le moyen, pour effectuer une tâche que personne n'a fait

⁴²⁸ Voir Annexe 16.

⁴²⁹ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.39.34.

⁴³⁰ *Idem.*

⁴³¹ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 00.59.00.

⁴³² *Idem.*

jusqu'ici⁴³³. Il semble ainsi que la carte ne soit qu'un moyen parmi d'autres de valoriser l'histoire du territoire dont il est originaire.

N. Barré conclut son entretien par l'évocation de possibilités d'appropriation artistique de ces archives cartographiques par des compagnies ou des collectifs : « Je pense que ça serait intéressant que des artistes s'en emparent. Je trouve que c'est un bon matériau d'interprétation plastique. ». Mais, malgré l'imprégnation des politiques artistiques dans la ville, avec notamment le « quartier de la création » sur l'Île de Nantes, cité par le témoin, où se sont installées différentes écoles d'arts, les archives ne sont pas impliquées dans des projets impliquant leurs fonds cartographiques. N. Barré note cependant des artistes qui peuvent être amenés à le faire, en dehors du concours du service : « [i]l y a la direction de la Culture qui développe ce qu'on appelle les créations partagées. Ce sont des compagnies, soit de théâtre, de plasticiens, de chanteurs, tout ce qui est du registre du spectacle vivant, qui sont en résidence dans les quartiers et qui coconstruisent, en fait, un spectacle, une œuvre, avec les habitants. Il y en a beaucoup, dans cette politique-là, qui s'emparent de la mémoire. Là, ils peuvent venir nous solliciter, dans ce cadre-là, et, effectivement, cartes, plans, ça les intéressent. »⁴³⁴. Aux Archives de Cholet, interrogé sur ces potentialités d'appropriation artistique des cartes et plans, T. Pineau répond qu'il n'a pas de projets pouvant être en lien avec cela, ni même de réflexions particulières à ce propos, au sein de son service⁴³⁵. On peut constater que malgré les opportunités importantes qu'offrent ce format pour une appropriation artistiques, les services d'archives n'y sont pas encore sensibles, même dans des villes aux politiques ambitieuses vis-à-vis de la création artistique.

Finalement, il est intéressant de se demander si le public lui-même souhaite s'emparer des archives pour s'approprier son territoire, sans même passer par l'intermédiaire d'associations d'habitants. T. Pineau évoque un engouement important du public choletais pour le cadastre, suivant l'exposition Arpenter Cholet en 1811 : « après l'exposition, on a eu énormément de personnes qui sont venues chez nous, aux archives, pour consulter les plans. Parce que, forcément, ça intrigue. Les gens sont revenus, après, pour pouvoir refaire l'histoire de leur maison. Finalement, on se rend compte, à travers ce genre d'expositions, que les gens sont très attachés à leur territoire et que l'histoire locale a un sens, et de plus en plus, encore aujourd'hui.⁴³⁶ ». Au Havre, N. de Soyres constate un engouement plus intéressé d'un public de chercheurs, de généalogistes ou d'administrations françaises ou étrangères, s'adressant au service SIG de la ville pour pouvoir localiser la situation d'anciens bâtiments sur les plans d'aujourd'hui, par l'intermédiaire des cartes de l'époque,

⁴³³ Entretien n°5 avec Raymond Maudet, le 16 mars 2023, 00.33.48.

⁴³⁴ Entretien n°4 avec Nathalie Barré, le 9 mars 2023, 01.08.21.

⁴³⁵ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.45.19.

⁴³⁶ Entretien n°7 avec Thierry Pineau, le 7 avril 2023, 00.35.12.

afin de documenter leur recherche. Cela est avant tout dû aux particularités de la ville, détruite et reconstruite sur des trames différentes et qui a agrégé des communes au fil de son histoire, certaines rues ayant donc changé de nom⁴³⁷. On voit donc comment des demandes particulières d'un certain public, moins lié aux habitants de la ville, peuvent refléter les particularités de celle-ci.

Cet exposé a ainsi permis de retracer les différents dialogues entre services d'archives et associations, ainsi que les potentialités d'appropriation de compagnies artistiques ou du public lui-même de ces archives cartographiques. Les deux parties semblent globalement demandeuses de dialogue, par la conscience qu'elles ont de ce que l'autre peut apporter à son travail. Du point de vue des services d'archives, ces collaborations sont un point d'entrée très intéressant pour s'intégrer dans le territoire urbain et ses habitants, à qui elles peuvent fournir des sources archivistiques sélectionnées, dont un nombre important d'archives cartographiques. Pour les associations, la compréhension de l'évolution par l'utilisation de cartes constitue un point d'entrée important pour entreprendre une démarche de récolte de mémoire. Les compagnies artistiques ont encore peu collaboré avec les services sur ce champ-là, mais une politique culturelle ambitieuse d'une municipalité peut, à terme, engendrer ce type de pratiques. Enfin, bien que difficilement identifiables, le public peut également s'emparer de ces sources pour entreprendre des démarches de reconstitutions historiques, toujours en lien avec le territoire de la ville, mais demandera une étude plus approfondie.

...

Cette partie nous a permis d'analyser, à travers les actions de valorisation des archives cartographiques de ces trois services d'archives communales et intercommunales, les relations qu'entretiennent un service d'archives avec son territoire, composé d'acteurs publics et privés motivés par différentes formes d'appropriation de celui-ci. Les acteurs politiques du territoire semblent laisser une certaine marge de manœuvre aux services d'archives étudiés, par la confiance qu'ils peuvent avoir en leurs compétences et leur connaissance des fonds d'archives à exploiter. Les autres services des municipalités et des agglomérations avec qui les services peuvent collaborer, le font à des degrés divers. Si certains types de services, comme les SIG, proposent un dialogue très approfondi autour du sujet des archives cartographiques, d'autres services vont plutôt se servir des archives avant tout comme un lieu pour trouver des sources pour leurs propres activités. Enfin, concernant les associations, celles-ci constituent un partenaire très intéressant pour les services d'archives, qui semble assez bien compléter, par sa connaissance du territoire, les compétences professionnelles des agents du service. Ces mêmes associations semblent

⁴³⁷ Entretien n°2 avec Nicolas de Soyres, le 2 mars 2023, 00.35.49.

très demandeuses vis-à-vis de ces opportunités. Des initiatives peuvent être amenées à être approfondies, notamment vis-à-vis de compagnies artistiques.

Conclusion

L'étude de cas nous a permis de découvrir l'activité de trois services d'archives communales et intercommunales de taille variées, agissant pour des territoires différemment constitués et aux particularités culturelles propres, par les témoignages de quatre acteurs faisant partie de ces services et deux acteurs extérieurs, un membre d'un service d'agglomération et un président d'association. Ces témoignages se sont complétés par une observation effectuée au sein d'une réunion impliquant une association avec un directeur de service d'archives.

Il ressort autour de ces différentes sources plusieurs conclusions entourant le sujet de la valorisation des archives cartographiques. Au niveau de la nature des fonds étudiés et de leur lien au territoire, les trois services étudiés semblent détenir une méthode de traitement assez convergente des cartes, plans et photographies aériennes. Cependant, la nature et l'importance des fonds cartographiques constitués sont très variables en fonction de l'historique du territoire. Concernant les actions de valorisation les mobilisant, celles-ci engagent de plus en plus d'acteurs au fur et à mesure que la valorisation numérique prend de l'importance, demandant des compétences plus variées que la simple compétence scientifique, ainsi que la part de l'intercommunalité, complexifiant les rapports et demandes provenant des services. L'importance de la cartographie est très bien comprise par ces acteurs, qui y voient une très bonne manière d'introduire un sujet concernant le territoire auprès d'un public. Néanmoins, la vision des opportunités que cette typologie offre à parfois du mal à se détacher de l'ensemble des fonds iconographiques, qui sont, en général, très appréciés. La technicité qui est demandée pour comprendre certaines cartes peut aussi constituer un frein, notamment pour des acteurs associatifs. Enfin, l'étude des relations aux acteurs nous permet de constater que cette valorisation de fonds cartographiques fait l'objet d'un certain consensus chez les acteurs y participant. Chacun des témoins nous ont décrit des initiatives positivement reçues par les politiques, services et associations constituant le territoire, qu'ils ont eux-mêmes eu plaisir à traiter. Même si personne ne paraît formaliser l'intérêt de ces actions pour la valorisation et la légitimation du territoire, ces réactions positives semblent indiquer que la mobilisation de ces fonds d'archives cartographiques permet de mettre en avant une certaine évolution du territoire sur le temps long, et ainsi intéresser le public à cette histoire, de par la forme très graphique que cette histoire de la ville prend par ce biais.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire avait pour but d'apporter une étude de l'utilisation d'une typologie d'archives particulière, les archives cartographiques, dans un cadre territorial de petite échelle, celui de la commune, par un éventail de pratiques divers, répondant aux attentes d'acteurs de différentes natures d'un territoire, renseignant les liens qui unissent les services d'archives avec le milieu depuis lequel ils agissent.

La question des motivations de la mobilisation effectuée de ces fonds d'archives cartographiques nous a ainsi montré, dans les deux parties de ce travail de recherche, qu'elles demeurent un relatif impensé dans la sphère archivistique, malgré un usage très important dans des actions culturelles et éducatives. Elles représentent un matériel qui semble avant tout reconnu pour les qualités illustratives qu'elles apportent, plutôt qu'un document d'archives au même titre que le traditionnel document textuel. Ce travail a permis d'apporter le point de vue des archivistes sur ces archives cartographiques, ainsi que sur le traitement qu'ils en font, pour ce que cette typologie est en elle-même et non seulement pour ce qu'elle permet de montrer. La manière dont des fonds d'archives cartographiques sont influencés par les caractéristiques du territoire constitue également un terrain intéressant qui a été étudié dans le cas des villes de Cholet, Le Havre et Nantes. La taille de la ville, sa situation géographique ou l'évolution historique du territoire urbain sont des éléments capitaux dans la nature des fonds constitués. Chaque ville cherche à valoriser des cartes de l'ensemble de la ville, ainsi que de ses quartiers pour des villes de tailles plus importantes, comme Le Havre et Nantes. Les périodes de production des cartes mises en avant semblent plus être sélectionnées en fonction des ressources disponibles que par une volonté initiale de valoriser une période spécifique.

L'étude des actions de valorisation impliquant cette typologie nous a amené à étudier un nombre très important d'actions mobilisant les archives cartographiques, que ce soit en tant qu'appui à un propos lié à la thématique de la manifestation, ou en tant qu'objet même du propos. Ces actions ont tendance, par l'agrandissement récente des prérogatives vers l'intercommunalité ainsi que la part plus importante de la valorisation numérique, à se décentrer de la commune-centre, pour toucher l'ensemble d'un réseau de communes, ainsi qu'à voir advenir une complexification des compétences techniques à mobiliser pour leur conception, et, ainsi, un plus grand nombre d'acteurs avec qui collaborer pour leur réalisation. Malgré une relative marginalité dans les préoccupations des archivistes, les archives cartographiques demeurent des documents appréciés par leur qualité esthétique, informationnelle et illustrative, et l'ensemble des témoins ont exprimé un désir d'aller plus loin dans leur valorisation.

Cela se traduit, dans le lien des services d'archives à leur territoire, à des interactions plus importantes entre un service d'archives, les politiques culturelles, les services municipaux ainsi que le tissu associatif local. Les archives cartographiques peuvent constituer un objet pertinent autour desquels ces liens peuvent s'établir et se développer. Il ne semble pas encore conscientisé que cette typologie spécifique permet plus qu'une autre de permettre de valoriser le territoire qu'il représente. Les acteurs du territoire sont plutôt à même de les considérer comme un outil support permettant de retracer l'histoire de l'évolution du territoire, notamment par le biais de la comparaison entre ces différentes cartes. On peut considérer plus que cette question relève d'un impensé chez les archivistes. Les politiques de la ville influent ces actions de valorisation que nous avons étudiées, mais la mobilisation de cette typologie, de manière plus appuyée que pour les archivistes, demeure assez tacite et non pas explicitée par celles-ci. Les archives cartographiques semblent généralement être une typologie très largement mobilisée dans les trois services étudiés, principalement comme support au propos de l'action de valorisation mais dont l'usage ne fait pas l'objet d'une réflexion consciente des archivistes et de leur hiérarchie. Leur implication dans la valorisation du territoire paraît tout autant affirmée que celle des autres typologies.

Il pourrait être intéressant d'étudier les fonds d'archives cartographiques détenus en service d'archives de manière plus approfondie, sur des types de structures plus variées. Dans des services d'archives non reliés à un territoire, comme par exemple le Service Historique de la Défense, on pourrait observer la relation qu'elles peuvent également avoir avec les activités d'une organisation, et non des caractéristiques d'un territoire défini. D'autres méthodes de traitement dispensées dans ces services seraient également à même d'être dignes d'intérêt. L'étude d'autres types d'archives iconographiques, comme les fonds photographiques pourraient aussi apporter à la recherche.

Concernant les services d'archives communales et leurs actions culturelles et éducatives, il serait sans doute nécessaire d'explorer plus en profondeur les nouveaux moyens à la disposition de ces services pour accomplir leurs actions. Les services d'archives communales et intercommunales peuvent souffrir d'une image de structures de petites tailles, aux ambitions et aux moyens limités. Or, ceux-ci arrivent, dans certaines villes comme Nantes, à concurrencer l'action de certains services d'archives départementales, et mériteraient une plus ample étude.

Enfin, la relation d'archives et des services d'archives à leur territoire peut toujours faire l'objet d'éclaircissements qui sera intéressant de poursuivre. L'angle d'étude de la subordination des archives aux besoins du territoire pourraient être remis en question, voire renversées, pour observer comment les acteurs des politiques culturelles d'un territoire pourraient s'adapter à des fonds d'archives de natures particulières.

ANNEXES

Annexe n°1 : Entretien n°1 avec Pierre Beaumont

Présentation du témoin : Directeur des Archives Municipales du Havre. Conservateur du patrimoine, entré en 2005 au service dont il est le directeur depuis 2009.

Date : 2 mars 2023.

Lieu : Le Havre (76).

Durée : 56 minutes et 14 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

1.1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et de son service d'archives	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours professionnel ainsi que de ses fonctions actuelles. • Présentation générale du service et de son équipe. • Rapports hiérarchiques du service avec des services extérieurs.
Fonds d'archives cartographiques conservés par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale des fonds cartographiques et de photographies satellites du service • Présentation des différentes typologies. • Historique des fonds cartographiques conservés. • Politique de collecte de ces fonds. • Politique de classement de ces fonds. • Politique de numérisation de ces fonds.
Rapport entre le service d'archives, les fonds cartographiques et le territoire havrais	<ul style="list-style-type: none"> • Relation du service d'archives avec le territoire havrais et sa population. • Relation du service d'archives avec l'agglomération ainsi que les services d'archives des autres communes la composant. • Typologie des territoires représentés dans les fonds cartographiques du service. • Utilisation de cartes représentant des espaces extérieurs à la ville. • Enjeux de la conservation de ces cartes dans une ville nouvelle et reconstruite. • Enjeux de la conservation de ces cartes dans une ville portuaire et maritime.
Valorisation des fonds cartographiques par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations du service en matière de valorisation d'archives. • Impact du classement à l'UNESCO de la ville reconstruite sur la valorisation • Utilisation des fonds cartographiques dans les actions culturelles quotidiennes du service. • Utilisation des fonds cartographiques dans les actions éducatives du service.

	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des fonds cartographiques dans des projets de grande envergure (ex : exposition 1517). • Valorisation numérique des fonds cartographiques fait par le service. • Processus de choix et de conception d'un projet de valorisation des fonds cartographiques. • Intérêt et importance de l'utilisation de fonds cartographiques dans les missions de communication du service. • Enjeux de la valorisation par différentes typologies de territoires représentés. • Réception de ces actions par la municipalité et le public. • Exemples de projets de valorisation emblématique du service, en lien avec des fonds cartographiques.
<p>Collaboration avec les services et associations extérieures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SIGU : <ul style="list-style-type: none"> ○ Historique et raisons de la délégation de la valorisation numérique par le SIGU. ○ Conception des projets : identification des thématiques, répartition des rôles entre archives et SIGU. ○ Origine et réflexions autour du projet « édifices remarquables » sur le site Internet. • Collaboration avec la bibliothèque : origine du projet Nutrisco, place des archives municipales, raisons de la quasi-absence des archives cartographiques conservées aux AM. • Potentielle collaboration avec le Service Pays d'art et d'histoire. • Autres collaborations avec des services municipaux et d'agglomération extérieurs. • Collaborations avec des associations d'histoire ou de patrimoines locaux en lien avec des cartes. • Influence des politiques à la valorisation historique du territoire. • Utilité de fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire et des actions faites par la municipalité.
<p>Ressenti de l'archiviste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'archiviste pour conduire des projets de valorisation par le biais d'archives cartographiques. • Suivi de formation en lien avec les archives cartographiques. • Motivation de l'archiviste à conduire des projets de valorisation des archives cartographiques en lien avec les services extérieurs. • Point de vue sur les apports et les limites de la valorisation des archives cartographiques par le numérique • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre archives, politique culturelle et territoire.

1.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction
00.00.42.	Présentation du parcours et des fonctions du témoin, présentation générale du service et de ses rapports hiérarchiques.
00.01.58.	Présentation des fonds de cartes et plans du service : historique du classement de ces fonds depuis l'arrivée du témoin dans le service, processus de classement et de numérisation actuel.
00.04.08.	Présentation des typologies de cartes conservées par le service : formats, époques, territoires représentés, vies des documents.
00.05.50.	Évocation de l'importance de cartes représentant le port et le littoral ainsi que l'ensemble de l'environnement autour de la ville.
00.07.04.	Politique de collecte de cartes et plans : évocations d'achat de cartes d'un officier de l'ancienne école d'hydrographie du Havre, représentant la Manche.
00.07.59.	Importance de la numérisation et de la publication de cartes en ligne.
00.08.29.	Conservation de supports spécifiques : aménagement d'une salle dédiée à l'iconographie, modalités de la conservation.
00.10.02.	Importance de la relation du service avec le territoire havrais et sa population : évocation des particularités de la ville avec l'importance des transformations du territoire, passées et présentes, besoin pour la mémoire de ces transformations.
00.12.02.	Faiblesse des relations du service avec d'autres communes de l'agglomération, évocation du service SIG fait au niveau d'agglomération permettant de remplir les besoins d'un territoire en termes de transformation et de son utilisation des archives.
00.13.44.	Politiques vis-à-vis des cartes représentant des territoires extérieurs du Havre : évocation des liens des havrais avec d'autres continents.
00.14.38	Enjeux de la conservation de ces cartes anciennes dans une ville détruite et reconstruite, pour des besoins mémoriels ou de construction : les solutions apportées par la ville.
00.16.41	Orientations générales du service en matière de valorisation d'archives : évocation d'un plan très détaillé d'un plan de 1846 utilisé pour des actions éducatives.
00.19.30	Impact du classement UNESCO de la ville par rapport à la valorisation d'archives : rôle des archives dans ce classement, utilisation de cartes et plans en lien avec cela.
00.21.12.	Utilisation de fonds cartographiques dans des actions quotidiennes du service.
00.22.23.	Utilisation de fonds cartographiques dans des actions plus importantes du service : exemple de l'exposition 1517 (réalisation de maquettes, d'outils virtuels, réalisation de films); rôle du Service Pays d'Art et Histoire; rôle

	du service SIGU, processus de conception du projet en relation avec le service SIGU; rôles au sein de l'équipe d'archivistes.
00.29.01.	Utilisation de fonds cartographiques pour des communications et d'expositions en ligne.
00.29.48.	Enjeux d'utilisation de ces cartes en fonction du territoire représenté, projets en lien avec des quartiers et ses habitants.
00.31.47.	Réception de ces projets pour la municipalité et le public : projets futurs pour améliorer la réception.
00.32.55.	Modalités de la restauration de cartes.
00.33.50.	Autres projets en cours.
00.34.34.	Relation du service avec le SIGU : historique et motivations de la relation, grand projet espéré de géolocalisation de plans architecturaux, en lien avec le projet d'histoire des rues du Havre, difficultés de réalisation de ce projet.
00.39.37.	Origines et intérêt du projet <i>Édifices Remarquables</i> en ligne.
00.40.56.	Relation du service avec les Bibliothèques et Musées : rôle des archives dans le projet Nutrisco et nature des fonds qui vont y entrer, connexion avec les collections de cartes des bibliothèques et musées, relations diverses.
00.44.41.	Influence du Service Pays d'Art d'Histoire dans le travail sur les cartes et plans : échanges, possibilités. Autres collaborations éventuelles.
00.46.04.	Relations avec des associations d'histoire locales ou généalogiques : utilisation des cartes et plans avec les associations, possibilités.
00.47.13.	Influence des politiques municipales et du marketing territorial dans ces actions : orientations, contrôle, demandes par rapport aux cartes et plans. Possible démarche de légitimation du territoire par rapport aux habitants, à la région.
00.50.44.	Motivation du témoin à conduire des projets de valorisation utilisant des cartes et plans.
00.51.33.	Suivi éventuel de formation techniques par rapport aux cartes.
00.52.34.	Motivation du témoin à conduire des projets avec des services extérieurs.
00.52.57.	Avantages et limites de la valorisation numérique pour des cartes et plans.
00.53.47.	Point de vue du témoin sur la relation entre carte, archives et territoire.
00.56.14.	Fin de l'entretien

Annexe n°2 : Entretien n°2 avec Nicolas De Soyres

Présentation du témoin : chef du secteur Données et ingénierie géomatique à la direction des systèmes d'information et de l'innovation numérique à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Formation en géologie, spécialisation progressive vers les SIG.

Date : 2 mars 2023.

Lieu : Le Havre (76).

Durée : 51 minutes et 39 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

2.1. Grille d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et de son service	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours professionnel ainsi que de ses fonctions actuelles. • Présentation générale du service, de ses missions et de son équipe. • Historique du service. • Relation du service avec les services internes à l'agglomération. • Relation du service avec les services extérieurs à l'agglomération. • Présentation des actions du service en lien avec le patrimoine de l'agglomération.
Lien du service avec les archives municipales	<ul style="list-style-type: none"> • Historique des liens du SIGU avec les archives municipales du Havre. • Historique d'éventuels liens du SIGU avec les archives d'autres communes de l'agglomération. • Répartition des activités entre SIGU et Archives Municipales • Présentation de différents types de collaborations effectuées avec les archives municipales. • Sensibilisation des agents au travail des archivistes.
Valorisation des archives cartographiques par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des actions de valorisation numérique faites sur des archives cartographiques par le service. • Présentation des outils géomatiques servant à ces actions. • Processus de conception de projets de valorisation. • Processus de sélection des cartes à utiliser et origines de ces cartes. • Exemple du site <i>Histoire de cartes</i>, possible inspiration du site <i>Remonter le temps</i> de l'IGN. • Réception du public et de la hiérarchie concernant ces actions.
Collaboration avec les services extérieurs hors archives	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration éventuelle avec des musées et bibliothèques de l'agglomération dans ces projets. • Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services extérieurs à la municipalité et l'agglomération (ex : IGN).

	<ul style="list-style-type: none"> • Influence des municipalités et de l'agglomération dans ces projets. • Utilité de fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire et des actions faites par la municipalité.
Intérêt pour le service du traitement d'archives cartographiques	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité des archives cartographiques pour les missions de traitement de l'information géographique. • Intérêt général du traitement de cartes anciennes dans la profession.
Ressenti du géomaticien	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation pour la conduite de projets en lien avec des archives cartographiques. • Motivation de l'archiviste à conduire des projets de valorisation des archives cartographiques en lien avec les services extérieurs. • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre carte, politique culturelle et territoire.

2.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction.
00.00.40.	Présentation du parcours personnel du témoin et de ses fonctions actuelles, présentation du service, de ses secteurs et de ses missions.
00.04.46.	Présentation de l'historique et des particularités du service : projets fondateurs du début et premières missions, rapports hiérarchiques, évocation du rôle de service support, évolutions du travail du service accompagnant l'innovation technologique.
00.07.57.	Relations multiples dans l'agglomération comme service support, évolution administrative du service.
00.09.01.	Relations du service avec des services extérieurs à l'agglomération.
00.09.54.	Présentation de projets du service en lien avec le patrimoine de l'agglomération : rôle particulier du témoin avec les cartes anciennes par la géomatique, travail lié au classement UNESCO et travail fait avec les cartes anciennes avec un géoréférencement, avec des cas d'usages, sites internet déployés pour usages divers en lien avec le patrimoine cartographiques, modélisation de statues en 3D, promotion de circuit de découvertes, inventaires de la situation de l'art en espace public.
00.14.52.	Historique de la relation du service avec les archives municipales.
00.16.03.	Projets avec des services d'archives d'autres communes de l'agglomération et des organismes extérieurs à l'agglomération.
00.17.29.	Rôle des deux services dans des projets en collaboration, processus de conception du projet.
00.18.39.	Présentation des différentes catégories de collaborations avec les archives.

00.19.40.	Éventuelle sensibilisation des agents du service au métier d'archiviste.
00.20.04.	Présentation des outils géomatiques utilisés pour ces actions en différentes catégories impliquant divers déploiements et usages.
00.25.11.	Site <i>Histoire des Cartes</i> : historique, lien avec le site <i>Remonter le Temps</i> de l'IGN, développement, importance pour la valorisation, historique et modalités de l'acquisition de photographies aériennes.
00.29.11.	Processus de conception d'un projet au sein du service : réception des demandes, identification des possibilités, temps de conception initiatives du service.
00.31.08.	Processus de sélection des cartes : historique de l'intérêt dans ces projets par la municipalité, besoin fini de devoir réunir de nouvelles cartes pour la ville mais besoin futur pour les nouvelles communes de l'agglomération qui ne peut plus être fait par le service.
00.33.56.	Utilisation de cartes représentant l'extérieur de l'agglomération.
00.34.59.	Réception de ces actions par la hiérarchie et du public.
00.35.49.	Exemples de demandes de chercheurs, généalogistes, administrations pour des informations sur le territoire historique qui a subi des évolutions importantes, posant des problèmes pour retrouver les adresses.
00.38.29.	Éventuelles collaborations avec les musées et bibliothèques de la ville par rapport à des cartes anciennes.
00.40.49.	Relations du service avec l'IGN.
00.41.34.	Autres collaborations éventuelles : pas de stratégie propre en tant que service support.
00.42.35.	Influences politiques dans ces projets pour valoriser la ville à l'intérieur et à l'extérieur : importance du classement UNESCO dans cela.
00.44.23.	Utilité du traitement des cartes anciennes dans la valorisation du territoire : avis personnel du témoin.
00.45.15.	Intérêt général du traitement des cartes anciennes dans la profession de géomaticien, notamment dans d'autres villes.
00.46.51.	Motivation du témoin à conduire des projets en lien avec des cartes anciennes.
00.49.15.	Motivation du témoin à conduire des projets en lien avec des métiers et secteurs divers.
00.50.17.	Ressenti du témoin sur la relation entre carte, politique culturelle et territoire et conclusion.
00.51.39.	Fin de l'entretien.

Annexe n°3 : Entretien n°3 avec Véronique Guitton

Présentation du témoin : Directrice des Archives de Nantes. Diplômée du DESS d'archivistique de Mulhouse, en poste depuis 2000.

Date : 9 mars 2023.

Lieu : Nantes (44).

Durée : 28 minutes et 7 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

3.1. Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et de son service d'archives	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours professionnel ainsi que de ses fonctions actuelles. • Présentation générale de l'organisation du service et de son équipe. • Rapports hiérarchiques du service avec des services extérieurs.
Fonds d'archives cartographiques conservés par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale des fonds cartographiques et de photographies satellites • Différentes typologies observées. • Historique des fonds cartographiques conservés. • Politique d'acquisition de ces fonds. • Politique de classement de ces fonds. • Politique de numérisation de ces fonds.
Rapport entre le service d'archives, les fonds cartographiques et le territoire nantais	<ul style="list-style-type: none"> • Relation du service d'archives avec le territoire nantais et sa population. • Acteurs municipaux de valorisation patrimoniale du territoire, relations avec le service d'archives. • Site Internet Nantes Patrimonia : origine, place du service d'archives, collaboration avec la direction du patrimoine et de l'archéologie. • Relation du service d'archives avec l'agglomération ainsi que d'autres services d'archives des autres communes la composant. • Typologie des territoires représentés dans les fonds cartographiques du service. • Utilisation de cartes représentant des espaces extérieurs à la ville. • Enjeux de la conservation de ces cartes dans une ville portuaire, fluviale et maritime. • Enjeux de la conservation de ces cartes dans une ville aux bras de la Loire asséchés.

3.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction.

00.00.25.	Présentation du service d'archives, de ses pôles et de ses missions, présentation du parcours professionnel du témoin et de ses fonctions actuelles.
00.04.48.	Rapports hiérarchiques du service.
00.05.13.	Présentation générale des fonds de cartes et plans conservés par le service : historique des fonds, accessibilité au public, typologies de carte et plans, collecte de plans contemporains numériques natifs.
00.09.53.	Collectes de fonds privés non issus de la ville : mention d'exemples particuliers, fréquences d'acquisitions.
00.11.59.	Politique de classement des cartes et plans : utilisation des côtes Fi pour les séries modernes et contemporaines, et d'origine pour les séries anciennes, conservation de cartes sorties de leur fonds.
00.13.25.	Politique de numérisation des cartes et plans : priorités, masse de numérisation.
00.14.04.	Relation entre le service, le territoire nantais et sa population : actions culturelles hors-les-murs, modalités et exemples, exemple de partenariats associatifs.
00.18.42.	Mention des acteurs municipaux impliqués dans des projets culturels, utilisation des cartes anciennes par ceux-ci.
00.19.47.	Rôle du service dans la mise en place du site web <i>Nantes Patrimonia</i> .
00.20.55.	Relation du service avec les services d'archives des autres communes : intervention dans les communes de l'agglomération de services constitués ou non.
00.22.03.	Typologies de territoires représentés dans les cartes et plans : non-utilisation de cartes de services extérieurs pour des actions précises.
00.24.16.	Enjeux de conservation de cartes et plans dans une ville portuaire, fluviale et maritime : exemples d'actions en lien, liens avec des services d'archives, cartes marines.
00.26.09.	Enjeux de conservation de cartes dans une ville en partie détruite : conservation des fonds durant les bombardements, enjeu de documentation des évolutions de la ville dans le cadre de projets actuels
00.28.07.	Fin de l'entretien.

3.3. Précisions de Nathalie Barré concernant la restauration des cartes et plans, transmis via courriel, le 10 mai 2023

« Concernant la restauration, en conservation préventive comme indiqué précédemment, extraction des liasses ou dossier et mise à plat sous pochette polyester de conservation puis en tiroirs de meubles à plans sinon la restauration est confiée à un atelier spécialisé La Reliure du Limousin dans le cadre d'un marché pluriannuel de restauration à plusieurs lots : parchemins, plans et affiches, pièces papier et registres. ».

Annexe n°4 : Entretien n°4 avec Nathalie Barré

Présentation du témoin : Médiatrice en charge du service *Histoire et Mémoire des Quartiers* au sein des Archives de Nantes. Formation en histoire, en poste la création du service en 1999.

Date : 9 mars 2023.

Lieu : Nantes (44).

Durée : 1 heure, 10 minutes et 49 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

4.1. Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et du service Histoire et Mémoire des Quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours professionnel ainsi que de ses fonctions actuelles. • Genèse et historique du service Histoire et Mémoire des Quartiers. • Missions du service Histoire et Mémoire des Quartiers • Place du service Histoire et Mémoire des Quartiers dans le service d'archives. • Nature des relations avec les associations de quartiers. • Nature des relations avec la politique culturelle municipale. • Mise en place de la revue <i>Quartiers, à vos mémoires</i>.
Valorisation des archives cartographiques par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des archives cartographiques pour l'action du service. • Processus de conception d'un projet de valorisation incluant des fonds cartographiques. • Processus de sélection de cartes à mobiliser. • Types de cartes mobilisées. • Lieu de conservation des cartes mobilisées (uniquement les AM de Nantes ?). • Intérêt des associations et des habitants pour la mobilisation de ces cartes. • Différences de cartes et d'actions de valorisation en fonction du quartier et de ses caractéristiques. • Cartes transmises par les associations et utilisation. • Utilisation des cartes dans la revue <i>Quartiers, à vos mémoires</i>. • Utilisation d'archives cartographiques dans des projets de collecte orale. • Réception par la municipalité et les publics de ces actions. • Exemples de projets de valorisation emblématiques du service, en lien avec des fonds cartographiques. • Réception du public et de la hiérarchie concernant ces actions. • Intérêt général des archives cartographiques pour les actions du service.
Collaboration avec les services et associations extérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration éventuelle avec des musées et bibliothèques de l'agglomération dans ces projets. • Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services extérieurs à la municipalité et aux associations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Influence des municipalités et de l'agglomération dans ces projets. • Utilité de fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire municipal par la municipalité. • Utilisation des fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire du quartier par les associations. • Potentielles tensions entre la valorisation du territoire municipal et celle des quartiers au travers de cartes.
Ressenti de l'archiviste	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'archiviste pour conduire des projets de valorisation par le biais d'archives cartographiques. • Suivi de formation en lien avec les archives cartographiques. • Motivation de l'archiviste à conduire des projets de valorisation des archives cartographiques en lien avec des organismes extérieurs et habitants. • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre carte, politique culturelle et territoire.

4.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction.
00.00.32.	Présentation du parcours professionnel du témoin et de ses fonctions actuelles : historique du service et premières missions.
00.02.25.	Missions du service.
00.05.03.	Place du service Histoire et Mémoires des Quartiers au sein des Archives de Nantes : place des citoyens au sein des activités du service, travail personnel du témoin, utilisation des plans dans ce cadre.
00.07.23.	Nature des relations du service avec les associations de quartiers : échange entre la professionnelle et les habitants connaissant le terrain.
00.08.35.	Historique et nature de l'appui des politiques culturelles municipales dans la valorisation des quartiers, évolutions institutionnelles au sein de la ville.
00.11.25.	Historique de la mise en place de la revue <i>Quartiers, à vos mémoires</i> , processus de travail, différences par quartiers, sélection de témoins, raisons de la fin de la revue.
00.20.08.	Modalités de l'éventuelle fin du service.
00.20.42.	Importance de l'utilisation de cartes et plans dans les actions du service : appui d'une bonne quantité de fonds dans les Archives de Nantes, méthodologie d'utilisation des archives avec les habitants (mise en place d'ateliers, visites sur le terrain), utilisation dans les revues, cartes et plans comme introduction au quartier, utilisation des cartes de l'IGN, initiative du département avec un outil de comparaison de cartes
00.26.50.	Processus de sélection de cartes par le témoin : utilisation de cartes du cadastre.

00.29.23.	Éventuelles utilisations de cartes et plans conservés en dehors du service.
00.30.15.	Éventuelles utilisations de cartes et plans représentant un territoire extérieur au quartier en lien avec son histoire.
00.32.47.	Différences des actions de valorisation de cartes et plans en fonction de l'histoire du quartier.
00.34.56.	Éventuelles utilisations de cartes représentant le territoire rural précédent des quartiers plus récents.
00.36.55.	Éventuelles transmissions de cartes par les habitants ou les associations aux archives : pas d'exemples sauf un exemple unique ne concernant pas le service Histoire et Mémoires des Quartiers,
00.39.34.	Utilisation de cartes dans le cadre d'un témoignage oral : pas d'exemples mais création de cartes en direct sur un papier pour l'habitant conservés.
00.42.03.	Réception de ces actions par la municipalité et le public : retours positifs, réutilisation des publications du service au sein de différents services.
00.45.32.	Projets du service liés au numérique : projets en cours dans le nouveau site en construction, utilisation de Nantes Patrimonia, service d'un géomaticien.
00.47.15.	Différences de l'utilisation des cartes dans un espace numérique par rapport au livre : potentielles utilisation de cartes narratives.
00.48.55.	Projets divers : possible utilisation de cartes dans des projets du pôle culturel liés à la jeunesse.
00.50.26.	Collaborations avec les musées, bibliothèques, la direction du patrimoine.
00.52.03.	Collaboration avec des services extérieurs à la municipalité.
00.53.18.	Influence et contrôle de l'agglomération et de la municipalité dans ces projets : raisons de l'indépendance du travail du service.
00.55.55.	Utilité des cartes et plans dans une perspective de légitimation du territoire et de valorisation de son identité par la municipalité : territoire plutôt vendu par la création de cartes, livre extérieur au service sur Nantes en vingt plans,
00.59.00.	Utilité des cartes et plans dans une perspective de légitimation du territoire et de valorisation de son identité des quartiers par les associations : exemples des deux anciennes communes indépendantes et de l'Île de Nantes.
01.01.09.	Potentielles tensions entre la valorisation de la ville et celle des quartiers.
01.02.49.	Motivation du témoin pour conduire des projets en lien avec des cartes et plans : affection particulière pour les vues aériennes.
01.04.47.	Motivation du témoin à conduire des projets permettant une interactivité par des cartes et plans : potentialités de l'usage artistiques de ces cartes et plans.

01.06.02.	Collaborations avec le géomaticien du service du patrimoine et avec le service d'information géographiques.
01.07.45.	Éventuelles formations techniques du témoin liées aux cartes : formation plutôt liée à l'urbanisme.
01.08.21.	Ressenti du témoin de la relation de la carte avec une politique culturelle du territoire : potentialités de l'appropriation artistique des cartes malgré un manque actuel et conclusion.
01.10.49.	Fin de l'entretien.

Annexe n°5 : Entretien n°5 avec Raymond Maudet

Présentation du témoin : Président d'*Histoires, Histoire*, association d'histoire de la commune de La Tessoualle. Journaliste à la retraite, fondateur et président de l'association depuis 2014.

Date : 16 mars 2023.

Lieu : La Tessoualle (49).

Durée : 41 minutes et 25 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

5.1. Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et de son association	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours ainsi que de son rôle actuel dans l'association. • Présentation générale de son association et de son historique. • Présentation des grands projets de son association. • Différentes relations entretenues entre son association, d'autres associations et diverses structures patrimoniales. • Historique de la relation de l'association avec les Archives de Cholet. • Historique de l'hébergement des fonds de La Tessoualle sur le site du service d'archives.
Projet d'exposition sur le cadastre de La Tessoualle en collaboration avec les Archives de Cholet	<ul style="list-style-type: none"> • Genèse du projet d'exposition. • Description du projet d'exposition, objectifs et état d'avancement. • Autres expériences d'exposition sur le cadastre dans les autres communes de l'agglomération. • Répartition des rôles entre les Archives de Cholet et l'association. • Processus de décision dans le projet entre l'association et les archives. • Répartition des rôles au sein de l'association. • Méthode de travail de l'association sur les plans cadastraux. • Typologies des plans cadastraux mobilisés. • Potentiels autres archives cartographiques mobilisées. • Potentielles utilisation d'espaces numériques liés à l'exposition. • Liens avec l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i>.
Utilisation de cartes et plans dans les autres projets de l'association	<ul style="list-style-type: none"> • Importance des cartes et plans dans les différents projets de l'association avec les archives du Choletais. • Provenance des fonds cartographiques mobilisés. • Typologies de cartes utilisées. • Types d'espaces et d'époques représentées.
Ressenti du président d'association	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'archiviste pour conduire des projets de valorisation par le biais de cartes et plans. • Motivation de l'archiviste à conduire des projets d'exposition en lien avec le service d'archives. • Suivi de formation en lien avec les cartes et plans.

	<ul style="list-style-type: none"> • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre archives, politique culturelle et territoire.
--	--

5.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction.
00.00.34.	Présentation du parcours du témoin et de son rôle dans l'association : historique de la création de l'association et de ses premières actions, méthode de publication de l'association et projets en cours.
00.05.41.	Organisation de l'association.
00.06.44.	Travail de l'association dans des services d'archives : méthode et numérisation.
00.07.45.	Relations de l'association avec d'autres associations d'histoire locale de la région ou avec d'autres types de structures patrimoniales.
00.09.22.	Historique et nature de la relation entre l'association et les archives du Choletais.
00.11.20.	Genèse du projet d'exposition sur le cadastre de La Tessoualle en collaboration des archives du Choletais.
00.12.35.	Impact sur la relation de l'élargissement des archives de Cholet vers l'agglomération.
00.13.34.	Projet d'exposition, objectifs et état d'avancement actuel.
00.15.38.	Résonance de l'exposition déroulée en janvier 2023 sur le cadastre du Puy-Saint-Bonnet sur la préparation de l'exposition de La Tessoualle, avis du témoin sur les qualités de l'exposition : relation des cartes avec les projets de l'association sur le recensement des fermes.
00.17.57.	Typologies de cartes, différentes du cadastre, éventuellement mobilisables pour l'exposition : intérêt de ces cartes pour l'histoire de La Tessoualle, importance pour l'exposition.
00.19.20.	Répartition des rôles dans le projet entre les Archives du Choletais et l'association : expérience de collaboration, importance de l'expertise de l'association dans le projet.
00.22.00.	Historique de la formation sur le cadastre entreprise par les Archives du Choletais à l'association en 2020/2021.
00.23.09.	Appréhension de la mise en place d'une table numérique interactive pour l'exposition par l'association, apport des Archives du Choletais.
00.25.06.	Ambition de la mise en place de la table numérique pour l'exposition : problématique de la mise en relation du cadastre napoléonien et celui de 1967.

00.27.09.	Lien de l'exposition avec l'exposition Arpenter Cholet en 1911, intérêt du témoin pour cette exposition, intérêt du témoin pour l'utilisation des cartes du travail de l'association.
00.28.11.	Importance des cartes et plans dans les autres projets de l'association : exemple de la publication sur la Grande Guerre.
00.29.16.	Différentes provenances des cartes mobilisées dans ces actions.
00.30.28.	Différentes typologies de cartes et plans mobilisés dans ces actions.
00.31.37.	Différents espaces représentés dans les cartes et plans mobilisés dans ces actions.
00.33.00.	Différentes dates des cartes et plans mobilisés dans ces actions.
00.33.48.	Motivation personnelle du témoin pour conduire des projets en lien avec des cartes et plans : importance de ces projets pour la commune.
00.36.04.	Motivation personnelle du témoin pour conduire des projets en lien avec des services d'archives : exemple de la venue d'une étudiante chinoise.
00.37.48.	Éventuel rôle de l'association intermédiaire entre les Archives du Choletais et la population Tessouallaise : volonté de mettre en commun le travail des associations d'histoire de l'agglomération
00.39.58.	Importance de la transmission de l'histoire de la commune à la population : rappel des événements des Guerres de Vendée dans la commune, des potentiels projets de l'association.
00.41.25	Fin de l'entretien.

Annexe n°6 : Entretien n°6 avec Véronique Guitton

Présentation du témoin : Voir Annexe n°3.

Date : 31 mars 2023.

Lieu : En distanciel depuis Angers (49), visioconférence avec l'application *Google Meets*.

Durée : 52 minutes et 52 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

6.1. Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Valorisation des fonds cartographiques par le service	<ul style="list-style-type: none">• Orientations du service en matière de valorisation d'archives.• Présentation des actions de valorisation du service.• Utilisation des fonds cartographiques dans les actions culturelles du service.• Utilisation des fonds cartographiques dans les actions éducatives du service.• Valorisation numérique des fonds cartographiques par le service.• Processus de conception d'un projet de valorisation incluant des fonds cartographiques.• Intérêt et importance de l'utilisation de fonds cartographiques dans les missions de communication du service.• Place prise par le Service Histoire et Mémoire des Quartiers dans ces actions.• Enjeux de la valorisation par différentes typologies de territoires représentés.• Prise en compte du contexte de production des cartes, pourtant situées dans des séries Figurés unique, ou simple illustration de l'évolution du territoire ?• Réception de ces actions par la municipalité et le public.• Exemples de projets de valorisation emblématique du service, en lien avec des fonds cartographiques.
Collaboration avec les services extérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services municipaux et d'agglomération extérieurs (musées, bibliothèques...), rôle des bibliothèques.• Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services extérieurs à la municipalité et l'agglomération.• Collaborations avec des associations d'histoire ou de patrimoines locaux en lien avec des cartes.• Autres types de collaborations.• Influence de la municipalité et de l'agglomération dans la valorisation des fonds cartographiques faite par le service d'archives.• Utilité de fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire par la municipalité.
Ressenti de l'archiviste	<ul style="list-style-type: none">• Motivation de l'archiviste pour conduire des projets de valorisation par le biais d'archives cartographiques.• Suivi de formation en lien avec les archives cartographiques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'archiviste à conduire des projets de valorisation des archives cartographiques en lien avec les services extérieurs. • Point de vue sur les apports et les limites de la valorisation des archives cartographiques par le numérique • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre archives, politique culturelle et territoire.
--	--

6.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Orientations du service en termes de valorisation d'archives : projets en lien avec du public scolaire constituant la majorité du public, évocation de l'EAC, projets en lien avec des thématiques développées pour le grand public, expositions sur l'espace public, projets en lien avec des cartes de bords de Loire avec des élèves, évocation de projets divers, dont certains avec des cartes et plans, parfois en lien
00.09.52.	Déviations d'actions culturelles ou commémoratives vers des actions éducatives : exemples de projets.
00.10.58.	Utilisation d'archives cartographiques pour des projets quotidiens : utilisation pour les Journées du Patrimoine, pour le service éducatif
00.14.05.	Processus de conception des projets en lien avec les archives cartographiques : relation avec les enseignants, par le site Nantes Patrimonia, par les archéologues de la métropole.
00.16.02.	Processus de conception du projet au sein du service : relation du service médiation et autonomie.
00.17.08.	Inclusion du service Histoire et Mémoire des Quartiers dans ces questions : nouveau rôle de N. Barré dans le pôle médiation, nouveaux projets chez des résidents d'EHPAD.
00.22.58.	Différents enjeux d'archives cartographiques en fonction des typologies : plans d'architectes, de voiries, d'eau (utilisations, sollicitations).
00.26.27.	Connaissance du contexte de production des cartes selon le type de cartes.
00.29.59.	Prise en compte du contexte de production dans des actions culturelles et éducatives.
00.31.13.	Réception de ces actions par la municipalité et le public.
00.31.48.	Collaboration dans la valorisation avec les musées et bibliothèques de l'agglomération : utilité des cartes et plans comme base à des projets communs.
00.34.13.	Collaborations avec des institutions extérieures à la métropole.
00.36.05.	Potentielles difficultés de valoriser des cartes venant de fonds papiers : méthodes et difficultés de cotations et de conservation des cartes d'Ancien Régime.

00.41.09.	Collaboration avec des associations d'histoire locale en dehors du service Histoire et Mémoire des Quartiers.
00.43.04.	Autonomie par rapport à la municipalité vis-à-vis de la municipalité.
00.43.36.	Utilité de ces fonds dans une perspective de légitimation du territoire pour la population et ses touristes : utilisation par des guides-conférenciers.
00.44.42.	Activité du service vis-à-vis des archives cartographiques des fonds et intérêt global de ces fonds.
00.46.09.	Intérêt personnel du témoin pour les archives cartographiques.
00.46.39.	Potentiel suivi de formation en lien avec des cartes : exemple du cadastre.
00.48.10.	Intérêt du numérique dans la valorisation des archives cartographiques : travail des géomaticiens, relation avec le service.
00.49.14.	Ressenti du témoin à propos du lien entre cartes, politiques culturelles et territoire : évocation du travail dans les communes de la métropole en lien avec des cartes, nouveaux projets avec la politique métropolitaine du patrimoine.
00.52.07.	Précisions à propos du don de plans d'un domaine de la ville par les propriétaires, aujourd'hui disparu.
00.52.52.	Fin de l'entretien.

Annexe n°7 : Entretien n°7 avec Thierry Pineau

Présentation du témoin : Directeur des Archives Municipales de Cholet. Conservateur du patrimoine, directeur du service depuis 1997.

Date : 7 avril 2023.

Lieu : Cholet (49).

Durée : 46 minutes et 5 secondes.

Méthodologie : Entretien semi-directif avec grille d'entretien.

7.1. Guide d'entretien

Thèmes	Sous-thèmes
Présentation du témoin et de son service d'archives	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de son parcours professionnel ainsi que de ses fonctions actuelles. • Présentation générale de l'organisation du service et de son équipe. • Rapports hiérarchiques du service avec des services extérieurs.
Fonds d'archives cartographiques conservés par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale des fonds cartographiques et de photographies satellites. • Différentes typologies observées. • Historique des fonds cartographiques conservés. • Politique d'acquisition de ces fonds. • Politique de classement de ces fonds. • Politique de numérisation de ces fonds.
Rapport entre le service d'archives, les fonds cartographiques et le territoire nantais	<ul style="list-style-type: none"> • Spécificités de la ville de Cholet et de son agglomération au regard du sujet traité. • Relation du service d'archives avec le territoire choletais et sa population. • Acteurs municipaux de valorisation patrimoniale du territoire, relations avec le service d'archives. • Historique de l'intégration des archives à l'agglomération ainsi que la relations avec les autres communes la composant. • Typologie des territoires représentés dans les fonds cartographiques du service. • Utilisation de cartes représentant des espaces extérieurs à la ville. • Enjeux de la conservation de ces cartes dans une ville détruite pendant la RF.
Valorisation des fonds cartographiques par le service	<ul style="list-style-type: none"> • Orientations du service en matière de valorisation d'archives. • Présentation des actions de valorisation du service. • Utilisation des fonds cartographiques dans les actions culturelles du service. • Utilisation des fonds cartographiques dans les actions éducatives du service. • Valorisation numérique des fonds cartographiques par le service. • Processus de conception d'un projet de valorisation incluant des fonds cartographiques. • Exemple de l'exposition Arpenter Cholet en 1811, historique du projet, conception, sélection des plans cadastraux à utiliser, prolongement de l'expérience avec d'autres communes de

	<p>l'agglomération, processus de conception de ces projets et relations aux associations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin pour les associations, la municipalité et le public de se former au cadastre. • Intérêt et importance de l'utilisation de fonds cartographiques dans les missions de communication du service. • Enjeux de la valorisation par différentes typologies de territoires représentés. • Prise en compte du contexte de production des cartes, pourtant situées dans des séries Figurés unique, ou simple illustration de l'évolution du territoire ? • Utilisation d'archives cartographiques séparées de fonds manuscrits. • Réception de ces actions par la municipalité et le public. • Exemples de projets de valorisation emblématique du service, en lien avec des fonds cartographiques.
Collaboration avec les services extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services municipaux et d'agglomération extérieurs (musées, bibliothèques...), rôle des bibliothèques. • Collaboration dans la valorisation de cartes avec des services extérieurs à la municipalité et l'agglomération. • Autres types de collaborations avec des associations d'histoire ou de patrimoines locaux en lien avec des cartes, modalités des formations. • Autres types de collaborations. • Influence de la municipalité et de l'agglomération dans la valorisation des fonds cartographiques faite par le service d'archives. • Utilité de fonds cartographiques dans une perspective de légitimation du territoire par la municipalité.
Ressenti de l'archiviste	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation de l'archiviste pour conduire des projets de valorisation par le biais d'archives cartographiques. • Suivi de formation en lien avec les archives cartographiques. • Motivation de l'archiviste à conduire des projets de valorisation des archives cartographiques en lien avec les services extérieurs. • Point de vue sur les apports et les limites de la valorisation des archives cartographiques par le numérique • Ressenti de l'archiviste sur la relation entre archives, politique culturelle et territoire.

7.2. Inventaire Chrono-Thématique

Déroulement	Sujets abordés
00.00.00.	Introduction.
00.00.32.	Présentation du parcours professionnel du témoin et de ses fonctions actuelles.
00.01.46.	Organisation du service, de son équipe et de ses missions.
00.02.46.	Présentation des rapports hiérarchiques du service, présentation des agents.

00.03.48.	Présentation des fonds cartographiques conservés par le service, par différentes typologies.
00.05.40.	Historique de collecte des fonds cartographiques.
00.06.35.	Politique actuelle d'acquisition d'archives cartographiques.
00.07.40.	Méthodes de classement des fonds cartographiques.
00.09.19.	Politique de numérisation des fonds cartographiques : historique de la numérisation, numérisation actuelle.
00.10.25.	Relation entre le service d'archives et le territoire : Absence de fonds cartographiques documentant la destruction de la ville pendant la Révolution Française, relation au territoire des communes par les expositions <i>Itinérances</i> .
00.12.03.	Présentation des acteurs collaborant avec le service pour les actions de valorisation : exemple des Musées d'Art et d'Histoire avec l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> .
00.13.21.	Présentation des missions du service avec les communes de l'agglomération.
00.14.15.	Éventuelles utilisations de cartes représentant des espaces extérieurs à la ville.
00.14.56.	Orientations générales du service en matière de valorisation d'archives : libertés du service pour ces actions, importance pour le service de ces actions, espaces d'expositions utilisés, fréquence des actions.
00.16.52.	Utilisations de fonds cartographiques dans l'ensemble des expositions : exemples d'utilisations.
00.18.18.	Utilisation des fonds cartographiques pour les actions éducatives.
00.18.43.	Utilisation des fonds cartographiques dans l'animation du site du service.
00.19.21.	Processus de conception d'un projet de valorisation.
00.20.21.	Historique et motivations de la conception de l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> : numérisation préalable du cadastre et développement d'outils ayant incité la mise en place de l'exposition, extension du thème de l'exposition vers d'autres cartes de la même période.
00.22.44.	Lieu de conservation des plans cadastraux : réalisation de reproduction des plans cadastraux sur le sol de l'exposition.
00.23.39.	Rôle du Service SIG de Cholet dans l'exposition : travaux produits.
00.24.50.	Exposition <i>Itinérances</i> sur le cadastre de communes de l'agglomération : lien avec l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> , motivations du projet.
00.26.09.	Utilisation d'objets pour illustrer l'exposition : collaboration avec des musées extérieurs pour des prêts d'objets, rôle des objets, origines des objets d'arpentages utilisés dans l'exposition <i>Itinérances</i> .

00.27.45.	Différences de processus de conception d'itinéraires avec les expositions classiques : collaboration avec les communes, répartition des rôles pour la préparation.
00.29.11.	Genèse des expositions Itinérance : choix des communes dans une offre des services culturels de la communes, premières rencontres faites avec les communes, autonomie de la commune pour s'organiser avec des acteurs locaux.
00.31.50.	Initiative de formation à la compréhension du cadastre à des associations locales dans le cadre de l'exposition : modalités, formation antérieure faite avec l'association <i>Histoires, Histoire</i> de La Tessoualle.
00.34.00.	Prise en compte du contexte de production dans les actions de valorisation des fonds cartographiques : exemple de l'exposition <i>Itinérances</i> sur le cadastre.
00.35.12.	Réception des actions par la municipalité et le public pour l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> : nouvel engouement du public pour les recherches cadastrales.
00.36.12.	Potentielles collaborations avec la médiathèque ou des services extérieurs à la ville : absence de collaboration, mention du Musée du Textile de Cholet.
00.37.23.	Influence de la municipalité sur les actions de valorisation : changements en fonction de l'élu, influence dans l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> et <i>Itinérances</i> .
00.39.09.	Intérêt de la valorisation du cadastre pour la valorisation et la légitimation du territoire pour les municipalités.
00.39.48.	Historique des actions en faveur des communes de l'agglomération : rôle de la création du site dans l'ouverture.
00.40.49.	Motivation du témoin pour mener des projets en lien avec des archives cartographiques : motivation pour le projet Itinérances.
00.41.50.	Relations du service avec le service SIG : projets en cours.
00.42.55.	Origine des photographies aériennes conservées par le service et la ville.
00.44.12.	Point de vue du témoin sur les apports et limites sur l'apport du numérique pour la valorisation des archives cartographiques.
00.45.19.	Éventuels projets de valorisation de cartes par des démarches artistiques.
00.46.05.	Fin de l'entretien.

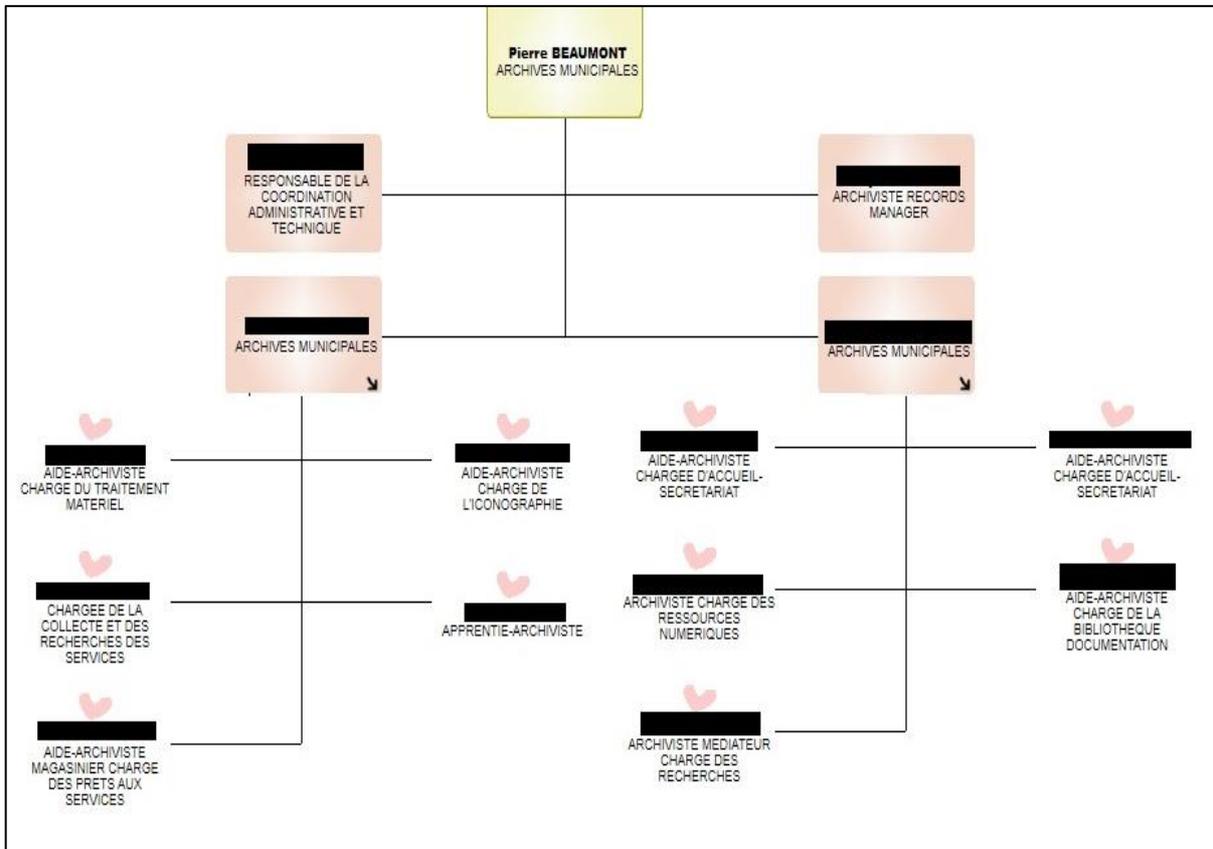
Annexe n°8 : « *Plan Cacault* » décorant la salle de lecture des Archives de Nantes

Photographie prise par E. Labarca, le 9 mars 2023.



Annexe n°9 : Organigramme des Archives Municipales du Havre

Source transmise via courriel par un agent des AM du Havre, le 17 février 2023.



Annexe n°10 : Supports des ateliers « compléments » et « cartographie » du service éducatif des Archives de Nantes

Sources transmises via courriel par une médiatrice du service culturel des Archives de Nantes, le 17 mars 2023.

10.1. Atelier « cartographie »

1 - Localisez et surlignez en rouge le quai de la Fosse et hachurez en vert l'île de Nantes

2 - Complétez le tableau sur la double page suite à l'observation que vous ferez de la carte ci-dessous



CARTE E

Nantes et la Loire les représentations au fil des siècles



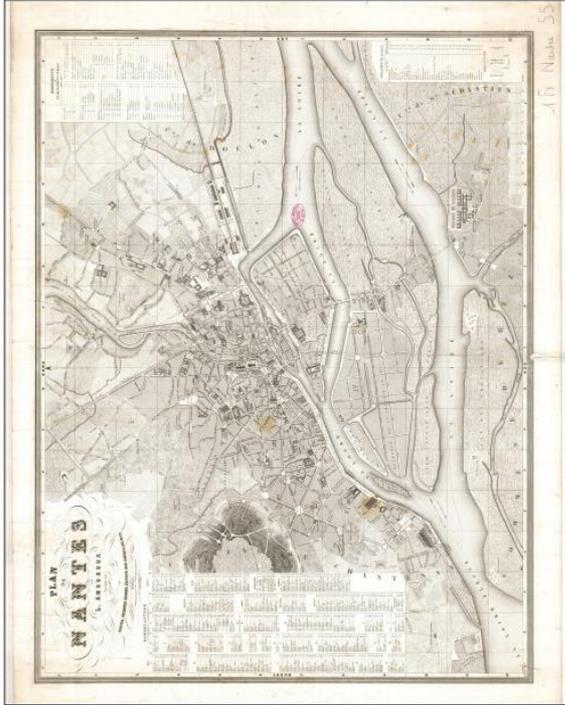
Vue perspective de Nantes par Caspar Merian, 1661. II 174 / 8

Atelier aux Archives de Nantes

Défi cartographique
2018-2019

	CARTE A	CARTE B	CARTE C	CARTE D	CARTE E
Auteur de la carte					
Couleurs utilisées					
Taille de la carte (estimée)					
Graphie (façon d'écrire)					
Technique utilisée pour réaliser la carte	<input type="checkbox"/> aquarelle <input type="checkbox"/> gravure <input type="checkbox"/> impression				
Toponymie : type(s) de lieux dont le nom est indiqué					
Manière dont la carte est conservée aux Archives					
Façon de représenter l'échelle					
Façon de représenter l'orientation					
Façon de représenter le titre					
Autres informations présentes sur la carte					
Numérotez les cartes de 1 à 5, de la plus ancienne à la plus récente					

- 1 - Localisez et surlignez en rouge le quai de la Fosse et hachurez en vert l'île de Nantes
- 2 - Complétez le tableau sur la double page suite à l'observation que vous ferez de la carte ci-dessous



CARTE D

- 1 - Localisez et surlignez en rouge le quai de la Fosse et hachurez en vert l'île de Nantes
- 2 - Complétez le tableau sur la double page suite à l'observation que vous ferez de la carte ci-dessous



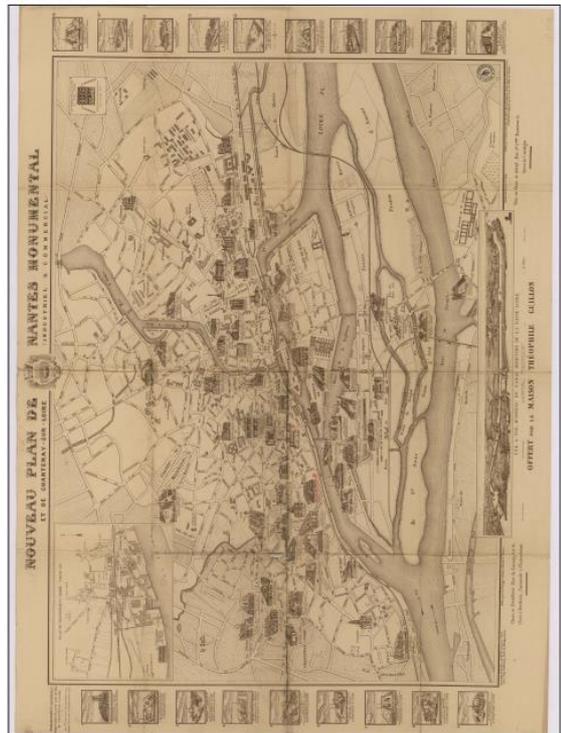
CARTE A

- 1 - Localisez et surlignez en rouge le quai de la Fosse et hachurez en vert l'île de Nantes
- 2 - Complétez le tableau sur la double page suite à l'observation que vous ferez de la carte ci-dessous



CARTE B

- 1 - Localisez et surlignez en rouge le quai de la Fosse et hachurez en vert l'île de Nantes
- 2 - Complétez le tableau sur la double page suite à l'observation que vous ferez de la carte ci-dessous



CARTE C

10.2. Atelier « comblements »

ATELIER

1) Sur le plan de Nantes en 1905 (plan n°1) :

- Fais apparaître en rouge les parties de l'Endre et de la Loire qui ont été comblées.
- Trace au crayon noir le tunnel de l'Endre.
- Colorie en bleu la partie de l'Ile Gloriette qui a disparue.

Pour cela, aide-toi du plan de Nantes aujourd'hui (plan n°2).

2) Sur le plan de Nantes aujourd'hui (plan n°2) :

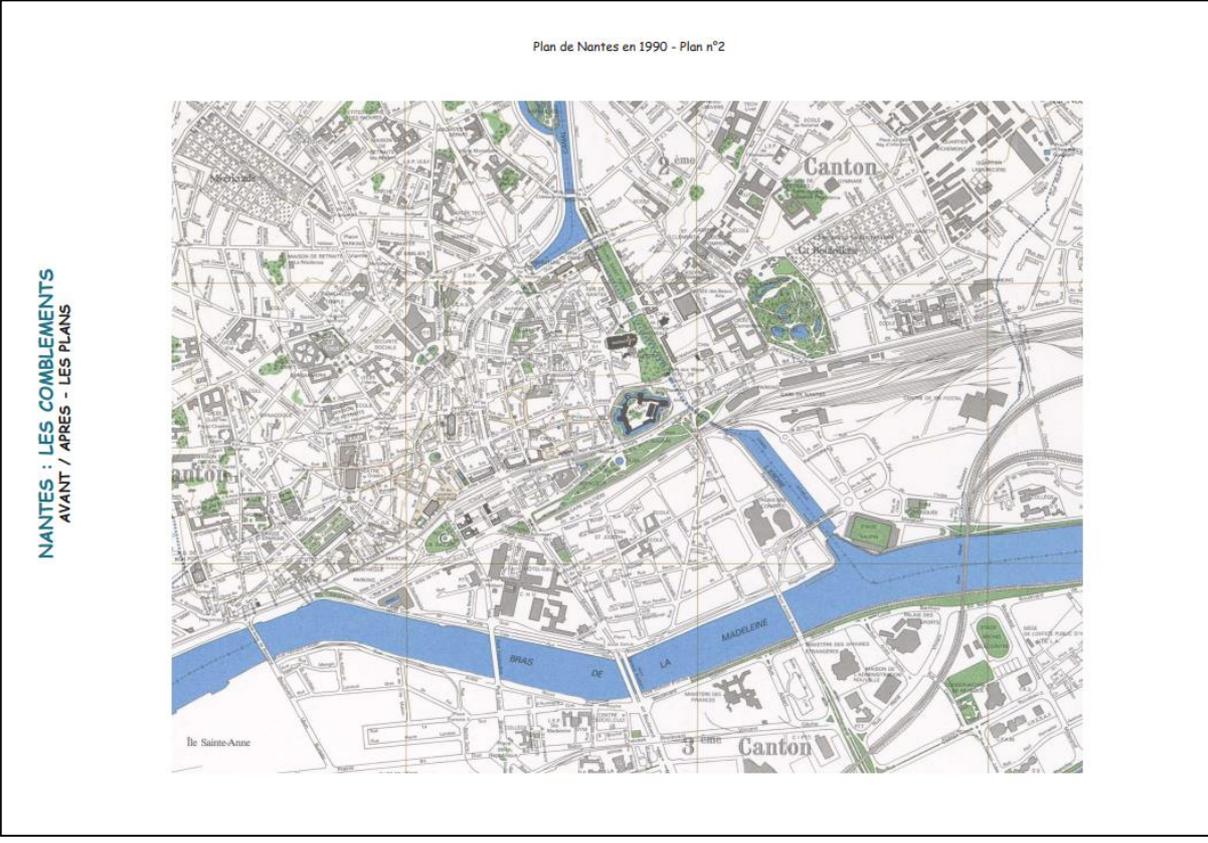
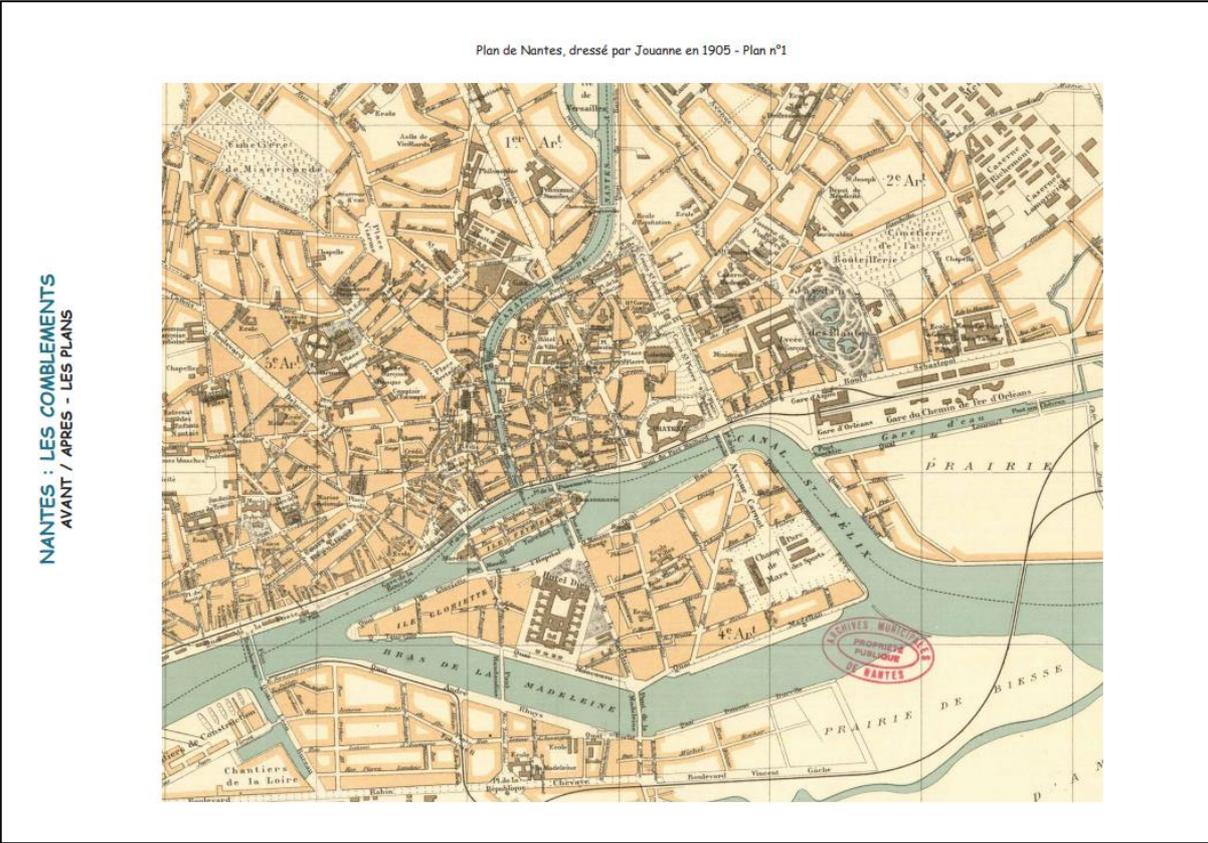
- Colorie en vert l'ancien lit de l'Endre
- Colorie en bleu les anciens bras de la Loire
- Trace au crayon de papier l'emplacement des 10 ponts qui aujourd'hui ont disparus :

sur l'Endre : # le pont Morand
le pont de l'Hôtel de Ville
le pont de l'Ecluse
le pont d'Orléans
le pont d'Endre

sur la Loire : # le pont de la Rotonde
le pont de la Poissonnerie
le pont de la Bourse
le pont de la Belle-Croix
le pont Maudit

Pour cela, aide-toi du plan de Nantes de 1905 (plan n°1).

NANTES : LES COMBLEMENTS
AVANT / APRES - LES PLANS



10.3. Message transmis par une médiatrice des Archives de Nantes

« Au niveau du service éducatif, les plans conservés aux Archives, associés au plan actuel de la ville et parfois aux vues aériennes du XX^e siècle que nous conservons, sont très souvent utilisés en ateliers.

En effet, nos propositions pédagogiques sont pour un grand nombre tourné vers la découverte du quartier de l'école, de la ville et de ses aménagements... une lecture, observation de plans, cartes de ville, de quartiers mais aussi de lieux spécifiques : jardins, immeubles, maisons sont régulièrement intégrés dans nos séances que cela soit avec des originaux ou des reproductions sur livrets individuels.

Cependant ils prennent exceptionnellement l'ensemble de la proposition pédagogique, excepté pour deux ateliers, l'atelier "comblements" et l'atelier "cartographie" :

- L'atelier "comblements", pour les classes de CM1-CM2, propose aux élèves de reporter sur deux plans les zones concernées par les travaux de comblements de l'Erdre et des bras de Loire et de détournement de l'Erdre. Les élèves ont un plan avant comblements et un plan après comblements, ils ont à localiser les zones concernées et également de repositionner les anciens ponts sur ces anciens cours d'eau.
- L'atelier "cartographie", pour les classes de collèges et lycée, propose d'analyser 5 cartes et plans de différentes périodes, il a été créé à l'occasion de l'édition 2019 de l'événement Débord de Loire. »

Annexe n°11 : Extraits d'ouvrages de la collection *Quartiers, à vos mémoires*, publié par les Archives de Nantes

Extraits d'utilisation d'archives cartographiques, dans les Tome 2, 4 et 5 de la collection, transmis par Nathalie Barré, le 13 mars 2023.

1 / Le quai de la Fosse et ses activités portuaires

«*Tout à la fois quai, promenade, façade de ville et quartier, le quai de la Fosse évoque la grande aventure maritime d'une ville s'identifiant à son port*», écrit André Péron dans le «*Dictionnaire de Nantes*». L'histoire de ce quai s'inscrit en effet dans celle du port qui n'a cessé de dériver d'amont en aval sous les effets conjoints de l'ensablement du fleuve, de l'accroissement du trafic et de l'augmentation du tonnage des navires.

La partie qui sera évoquée ici concerne celle comprise entre la rue Charles-Brunellière et la rue Meuris c'est-à-dire la portion qui correspond au rassemblement de plusieurs quais et cales développés à partir du 18^e siècle au moment où l'activité portuaire se déplace vers l'ouest de la ville sur la rive droite de la Loire, pour former le quai d'Éstrée.

Le projet de lotissement de la Chézine

La construction d'un quai en 1516 sur le domaine de la Fosse en aval du Port-au-Vin stimule l'expansion urbaine vers l'ouest. La croissance du trafic nécessite son prolongement progressif : jusqu'au Sanitat à la fin du 17^e siècle puis au débouché de la Chézine en 1726. La Chézine et le marécage qu'elle traverse avant de se jeter dans la Loire forment alors la limite ouest du faubourg de la Fosse.

Au début du 18^e siècle, à la faveur de la paix conclue en 1713 par le traité d'Utrecht, le trafic portuaire nantais prend son essor. Le commerce antillais et la traite négrière fondée sur le commerce triangulaire avec l'Afrique de l'ouest et les îles des Caraïbes, Saint-Domingue en particulier, en font le premier port de France.



Plan de l'héritage et de la maison de Launay - 1711



Plan de six emplacements de maisons à Chézine appartenant à la Fosse - 1741

C'est sur l'impulsion de Gérard Mellier, promoteur du programme d'urbanisation de l'île Feydeau, que le projet de lotissement de la Chézine est lancé. Maire de Nantes entre 1720 et 1729, ce dernier porte une attention particulière à l'amélioration des structures portuaires et à l'embellissement de la ville. Dans ce but, il impose une réglementation pour la construction des immeubles sur le quai de la Fosse. En 1724, il soulignait «*la difformité qui se retrouve dans l'alignement de plusieurs maisons qui se trouvent plus ou moins avancées sur les quais de la Loire le long de la Fosse*». Ces propos font écho au traité de voirie qu'il a rédigé en 1709 dans lequel il indiquait que «*l'embellissement des villes consiste dans la construction des bâtiments en ligne droite (...) de manière qu'une rue entière ne paraisse qu'une maison*». Ce que Mellier nomme embellissement se traduit dans les faits par la suppression des «*sallies*», par le maintien des façades de maisons au même «*alignement*» et enfin par la construction «*dans un même ordre d'architecture*».

Loin de la ville, à l'ouest du Sanitat (encore appelé hôpital général), l'emplacement envisagé semble incongru d'autant que le site choisi est projeté sur l'insalubre marais des rives de la Chézine : le pré Lèvesque. Ce site est cependant le plus propice au déchargement des navires, les eaux de la Loire y étant plus profondes qu'ailleurs sur la Fosse. Le principal propriétaire des terrains convoités, le sieur Salomon Bonnier de la Chapelle Coquerie (également détenteur du domaine de Launay), estime dans son mémoire que l'espace choisi «*étant situé dans le plus bel endroit de Nantes pour la charge et la décharge des navires (...) doit être estimé de la même manière que si l'on voulait bâtir au-devant des maisons de la Fosse (...)*». L'embranchement de la Chézine est donc particulièrement adaptée à la création d'un nouveau quai et de maisons.

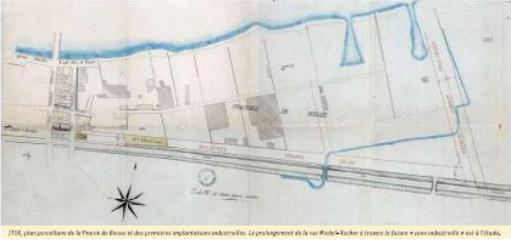
2 Mellier - Canciaux
3

6. LA PRAIRIE DE BIESSE

Un nouveau quartier industriel au début du 20^e siècle

À partir de la fin du 19^e siècle, la Prairie de Biesse est envisagée comme un lieu de développement industriel : «*Ces vastes terrains sont par leur situation dans des conditions exceptionnelles pour l'établissement industriel, entourés comme ils le sont par la Loire et traversés par deux lignes de chemin de fer pouvant les mettre en communication avec tous les points de la France*».

En 1900, «*dans le but de retenir à Nantes l'installation d'une nouvelle grande industrie, de l'aider à chercher le terrain dont l'industriel a besoin, c'est-à-dire un terrain d'une surface d'environ 3 000 m² bordant une rivière et pouvant facilement se relier avec une ligne de chemin de fer*», la municipalité étudie un projet d'aménagement d'une partie de la Prairie de Biesse, posant ainsi les bases d'un nouveau quartier industriel.



1916, plan parcellaire de la Prairie de Biesse et des premiers implantations industrielles. Le prolongement de la rue Métais-Rocher à travers la Prairie a une vocation industrielle et est à l'étude.

40 Le quartier des Plats





► «*Mon grand-père paternel est venu du Finistère à Nantes avec ses frères dans les années 1880 pour travailler dans les carrières de granit de la Contrie. C'était un milieu tout à fait simple. Ce n'était que des ouvriers et il y avait énormément de Bretons. Du côté de ma grand-mère maternelle, son père et ses oncles travaillaient également dans les carrières. Dans ma famille, ils travaillaient tous aux carrières. Ils étaient tailleurs de pierre, granitiers pour les pierres tombales et paveurs. L'entrée des carrières de granit était sur la place du Réservoir. Il y en avait beaucoup mais elles n'étaient pas toutes exploitées. Certaines étaient remplies d'eau et les habitants de la Contrie allaient y rincer leur linge dans les années 1910. Après la débauche, les ouvriers se retrouvaient dans les nombreux cafés. Comme il y avait beaucoup d'ouvriers, il y avait énormément de cafés qui étaient les uns près des autres.*» **Yvonne B**

Annexe n°12 : Ressources de l'exposition *Arpenter Cholet en 1811*, réalisé par les Archives et le Musée d'Art et d'Histoire de Cholet

Sources téléchargées depuis le site internet des AM de Cholet.

12.1. Brochure de l'exposition

ARPENDER CHOLET EN 1811

A la découverte du cadastre napoléonien

C'est en 1807, par décret, que Napoléon 1^{er} décida de la confection d'un plan parcellaire couvrant l'ensemble du territoire.

"Mesurer ... plus de cent millions de parcelles...; confectionner pour chaque commune un plan où sont rapportées ces cent millions de parcelles, les classer..., évaluer le produit imposable de chacune ; réunir au nom de chaque propriétaire les parcelles qui lui appartiennent ; déterminer... son revenu total ... qui sera la base de son imposition..." (loi des finances, 15 septembre 1807.

Un travail titanesque

A la suite à cette loi, arpenteurs et géomètres, encadrés par l'administration fiscale, sous l'autorité des préfets et sous-préfets, du ministre et de l'empereur, mesurent plus de 100 millions de parcelles et confectionnent un plan pour chaque commune.

Les travaux de confection du Cadastre napoléonien, commencés en 1808, s'étalent sur plus de quarante années. Dans le Maine-et-Loire, ce sont les communes des cantons d'Angers et des Ponts-de-Cé qui sont les premières cadastrées. Le cadastre de la ville de Cholet est réalisé en 1811.



Tableau d'assemblage de plan cadastral parcellaire de Cholet, 1811.
Arch. Mun. de Cholet, 1F1697.

Une mesure universelle : le mètre

Sous l'Ancien Régime, il n'existe aucun système de mesure unifié. Les unités de mesure varient d'une province, voire d'une ville à l'autre. A partir de la Révolution, plusieurs tentatives d'uniformisation ont lieu. Le système métrique (ou décimal) est finalement institué le 18 germinal an VII (7 avril 1795) par la loi relative aux "poids et mesures". Mesurer plusieurs millions de parcelles avec une seule unité de mesure, le mètre, est désormais possible pour les arpenteurs et les géomètres.

D'une simple description des terres...

Jusqu'à la fin du Moyen-Age, le travail de l'arpenteur ne consiste pas en la réalisation de cartes, mais en la description des terrains et de leurs ressources ; les quelques mesures qui y sont intégrées ne sont effectuées qu'à l'aide de cordes et de bâtons ; les surfaces, elles, sont déduites à partir de l'évaluation approximative de la forme des terres



Un arpenteur romain utilisant la groma.
in *the art of surveyor*.



Scène d'arpentage tirée du traité d'arpentage *la Science de destrur* de Bertrand BOYSSET.



Gravure du XVIe siècle représentant un arpenteur sur le terrain.

... aux instruments les plus sophistiqués

De la fin du XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle de nouveaux instruments plus précis font leur apparition : le graphomètre et le théodolite pour mesurer les angles. Tout au long du XVIII^e siècle les évolutions sont multiples : la lunette se développe peu à peu et remplace les systèmes de pinnules (visée). Le réticule (pour la mesure des angles) et la mire (pour le nivellement) font leur apparition.

La France est de plus en plus cartographiée et cadastrée mais les échelles ne sont pas uniformisées. L'évolution des techniques de gravure font gagner en précision et permettent à Cassini de cartographier l'ensemble du royaume de France.

Au début du XIX^e siècle, l'élaboration du Cadastre entrepris par Napoléon Ier, en complément de son code civil, marque une étape importante. Son but est de faire des plans qui représentent les limites de propriété. Il crée un véritable Cadastre sur l'ensemble du territoire grâce à l'adoption du mètre comme mesure de longueur.



Illustrations sur les techniques d'arpentage in *La science de l'arpenteur*, DUPAIN de MONTESSON, 1766.

TYPOLOGIE DES DOCUMENTS CADASTRAUX

Les documents composant le cadastre napoléonien sont : le plan parcellaire, l'état de section et la matrice cadastrale

Le plan parcellaire

Il constitue la représentation de toutes les parcelles dans le territoire de la commune et se subdivise en sections, feuilles et parcelles cadastrales. Le cadastre de Cholet regroupe 35 plans parcellaires répartis en 8 sections



Plan cadastral parcellaire - Section E, 1811.
Arch. Mun. de Cholet, 1F711

La section

est destinée à faciliter l'établissement, la constitution et la tenue des documents cadastraux. Chaque section est désignée par une lettre majuscule et par une dénomination. Une section peut être représentée sur une feuille cadastrale unique ou bien sur plusieurs feuilles.

La parcelle

constitue l'unité cadastrale de base. Chaque parcelle porte un numéro d'ordre. Les parcelles ainsi que les voies publiques sont figurées sur le plan par des traits pleins. Le plan indique les noms des fermes, des moulins et des rivières.

L'état de sections

Il constitue la légende du plan. Il donne dans l'ordre des sections puis des numéros de parcelles, le nom des propriétaires, quelques indications sur le revenu du bien cadastré et fait le renvoi nécessaire aux pages de la matrice correspondante



Etat de section des propriétés bâties.
Arch. Mun. de Cholet, 1G3.

La matrice cadastrale

Elle permet de suivre les mutations de propriété d'un bien. Leur confection a été réalisée en cinq périodes. De 1811 à 1881, les propriétés bâties et non bâties sont réunies dans une matrice unique puis à partir de 1882 elles sont séparées dans deux matrices distinctes. Elles ont été renouvelées plusieurs fois jusqu'à la rénovation du cadastre en 1970.

LA RECHERCHE CADASTRALE

Le programme de numérisation des documents cadastraux a débuté en 2005 aux Archives municipales de Cholet afin de préserver les documents originaux et faciliter l'accès aux documents cadastraux. Ce travail permet aujourd'hui de réaliser une recherche cadastrale complète depuis la visualisation d'une parcelle sur le plan parcellaire jusqu'à la découverte des propriétaires successifs de 1811 à 1970.

A la recherche d'une parcelle et de son propriétaire

Avant d'entreprendre une recherche cadastrale il faut connaître les références cadastrales des parcelles. Ces informations se retrouvent, le plus souvent, sur les actes de propriétés. Si les références connues sont celles du cadastre rénové de 1970 il convient d'établir la concordance avec le cadastre ancien.

Le plan parcellaire de 1811 permet de localiser précisément une parcelle et de relever ses références : section, feuille et numéro de la parcelle. Grâce à ces données il est possible de consulter l'état de section et de retrouver l'identité du propriétaire de l'époque.

A la recherche de tous les propriétaires d'une parcelle de 1811 à 1970

La matrice cadastrale réunit sous le nom de chaque propriétaire, auquel un « numéro de compte » personnel se trouve attribué, les propriétés bâties ou non bâties qu'il possède dans la même commune.

Elle peut également comporter une récapitulation des revenus et des contenances des propriétés, le tarif définitif du produit net, le prix de l'arpent de chaque classe par nature de propriété, l'état indicatif des centimes.

Grâce aux indications de renvoi que comporte la matrice, nous pouvons suivre les mutations opérées sur une parcelle de terrain.

CHOLET EN 1811

Arpenter les rues de Cholet à l'époque napoléonienne

A l'occasion de la commémoration du bicentenaire des guerres de Vendée l'Atelier d'Animation de la ville de Cholet sous la direction de Jean-François Thivollier et de son équipe réalise une imposante maquette. Le travail se fait à partir d'un plan de 1785 et du parcellaire napoléonien, plus détaillé, de 1811. Pour obtenir un maximum de précisions il est fait appel au bureau de recherches archéologiques du Choletais (BRAC) ainsi qu'aux archives de la Société des Sciences Lettres et Arts (S.L.A). La maquette, d'une superficie d'une trentaine de mètres carrés, a nécessité plus de 3000 heures de travail.

Commune d'environ 8000 habitants, Cholet ressemble davantage à un gros bourg industriels qu'à une ville. Les limites de la ville de la fin du XVIII^e siècle, sont : au Nord, les moulins Grosse-Tête et Chaillou, actuellement le Sacré Cœur et la Gare. Au Sud, la Caillière et la ferme de la Haie. A l'Est : le cimetière St-Pierre, toujours au milieu de l'actuelle rue Sadi-Carnot. A l'Ouest ; le quartier de Grangear (Demi-Lune) et St-Melaine. Quelques 1000 maisons regroupées autour de l'église Notre-Dame et de l'église Saint-Pierre ont alors une allure paisible. Rien ne manque : le ruisseau de Pineau, le château dominant la Moine, les blanchisseries et moulins...



Maquette de Cholet réalisée à partir d'un plan de 1785 et du parcellaire napoléonien de 1811.
Atelier d'Animation, 1993.



ARPENDER CHOLET

A la découverte du cadastre napoléonien



du 30 janvier
au
6 avril 2008

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

12.2 Fascicule de questions-réponses destiné au public

Solutions

1/ c ; d ; b

2/

Groma	arpenteur égyptien
Destre	arpenteur de la Renaissance
Graphomètre	arpenteur romain
Tachéomètre	arpenteur du XVII ^e siècle
Equerre à pinnules	arpenteur du XX ^e siècle
Corde	arpenteur médiéval

3/ a1 ; b7 ; c4 ; d5 ; e6 ; f3 ; g2

4/ Mesnard Dupin

5/ 1a et 1b ; 2c ; 3a ; 4a ; 5c

6/

1 : hôtel particulier Urbain Guy
 2 : couvent des Cordeliers
 3 : hôtel particulier Guillou
 4 : halles
 5 : église Notre-Dame
 6 : caserne de gendarmerie
 7 : portail du Mail

Arpenter l'exposition en s'amusant ...

Quizz

- ♦ (1) A quelle date a été institué le cadastre napoléonien ?
a) 1799 b) 1804 c) 1807 d) 1810
- ♦ (2) A quelle date a été réalisé le cadastre de Cholet ?
a) 1808 b) 1809 c) 1810 d) 1811
- ♦ (3) De quand date le système métrique ?
a) 1790 b) 1795 c) 1800 d) 1805

À chacun son instrument d'arpentage

- ♦ Relier l'instrument à son utilisateur

Groma	arpenteur égyptien
Destre	arpenteur de la Renaissance
Graphomètre	arpenteur romain
Tachéomètre	arpenteur du XVII ^e siècle
Equerre à pinnules	arpenteur du XX ^e siècle
Corde	arpenteur médiéval

Qui suis-je ?



1



2



3



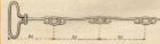
4



5



6



7

a) Pantomètre ; b) Chaîne d'arpenteur ; c) Graphomètre à pinnules
 d) GPS ; e) Quart de cercle ; f) Théodolite ; g) Alidade à pinnules

À la recherche d'une parcelle

- ♦ En 1811, quel est le propriétaire de la parcelle cadastrée E 224 ?



À la recherche des vieux métiers

- ♦ (1) En 1811, quelles sont les deux sources qui ont permis de réaliser le diaporama sur les métiers ?
a) Le cadastre b) Les patentes c) Les listes électorales
- ♦ (2) En 1811, chez lequel de ces commerçants va-t-on se restaurer ?
a) Cafetier b) Epicier c) Aubergiste
- ♦ (3) A Cholet en 1811, combien y a-t-il de tailleurs de pierre ?
a) 2 b) 4 c) 6 d) 8
- ♦ (4) Au XIX^e siècle, quel est le matériau le plus utilisé par le cordier ?
a) Le chanvre b) Le lin c) Le tilleul
- ♦ (5) Lequel de ces outils n'appartient pas au bourrelier ?
a) Le couteau à pied b) Le lisseur c) La cuillère

Arpenter les rues de Cholet en 1811

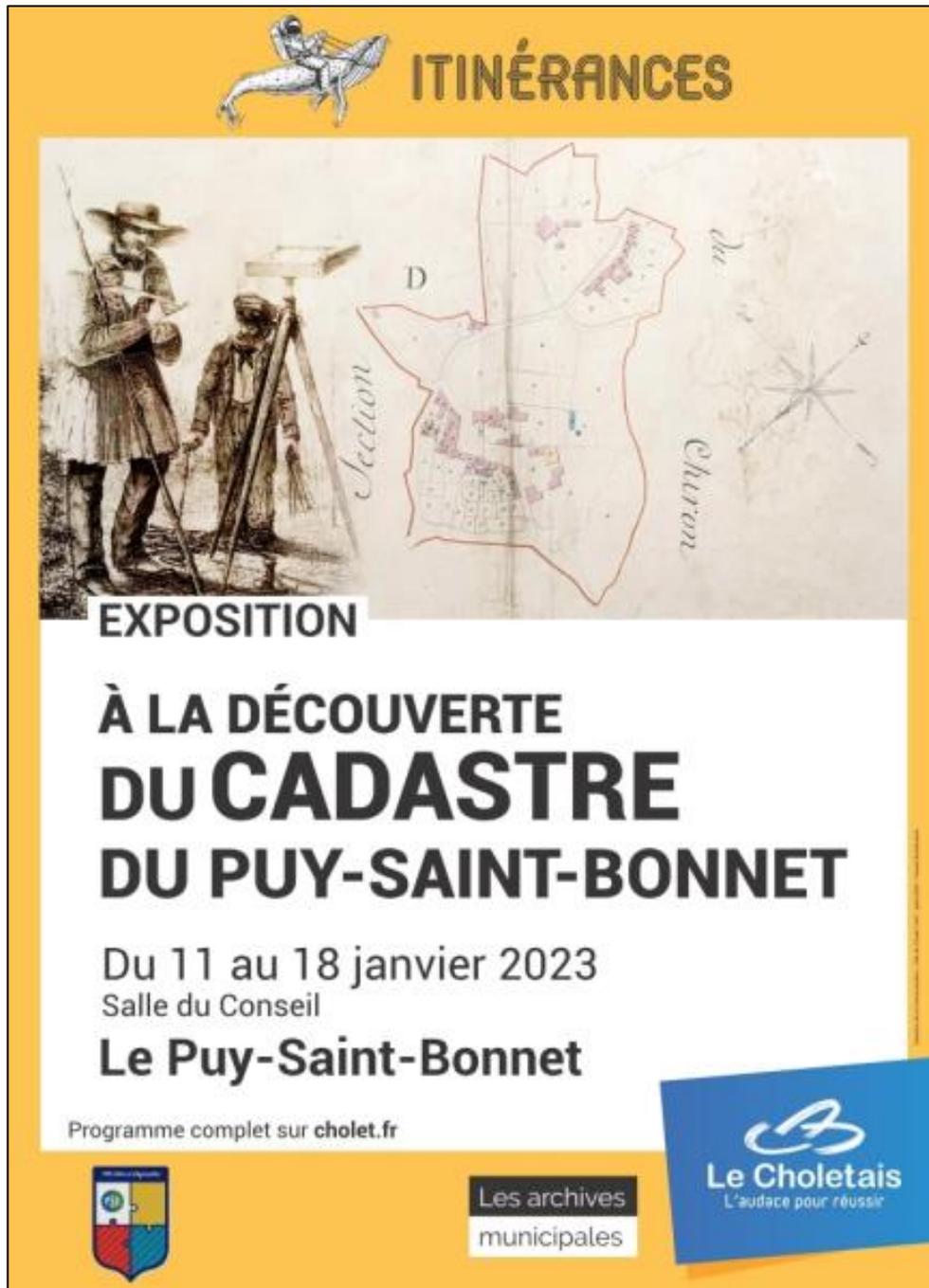
- ♦ Reconnaissez-vous ces bâtiments sur la maquette ?



Annexe n°13 : Ressources des expositions *Itinérances*, réalisé au Puy-Saint-Bonnet et en préparation à La Tessoualle, par les Archives Municipales de Cholet et les associations d'histoire locale

Ressources transmises par Thierry Pineau, physiquement le 16 mars 2023 (13.2.)
et via courriel le 7 avril 2023 (13.1.).

**13.1. Extraits de la brochure de présentation de l'exposition
A la découverte du Cadastre du Puy-Saint-Bonnet**



The brochure cover features a yellow background. At the top, there is a logo of a figure on a horse and the word 'ITINÉRANCES' in a bold, sans-serif font. Below this is a historical illustration of two surveyors in 18th-century attire, one holding a staff and the other operating a theodolite. To the right of the illustration is a hand-drawn cadastral map of a section, labeled 'Section D' and 'Chiron'. The map shows various plots and buildings. Below the illustration and map, the word 'EXPOSITION' is written in a bold, sans-serif font. The main title of the exhibition, 'À LA DÉCOUVERTE DU CADASTRE DU PUY-SAINT-BONNET', is prominently displayed in large, bold, black letters. Below the title, the dates 'Du 11 au 18 janvier 2023' and the location 'Salle du Conseil' are listed. The name of the town, 'Le Puy-Saint-Bonnet', is also included. At the bottom left, there is a small logo of the town of Puy-Saint-Bonnet. At the bottom center, there is a logo for 'Les archives municipales'. At the bottom right, there is a blue logo for 'Le Choletais' with the tagline 'L'audace pour réussir'.

ITINÉRANCES

EXPOSITION

**À LA DÉCOUVERTE
DU CADASTRE
DU PUY-SAINT-BONNET**

Du 11 au 18 janvier 2023
Salle du Conseil
Le Puy-Saint-Bonnet

Programme complet sur cholet.fr

Les archives
municipales

Le Choletais
L'audace pour réussir

La commune associée du Puy-Saint-Bonnet, les Archives municipales de Cholet et l'Association " Le Puy-Saint-Bonnet d'hier et d'aujourd'hui ", présentent, du 11 au 18 janvier 2023, dans la salle du conseil municipal de la Mairie annexe, une exposition intitulée « A la découverte du cadastre du Puy-Saint-Bonnet ».

S'appuyant sur les plans cadastraux sur aquarellés (1811 et 1968) et sur une formidable base de données interactive, l'exposition nous plonge à l'époque des géomètres d'antan et permet ainsi de retracer l'histoire des maisons de la commune. De nombreuses photographies anciennes complètent l'exposition pour arpenter la commune à différentes époques.

Conçu à l'origine comme un document fiscal, le cadastre dit « napoléonien », aujourd'hui numérisé, représente pour les historiens une source inestimable d'informations. De manière didactique, le public est invité à mieux appréhender le cadastre, souvent complexe, qui régit leur territoire depuis l'époque napoléonienne.

Cette exposition s'adresse à un large public et s'articule autour de plusieurs espaces :

- plongé à l'époque des géomètres arpenteurs d'antan, le visiteur découvre les méthodes et techniques géométriques d'arpentage et les nombreux instruments de mesures utilisés pour dresser les cartes et les plans des origines à nos jours ;
- invité à contempler les planches à l'aquarelle représentant notre territoire, il découvre, dans le même temps, les matrices et les documents fiscaux associés au cadastre ;
- un espace interactif permet au visiteur d'entrer dans le monde du numérique. Il peut effectuer une recherche cadastrale en plusieurs étapes : localisation d'une parcelle sur un plan, identification du premier propriétaire d'un bâtiment, succession des propriétaires de 1812 à 1967 ;
- enfin, grâce à une tablette numérique tactile recensant de nombreuses photographies, le visiteur découvre ou redécouvre sa commune au fil du temps.

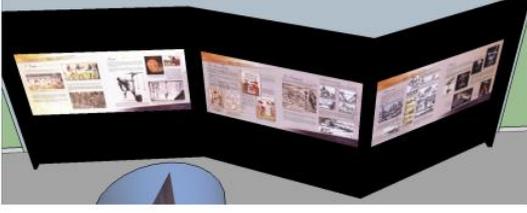


I - HISTOIRE DE L'ARPENTAGE

« Mesurer sur une étendue de plus de sept mille neuf cent et un myriamètres carrés plus de cent millions de parcelles...; confectionner, pour chaque commune, un plan où sont rapportées ces cent millions de parcelles, les classer toutes d'après le degré de fertilité du sol, évaluer le produit imposable de chacune d'elle ; réunir au nom de chaque propriétaire les parcelles éparées qui lui appartiennent ; déterminer, par la réunion de leurs produits, son revenu total et faire de ce revenu un allivrement qui sera désormais la base de son imposition... ; tel est l'objet de cette opération ».

Le cadastre dit « Napoléonien »
ou « Ancien cadastre »
Loi de finances du 15 septembre 1807

I-1 Arpenteurs et arpentage des origines à nos jours



D'une simple description des terres...

Jusqu'à la fin du Moyen-Age, le travail de l'arpenteur ne consiste pas en la réalisation de cartes, mais en la description des terrains et de leurs ressources ; les quelques mesures qui y sont intégrées ne sont effectuées qu'à l'aide de cordes et de bâtons ; les surfaces, elles, sont déduites à partir de l'évaluation approximative de la forme des terres.

Panneau historique : " Arpenteurs et arpentage des origines à nos jours. L'Egypte, Rome " . (support pvc 180x80cm).
Collection Archives Municipales de Cholet



... aux instruments les plus sophistiqués

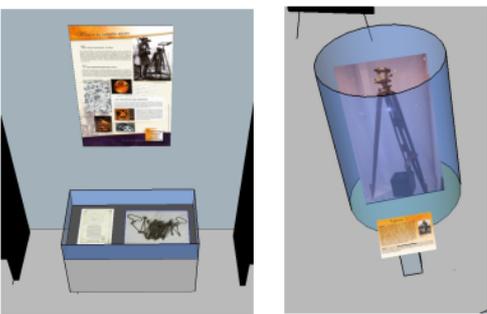
De la fin du XVIe jusqu'au XVIIIe siècle de nouveaux instruments plus précis font leur apparition : le graphomètre et le théodolite pour mesurer les angles. Tout au long du XVIIIe siècle les évolutions sont multiples : la lunette se développe peu à peu et remplace les systèmes de pinnules (visée). Le réticule (pour la mesure des angles) et la mire (pour le nivellement) font leur apparition. La France est de plus en plus cartographiée et cadastrée mais les échelles ne sont pas uniformisées. L'évolution des techniques de gravure font gagner en précision et permettent à Cassini de cartographier l'ensemble du royaume de France.

Au début du XIXe siècle, l'élaboration du cadastre, entreprise par Napoléon 1er, en complément de son code civil, marque une étape importante. Son but est de faire des plans qui représentent les limites de propriété. Il crée un véritable cadastre sur l'ensemble du territoire grâce à l'adoption du mètre comme mesure de longueur.

Panneau historique : " Arpenteurs et arpentage des origines à nos jours. Fin XVIe-XVIIIe, XIXe-XXe" . (support pvc 180x80cm).
Collection Archives Municipales de Cholet



I-2 Les instruments de mesure pour l'arpentage



<p>Chaîne d'arpenteur Dim. : L : 10 m Matériaux : Fer ; Laiton Collection Association " La Bonne Mémoire Bégrollaise "</p>	
<p>Tachéomètre. Dim. : H : 8,70 cm ; Diam. : 7 cm ; Masse : 640 g Matériaux : Acier. Date de construction : 1950 Auteur matériel : Chasselon Bureau d'études des Services Techniques de la Ville de Cholet Collection Musée d'Art et d'Histoire</p>	

I-3 Histoire du cadastre napoléonien

C'est en 1807, par décret, que Napoléon 1er décida de la confection d'un plan parcellaire couvrant l'ensemble du territoire.

Un travail titanesque

A la suite de cette loi, arpenteurs et géomètres, encadrés par l'administration fiscale, sous l'autorité des préfets et sous-préfets, du ministre et de l'empereur, mesurent plus de 100 millions de parcelles et confectionnent un plan pour chaque commune.

Les travaux de confection du cadastre napoléonien, commencés en 1808, s'étalent sur plus de quarante années. Dans le Maine-et-Loire, ce sont les communes des cantons d'Angers et des Ponts-de-Cé qui sont les premières cadastrées. Le cadastre de la commune du Puy-Saint-Bonnet est réalisé en 1812.

Une mesure universelle : le mètre

Sous l'Ancien Régime, il n'existe aucun système de mesure unifié. Les unités de mesure varient d'une province, voire d'une ville à l'autre. A partir de la Révolution, plusieurs tentatives d'uniformisation ont lieu. Le système métrique (ou décimal) est finalement institué le 18 germinal an VII (7 avril 1795) par la loi relative aux " poids et mesures ". Mesurer plusieurs millions de parcelles avec une seule unité de mesure, le mètre, est désormais possible pour les arpenteurs et les géomètres.

II – LE CADASTRE DU PUY-SAINT-BONNET

II-1 Le cadastre napoléonien (1812)



Les documents composant le cadastre napoléonien sont : le plan cadastral, l'état de section et la matrice cadastrale

Le plan cadastral

Pièce maîtresse du cadastre, il est constitué du tableau d'assemblage et des plans parcellaires.

- Le tableau d'assemblage, établi à une petite échelle, fournit le découpage de l'ensemble du territoire communal en sections et en feuilles. Il permet d'identifier les sections et les feuilles dans lesquelles se trouvent les parcelles recherchées ;

- le plan parcellaire, établi à une plus grande échelle, permet d'identifier précisément les parcelles grâce à une numérotation en continu dans la section. Il constitue la représentation de toutes les parcelles dans le territoire de la commune et se subdivise en sections. Le cadastre du Puy-Saint-Bonnet regroupe 6 plans parcellaires répartis en 6 sections. Chaque section est désignée par une lettre majuscule et par une dénomination. La parcelle constitue, quant à elle, l'unité cadastrale de base. Chaque parcelle porte un numéro d'ordre. Les parcelles, ainsi que les voies publiques, sont figurées sur le plan par des traits pleins. Le plan indique les noms des fermes, des moulins et des rivières.

A la recherche d'une parcelle et de son propriétaire

Avant d'entreprendre une recherche cadastrale il faut connaître les références cadastrales des parcelles. Ces informations se retrouvent, le plus souvent, sur les actes de propriétés. Si les références connues sont celles du cadastre révisé de 1967, il convient alors d'établir la concordance avec le cadastre ancien.

Le plan parcellaire de 1812 permet de localiser précisément une parcelle et de relever ses références : section, feuille et numéro de la parcelle. Grâce à ces données, il est possible de consulter l'état de section et de retrouver l'identité du propriétaire de l'époque.

A la recherche de tous les propriétaires d'une parcelle de 1812 à 1967

La matrice cadastrale réunit sous le nom de chaque propriétaire, auquel un « numéro de compte » personnel se trouve attribué, les propriétés bâties ou non bâties qu'il possède dans la même commune.

Elle peut également comporter une récapitulation des revenus et des contenances des propriétés, le tarif définitif du produit net, le prix de l'arpent de chaque classe par nature de propriété, l'état indicatif des centimes. Grâce aux indications de renvoi que comporte la matrice, nous pouvons suivre les mutations opérées sur une parcelle de terrain.

Une formidable base de données interactive, réalisée à partir des documents cadastraux du Puy-Saint-Bonnet, permet de réaliser une recherche cadastrale complète depuis le site internet des Archives municipales de Cholet " archives.cholet.fr "

Borne interactive permettant de réaliser une recherche cadastrale en trois étapes :

- 1/ localiser un bien sur le plan cadastral en 1812 ou en 1967
- 2/ rechercher le propriétaire d'un bien en 1815 ou en 1967
- 3/ réaliser l'histoire d'une maison

Collection Archives municipales de Cholet.



13.2. Documents de préparation de l'exposition *A la découverte du cadastre napoléonien à La Tessoualle*

ORGANISATION DE L'EXPOSITION " A LA DECOUVERTE DU CADASTRE NAPOLEONNIEN "	
<p>Cette action culturelle s'inscrit dans le programme culturel de l'Agglomération du Choletais " Itinérances " ayant pour objectif, pour le Service des Archives, de valoriser les archives des communes du territoire de l'Agglomération à travers une exposition co-construite avec la commune et une association d'histoire locale.</p>	
LIEU DE L'EXPOSITION	
Commune : La Tessoualle	
Lieu de l'exposition :	
Dates de l'exposition :	
CONTENU DE L'EXPOSITION	
1/ Présenter des plans parcellaires du cadastre napoléonien (1811) et du cadastre révisé (1967) de La Tessoualle en définissant un parcours scénographique ;	
2/ Permettre aux Tessouallais d'effectuer une recherche cadastrale sur leur maison (année de construction, propriétaires successifs) grâce à une base de données interactive mise en ligne à partir du site des archives du choletais (archives.cholet.fr) ;	
3/ Présenter plus largement des reproductions de cartes postales anciennes et de photographies de la commune de La Tessoualle à différentes époques.	
METHODOLOGIE	
1/ Recherche des contenus : répertorier les documents et objets en précisant leur origine (plans cadastraux, matrices cadastrales, états de sections, cartes postales anciennes, photographies...)	
2/ Créer la base de données sur le cadastre : dépouiller les matrices cadastrales, les registres d'états de sections et numériser les collections de plans cadastraux ;	
3/ Construire le parcours scénographique de l'exposition : dresser un plan de zone, un plan des éléments scénographiques et un plan 3D sur sketchup ;	
4/ Lister le matériel à prévoir : ordinateur, tablette numérique, vitrines et panneaux d'exposition ;	
5/ Réaliser le synopsis de l'exposition : présentation des archives et objets exposés, selon le parcours scénographique	

COMMUNICATION
1/ Concevoir l'affiche de l'exposition en lien avec " Itinérances "
2/ Prévoir une campagne d'affichage : distribution de flyers auprès des habitants et d'affichettes auprès des commerçants
MONTAGE ET LANCEMENT DE L'EXPOSITION
1/ Prévoir une journée de montage avec la participation active des partenaires
2/ Organiser, si souhaité par la Commune, une inauguration et un point presse
3/ Assurer, le temps de l'exposition, la surveillance de la salle

Annexe n°14 : Ressources issues de l'observation de la réunion de préparation de l'exposition *A la découverte du cadastre napoléonien* à La Tessoualle

Ressources issues de l'observation faite par E. Labarca, présent à la réunion du 16 mars 2023, à la Mairie de La Tessoualle, faite entre Raymond Maudet, président de l'association *Histoires, Histoire*, une dizaine de bénévoles de cette même association, un habitant du Puy-Saint-Bonnet ayant participé à l'élaboration de l'exposition dans sa ville et Thierry Pineau, directeur des Archives Municipales de Cholet.

14.1. Notes d'observations prises par E. Labarca, présent à la réunion.

« On va partir du cadastre de 1967 pour remonter aux propriétaires d'il y a 200 ans, ou par l'inverse depuis le cadastre napoléonien.

On a remonté le cadastre depuis le sous-sol de la mairie.

Formation faite par Thierry Pineau pendant le Covid, à propos du cadastre, aux bénévoles.

On commence la réunion en parlant de la création d'une plaque commémorant la déportation de trois tessouallais juifs.

9 minutes : début des discussions sur l'exposition.

Évocation de la précédente exposition au Puy-Saint-Bonnet.

Selon T. Pineau, le cadastre, en tant que document technique, peut manquer d'intérêt en lui-même, doit être couplé avec des photos du bâti à trouver chez les particuliers.

L'habitant du Puy-Saint-Bonne et T. Pineau servent de référence aux autres, en faisant leur retour d'expérience.

Un document de présentation du projet est fourni par TP, qui donne des consignes de travail à l'association.

Des discussions autour de 22 minutes qui traitent de cas particuliers de certaines maisons.

Raymond Maudet donne des répartitions de groupes de travail.

T. Pineau évoque les limites de place pour faire la scénographie de l'exposition.

Atlas parcellaire à présenter.

Evocation de l'exposition à Cholet en 2008.

34 minutes : T. Pineau prend un registre cadastral pour expliquer comment retracer l'historique d'une propriété pour le recensement.

Les bénévoles ont besoin d'une formation au cadastre.

Mode d'emploi sur le site des Archives Municipales pour la recherche cadastrale.

Publication du cadastre sur le site qui sera la première pierre d'une base de données pour l'agglomération.

Partie scénographie organisée par les AM.

43 minutes : T. Pineau montre un livret-jeu de l'exposition du Puy-Saint-Bonnet qui adapte la visite aux primaires, sa collègue a prévenu les écoles.

Plusieurs types d'Itinérances proposées par les AM : Banc de l'école en mai, Première Guerre Mondiale en novembre. Le cadastre doit donc se faire en début d'année.

La question du temps pour réaliser ce travail inquiète les bénévoles.

46 minutes : T. Pineau montre la manière de dépouiller à partir de la matrice cadastrale et d'un document imprimé servant d'exemple de base de données inscrite.

Transmission à 48 minutes d'un photocopié présentant l'exposition du Puy-Saint-Bonnet.

49 minutes : T. Pineau branche son ordinateur.

Question des fermes toujours prégnantes dans le travail de l'association, même dans le cadre de l'exposition sur le cadastre.

53 minutes : T. Pineau tourne son ordinateur vers la salle pour montrer des fichiers PDG pouvant être utilisés pour dépouiller les matrices cadastrales.

56 minutes : T. Pineau présente la scénographie de l'exposition précédente et évoque les objets d'arpentage qui seront disposés.

Des cadastres de 1967 sont à dévisser pour les besoins de la numérisation.

59 minutes : T. Pineau ouvre les matrices cadastrales pour montrer leur organisation aux bénévoles, mais l'organisation de celle de La Tessoualle est différente que celle de Cholet.

Multiplis discussions de droits à l'image par rapport à la numérisation des photos.

1 heure et 6 minutes : T. Pineau montre un exemple de tablette numérique sur son ordinateur.

Typeboard pour Cholet disponible sur le site du service.

1 heure et 15 minutes : T. Pineau montre la méthode de dépouillement à partir des registres, provoquant beaucoup d'interrogations.

Fin de la réunion à 1 heure et 28 minutes, T. Pineau demande à aller voir le cadastre napoléonien dans une salle à côté. Il demande à pouvoir les récupérer prochainement pour la numérisation, ce que R. Maudet demandera à la mairie.

Double du cadastre est disponible en double aux AD, en meilleur état car il est moins consulté. »

14.2. Enregistrement de la réunion

Enregistrement d'une durée d'1h28 captant les discussions de l'ensemble de la réunion, avec l'accord de l'ensemble des participants, permettant d'appuyer les notes.

Annexe n°15 : Extraits de la Liste des cartes, plans et photographies aériennes historiques géoréférencés disponibles dans la base de données géographiques du service SIGU de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Document transmis par Nicolas de Soyres via courriel, le 2 mars 2023. Document de 16 pages représentant 33 cartes et plans et 19 photographies aériennes.

Liste des cartes, plans et photographies aériennes historiques géoréférencés disponibles dans la base de données géographiques

Cartes et plans

Carte de l'embouchure de la Seine vers le XIVème siècle



Carte de l'embouchure de la Seine vers le XIVème siècle
La cote du document source aux Archives Municipales du Havre est FA II 23 p404.

Plan de l'embouchure de l'Estuaire et de la Crique où Le Havre a été construit



Plan de l'estuaire de la Seine avant la construction du Havre
La cote du document source aux Archives Municipales du Havre est BAGF0473-0001

Plan de la ville du Havre - 1530



Plan de la ville du Havre en 1530
La cote du document source aux Archives Municipales du Havre est HIS007_0001.

Plan de la ville du Havre - 1550



Plan de la ville du Havre en 1550
La cote du document source aux Archives Municipales du Havre est HIS007_0002.

CODAH - SIGU et Topographie - 4 mars 2016

Liste des cartes, plans et photographies aériennes historiques géoréférencés disponibles dans la base de données géographiques

Photographies aériennes

Photo aérienne - 1939



Assemblage des clichés noir et blanc issus de la mission de photographie aérienne 1710-0361 mené par l'IGN le 21/4/39 sur le territoire de la commune du Havre et de ses environs.

Photo aérienne - 1947



Assemblage des clichés noir et blanc issus des missions 1710-0051 et 1710-0071 de photographie aérienne mené par l'IGN sur le territoire de l'agglomération havraise. La mission 1710-0051 a eu lieu le 17/06/1947 sur la partie sud de l'agglomération. La mission 1710-0071 a eu lieu le 29/07/1947 sur le nord de l'agglomération.

Photo aérienne - 1949



Assemblage des clichés noir et blanc issus de la mission de photographie aérienne mené par l'IGN sur la partie détruite de la commune du Havre. les clichés sont d'une qualité et d'une résolution particulièrement remarquable.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Plan de la ville et de la citadelle du Havre de Grâce, vers 1701 – Source : 1Fi 19, AM du Havre.	4
Figure 2 : Exemple d'outil de comparaison de cartes géoréférencées sur le site <i>Remonter Le Temps</i> de l'IGN	33
Figure 3 : Vue aérienne oblique, photographiant le Village de Vaxy (Saulnois, Moselle annexée) depuis un ballon captif en 1914	49
Figure 4 : Répartition des « plans d'ensemble » de la série 1Fi des AM de Cholet par datation	80
Figure 5 : Plan d'ensemble de la ville de Cholet en 1914 (AM de Cholet).....	80
Figure 6 : Répartition des cartes de la série 1Fi des AM du Havre par datation	81
Figure 7 : Répartition des cartes de la série 1Fi des AM du Havre par type de territoire représenté.....	81
Figure 8 : Carte de l'Isle de Saint-Domingue une des grandes Antilles, colonie française et espagnole (AM du Havre)	81
Figure 9 : Plan de la ville et de ses faux bourgs levés par François Cacault en 1756 et 1757 (Archives de Nantes)	82
Figure 10 : Photographie aérienne des destructions de la ville du Havre, datée de 1945 (AM du Havre)	84
Figure 11 : Plan du Collège des jeunes filles, Place de la République (AM de Cholet)	85
Figure 12 : Photographie de la salle de conservation des archives iconographiques des AM du Havre	89
Figure 13 : Nombre d'archives cartographiques publiées dans la collection <i>Quartiers</i> , à vos mémoires, par tome publiés et par typologies.	94
Figure 14 : Photographie de l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> , prise par les organisateurs.....	99
Figure 15 : Thierry Pineau et Raymond Maudet observant et commentant l'aspect du cadastre napoléonien de La Tessoualle, à la suite de la réunion de préparation de l'exposition <i>A la découverte du cadastre napoléonien</i>	101

TABLE DES MATIERES

Avertissement	5
Engagement de non plagiat.....	7
Remerciements	9
Liste des abréviations.....	11
Sommaire.....	13
Introduction.....	15
État des connaissances - Cartes, communes et territoires, des objets particuliers à l'affirmation récente dans la sphère archivistique.....	19
1. Les archives cartographiques : un support hybride au traitement complexe pour les services de conservation	19
1.1. Histoire de la représentation cartographique des villes : des cartes locales aux cartes globales	20
1.2. Les difficultés de traitement des cartes et plans, point de distinction entre archives et bibliothèques ?.....	24
1.3. Numérisation et géoréférencement, une nouvelle exploitation par les outils numériques.....	29
2. Politique culturelle et valorisation des archives communales et intercommunales.....	35
2.1. L'intégration des archives dans les politiques culturelles municipales après les lois de décentralisation de 1983	35
2.2. Les actions culturelles et éducatives en archives communales	40
2.3. Quelle valorisation possible dans le cadre de l'intercommunalité ?	44
3. Les archives au service du territoire ?	47
3.1. Formes de représentations du territoire par les archives....	47
3.2. Des services d'archives subordonnés aux politiques de leur territoire ?	52
3.3. L'usage de archives dans des démarches d'appropriation du territoire	56
Conclusion	61
Bibliographie	63
État des Sources.....	69
Étude de cas – une valorisation des archives cartographiques contribuant au lien entre les archives communales et leur territoire.....	73
1. Des fonds d'archives cartographiques caractérisant la ville, son agglomération et son service d'archives.....	74
1.1. Des territoires aux différentes particularités historiques et culturelles.....	75
1.2. Des fonds d'archives cartographiques classés et connectés à leurs territoires	79
1.3. Des méthodes de traitement similaires entre services ?	86
2. Une typologie sujette à des actions de valorisation	91
2.1. L'usage des archives cartographiques dans des actions périodiques.....	91

2.2. La mobilisation des archives cartographiques dans des projets structurants	97
2.3. Les opportunités de la valorisation numérique, limites aux compétences des services d'archives ?	103
3. Des actions de valorisation s'inscrivant dans un territoire et dans ses problématiques	106
3.1. L'influence des politiques de la ville	107
3.2. Des collaborations entre services.....	110
3.3. Des dialogues avec le tissu associatif local par le prisme des archives cartographiques	115
Conclusion	121
Conclusion Générale.....	123
Annexes	125
Annexe n°1 : Entretien n°1 avec Pierre Beaumont	125
Annexe n°2 : Entretien n°2 avec Nicolas De Soyres	129
Annexe n°3 : Entretien n°3 avec Véronique Guitton	133
Annexe n°4 : Entretien n°4 avec Nathalie Barré	135
Annexe n°5 : Entretien n°5 avec Raymond Maudet	139
Annexe n°6 : Entretien n°6 avec Véronique Guitton	143
Annexe n°7 : Entretien n°7 avec Thierry Pineau	147
Annexe n°8 : « <i>Plan Cacault</i> » décorant la salle de lecture des Archives de Nantes	151
Annexe n°9 : Organigramme des Archives Municipales du Havre .	153
Annexe n°10 : Supports des ateliers « comblements » et « cartographie » du service éducatif des Archives de Nantes	155
Annexe n°11 : Extraits d'ouvrages de la collection <i>Quartiers, à vos mémoires</i> , publié par les Archives de Nantes	161
Annexe n°12 : Ressources de l'exposition <i>Arpenter Cholet en 1811</i> , réalisé par les Archives et le Musée d'Art et d'Histoire de Cholet	163
Annexe n°13 : Ressources des expositions <i>Itinérances</i> , réalisé au Puy-Saint-Bonnet et en préparation à La Tessoualle, par les Archives Municipales de Cholet et les associations d'histoire locale	165
Annexe n°14 : Ressources issues de l'observation de la réunion de préparation de l'exposition <i>A la découverte du cadastre napoléonien</i> à La Tessoualle	169
Annexe n°15 : Extraits de la Liste des cartes, plans et photographies aériennes historiques géoréférencés disponibles dans la base de données géographiques du service SIGU de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	171
Annexe n°16 : Carte manuscrite constituée par un témoin, recueillie lors d'une collecte orale du service <i>Histoire et Mémoire des Quartiers</i>	173
Table des illustrations.....	175
Table des matières.....	177
Résumé	179

RÉSUMÉ

La carte et le territoire : la valorisation des archives cartographiques en archives communales et intercommunales

Instrument ayant servi depuis des siècles à représenter de manière illustrée un espace géographique, les cartes, plans et photographies aérienne changent de nature une fois archivés. Conservés par des institutions patrimoniales, ils peuvent faire l'objet d'une certaine valorisation visant non seulement à illustrer l'évolution d'un territoire, mais également à retracer un contexte de production et la vie du document. En s'intéressant à leur valorisation par les services d'archives de communes et d'agglomérations, ce mémoire tente de comprendre les usages qui peuvent être faits de ces archives cartographiques dans l'échelon le plus restreint du maillage territorial archivistique français, dans un territoire urbain où la représentation de celui-ci peut constituer un marqueur identitaire important pour la municipalité, pour ses habitants ainsi que pour les visiteurs. De quelle manière les archives cartographiques conservées en archives communales et intercommunales sont-elles mobilisées pour valoriser le territoire de la ville et celui de ses quartiers, comme outil de connaissance ou de légitimation de ce territoire ?

Cette question sera abordée par le prisme de trois services d'archives, les Archives de Cholet, du Havre, de Nantes, à partir de plusieurs entretiens et observations effectuées auprès des acteurs impliqués dans ces actions de valorisation impliquant des archives cartographiques.

Mots-clefs : archives, valorisation, territoire, communes, intercommunalité, archives cartographiques, cartes, plans, photographies aériennes, Cholet, Le Havre, Nantes

ABSTRACT

The map and the territory: the valorization of the cartographic archives in communal and intercommunal archives

Having been used for centuries to illustrate a geographical space, maps, plans and aerial photographs change in nature once archived. Conserved by heritage institutions, they can be the subject of a certain appreciation aimed not only at illustrating the evolution of a territory, but also at tracing a context of production and the life of the document. By focusing on their exploitation by the archives services of municipalities and agglomerations, this dissertation attempts to understand the uses that can be made of these cartographic archives in the most restricted level of the French territorial archival network, in an urban area where the representation of the latter may be an important marker of identity for the municipality, its inhabitants and visitors. In what way are the cartographic archives preserved in communal and inter-communal archives mobilized to enhance the territory of the city and its neighborhoods, as a tool for knowledge or legitimization of this territory ?

This question will be addressed by the prism of three archives departments, the Cholet, Le Havre and Nantes Archives, based on several interviews and observations made among the actors involved in these valorization actions involving cartographic archives.

Key words : archives, valorization, territory, municipalities, intercommunity, map archives, maps, plans, aerial photographs, Cholet, Le Havre, Nantes